هكذا من الأصل

Le Monde

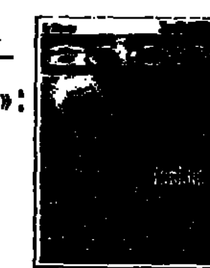
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16678 – 7,50 F - 1,13 EURO

JEUDI 10 SEPTEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Le retour d'« aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



M. Jospin parie sur la croissance en 1999

● Le gouvernement prévoit 2,7 % de hausse du PIB malgré la crise financière internationale
● L'opposition juge ce choix imprudent ● Le projet de budget privilégie l'emploi, l'éducation et l'environnement, la réduction des déficits publics et la baisse de la taxe professionnelle

LE CONSEIL *des ministres a* examiné, mercredi 9 septembre, le projet de loi de finances pour 1999. Il repose sur des hypothèses économiques qui restent fortement optimistes, malgré la crise qui affecte l'Asie, la Russie et de nombreux pays émergents. Pour 1998, le gouvernement a décidé de relever sa prévision de croissance de 3 % à 3,1 %, compte tenu d'une très bonne tenue de la demande intérieure, compensant les effets du reflux de la demande étrangère. Pour 1999, l'estimation est abaissée de seulement 0,1 point, à 2,7 %.

L'opposition critique ce choix. Dans un entretien au *Monde*, le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, estime qu'en pronostiquant la *« persistance d'un fort mouvement de croissance »*, le gouvernement fait un *« pari très risqué »*. A sa sortie, mardi, d'une rencontre avec Jacques Chirac, le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, a affirmé, de son côté, que la croissance ne dépassera guère 2,5 % en 1999. Le gouvernement s'appuie sur sa prévision pour évaluer à près de 54 milliards de francs ses marges de manœuvre pour 1999. Sur ce montant, 21,3 milliards de francs seront affectés à une baisse du déficit de l'Etat, qui sera ramené à 236,6 milliards de francs. Dès 1998, les déficits publics atteindraient 2,9 %.

Les dépenses augmenteront, comme prévu, de 16 milliards de francs, ce qui correspond à une progression de 2,2 % en valeur et de 1 % en volume. Priorité est donnée à l'emploi, l'éducation, l'environnement et la justice. Enfin, le gouvernement affectera 16,1 milliards de francs à la baisse des impôts. Par rapport au dispositif déjà dévoilé le 22 juillet, la seule modification sensible concerne la taxe professionnelle, dont l'allègement sera un peu moins important que prévu.



Lire pages 6, 7, 8 et 12

La Corse mise à nu

■ Une enquête parlementaire dévoile un système « pré-mafieux »

■ Elle révèle des dérives financières sur le RMI, les HLM et les hôpitaux

■ Le Crédit agricole, les élus locaux, la justice et la police sont critiqués

Lire page 9



D.R.

■ Un cinéaste français à Tokyo

Histoire de séduction, drôle et intelligente, *Tokyo Eyes* est un film japonais, tourné à Tokyo par un Français, Jean-Pierre Limosin. A lire aussi dans nos pages cinéma le festival de Deauville et les autres films de la semaine. p. 27 à 29

■ Congo : l'échec

Les dirigeants des six pays impliqués dans le conflit n'ont pas signé, mardi au Zimbabwe, l'accord prévu sur la cessation des hostilités dans l'ex-Zaïre. Une nouvelle réunion devait avoir lieu, jeudi, à Addis Abeba. p. 3

■ Un autre cas de dopage

Le coureur cycliste, Philippe Gaumont, actuellement quatrième de la Vuelta, aurait été contrôlé positif lors du *Midi libre*, au mois de mai. p. 24 et la chronique de *Pierre Georges* p. 32

■ Violences à Phnom-Penh

Un moine bouddhiste a été tué, mercredi, dans la capitale cambodgienne *où l'impasse semble totale entre l'op*position et le pouvoir. p. 4

■ PSA bénéficiaire

Le nouveau président du directoire de PSA, Jean-Martin Folz, affiche 2,2 milliards de francs de profits sur le premier semestre 1998, contre une perte de 2,7 milliards sur l'ensemble de l'année 1997. p. 16

■ Le Havre vers la fermeture

La fermeture envisagée des chantiers navals mettrait fin à une longue tradition dans le grand port normand, qui prépare son extension « Le Havre 2000 ». p. 12

■ A la recherche du « tueur d'abeilles »

L'hécatombe des abeilles françaises reste mystérieuse : le suspect numéro un, l'insecticide Gaucho de la firme Bayer, semble hors de cause. p. 23

■ L'Indonésie désemparée

Les lendemains d'autocratie paraissent *incertains. Quatre mois après* les émeutes de Djakarta et la chute du président Suharto, les Indonésiens ne savent quel modèle adopter. p. 13

Les « cités sans nuit », scénario inachevé de Kurosawa

TOKYO
de notre correspondant

Le dernier scénario auquel travaillait Akira Kurosawa, mort le 6 septembre (*Le Monde* du 8 septembre), avait pour thème les prostituées de l'époque Edo (1603-1868) – jusqu'alors, les héros de prédilection du cinéaste avaient toujours été masculins. Le scénario était inspiré de deux nouvelles de l'écrivain Shugoro Yamamoto (1903-1967), auteur de romans d'époque documentés, auquel Kurosawa avait déjà eu recours pour ses films, notamment *Barberousse* et *Dodescaden*. Le script est daté de décembre 1993, l'année de sortie du dernier film de Kurosawa, *Madadayo*. Il est assorti de notes détaillées et de croquis de la main du cinéaste, excellent dessinateur. Kurosawa l'avait soumis à l'actrice Mieko Harada. Enceinte à l'époque, elle était hésitante. *« Je peux attendre »*, lui avait-il dit, selon le journal *Yomiuri*.

Le film devait se situer dans une maison de plaisir du quartier de Fukagawa à Edo (ancien nom de Tokyo). Et les principaux caractères étaient deux prostituées : l'une qui prétendait avoir été autrefois l'épouse d'un samouraï et une autre qui tombait amoureuse d'un client. Kurosawa entendait rendre l'atmosphère de l'époque sans en exagérer les traits. L'extraordinaire univers des quartiers de plaisir, qui furent fermés en 1947, avait pu à juste titre stimuler son imagination. Aux lieux célèbres, « autorisés », tels Yoshiwara à Edo avec ses sept mille filles ou Shimabara à Kyoto, le cinéaste avait préféré Fukagawa, quartier interdit.

Les quartiers de plaisir avaient tous leur côté tragique, mais « ville dans la ville », contre-monde dans une société hiérarchisée et enrégimentée, ils furent aussi de hauts lieux de l'imaginaire et le théâtre d'une vie élégante et raffinée. La vie des *« cités sans nuit »*, espaces d'évasion, de transgression et de dérision de l'ordre établi, où le commerce sexuel suivait des codes très élaborés, fut un thème inépuisable pour le théâtre kabuki, les graveurs et les écrivains.

La courtisane de haute volée qui offrait une image idéalisée de la femme devint, avec l'apparition d'une peinture de genre au XVI[e] siècle, l'un des grands types de représentation féminine, explique Christine Shimizu dans un livre magnifiquement illustré, *Femmes du Japon* (Imprimerie nationale). Les courtisanes resteront jusqu'au XIX[e] siècle les figures féminines privilégiées des artistes avec le mouvement pictural de l'ukiyo-e (peinture du « monde flottant », c'est-à-dire fugace, éphémère). Le code de féminité qui se dessine à travers ces représentations des femmes met l'accent sur la puissance suggestive de l'artifice. L'idéalisation du corps de la tradition gréco-romaine cède ici la place à la retenue : la beauté se devine plus qu'elle ne s'offre.

Les quartiers non autorisés, tels que Fukagawa, n'avaient pas la splendeur de Yoshiwara, mais ils n'en avaient pas moins leur étiquette, leur frivolité comme leur misère. Et on peut imaginer ce qu'Akira Kurosawa aurait pu faire en prenant pour matière un tel univers où le décor (celui des pièces des maisons de plaisir par exemple, auquel, dans son script, le cinéaste semblait avoir attaché une grande importance) se conjuguait au tragique destin de femmes qui, malgré leurs vies, se laissaient parfois emporter par des amours impossibles avec un client, conduisant les amants au double suicide.

Philippe Pons

L'inégalité du monde

LE MONDE produit six fois plus de richesses qu'en 1950, mais cette croissance économique ne suffit pas à garantir le « développement humain », selon le rapport du Programme des nations unies pour le développement (PNUD), publié mercredi 9 septembre. Encore faut-il tenir compte, au delà du revenu, de sa répartition mesurée par la longévité et le niveau d'instruction. Dans ces conditions, le sultanat de Brunei, pays le plus riche du monde en termes de PIB par habitant, n'arrive qu'au 35[e] rang. Le Canada est premier et la France deuxième, selon le PNUD. Le rapport rappelle aussi que 80 pays sont exclus de la croissance et voient leur revenu décroître.

Lire page 2

POINT DE VUE

Oui, Bill Clinton s'est mal conduit *par Joseph I. Lieberman*

*JE dois tout d'abord res*pectueusement exprimer mon désaccord lorsque le président déclare que sa relation avec Monica Lewinsky et son mensonge à notre égard sur ce sujet ne regardent que sa famille et que même les présidents ont une vie privée.

Quoi qu'il en pense et que nous en pensions, la réalité est qu'en 1998 la vie privée du président est affaire publique. Les médias d'aujourd'hui ne l'entendent pas autrement. Et ce président-ci le sait bien, vu le temps que les médias ont passé à enquêter sur sa vie personnelle au cours de sa campagne de 1992 et depuis lors.

La question, cependant, va bien au-delà de l'ingérence des médias modernes. Le président n'est pas uniquement le dirigeant élu de notre pays. Il est, comme l'observe le spécialiste de la Maison Blanche, Clinton Rossiter, *« la quintessence du peuple américain »*. Il l'incarne personnellement et le représente dans sa dignité et sa majesté, a un jour affirmé le président Taft.

Aussi, lorsque sa vie personnelle devient embarrassante, elle l'est, hélas, non seulement pour lui et pour sa famille, mais pour nous tous, Américains.

Le président est un modèle. En raison de sa position et de l'autorité morale qui émane de sa fonction, il fixe les règles de comportement du peuple qu'il sert. (...)

Qu'importe donc que lui-même, ou quiconque, souhaite compartimenter sa vie. L'incontournable vérité est que son comportement dans le privé peut avoir – et a souvent – de graves conséquences publiques.

Lire la suite page 14

Joseph I. Lieberman *est sénateur (démocrate) du Connecticut. Ce texte, dont nous publions les principaux extraits, est un discours prononcé le vendredi 4 septembre devant le Sénat américain.*

Allègre II



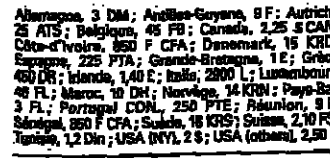
MICHEL DESCHAMPS

LE SECRÉTAIRE général de la Fédération syndicale unifiée (FSU), Michel Deschamps, estime, dans un entretien au *Monde*, que *« la première année avec Claude Allègre a été celle des erreurs de méthode »* et souhaite que la deuxième soit *« celle des réponses justes aux problèmes de fond »*. Il espère des négociations immédiates sur les 35 heures dans l'éducation nationale et confirme qu'il quittera ses fonctions au plus tard en juin.

Lire page 10 et notre éditorial page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147-910-7,50 F



هكذا من الإصل

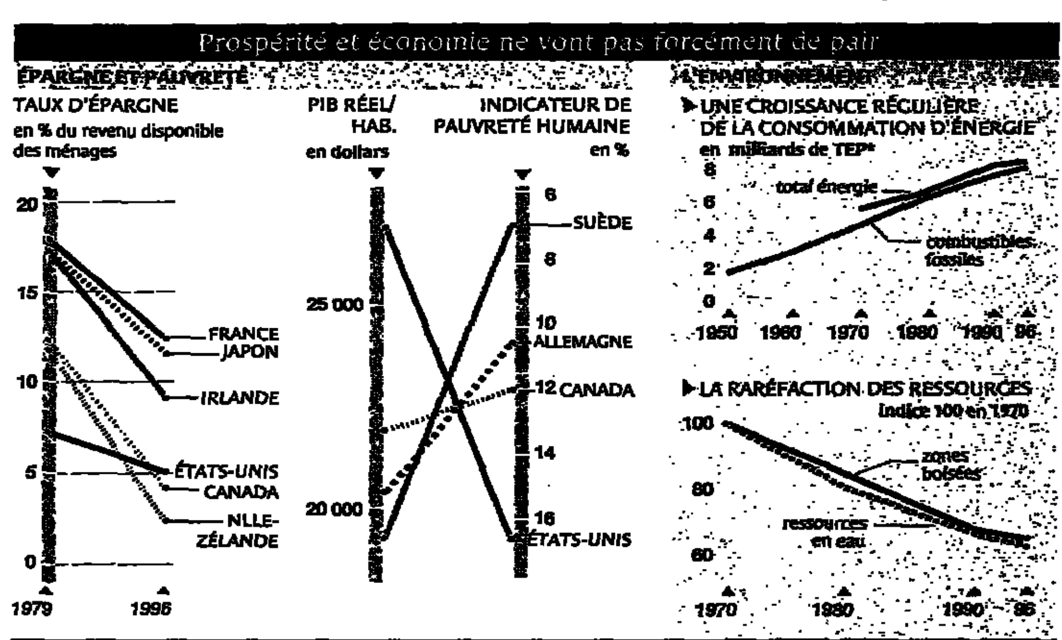
ÉCONOMIE Le monde produit six fois plus de richesses qu'en 1950, mais cette croissance économique ne suffit pas à garantir le *« développement humain »*, selon le rapport du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) publié, mercredi 9 septembre. Encore faut-il tenir compte, en plus, du revenu de chaque pays, de sa répartition mesurée par la longévité et le niveau d'instruction de la population. ● DANS CE CLASSEMENT, Bruneï, pays le plus riche du monde en terme de PIB par habitant, n'arrive qu'au 35e rang. Le Canada est premier et la France deuxième. ● UNE CENTAINE de pays ne participent pas à la croissance mondiale puisque leur revenu a décru depuis dix ans. L'espérance de vie y regresse du fait du *sida* et des conflits armés. ● LA POLLUTION concerne en premier les plus pauvres, quelque 1,3 milliard de terriens qui n'ont pas accès à une eau saine.

La croissance mondiale creuse les inégalités de développement entre pays

Un rapport de l'ONU classe les pays à partir du revenu mais aussi de la longévité et du niveau d'instruction de leurs habitants. La France arrive deuxième derrière la Canada. Le sultanat de Bruneï, Etat le plus riche en PIB par habitant, retombe au 35e rang

LA CROISSANCE économique de la planète est irréfutable. La consommation de biens et de services va culminer à 144 000 milliards de francs cette année, deux fois plus qu'en 1975, six fois plus qu'en 1950. L'alimentation, l'énergie, l'éducation, le transport, la communication, les loisirs sont proposés à profusion. Cette croissance est-elle un facteur d'amélioration de l'ensemble de la population mondiale ? Non, répond catégoriquement le rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur *« le développement humain »*, publié mercredi 9 septembre.

La société de consommation est très inégalitaire : 20 % de la population mondiale dépensent 86 % du total. Pour Thierry Lemaresquier, directeur de la division du développement social et de l'élimination de la pauvreté du PNUD, *« plus de 1 milliard de personnes ne sont même pas en mesure de satisfaire leurs besoins de consommation élémentaire »*. Car, si la société de consommation contribue au développement humain lorsqu'elle accroît les potentialités et enrichit l'existence des uns sans affecter le bien-être des autres, elle peut aussi mettre en péril les ressources de l'environnement et exacerber les inégalités : c'est le cas aujourd'hui, selon le PNUD.



La prise en compte de la longévité, du niveau d'éducation et de l'exclusion que traduit le chômage de longue durée modifie la notion de développement et met en lumière la capacité redistributive des Etats. Par ailleurs, la crise de l'environnement se traduit par la diminution des ressources renouvelables, dont la consommation n'a jamais été aussi élevée

Parmi les 4,4 milliards d'habitants des pays en développement, près des trois cinquièmes sont privés d'infrastructures de base. Près d'un tiers n'a pas accès à l'eau potable. Un quart ne dispose pas de logement correct. Un cinquième n'a pas accès aux services de santé modernes. Un cinquième des enfants n'atteint pas la cinquième année de scolarité et un pourcentage analogue est sous-alimenté.

Sous l'effet de la mondialisation des marchés, la demande de produits de luxe est en train d'exploser, même dans les communautés traditionnellement pauvres.

Sans doute la croissance des pays émergents offre-t-elle un accès de plus en plus large à leur population. Entre 1975 et 1995, le nombre de postes de radio vendus en Afrique a augmenté de plus de 400 %, le nombre de téléviseurs a progressé de 500 % en Amérique latine, et celui des automobiles a fait un bond de 1 400 % en Asie du Sud-Est. Pourtant, les équipes du PNUD veulent mesurer le développement non plus seulement à l'aune du simple revenu mais en y incluant deux autres critères, la longévité et le niveau d'instruction. C'est l'ensemble qui, selon le PNUD, doit mesurer le *« développement humain »* parce qu'il donne une vision réunie de la production et de la répartition.

CONSOMMATION

Le parti de donner, cette année, un coup d'éclairage sur la consommation est de ce point de vue révélateur : la consommation est traditionnellement considérée comme un acte qui ressortit au domaine privé : la mise à l'écart de cette société de consommation pour un milliard de personnes montre que leur accès aux biens et services nécessaires à leur survie vient essentiellement de l'action publique.

« Le lien entre prospérité économique et développement humain n'est ni automatique ni évident », souligne le rapport. Ainsi, bien que le Sultanat de Bruneï possède le produit intérieur brut (PIB) par habitant le plus élevé du monde – 31 165 dollars (environ 186 000 francs) –, il se classe au 35e rang selon l'indicateur de développement humain. Cet échec à traduire la prospérité économique en une amélioration correspondante du développement généralisé des habitants n'est pas l'apanage des pays les plus riches, comme Koweït ou Maurice. Il se constate également parmi les plus pauvres comme l'Angola, la République démocratique du Laos, l'Ouganda et le Sénégal.

A l'inverse, pour la cinquième année consécutive, c'est le Canada qui arrive en première position des 174 pays étudiés pour l'état de santé global, le niveau général de connaissances et les conditions dans lesquelles l'individu moyen bénéficie d'un niveau de vie acceptable, bien que ce pays se place en 12e position seulement en termes de revenus. Selon le rapport, 98 pays seulement sur les 174 ont *« converti avec succès leur prospérité économique en potentialités humaines »*. La France et la Norvège en font partie : respectivement au 12e et 5e rang pour le produit intérieur brut (PIB) par habitant, elles remontent à la deuxième et troisième place au classement du PNUD.

Le rapport dénonce le caractère inégalitaire du *« progrès »*. Selon les auteurs, des enquêtes récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent que, dans 12 pays d'Europe et d'Amérique du Nord, 18 % des adultes *« ont un niveau de compétence si faible qu'ils ne sont pas à même de satisfaire aux besoins de lecture élémentaires d'une société moderne »*. Plus largement, près d'un tiers des habitants (29 %) a un niveau d'alphabétisation si faible qu'il ne leur permet pas de suivre une formation pour trouver un emploi qualifié.

MOINS DE 1 DOLLAR PAR JOUR

Le rapport souligne toutefois que le monde en développement, dans son ensemble, a progressé davantage sur le plan du développement humain, au cours des trente dernières années, que le monde industrialisé au cours du dernier siècle. Mais une centaine de pays (en développement ou en phase de transition économique et politique) décrochent, 70 à 80 d'entre eux ayant un revenu par habitant aujourd'hui inférieur à ce qu'il était il y a dix ou trente ans.

Dans les économies en transition, 120 millions d'individus vivent avec moins de 1 dollar par jour. Dans les pays en transition, 120 millions d'individus vivent en deçà du seuil de pauvreté monétaire (4 dollars par jour). Ces chiffres pourraient encore s'aggraver avec la crise que traversent les pays d'Asie du Sud-Est. L'espérance de vie régresse dans de nombreux pays à mesure que la pandémie du sida s'aggrave. Sur les 16 000 nouveaux cas d'infection qui apparaissent dans le monde chaque jour, 90 % surviennent dans des pays en développement.

Enfin, les conflits armés sapent le progrès dans de nombreux pays, où près de 100 millions sont pris dans un cycle de guerre civile et de famine et où environ 50 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur maison.

Dans les pays riches, une nouvelle forme de pauvreté, liée à l'exclusion, se répand. L'abondance de biens matériels atteint des niveaux sans précédent mais le nombre de ceux qui n'ont pas de toit, pas de travail et pas assez à manger augmente.

Pour la première fois, le PNUD a introduit un indicateur de pauvreté humaine dans les pays industrialisés qui, outre la mesure traditionnelle du revenu, tient compte du pourcentage de la population ayant une espérance de vie inférieure à soixante ans, qui est analphabète et qui est au chômage depuis douze mois ou plus. Selon ces critères, le modèle de développement américain est sérieusement bousculé : parmi les pays de l'OCDE, ce sont les Etats-Unis qui arrivent en tête pour la richesse matérielle produite, mais aussi pour sa mauvaise répartition, et pour le dénuement d'une grande partie des habitants du pays.

Babette Stern

Les disparités en chiffres

Les trois personnes les plus riches du monde ont une fortune supérieure au produit intérieur brut (PIB) total des 48 pays en développement les plus pauvres. Le patrimoine des 15 individus les plus fortunés dépasse le PIB total de l'Afrique subsaharienne. Les avoirs des 84 personnes les plus riches surpassent le PIB de la Chine (1,2 milliard d'habitants). Telles sont quelques-unes des statistiques présentées par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans son rapport annuel.

Selon le PNUD, il suffirait de moins de 4 % de la richesse cumulée des 225 plus grosses fortunes mondiales pour donner à toute la population du globe l'accès aux besoins de base et aux services sociaux élémentaires (santé, éducation, alimentation). Les très grandes fortunes totalisent environ 6 000 milliards de francs et se trouvent surtout aux Etats-Unis, mais également en Allemagne et au Japon.

16,5 % de la population américaine dans le dénuement

Etre pauvre, ce n'est pas seulement ne pas avoir un revenu suffisant, c'est aussi être privé des occasions de participer et de contribuer à la vie de sa communauté, estime Sakiko Fukuka-Parr, directrice du Bureau du rapport mondial sur le développement humain. Ce sont les Etats-Unis qui, de ce point de vue, affichent la plus grande disparité : malgré un revenu par habitant le plus élevé au monde, près de 16,5 % de sa population vit dans la pauvreté. Malgré une période de prospérité économique et un niveau de chômage peu élevé, un cinquième de la population de l'Amérique est analphabète et 13 % ont une espérance de vie inférieure à soixante ans. Parmi les 17 pays industrialisés, l'Irlande, avec 15,2 % de sa population vivant dans la pauvreté et le Royaume-Uni – avec 15 % – arrivent respectivement en deuxième et troisième positions. Avec 11,8 %, la France se situe au 10e rang. La Suède enregistre les meilleurs résultats. Moins de 7 % des Suédois vivent dans une situation de pauvreté, alors que le pays se situe à la 13e place pour son revenu moyen.

La pollution touche d'abord les pauvres des pays pauvres

SI LA CRISE environnementale est mondiale, les pauvres des pays pauvres sont les premiers à en souffrir : c'est un des constats majeurs du « Rapport sur le développement humain » du PNUD, qui rompt avec l'idée encore répandue selon laquelle l'écologie ne concernerait que les pays développés.

La pollution de l'eau provoque de nombreuses maladies (diarrhées, dysenteries, vers intestinaux) chez les quelque 1,3 milliard de terriens qui n'ont pas accès à une eau saine. La pollution de l'air, si elle est le plus souvent associée aux pays industrialisés, frappe cependant surtout les pays en développement, où se produiraient 90 % des 2,7 millions de décès que l'on estime dus à des insuffisances respiratoires : les fumées de combustion du fumier et du bois, à l'intérieur des maisons mal ventilées, en sont la première cause. Les ordures ménagères, quoique leur production soit bien moindre dans les pays en développement, y sont une menace pour la santé du fait qu'elles sont mal éliminées. La dégradation des sols pèse d'autant plus sur les pays pauvres que la croissance démographique attendue d'ici à cinquante ans rend cruciale l'augmentation de leur production agricole.

Si les pauvres subissent de la manière la plus lourde l'effet délétère de la crise environnementale, c'est qu'ils n'ont pas les moyens d'y parer. Il y a un véritable *« cercle vicieux »*, souligne le PNUD : *« Les pauvres sont contraints de puiser dans les ressources* (naturelles) *pour survivre. Et cette dégradation de l'environnement ne fait qu'accroître leur pauvreté. »* Et celle-ci empêche d'investir pour restaurer l'environnement.

DIMINUTION DES RÉCOLTES

Les pauvres devraient être aussi, selon le PNUD, les principales victimes du changement climatique planétaire : ils seraient *« le plus durement touchés par la diminution des récoltes, l'aggravation des pénuries d'eau et l'élévation du niveau des mers »* induits par l'accroissement de l'effet de serre. Un des rares cas de dégradation écologique touchant plutôt les pays développés est celui de la couche d'ozone : le phénomène touche surtout les zones tempérées et les pôles, et le rayonnement ultraviolet – plus intense du fait de l'amincissement de la couche d'ozone – produit les effets les plus graves sur les individus à peau claire...

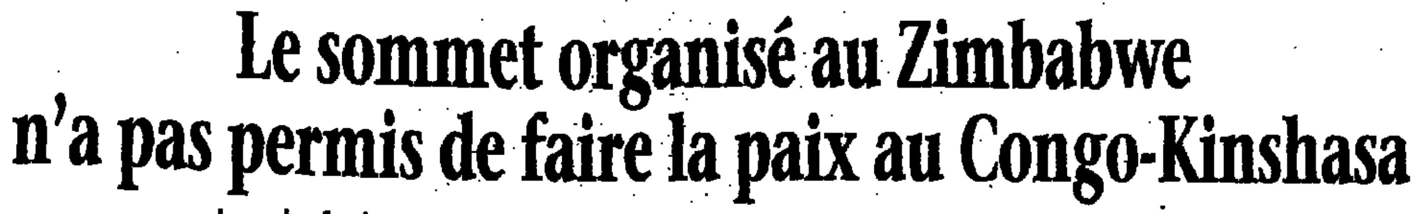
L'accroissement des pollutions, de l'épuisement de l'eau, du surpâturage est prévisible. *« L'humanité court-elle à la catastrophe ? Oui et non »*, répondent les auteurs. Oui, si l'on continue comme avant dans la voie d'une croissance continue de la consommation matérielle. Non, si l'on change. Les auteurs soulignent la tendance amorcée dans les pays industrialisés à la *« dématérialisation »* : la consommation d'énergie est découplée de la croissance économique, le recyclage se développe, la consommation se transfère des biens aux services. Il faut aller plus vigoureusement dans cette voie. La responsabilité des pays industrialisés est majeure, en raison de l'importance de leur prélèvement sur les ressources globales.

La deuxième clé d'un avenir soutenable provient, selon le PNUD, des technologies propres, *« bon marché et simples »*, permettant d'éviter que le niveau de pollution des pays en développement ne progresse pas à mesure qu'ils s'industrialisent. Ces technologies évitent le coût de remise en état de l'environnement et les coûts sanitaires de sa dégradation : *« En l'absence d'accès à ces technologies, les pauvres auront du mal à sortir du piège de la pauvreté. »*

Un des aspects les plus importants de ce rapport est qu'il manifeste un changement dans la perception politique de la crise écologique. Emanant d'un organisme des Nations unies, intégrant, à titre de consultants, des écologistes du tiers-monde connus comme Anil Agarwal, Martin Khor ou Vandana Shiva, il rompt avec une approche simplement Nord-Sud des problèmes écologiques, *« les riches polluent, que les riches nettoient »*.

La question des inégalités n'est pas évacuée, mais les problèmes d'environnement, qu'ils soient planétaires (changement climatique) ou thématiques et locaux (eau, pollution de l'air, sols) sont maintenant reconnus comme l'affaire de tous.

Hervé Kempf



Le sommet organisé au Zimbabwe n'a pas permis de faire la paix au Congo-Kinshasa

Les chefs d'Etat réunis à Victoria Falls n'ont pas conclu de cessez-le-feu

Tout était prêt, mais l'accord n'est pas intervenu. Les six chefs d'Etat dont les forces armées sont impliquées dans le conflit qui sévit en République *démocratique du Congo (RDC) ne sont pas parvenus*, mardi 8 septembre, à signer un cessez-le-feu. *Ils ont laissé cette tâche à leurs ministres de la défense qui doivent se rencontrer jeudi à Addis* Abeba, en Ethiopie, au siège de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

LES SIX chefs d'Etat dont les forces armées sont militairement impliquées dans le conflit qui sévit en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) *n'ont pas signé* d'accord de cessez-le-feu, mardi 8 septembre, *comme* ils l'avaient pourtant annoncé la veille avec un optimisme flamboyant. Le sommet régional organisé à Victoria Falls, au Zimbabwe, à l'initiative du président Robert Mugabe, s'est donc conclu sur un échec relatif, les présidents de RDC, d'Angola, de Namibie du Zimbabwe, d'Ouganda et du Rwanda se séparant sur un simple appel *« à la cessation des hostilités »* et à *« l'ouverture d'un dialogue »* entre Congolais.

« Tout est prêt depuis lundi soir, nous n'avons plus qu'à signer », clamait bien haut, mardi matin, Theo Ben Gurirab, le ministre namibien des affaires étrangères, avant d'annoncer comme son homologue rwandais, Anastase Gasana, que ce cessez-le-feu tant attendu prendrait effet le jour même à 18 heures. Mais d'âpres discussions et une tension parfois vive entre l'Angolais José Eduardo dos Santos, le Namibien Sam Nujoma, le Zimbabwéen Robert Mugabe (dont les troupes combattent au côté des forces fidèles à Laurent-Désiré Kabila) d'une part, et l'Ougandais Yoweri Museveni et le Rwandais Pasteur Bizimungu (qui soutiennent la rébellion armée voulant chasser M. Kabila du pouvoir) d'autre part, ont rendu vains les efforts déployés par le Zambien Frederick Chiluba, qui présidait le sommet. Celui-ci a confirmé que la rencontre s'était déroulée dans un climat *« lourd et tendu »*, bien que tous les participants aient admis la nécessité de parvenir à un cessez-le-feu et reconnu Laurent-Désiré Kabila comme le chef d'Etat légitime de l'ex-Zaïre.

« RIEN À NÉGOCIER »

Au terme de ces entretiens, plus longs que prévus, qui ont donné lieu à d'innombrables navettes entre délégations, les participants ont renvoyé leurs débats à jeudi à Addis Abeba, en Ethiopie, où siège l'Organisation de l'unité africaine (OUA), laissant aux ministres de la défense des pays concernés le soin de *« définir les modalités »* d'un cessez-le-feu devenu hypothétique et du retrait des troupes étrangères de RDC.

L'évolution de la situation militaire sur le terrain semble avoir été à l'origine du renversement de tendance. Le président Laurent-Désiré Kabila a accusé, devant ses pairs, l'Ouganda d'avoir envoyé des chars à Kisangani (est de la RDC) pour soutenir les rebelles qui essuyaient une contre-offensive des forces armées congolaises. *« Comment renforcer sa présence sur le terrain et réclamer en même temps un cessez-le-feu ? »*, s'est exclamé le conseiller militaire de M. Kabila, François Olenga. *« Il n'y aura pas de cessez-le-feu, il n'y a plus rien à négocier »*, confiait-il quelques minutes avant la fin du sommet.

Les représentants de la rébellion congolaise avaient quitté les lieux avant même la fin des travaux, furieux de ne pas y avoir été admis : *« Nous ne sommes pas liés par un accord passé entre chefs d'Etat, dont nous avons été exclus »*, a expliqué Bizima Karaha, ancien ministre des affaires étrangères congolais, qui assume désormais les mêmes fonctions au sein de la rébellion. *« Ils ne comprennent que nous existons que lorsque nous nous battons »*, a-t-il dit.

En dépit des efforts du Rwanda pour associer les représentants des rebelles aux discussions, les chefs d'Etat présents se sont refusés à tout contact direct avec eux. Officiellement *« invités »* par le président Mugabe, ils estiment avoir été traités sans égards et affirment avoir été obligés de rester enfermés dans leurs chambres gardées par des militaires, et privés de téléphone. Les membres de la délégation de la rébellion ont affirmé, mardi, qu'ils étaient déterminés à se battre jusqu'à la chute du président Laurent-Désiré Kabila. *« Nous lançons des opérations partout, nous continuons l'offensive »*, a affirmé de Kisangani, où il se trouve, le chef militaire de la rébellion, le commandant Jean-Pierre Ondekane.

« INTÉRÊTS EN JEU »

De retour à Luanda, le président angolais, José Eduardo dos Santos, a affirmé, mardi soir, qu'un rétablissement de la paix en République démocratique du Congo (RDC) *« ne serait pas facile en raison des nombreux intérêts en jeu »*. Il a néanmoins considéré que les résultats de la conférence étaient *« positifs »*, ajoutant qu'il était maintenant nécessaire d'examiner les *« modalités du cessez-le-feu qui doivent comprendre un calendrier de retrait des forces »* en présence. Il a, par ailleurs, dénoncé à nouveau la présence des *« forces rwandaises et ougandaises sur le terrain »*.

Nelson Mandela a, de son côté, annoncé la tenue, dimanche, d'un sommet de la Communauté de développement des pays d'Afrique australe (SADC) consacré à la RDC, pour aboutir au cessez-le-feu, au cantonnement des belligérants, et à l'ouverture de négociations pour arriver *in fine* à des élections libres et justes dans l'ex-Zaïre

Frédéric Fritscher

« Pas de problèmes » entre la France et la RDC

Le régime de Laurent-Désiré Kabila *« n'a pas de problèmes spécifiques avec la France »*, a déclaré, mardi 8 septembre, à Kinshasa le ministre d'Etat à la présidence, Pierre-Victor Mpoyo, *« mais nous avons des difficultés de communication. Ça, c'est normal »*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

Les relations entre Kinshasa et Paris ont souvent été tendues depuis la prise du pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, en mai 1997. Kinshasa a reproché à Paris d'avoir soutenu le régime déchu du maréchal Mobutu, puis accusé la France d'avoir été partie prenante d'un *« complot »* visant à renverser M. Kabila. Trois diplomates français ont été expulsés de République démocratique du Congo (RDC) depuis l'arrivée au pouvoir de M. Kabila.

Le Nigeria du général Abubakar a entamé sa glasnost

Les difficultés politiques, économiques et sociales sont autant d'écueils sur la voie d'une perestroïka recherchée par le chef de l'Etat

EN A PEINE trois mois, le nouveau chef de l'Etat nigérian, le général Abdulsalam Abubakar, a redressé de façon spectaculaire l'image de son pays : de *« paria »* mis au ban de la communauté internationale, d'Etat en faillite glissant lentement vers le chaos, le Nigeria est redevenu comme par miracle un *« grand espoir »* du continent africain, dont le bouillonnement politique et le potentiel économique paraissent d'autant prometteurs que l'étoile des *« espoirs »* de naguère – le Congo de Laurent-Désiré Kabila ou l'Ouganda de Yoweri Museveni – a *entre-temps beaucoup pâli*.

Mardi 8 septembre, le régime *militaire* a libéré vingt *militants* de la minorité ogonie, accusés de meurtres et *emprisonnés* sans jugement depuis 1994. Ce geste d'apaisement et la dissolution probable de la *« force spéciale »* de répression stationnée en pays ogoni permettront de clore l'un des chapitres les plus sombres de la dictature du général Sani Abacha, marqué par l'exécution, en novembre 1995, de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit de ses compagnons.

La thèse officielle, contestée par certaines organisations de défense des droits de l'homme, est qu'il n'y a plus *« aucun prisonnier politique »* dans les prisons nigérianes, si l'on excepte un nombre indéterminé d'islamistes proches de l'agitateur *« chiite »* Ibrahim Zakzaki. La plupart des opposants incarcérés, qu'ils aient été condamnés ou non par les tribunaux, ont recouvré la liberté depuis la mort du général Abacha, le 8 juin.

SOMMES DÉTOURNÉES

Celui qui était jusqu'alors le *« numéro 3 »* du régime, le général Abubakar, avait aussitôt clamé sa volonté de *« dépolitiser »* l'armée, et sa foi dans les vertus de la *« transparence »*. Longtemps éloigné des postes politiques, ce militaire peu loquace, réputé intègre et fervent musulman, s'est vite aguerri dans l'art difficile des relations publiques.

Accueillant pour la première fois les journalistes dans la villa présidentielle d'Abuja (capitale fédérale), *il* a tenu, lundi 7 septembre, une conférence de presse dont le ton et le contenu contrastaient nettement avec le style paranoïaque *de son prédécesseur. Il s'est dit* déterminé à combattre la corruption, à *réorganiser l'économie, et* à demander des comptes aux membres du *précédent régime* qui ont pillé les fonds publics.

Plusieurs d'entre eux, a-t-il révélé, se montrent *« coopératifs »* et ont déjà restitué une partie des sommes détournées, qui se chiffrent en milliards de francs. Répondant sans détour aux questions de l'auditoire, qui évoquait les sévices infligés aux détenus par les services de sécurité, il a déclaré que les victimes étaient libres de poursuivre leurs bourreaux devant les tribunaux. Ce qui semble indiquer que le gouvernement n'a pas l'intention d'ouvrir une commission d'enquête sur les *« crimes »* commis par le régime militaire, comme le réclame la frange radicale de l'opposition, qui met en cause l'un des fils du général Abacha, accusé d'avoir dirigé une *« chambre de torture »*.

A Paris, où il assistait à la remise du prix Liberté de la presse-Unesco à la journaliste nigériane Christiane Anyanwu, l'écrivain Wole Soyinka a annoncé une série *« imminente »* d'émissions sur les ondes de Radio Kudirat (du nom de la femme de l'opposant Moshood Abiola assassinée par balles à Lagos en juin 1996) afin de susciter une masse de *témoignages contre le régime* Abacha. Une telle dénonciation risque *de déborder très vite sur les origines* de la crise actuelle, en particulier sur la responsabilité de l'ancien président, Ibrahim Babangida, qu'on dit proche du général Abubakar, dans l'annulation du scrutin présidentiel du 12 juin1993.

PRIVATISATIONS

L'opposition a obtenu l'abandon des poursuites engagées contre ses figures les plus connues. C'est ainsi que l'ancien conseiller du général Abacha pour la sécurité, Ismaïla Gwarzo, qui aurait détourné 250 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs), a été transféré dans la cellule insalubre où avait croupi le dirigeant Frank Kokori pour avoir organisé en 1994 une grève du secteur pétrolier. Mais les représailles exercées sur l'ancien proche du général Abacha, pas plus que la sympathie euphorique dont son successeur bénéficie dans la communauté internationale, ne doivent masquer les obstacles auxquels le général Abubakar sera confronté durant les neuf mois qui lui restent avant le transfert du pouvoir à un président civil, fin mai 1999.

Quelles garanties offrir à une armée désireuse de se *« régénérer »*, mais peu encline à laisser des civils décider de sa propre restructuration, et qu'inquiètent aujourd'hui, dans un climat de surenchère ethniciste, les appels à une *« régionalisation »* des commandements militaires ? Comment assainir l'économie *sans déclencher de* résistance parmi ceux qui profitaient de l'ancien système ? A cet égard, la suppression du double *taux de change* et la *privatisation* des grandes entreprises d'Etat sont *un test décisif aux yeux des investisseurs*, tout comme la restructuration de la Société nationale du pétrole, pour laquelle les militaires veulent s'inspirer de la Sonatrach algérienne.

Enfin, comment satisfaire tout le monde alors que les recettes tirées des hydrocarbures ne dépasseront guère les deux tiers de celles qui furent enregistrées l'an dernier ? La route semble encore longue, pour le général Abubakar, de la glasnost à une véritable perestroïka.

Michèle Maringues

Le Tchad restera au centre du dispositif militaire français en Afrique

LE DISPOSITIF militaire français au Tchad devrait rester ce qu'il est, à l'issue de la visite que vient d'effectuer le général Jean-Pierre Kelche, chef d'état-major français des armées, qui a préparé le prochain voyage, à N'Djamena, du ministre de la coopération et de la francophonie, *Charles Josselin. Cette présence* militaire française, un temps *contestée par les autorités tchadiennes*, est forte de quelque 915 *hommes, soit deux compagnies* de combat équipées de mortiers *lourds, à Abéché (au nord-est de* N'Djamena) notamment, et de *blindés, qui sont appuyées par un* détachement aérien de cinq avions de combat Mirage F1, trois *hélicoptères Puma* et deux appareils de transport.

Durant deux jours, à la fin de la semaine dernière, le général Kelche a tenté d'aplanir les difficultés entre le Tchad et la France, engendrées par l'existence du dispositif « Epervier » devenu la *plaque tournante de la présence* militaire française en Afrique *après la fermeture des bases de* Bouar et Bangui, en République *centrafricaine. Ces difficultés* sont à l'origine du départ précipité de l'attaché *de défense* français au Tchad et du renvoi, *ordonné* par le chef de l'Etat, Idriss Deby, des éléments fournis par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) pour s'occuper de la protection présidentielle à N'Djamena. *Désormais*, c'est un détachement de la *Garde* présidentielle tchadienne qui protège M. Deby.

ASSISTANCE LOGISTIQUE

En demeurant au Tchad, l'armée française s'impliquera *davantage, à la demande* du ministre tchadien de la défense, Oumar Kadjallami Boukar, et du chef d'état-major tchadien des *armées, le général* Gouar Lassou, dans l'assistance logistique auprès de l'armée nationale tchadienne (ANT). En effet, il est prévu que les effectifs de l'ANT devront passer de 50 000 à 15 000 hommes environ. Ce qui suppose que soient réglées les difficultés d'insertion des personnels, appelés à retourner à la vie civile, et que soient résolus les problèmes d'encadrement, de formation des soldats sous l'uniforme, ainsi que ceux liés à la restructuration des forces armées.

Au terme du séjour du général Kelche, le dispositif « Epervier » *sera chargé d'apporter son assistance* logistique (médicaments, carburants et transport) à l'ANT, de contribuer à la remise en état des matériels et il mettra en œuvre un *« partenariat de coopération »* dans la formation de stagiaires tchadiens (notamment à l'école d'infanterie de Montpellier) et dans l'organisation d'exercices conjoints destinés à l'entraînement.

J. I.

Le Shass multiplie les « raids scolaires » en Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pendant que les enseignants du secteur public se lançaient dans une grève qui vient tout juste de se terminer, le parti ultra-religieux sépharade Shass ne restait pas les bras croisés : depuis le début du mois, à Jérusalem, Bershéva, Holon et quelques autres villes de moindre importance, ses militants occupent une dizaine de bâtiments scolaires laïques avec la ferme intention de les transformer en établisssements religieux.

En matière de « raid scolaire », le Shass n'en est pas à son coup d'essai. Au printemps, déjà, il avait installé au cours de la nuit une école religieuse au beau milieu d'un quartier laïque de Pardes Hannah, au nord de Tel Aviv. Plusieurs semaines de manifestations, de pétitions et d'affrontements avec la population, qui craignait de voir le quartier envahi par les « hommes en noir », avaient eu raison de l'endurance des rabbins. Ces derniers avaient fini par plier bagage. Cette fois, *cependant*, ils *promettent* de rester, exigeant que les pouvoirs publics *accèdent à leurs demandes de nouveaux locaux*.

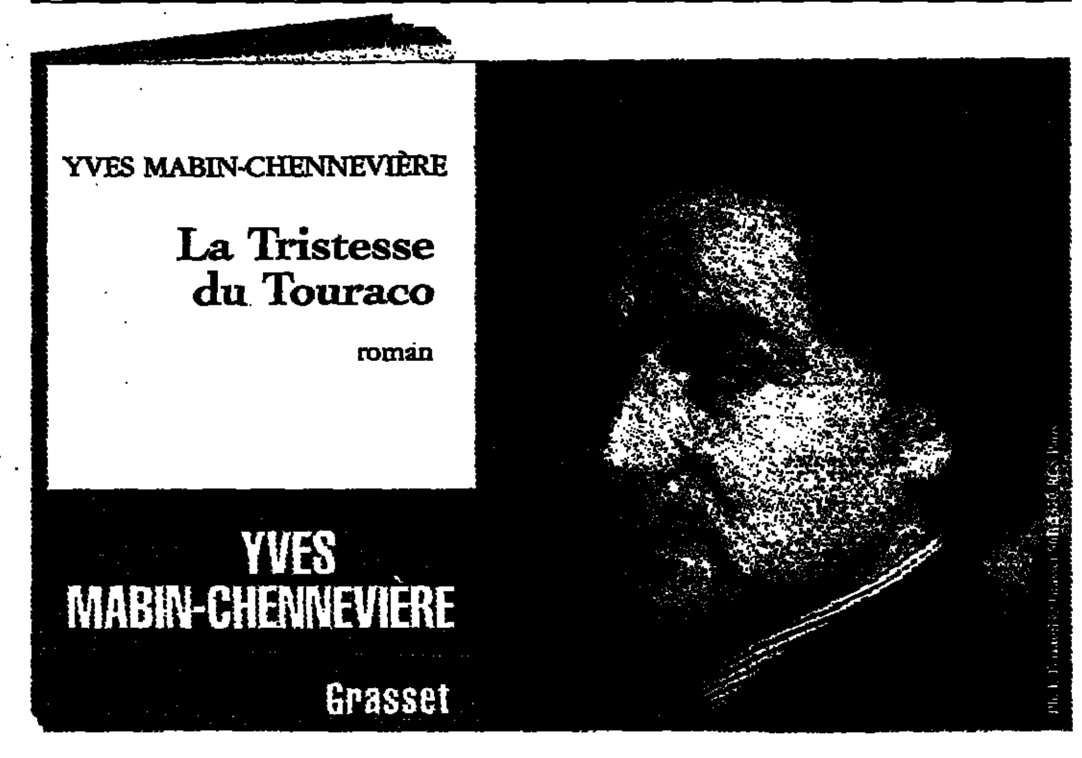
UNE RELIGIOSITÉ NOUVELLE

Les établissements religieux où, à côté de quelques *enseignements profanes*, les textes sacrés constituent le principal sujet d'étude, connaissent *une vogue certaine*. Il faut y voir le reflet de la religiosité nouvelle qui imprègne le pays, mais aussi le *résultat du virage politique* qui a porté au pouvoir Benyamin Nétanyahou. Avec dix députés à la Knes*set et trois ministres au gouvernement*, le Shass, qui avait déjà participé à des coalitions gouvernementales *aux côtés des travaillistes, est désormais* solidement installé dans les hautes sphères de l'Etat. Il *prélève* une dîme de plus en plus conséquente pour prix de son soutien à la fragile coalition politique de M. Nétanyahou.

Alors que le secteur scolaire public n'est pas au meilleur de sa forme, les écoles du Shass prospèrent : entre 1997 et 1998, le nombre de leurs élèves s'est accru de 17 % tandis que les effectifs enseignants faisaient un bond de 30 % ! Encadrement plus étoffé, journée continue, repas et transports scolaires gratuits constituent autant de prestations que les écoles publiques, contrairement à leurs homologues du privé religieux, n'arrivent plus à fournir. Résultat immédiat : en une démarche *comparable à celle des islamistes dans certains pays* arabes, les ultra-orthodoxes du Shass s'implantent *dans les quartiers les plus défavorisés des cités* israéliennes, là où des parents sans moyens retirent leurs *enfants des écoles publiques pour les confier* aux rabbins. C'est ainsi qu'à Jérusalem, les écoles maternelles *religieuses sont désormais plus nombreuses* que leurs homologues laïques.

En *dépit de nombreuses protestations*, les pouvoirs publics se sont jusqu'ici bien gardés de faire évacuer les locaux occupés. Il est vrai que les ministres du Shass soutiennent ouvertement le mouvement et que les maires, qui pourraient faire donner la police, pensent déjà aux élections municipales qui auront lieu en novembre. Ce mois-là, beaucoup d'entre eux devront conclure des alliances s'ils veulent être réélus. Et en échange d'une subvention à son réseau scolaire, on peut toujours espérer faire affaire avec le Shass.

Georges Marion



Enquête sur la campagne électorale 1996 de Bill Clinton

WASHINGTON. L'*Attorney general* (ministre de la justice), Janet Reno, a annoncé, mardi 8 septembre, qu'elle avait demandé l'ouverture d'une *« enquête préliminaire impliquant le président des Etats-Unis, Bill Clinton, concernant le financement de la campagne électorale de 1996 »*. Cette enquête de 90 jours pourrait, à terme, conduire à la nomination d'un procureur indépendant. Le financement de cette campagne fait l'objet depuis de longs mois de multiples controverses et Mme Reno avait jusque-là résisté aux multiples demandes des républicains, relatives aux conditions du financement de la campagne électorale de Bill Clinton. C'est la troisième fois en moins de deux semaines que Mme Reno ordonne l'ouverture d'une enquête préliminaire liée aux conditions du financement de la campagne démocrate. Par ailleurs, selon les chaînes de télévision américaines NBC et CBS, le procureur indépendant Kenneth Starr devrait remettre son rapport, sur l'affaire Monica Lewinsky, au Congrès vendredi. Le procureur indépendant a refusé à la Maison Blanche la possibilité de l'examiner avant qu'il soit remis au Congrès. – *(AFP, AP.)*

La Chine reste le pays au plus grand nombre d'exécutions, selon Amnesty

PÉKIN. La Chine est restée en tête des pays qui appliquent la peine de mort, avec au moins 1 876 exécutions recensées en 1997 par Amnesty international, soit plus que l'ensemble des exécutions dans le reste du monde. La Chine a également condamné à mort au moins 3 152 personnes au cours de la même période, selon un rapport de l'organisation diffusé mardi 8 septembre à Pékin. Ces chiffres, *« minimas absolus, basés sur les cas que les autorités chinoises ont décidé de rendre publics »*, selon Amnesty, représentent une baisse sensible par rapport à 1996, une année marquée par une campagne de lutte contre la criminalité. Mais ils sont comparables à ceux des trois années précédentes. Ce rapport est publié alors que le haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, effectue actuellement une première visite en Chine. Chu Hailan, la femme du dissident emprisonné Liu Nianchun, a été interpellée, mercredi 9 septembre, à Pékin par la police chinoise alors qu'elle s'efforçait de rencontrer Mme Robinson. – *(AFP.)*

Lourdes condamnations contre des Hell's Angels danois

COPENHAGUE. Le meurtre d'un membre d'une bande de motards, qui avait déclenché en 1996 un regain des hostilités dans ce milieu en Scandinavie, s'est soldé par de lourdes condamnations, mardi 8 septembre. Un membre danois des Hell's Angels a été condamné à la prison à perpétuité par la Cour suprême danoise, et trois autres à des peines allant de seize ans à onze ans et deux mois. Ils ont été reconnus coupables d'avoir tendu un piège à six membres de la rivale des Bandidos, en plein jour, sur le parking de l'aéroport de la capitale danoise. La lutte entre ces deux bandes pour la suprématie dans le nord de l'Europe a fait 11 morts et plus de 80 blessés depuis 1994, avant qu'un « armistice » ne soit conclu en septembre 1997. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le Pentagone a justifié mardi 8 septembre le bombardement** de l'usine soudanaise du 20 août en l'accusant à nouveau de produire des substances d'armements chimiques, notamment un précurseur du gaz neurotoxique VX. Le Pentagone met en avant les *« efforts considérables »* déployés pour se procurer un échantillon du sol de l'usine et assure avoir *« appris en Irak »* la fréquente double utilisation, civile et militaire, d'usines de produits pharmaceutiques et vétérinaires. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : la junte militaire birmane a arrêté 110 membres de** la Ligue nationale pour la démocratie (LND), parti d'opposition d'Aung San Suu Kyi, ce qui porte à 220 le nombre total d'opposants détenus au cours des trois derniers jours, ont rapporté mardi 8 septembre des responsables de l'opposition. Ces vagues d'arrestations visent à empêcher la Ligue pour la démocratie de réunir le parlement élu en 1990, où l'opposition détient la majorité. – *(AFP.)*

■ **CANADA : le premier ministre du Québec,** Lucien Bouchard, a déclaré, mardi 8 septembre, qu'il refusait de rencontrer le secrétaire général de la francophonie, Boutros Boutros Ghali, attendu mercredi 9 septembre à Montréal, tant que le gouvernement du Canada prétendrait s'occuper de la logistique de cette visite. Le gouvernement du Québec prend en charge lui-même d'habitude les visites des hauts fonctionnaires de la Francophonie. – *(Reuters)*

■ **CUBA : Fidel Castro a autorisé pour la première fois depuis 1961**, *mardi 8 septembre, la procession dans les rues de La Havane,* de la Vierge de la Charité du Cuivre, « patronne » de Cuba. Mgr Jaime Ortega, archevêque de La Havane et cardinal, a pu également prononcer une allocution, pour la première fois, dans une radio officielle. Il a demandé à la Vierge *« d'étendre sa protection (...) sur ceux qui gouvernent »* Cuba. Ces signes d'ouverture à l'égard de l'Eglise catholique interviennent huit mois après la visite du pape dans l'île communiste. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : plusieurs milliers de manifestants,** essentiellement des étudiants, ont accueilli, mercredi 9 septembre à Surabaya, deuxième ville d'Indonésie, le président Jusuf Habibie aux cris de *« Fais baisser les prix ou démissionne ! »*. Des étudiants ont été blessés par la police. Le commandant en chef des Forces armées indonésiennes avait exigé la veille que les étudiants mettent un terme à leurs protestations. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le chômage a atteint un taux record de 6,4 % au 31 août**, en hausse de 0,3 % par rapport à la fin juillet, a annoncé, mardi 8 septembre, le ministère du travail et des affaires sociales à Prague. 320 000 Tchèques sont actuellement sans emploi. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : 828 Albanais, dont 126 femmes et 86 enfants,** ont été tués au Kosovo depuis le début du conflit, fin février, a indiqué, mardi 8 septembre, le Comité (albanais) des droits de l'Homme à Pristina, chef-lieu de la province. Le Comité estime à 600 le nombre d'Albanais portés disparus et à 900 ceux qui sont détenus par les forces et la justice serbes. – *(AFP.)*

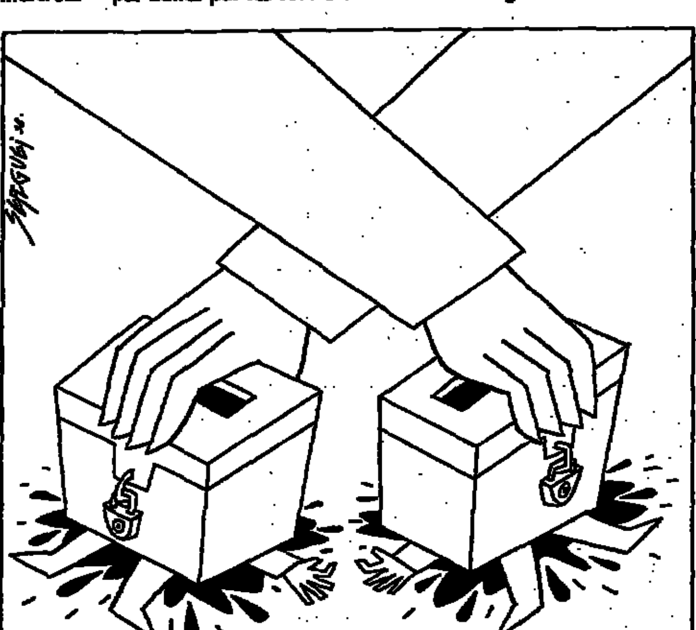
De violents affrontements se poursuivent dans la capitale cambodgienne

Un moine bouddhiste a été tué mercredi par la police

Les affrontements entre police et opposants, qui avaient fait au moins un mort et plusieurs blessés lundi et mardi, se sont poursuivis, mercredi 9 septembre, à Phnom Penh. Un moine bouddhiste a été tué et d'autres manifestants blessés par balles par les forces de l'ordre. Les négociations entre le pouvoir, sorti vainqueur du scrutin de juillet, et l'opposition, qui en conteste dans la rue les résultats, sont au point mort.

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Les dirigeants cambodgiens éprouvent toujours autant de mal à régler pacifiquement leurs différends. L'opération de police rondement menée mardi à Phnom Penh, à l'heure de la sieste, a permis à Hun Sen de réaffirmer son autorité. Mais, mercredi 9 septembre, la capitale demeurait quadrillée par les forces de l'ordre. Et de nouveaux affrontements violents entre les forces de l'ordre et les manifestants de l'opposition se sont déroulés en plein centre-ville, devant la résidence du prince Ranariddh, l'un des chefs de l'opposition. Un bonze a été tué par balles et d'autres personnes blessées lorsque la police, bombardée de pierres, a ouvert le feu. Cette manifestation s'est regroupée un peu plus tard devant la chancellerie américaine, située dans le voisinage.



L'impasse politique paraît sérieuse. Certes, des contacts semblent maintenus entre certains opposants, désormais interdits de manifestation, et un pouvoir fort de sa victoire électorale du 26 juillet. Mais le sort de Sam Rainsy, adversaire le plus déterminé de Hun Sen, demeure une question loin d'être résolue. Après l'avoir qualifié de *« terroriste »*, Hun Sen ne veut pas faire un « martyr » de celui qui, fin août, a demandé à Washington de lancer des missiles sur la résidence protégée du chef du gouvernement cambodgien, à 15 kilomètres de Phnom Penh. Sam Rainsy avait également réveillé, dans des discours enflammés, le sentiment d'hostilité à l'égard de la minorité vietnamienne, dont au moins cinq membres ont été lynchés par des civils le 1er septembre. Les autorités ont donc renoncé à délivrer un mandat d'arrêt à son encontre tout en maintenant une convocation de la police liée à l'attentat de lundi, qui n'a pas fait de victimes, contre le domicile de Hun Sen dans la capitale. Pour l'instant, Sam Rainsy demeure réfugié dans les bureaux de l'ONU, situés au sous-sol du Sofitel-Cambodiana, et n'a fait une sortie, mardi, qu'accompagné de fonctionnaires de l'organisation internationale.

CONDITIONS INACCEPTABLES

Le « square de la Démocratie », nom donné par les opposants à un petit parc devant l'Assemblée nationale, offre le spectacle d'un village de toile après une tempête. Il y a eu, mardi, quelques blessés et des brutalités quand les forces de l'ordre ont dégagé cet espace où l'opposition avait organisé un *sit in* pendant deux semaines. D'un côté, les policiers ont eu recours à des tirs en l'air, à des coups de bâtons électriques et à l'appoint de lances d'incendie pour disperser la petite foule du « square de la Démocratie ». De l'autre, de jeunes manifestants ont répondu par des insultes, des jets de pierres et de cocktails Molotov improvisés. En moins de deux heures, néanmoins, les forces de sécurité ont repris le contrôle de Phnom Penh, quitte à barrer l'accès de la capitale à des camions chargés de bonzes venus de l'extérieur.

La police risque toutefois de faire face pendant encore quelques jours à des groupes de motards organisés, qui communiquent entre eux par téléphone portable. L'un de ces groupes a fait une brève sortie devant l'Assemblée nationale, mercredi matin, avant de filer à l'arrivée de renforts de policiers. Le « noyau dur » de motards professionnels, très mobiles, qu'on estime à un demi-millier, sera probablement le plus difficile à neutraliser. Un autre problème pour la police est la présence, au premier rang des manifestants, de bonzes, en grande majorité trop jeunes pour avoir été ordonnés, qui sont donc les premiers à essuyer les coups, ce qui fait mauvais effet dans un pays où le monde des pagodes est entouré de respect.

Une nuit de négociations, celle de lundi à mardi, avait permis de reporter à deux reprises l'opération de police contre l'opposition. Mais Hun Sen a fini par juger inacceptables les trois conditions posées par ses adversaires pour évacuer le « square de la Démocratie » : que Hun Sen blanchisse lui-même Sam Rainsy dans une intervention télévisée ; qu'une enquête conjointe soit ouverte sur la mort d'un manifestant lundi soir, et que les manifestations soient autorisées quotidiennement de 16 heures à 19 heures.

COUP DE POUCE DU ROI SIHANOUK

L'opposition refuse de reconnaître les résultats des élections, qu'elle affirme teintés de fraude, et menace de boycotter la réunion de l'Assemblée nationale prévue le 24 septembre. Des négociations, sous l'égide du roi, pour rapprocher les points de vue ont échoué lundi. Or, comme une majorité des deux tiers (82 députés sur 122) est nécessaire pour former un cabinet, Hun Sen, dont le Parti du peuple cambodgien est fort de 64 députés, semble condamné à former un gouvernement de coalition avec le Funcinpec du prince Ranariddh (43 députés), le Parti de Sam Rainsy détenant les 15 sièges restants du Parlement.

Cependant, il faudra attendre quelque temps avant que le dialogue ne prenne le relais de la rue. Nombreux sont ceux qui espèrent que Norodom Sihanouk, aux pouvoirs constitutionnels limités mais dont le prestige est grand, pourra donner un coup de pouce. Le monarque, âgé de soixante-quinze ans et qui réside aux portes d'Angkor, a lancé des appels au calme sans pour autant prendre parti. La pente est d'autant plus difficile à remonter que, depuis le vote massif du 26 juillet, entériné par la communauté internationale, la situation s'est lentement mais assez sûrement dégradée pour déboucher sur les violences de ces cinq derniers jours.

Jean-Claude Pomonti

Après les inondations, Pékin prend conscience des dangers de la déforestation

PÉKIN
de notre correspondant

Le recul des inondations est amorcé en Chine mais, selon les autorités de Pékin, l'événement ne saurait se réduire à un simple phénomène hydraulique. Le numéro un chinois, Jiang Zemin, a annoncé ces derniers jours l'heureuse nouvelle en recourant à l'emphase lyrique qui n'a cessé de caractériser la propagande à la gloire du régime déployée tout l'été autour de ce désastre naturel. A en croire M. Jiang, la fin des crues marque le succès de la *« guerre du peuple »* menée contre les flots, un combat *« en avance sur le siècle prochain »*. Surtout, un tel dénouement illustre la *« supériorité du socialisme »* et l'excellence d'un Parti communiste qualifié de *« grand, glorieux et correct »*. Toute cette rhétorique accompagne, à la « une » de la presse officielle, une célébration photographique du président fleurant bon les vieilles pratiques du culte de la personnalité.

DANGEREUSE DÉFORESTATION

L'armée, qui, des semaines durant, a eu la vedette de la propagande, s'efface désormais devant un chef du parti visiblement impatient de réoccuper le devant de la scène. L'épisode ne fait que confirmer une tendance déjà sensible depuis quelques mois : la personnalisation autour de M. Jiang. Alors que nombre d'observateurs avaient parié sur une évolution du régime vers un exercice collégial du pouvoir, les signes se multiplient ces derniers mois attestant de la volonté évidente de M. Jiang de se détacher du lot.

Selon le quotidien de Hongkong *South China Morning Post*, les conseillers du président étudieraient ainsi une nouvelle formulation du statut de M. Jiang, qui passerait du titre de *« noyau de la direction »*, que lui avait attribué feu Deng Xiaoping, à celui de *« chef »* (*lingxiu*). Après avoir éliminé graduellement ses rivaux en promouvant au sommet de la nomenklatura sa propre faction – dite « de Shanghaï », ville dont il fut le maire –, M. Jiang a maintenant décidé de passer à une autre phase : celle de son autopromotion.

Le bilan politique de ces inondations, qui ont fait officiellement 3 000 morts – en réalité beaucoup plus –, recouvert 21 millions d'hectares de champs, détruit 5 millions d'habitations et coûté 125 milliards de francs à l'économie, ne saurait toutefois se réduire à de médiocres manœuvres de palais. Il semble que la gravité du désastre dans les campagnes – les villes ayant été globalement épargnées – ait déclenché une réelle prise de conscience au plus haut niveau des dangers de la déforestation le long du Yang-tseu.

Les autorités n'ont pas cherché à éluder la responsabilité des hommes en invoquant la fatalité des caprices de la nature. Visiblement désireux de renverser le cours d'années de dérives, alimentées par la corruption de cadres locaux, le gouvernement central a annoncé l'interdiction, depuis le 1er septembre, de l'abattage d'arbres dans cinquante-quatre districts de la province du Sichuan. Cette mesure est destinée à s'étendre l'année prochaine à toutes les provinces situées en amont du Yang-tseu.

JOURNALISME ÉCOLOGIQUE

Si ce plan draconien est réellement appliqué – des mesures précédentes du même genre avaient été ignorées –, il devrait provoquer une réorganisation radicale de la filière bois en Chine. Les autorités prévoient d'ores et déjà une augmentation des prix et appellent à l'introduction de nouvelles technologies afin d'éviter de recourir à des importations massives.

Enfin, ces inondations ont permis à une nouvelle génération de journalistes chinois, de plus en plus sensibles aux thèses écologistes, de multiplier des reportages parfois très hétérodoxes sur la responsabilité des cadres locaux dans la dégradation de l'environnement. A la mi-juillet, un article du *Quotidien de la jeunesse de Pékin* sur la déforestation des rives du Yang-tseu, signé par Yan Jun – par ailleurs militant de l'association Amis de la nature –, a ainsi connu un énorme retentissement. Alors que ce type de reportage provoquait souvent le courroux de responsables locaux, le premier ministre, Zhu Rongji, a publiquement pris la défense de la presse en l'encourageant à faire toute la lumière sur les responsabilités du désastre.

F. B.

TROIS QUESTIONS À... YANG DONGPING

1 Quel va être, selon vous qui êtes enseignant à l'Institut de technologie de Pékin et dirigeant de l'assocation écologiste Amis de la nature, l'impact des inondations de cet été ? Y aura-t-il un « effet Tchernobyl » ?

L'impact ne sera pas aussi radical. Mais ces inondations ont créé un vrai choc dans l'opinion. Tout le monde reconnaît que la question de l'environnement sera l'une des plus chaudes pour la Chine ces prochaines années. Il y a une prise de conscience grandissante au plus haut niveau. Les mesures prises pour lutter contre la déforestation le long du Yang-tseu en sont l'illustration. Mais il ne faut pas être trop optimiste. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement affiche ce genre de résolution.

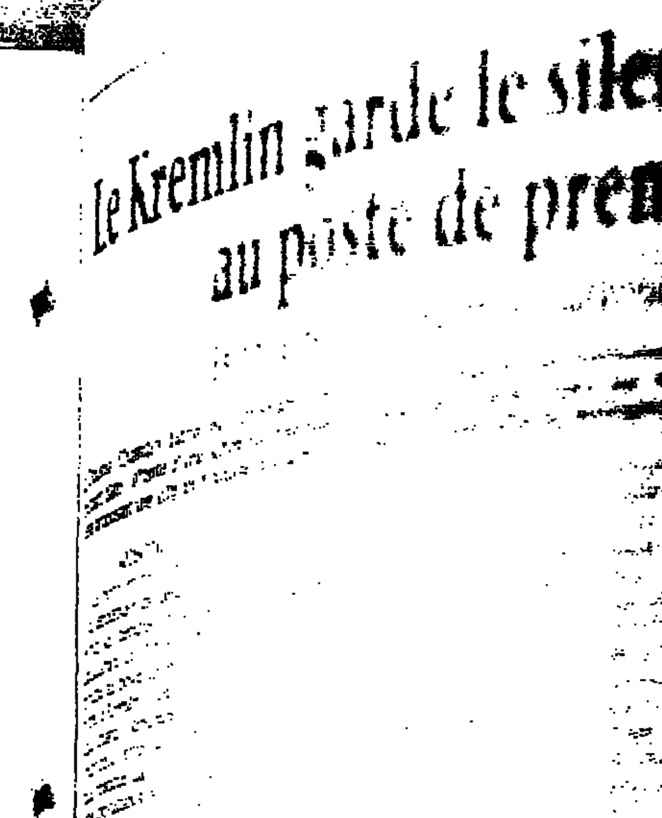
2 Est-ce un effet pervers de la décentralisation administrative ?

Dans une certaine mesure. Mais la responsabilité en incombe aussi au pouvoir central, qui n'a pas parfaitement joué son rôle. Ainsi, même durant les inondations de cet été, l'abattage d'arbres le long du Yang-tseu continuait ! Il y a certes des cas individuels de corruption mais la racine du problème se trouve dans le système. Ce qui est en cause, c'est tout un système bureaucratique où l'on voit des fonctionnaires locaux de provinces pauvres se financer sur la déforestation.

3 Dressez-nous le portrait du mouvement écologiste chinois. D'où viennent ses militants ? Sont-ils entendus ?

Personnellement, je me qualifie d'intellectuel libéral. Ma génération se donne aujourd'hui pour mission de changer les choses concrètement plutôt que de vouloir faire de la haute politique. Nous nous investissons dans la vie culturelle, le journalisme, l'édition, les associations, l'écologie. Nous cherchons à créer une société civile de nos propres mains. Quant à notre efficacité, elle est bien sûr limitée. Il est vrai que des progrès ont été accomplis : certains journaux ont eu une couverture des inondations très courageuse. Le premier ministre Zhu Rongji a défendu cette transparence. Mais il n'est qu'un individu. Derrière, il y a tout un système qui dure depuis cinquante ans et qu'il est difficile de changer en un coup.

Propos recueillis par Frédéric Bobin



Le Kremlin garde le silence sur ses candidats au poste de premier ministre

Selon le général Lebed, la paralysie du pouvoir est « totale »

La Douma (Chambre basse du Parlement) est toujours dans l'attente d'une lettre du président russe proposant une liste de postulants à la fonction de chef du gouvernement tandis que les candidats mis en avant par les députés – l'ex-ministre des affaires étrangères Evguéni Primakov, le maire de Moscou, Iouri Loujkov ou le gouverneur de Krasnoïarsk, Alexandre Lebed – ne sont pas enthousiasmés par cette perspective.

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Au lendemain du deuxième rejet par les députés russes de la candidature de Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre, le Kremlin a conservé le silence, mardi 8 septembre, sur ses intentions, renforçant l'incertitude politique dans le pays. Aucune consultation ne s'est tenue entre la présidence et la Douma, la Chambre basse à dominante communiste, où chacun attendait toujours, mercredi matin, une lettre de Boris Eltsine présentant son choix de candidat pour un troisième scrutin, qui doit se tenir au plus tard le 14 septembre, d'après la Constitution.

Une rencontre a eu lieu, mardi, entre Boris Eltsine et Viktor Tchernomyrdine dans la résidence présidentielle de Gorki-9, en dehors de Moscou. Selon le porte-parole de la présidence, Sergueï Iastrjembski, la discussion aurait porté sur les mesures à prendre pour assurer le versement des soldes aux militaires.

Le silence de Boris Eltsine a été interprété de deux façons. On hésiterait, selon une version, à choisir entre les différents « premiers ministrables » autres que M. Tchernomyrdine. Le ministre sortant des affaires étrangères et ancien chef du contre-espionnage, Evgueni Primakov, a annoncé mardi qu'il ne « pouvait pas » accepter d'être nommé à la tête du cabinet, alors que son nom avait été mis en avant lundi par l'opposition (aussi bien libérale que communiste).

De son côté, le général Lebed s'est déclaré, selon l'agence Interfax, « *prêt à prendre la responsabilité de sortir le pays de la crise* », sans préciser s'il s'agissait d'endosser le rôle de premier ministre, ou un autre. « *La paralysie du pouvoir est aujourd'hui évidente* », estime M. Lebed, et la démission de Boris Eltsine serait, selon lui, « *un bienfait* ».

Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, a opposé un démenti ambigu aux rumeurs sur son éventuelle nomination. « *Loujkov n'est jamais entré dans de tels marchandages politiques et il n'y entrera pas* », a indiqué un communiqué visant à couper court aux informations selon lesquelles M. Loujkov chercherait à conserver son poste de maire au cas où il accéderait à la tête du cabinet.

Mais selon une autre explication, évoquée mercredi par le quotidien *Sevodnia*, Boris Eltsine aurait décidé de prendre son temps pour préparer « *un programme de mesures d'exception* ». Le silence du Kremlin serait alors à mettre sur le compte de « *discussions compliquées portant sur les détails techniques d'une dissolution de la Chambre basse.* » Les élections législatives qui doivent, selon la Constitution, se tenir dans un délai de trois mois après une dissolution, seraient ensuite, selon le journal, « *reportées, sur la base d'une raison banale, le manque d'argent* » dans les caisses de l'Etat pour les organiser.

Natalie Nougayrède

La commission sur l'or nazi met fin à ses travaux

Les archives de cet organisme, chargé de restituer l'or saisi par les nazis aux banques centrales, sont ouvertes au public

UNE CÉRÉMONIE devait être organisée, mercredi 9 septembre, au Quai d'Orsay pour marquer la fin des travaux de la commission tripartite (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne), créée en 1946 pour collecter et restituer l'or pris par les nazis aux banques centrales des pays occupés. Les archives de plus de cinquante années de travaux de cette commission ont été transférées au ministère français des affaires étrangères et sont accessibles au public.

336,5 tonnes d'« *or monétaire* » (par opposition à l'or d'origine privée) ont été collectées au lendemain de la guerre et entreposées à la Banque d'Angleterre et à la Réserve fédérale de New York. C'était moins que les 514 tonnes que réclamaient au total les dix Etats qui avaient déposé des requêtes (Albanie, Autriche, Belgique, Tchécoslovaquie, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne et Yougoslavie).

80 % de cette masse a été distribuée avant 1950, alors que la totalité des dossiers n'avait pas encore été examinée, pour répondre à l'urgence de la reconstruction. Une deuxième distribution fut effectuée entre 1958 et 1959. Lorsque la commission reprit ses travaux en 1996 pour répartir le reliquat de 5,5 tonnes, diverses organisations émirent des doutes sur la nature étatique d'une partie de l'or collecté et réclamèrent un geste en faveur des victimes du nazisme. A la lumière des recherches historiques effectuées en 1997 (rapport Eizenstat, étude du Foreign Office notamment), « *il est apparu que certaines interrogations ne pouvaient être écartées avec certitude, compte tenu des diverses manipulations opérées par les nazis pour cacher l'origine de l'or* », explique un communiqué publié, mercredi, par le Quai d'Orsay. Un fonds d'indemnisation des victimes du nazisme a été créé par les trois gouvernements membres de la commission. Le reliquat d'or a par ailleurs été distribué, à l'exception de celui qui revient aux Etats issus de l'ex-Yougoslavie, qui sera réparti quand aura été définitivement réglé le contentieux sur la succession d'Etat.

A Vilnius, le premier procès d'un criminel de guerre nazi balte

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Le premier procès d'un criminel de guerre nazi présumé à se dérouler dans un Etat balte indépendant s'est ouvert, mercredi 9 septembre, à Vilnius. Le Lituanien Aleksandras Lileikis, âgé de quatre-vingt-onze ans, est accusé de génocide, pour avoir livré soixante-quinze juifs aux nazis, qui occupèrent ce pays balte entre 1941 et 1944. Jusqu'au dernier moment, la présence du prévenu dans la salle du tribunal pour la région de Vilnius était compromise du fait de son mauvais état de santé. Selon son avocat, il avait dû être de nouveau hospitalisé lundi.

Implantée depuis le XIVe siècle, la communauté juive de Lituanie était l'une des plus actives d'Europe avant la seconde guerre mondiale. La culture yiddish parvint à se développer indépendamment des différentes autorités, plus ou moins tolérantes, qui régnèrent sur ce territoire balte : lituaniennes, polonaises, russes et allemandes. En 1940, au moment de l'occupation par l'Armée rouge du pays, on y comptait près de 260 000 juifs, qui commencèrent à subir des persécutions. Elles s'intensifièrent considérablement avec l'arrivée des troupes nazies, assistées de plusieurs milliers de collaborateurs lituaniens. Au total, plus de 90 % de la communauté juive furent exterminés.

SUJET SENSIBLE

« *La Lituanie est le pays où périrent le plus grand nombre de juifs proportionnellement à la population totale* », précisait récemment Simonas Alperavicius, qui dirige la petite communauté juive résidant encore dans le pays (moins de 5 000 personnes). Aleksandras Lileikis était-il l'un de ces collaborateurs zélés qui assistèrent les nazis ? L'accusé reconnut, en 1996, avoir dirigé les services de sécurité lituaniens (*Saugumo Policija*) pour Vilnius – surnommée jadis la « *Jérusalem du Nord* ». Un aveu qui lui valut d'être déchu de sa nationalité américaine, obtenue après avoir réussi à fuir aux Etats-Unis en 1955, *via* l'Allemagne. Depuis son extradition vers son pays d'origine, il y a deux ans, il nie être responsable des faits précis qu'on lui reproche.

Son procès tarda à être organisé. L'état de santé fragile du vieillard et le nécessaire amendement du code pénal lituanien contribuèrent à cette lenteur, dénoncée par des organisations juives, tant dans le pays qu'à l'étranger, ainsi par le Congrès américain. Les autorités de Vilnius furent, elles, accusées de manquer de courage politique, bien qu'elles eurent promis à Israël de juger les criminels de guerre.

Le sujet demeure sensible dans ce pays sorti en 1990 d'un demi-siècle de domination communiste. D'un côté, les juifs sont encore associés, dans l'esprit de certains Lituaniens, à l'occupation soviétique. Après son arrivée en 1940, l'Armée rouge s'appuya sur des juifs communistes locaux pour asseoir son pouvoir et bon nombre d'entre eux travaillèrent pour le KGB. « *Mais pas plus que le reste de la population* », objecte M. Alperavicius. D'un autre côté, le régime communiste de l'après-guerre fut loin d'épargner les rescapés des ghettos. Encore aujourd'hui, l'antisémitisme resurgit par périodes.

« *Dans aucun livre d'histoire, vous ne lirez que des Lituaniens ont tué des juifs* », assurait récemment le chef de leur petite communauté. Soixante-dix d'entre eux, notamment, furent exécutés dans la ville de Kaunas, un dossier rouvert il y a peu par la justice, à contre-cœur. Et, si après la guerre, des auxiliaires des Allemands furent bien jugés et exécutés, ce fut en tant qu'« *opposants au régime communiste* », poursuit cet homme de soixante-dix ans, qui parvint à fuir Vilnius alors que quarante-six membres de sa famille périrent.

Pour faire la lumière sur ce qui s'est passé pendant et après la seconde guerre mondiale, le président Valdas Adamkus a créé, lundi 7 septembre, une commission d'enquête sur les crimes de guerre commis pendant les occupations – nazie et soviétique – du pays. Pour le conseiller du président, Julius Shmulkshtis, le pays fut le théâtre d'un « *double génocide* », l'un contre les juifs, l'autre contre les Lituaniens. Un terme et une notion contestés par une bonne partie de la communauté juive, dont M. Alperavicius.

Antoine Jacob

La Cour suprême espagnole ordonne l'incarcération d'un ancien ministre

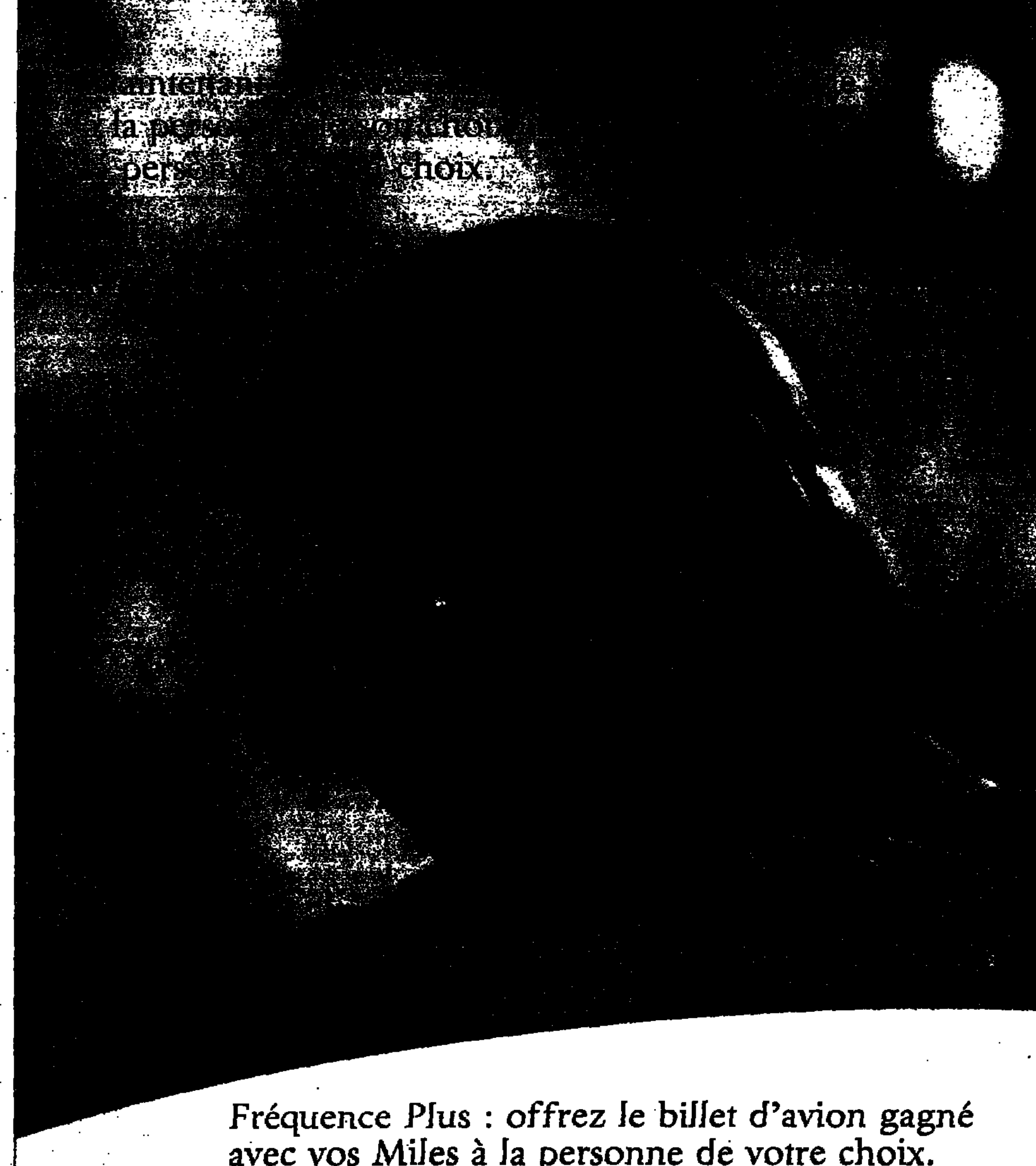
LA COUR SUPRÊME espagnole a ordonné, mardi 8 septembre à Madrid, l'incarcération de l'ancien ministre socialiste de l'intérieur, José Barrionuevo, et de l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité Rafael Vera.

Les deux hommes avaient été condamné à dix ans de prison en juillet pour leur rôle dans l'affaire des Groupes antiterroristes de libération (GAL).

Après sept heures de délibérations, les magistrats de la Cour suprême ont rejeté à l'unanimité les demandes de sursis à exécution déposées la veille. En annonçant la décision le magistrat Joaquín Delgado, a indiqué que la Cour notifierait sa décision, mercredi, au ministère de l'intérieur pour qu'elle soit immédiatement exécutée.

Condamnés fin juillet à 10 ans de prison pour leur responsabilité dans l'enlèvement en 1983 d'un représentant de commerce français pris, par erreur, pour un militant de l'organisation séparatiste basque ETA, M. Barrionuevo et son bras droit au ministère, Rafael Vera, ont déposé le 21 août des recours qui, en théorie, n'empêchent pas leur incarcération.

Cet enlèvement avait été revendiqué en 1983 par les GAL, groupe antibasque extrémiste, qui a été responsable d'au moins 28 assassinats entre 1983 et 1987. Les douze accusés du procès ont été condamnés au total à quatre-vingt-huit années et dix mois d'emprisonnement.



FINANCES PUBLIQUES Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 9 septembre, le projet de budget pour 1999 présenté par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, qui parie sur une croissance de 2,7 %, au lieu des 2,8 % initialement envisagés. Le ministre s'appuie, notamment, sur un taux de croissance qui, en 1998, devrait se situer finalement à 3,1 %, au lieu de 3 %. ● COMPTANT sur 54 milliards de francs de marges de manœuvre nouvelles, le gouvernement a retenu trois priorités pour 1999 : la réduction des déficits publics, qui seraient ramenés à 2,3 % du PIB ; les crédits de certains ministères, comme la ville, l'environnement, l'éducation et la justice ; la baisse des impôts, qui atteindrait 21 milliards de francs. ● L'EMPLOI figure aussi parmi les domaines privilégiés, avec une augmentation de 4 % des crédits par rapport à 1998 *(lire page 7)*.

Le gouvernement fonde son budget sur une croissance préservée en 1999

Le projet de loi de finances pour 1999, approuvé par le conseil des ministres et présenté aux commissions du Parlement, s'appuie sur une progression de 2,7 % pour répartir 54 milliards de francs de marges nouvelles. Les déficits seraient ramenés à 2,9 % dès 1998

AU FIL des indiscrétions qui ont rythmé, durant l'été, la préparation du projet de loi de finances pour 1999, Lionel Jospin a pu craindre d'avoir à faire face à plusieurs polémiques lors de la rentrée parlementaire : sur le niveau des dépenses et sur les projets de réforme fiscale. Finalement, avec l'examen par le conseil des ministres, mercredi 9 septembre, de ce projet de budget, c'est une autre controverse qui prend de l'ampleur : sur les hypothèses économiques du gouvernement.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde (lire page 8)*, Nicolas Sarkozy enfourche ainsi ce qui risque fort d'être le cheval de bataille de la droite. Constatant que *« les nuages s'amoncellent en Asie et en Russie, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est »*, il juge que le gouvernement fait *« un pari très risqué »* en pronostiquant la *« persistance d'un fort mouvement de croissance »*. Avant lui, Edouard Balladur avait déjà émis une critique similaire : *« Si cette croissance disparaît, nous n'aurons plus les marges de manœuvre pour faire toutes les réformes »* nécessaires, a-t-il observé, le 6 septembre, sur TF 1. Le même jour, au « Grand Jury *RTL-Le Monde-LCI* », Philippe Douste-Blazy s'est inquiété que la croissance française ne soit que de 2,5 % en 1999, ce qui pourrait, selon lui, entraîner des pertes de recettes fiscales de l'ordre de *« 25 milliards de francs »*. En clair, le gouvernement pécherait par optimisme.

La critique est-elle fondée ? En fait, pas pour le court terme. Le gouvernement a décidé de relever sa prévision de croissance pour 1998 de 3 % à 3,1 %, et cette estimation ne sera pas contestée. Selon l'Insee, l'« acquis » de croissance constaté à la fin du mois de juin était déjà de 2,5 %. De plus, *pour des raisons de comptabilité* des jours ouvrables, la croissance du troisième trimestre sera mécaniquement majorée de 0,3 point de produit intérieur brut (PIB). Le nouvel objectif de 3,1 % de croissance pour 1998 paraît donc crédible.

L'AUBAINE DE LA CROISSANCE

L'exécution budgétaire pour 1998 s'annonce donc sous de bons auspices. Avec une telle croissance, tirée d'abord par la demande intérieure, les recettes fiscales rentrent mieux que prévu, ce qui devrait, en fin d'année, offrir quelques marges inattendues. D'abord, cela permettra de financer, en « collectif » de fin d'année, les dépenses imprévues, comme l'allocation de rentrée scolaire (6 milliards de francs). Ensuite, le gouvernement peut de la sorte afficher des déficits publics plus bas que prévu : ceux-ci devraient finalement atteindre non pas 3 % du PIB comme prévu initialement, mais seulement 2,9 %. Mais, au-delà de la fin de l'année, que se passera-t-il ?

Le gouvernement affiche une relative sérénité. Il ne méconnaît certes pas la gravité de la crise économique en Asie, en Russie et dans de nombreux pays émergents, mais il observe que la demande intérieure reste soutenue. *Tous comptes faits*, il a *donc décidé* de ne modifier qu'à la marge sa prévision de croissance pour 1999, ramenée de 2,8 % à 2,7 %. Devant le bureau national du PS, mardi soir, Dominique Strauss-Kahn a défendu ces choix en soulignant que la crise asiatique justifiait *a posteriori* la priorité longtemps donnée par les socialistes à une politique de soutien à la demande. Pour l'avenir, il estime que la France doit trouver les moyens d'entrer, comme les Etats-Unis, dans un cycle de croissance qui soit durable, ce qui exige, selon lui, une politique de soutien à l'investissement.

L'opposition, elle, n'ose guère avancer de chiffre précis. Seul, Ernest-Antoine Seillière, le président du CNPF, s'est aventuré dans cette voie, laissant entendre, mardi, à sa sortie d'un entretien avec Jacques Chirac, que la croissance pourrait n'atteindre que 2,5 % en 1999. A droite comme dans les milieux patronaux, une même crainte, pourtant, est agitée : le gouvernement n'a pas pris la mesure du ralentissement économique qui se profile et a dessiné un projet de loi de finances insuffisamment rigoureux.

EFFET DE SEUIL

Si, d'aventure, la croissance n'était que de 2,5 % en 1999, comme le suggèrent le patron des *patrons ainsi que de nombreux* instituts privés, les finances publiques en seraient-elles affectées ? En réalité, non. Le calcul est d'ailleurs simple à faire. Puisque le PIB français avoisine 8 500 milliards de francs, soit 8,5 milliards de francs pour 0,1 point de PIB, et puisque les prélèvements d'Etat représentent environ 15 % du PIB, on peut évaluer approximativement les effets budgétaires du recul de la croissance : un peu plus de 1 milliard de francs pour 0,1 point de PIB, un peu plus de 2 milliards pour 0,2 point, etc. On est loin des 25 milliards évoqués par M. Douste-Blazy.

Le gouvernement peut aborder cette polémique d'autant plus sereinement qu'une partie des recettes fiscales sont assises sur l'activité de l'année antérieure – c'est le cas, en particulier, de l'impôt sur le revenu. Quelle que soit l'ampleur du retournement conjoncturel, il est assuré que l'exécution du budget de 1999 bénéficiera du dynamisme de l'activité constaté en 1998.

Cela étant, les effets mécaniques sur la politique budgétaire d'une variation de la croissance – à la hausse comme à la baisse – deviennent difficiles à apprécier quand ils dépassent un certain *seuil : la récession de 1993 a fait* fondre les recettes fiscales dans *des proportions que nul* expert n'avait prévu, tandis que la croissance de 1998 offre des marges inattendues. A 2,5 % de croissance, les finances publiques seraient donc peu touchées ; en deçà de 2 %, elles le seraient fortement. En tout état de cause, les vrais effets budgétaires du ralentissement économique ne devraient commencer à se faire sentir qu'au second semestre de 1999.

Dans ce débat, nul n'ose parler franchement. Pour ne pas semer l'inquiétude, le gouvernement est obligé de minimiser les conséquences de la crise financière internationale ; l'opposition, elle, veut prendre date, mais n'ose ouvertement pronostiquer le pire. Ce qui conduit, dans l'immédiat, à un débat d'apothicaires...

Laurent Mauduit

Le pari de « DSK »

Expert de l'opposition pour les questions budgétaires, Philippe Auberger (RPR, Yonne) contestait déjà, voici un an, les prévisions de croissance du gouvernement. *« On peut avoir des doutes sérieux sur la réalisation des prévisions économiques associées à la loi de finances, et en particulier sur l'obtention du taux de croissance de 3 % »*, déclarait-il, évoquant l'année 1998 (Assemblée nationale, première séance du 14 octobre 1997 ; *Journal officiel*, page 3 952). *« Je n'aperçois pas, pour l'année prochaine, les raisons d'une amélioration significative de la conjoncture et de la croissance »*, ajoutait-il.

Dans sa réponse (page 3 955), Dominique Strauss-Kahn lui faisait cette répartie : *« Je prendrai volontiers un pari avec vous. S'il n'y a pas d'amélioration de la croissance, c'est moi qui perdrai ; sinon, c'est vous qui vous serez trompé. Je vous propose que nous distribuions à nos frais, chacun dans la circonscription de l'autre, un tract rappelant ce qui a été dit* (...). *Tenez-vous le pari, M. Auberger ? »*

Le déficit de l'Etat devrait être inférieur à la charge de la dette

ASSIS sur des prévisions de croissance de 3,1 % en 1998 et 2,7 % en 1999 *(lire ci-dessus)*, ce qui devrait générer 54 milliards de francs de marge de manœuvre budgétaires nouvelles, le projet de loi de finances pour 1999 est articulé autour de trois principales priorités.

Le gouvernement entend, d'abord, *affecter une partie des dividendes de la croissance* à une nouvelle réduction des déficits. Le déficit budgétaire devrait être ainsi ramené de 257,9 milliards de francs en 1998 à 236,6 milliards de francs en 1999, soit une diminution de 21,3 milliards de francs. Pour la première fois depuis des lustres, le *budget de l'Etat devrait* donc atteindre ce que les experts appellent l'« équilibre primaire ». En clair, l'Etat enregistrerait un déficit inférieur à la charge de la dette (237 milliards) et ne devra pas emprunter davantage pour la financer. Les déficits publics, eux, seront ramenés de 2,9 % en 1998 (*au lieu des 3 % initialement prévus*) à 2,3 % en 1999.

La deuxième priorité du gouvernement concerne certains crédits. Au total, la progression moyenne des dépenses est de 2,2 % en valeur, soit 1 % en volume, ce qui *équivaut à une hausse de 16* milliards de francs. Par ailleurs, des redéploiements de crédits interviendront à hauteur de plus de 30 milliards de francs. Les dépenses jugées prioritaires par le gouvernement bénéficieront donc d'une augmentation des crédits de 46 milliards de francs par rapport à 1998. Les hausses les plus sensibles concernent l'environnement (+ 15 %), la santé et la solidarité (+ 4,5 %), la ville (+ 32 %), le logement (+ 4 %), l'enseignement scolaire (+ 4,1 %) et l'enseignement supérieur (+ 5,5 %), la jeunesse et *les sports (+ 3,4 %), l'emploi* (+ 3,9 %), la justice (+ 5,6 %) et la culture (+ 3,5 %).

La troisième priorité concerne la baisse des impôts, qui devrait être de 16,1 milliards de francs en 1999. Si l'on prend en compte l'effet 1999 des mesures déjà votées en 1998, comme le recul de 15 % à 10 % de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés, la baisse *fiscale* atteint même 21 milliards de francs. Combinés à une *croissance soutenue, ces* allègements fiscaux devraient contribuer à une baisse des prélèvements obligatoires. Ceux-ci, calculés en pourcentage de la richesse nationale, devraient ainsi refluer de 46,1 % en 1997 (niveau record) à 45,9 % en 1998 puis 45,7 % en 1999.

BAISSES FISCALES

Déjà présenté par le gouvernement *après une communication* au conseil des ministres, le 22 juillet (*Le Monde* du 23 juillet), ce volet fiscal ne réserve pas de grandes surprises. Les entreprises sont les plus avantagées avec des baisses fiscales qui dépasseront 12 milliards de francs (y compris la baisse de l'impôt sur les sociétés). *La principale mesure est la suppression* sur cinq ans de la part salariale de la taxe professionnelle. Cette disposition, qui était attendue *(lire page 12)*, est combinée avec une autre, qui, elle, ne l'était pas : le relèvement progressif de la cotisation minimale assortie à cet impôt. Au total, l'allègement fiscal sera *donc légèrement moins fort* qu'annoncé : il sera de 7,2 milliards de francs en 1999 (et non de 8,4) et entre 20 et 25 milliards de francs sur cinq ans (au lieu des 27 milliards annoncés).

Pour les ménages, les baisses fiscales atteindront, comme *prévu*, 7,7 milliards de francs, et concerneront plusieurs prélèvements : abaissement à 5,5 % de la TVA sur les abonnements EDF-GDF (4 milliards de francs), suppression du droit de timbre sur les cartes d'identité et du droit d'examen pour le permis de conduire (600 millions de francs), diminution des droits de mutation à titre onéreux, etc.

Quelques hausses figurent, toutefois, dans ce projet de loi de finances. Elles concernent notamment l'impôt de solidarité sur la *fortune, qui va être réformé*, avec à la clé une révision à la hausse du barème (*2 milliards* de francs), les droits de succession pour l'assurance-vie (500 millions de francs), qui vont être aménagés pour limiter certains abus *(lire ci-contre)*, et la fiscalité sur le gazole (2,6 milliards de francs), qui sera progressivement rapprochée, dans un souci écologique, de la fiscalité sur les autres carburants.

L. M.

Le lobby de l'assurance-vie a fait chou blanc

MOBILISÉ contre les projets gouvernementaux, le lobby de l'assurance-vie est furieux. Parti *en guerre* contre le *projet du gouvernement* de limiter l'exonération de droits de succession des assurances-vie versées aux bénéficiaires après le décès du souscripteur (*Le Monde* du 14 août), il espérait obtenir gain de cause pendant l'été. Las ! Rien n'a bougé. Président de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER), la principale association d'épargnants, avec ses 530 000 adhérents et ses 130 milliards de francs d'épargne, Gérard Mathias entend désormais accentuer sa pression sur les parlementaires.

« Non à une fiscalité rétroactive ! » : dès le 1er septembre, M. Mathias publiait, dans les principaux quotidiens, de pleines pages à l'adresse des députés et sénateurs. *« Les mesures annoncées comportent un aspect inadmissible* (...)*La nouvelle fiscalité aurait un caractère rétroactif »*, s'insurgeait le texte. *« J'ai reçu énormément de réponses de parlementaires, de tous les bords politiques »*, affirme M. Mathias qui s'apprête à plaider sa cause auprès des membres des deux commissions des finances, au *Sénat* comme à l'Assemblée *(lire notre entretien avec Nicolas Sarkozy page 8)*. Et envisage de saisir les instances européennes.

« Revenir sur ce qui a été promis, ce n'est pas correct. Je ne conteste pas la nécessité de moraliser, de lutter contre l'évasion fiscale. Mais, là, ce sont uniquement les "petits riches" que l'on va toucher : le pharmacien qui a pris sa retraite et revendu son officine, le petit industriel ou le gros commerçant de province qui ont cédé leur affaire. Ces gens, qui ont 10 à 12 millions de francs, ont placé le plus innocemment du monde leurs économies en assurance-vie, en pensant pouvoir bénéficier de l'exonération de droits de succession », explique M. Mathias. De son côté, la fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) a fait le siège du ministère de l'économie. *« La FFSA se bat sur les modalités, moins sur le principe »* regrette M. Mathias.

L'exonération des droits de succession dont bénéficient les contrats d'assurance-vie a été *mise en cause par plusieurs rapports du* Conseil des impôts. Chargé par Alain Juppé de *« plancher »* sur la réforme des prélèvements obligatoires, Dominique de la Martinière recommandait, en 1996, *« de plafonner l'exonération des droits de succession dont bénéficient les versements effectués sur les contrats d'assurance-vie »*.

Saisi du projet de loi de finances, le conseil d'Etat a émis des réserves au sujet de la distorsion de traitement introduite entre les *contribuables en fonction de leur situation* patrimoniale. Et non sur le caractère rétroactif de la mesure qui, juridiquement, n'est pas établi, l'impôt s'appliquant au moment du décès du titulaire du contrat. La bataille de M. Mathias, qui entend proposer des amendements pour le débat parlementaire, n'est donc pas finie.

Caroline Monnot

Mme Aubry estime avoir obtenu gain de cause sur les cotisations patronales

LIONEL JOSPIN est-il en train d'inventer, au sein de son propre gouvernement, les compromis *« gagnant-gagnant » ? Dans le* petit bras de fer qui s'était engagé au sujet de la réforme des cotisations patronales d'assurance-maladie, préconisée par le Parti socialiste – lors de sa convention économique de décembre 1996 et dans sa plate-forme pour les élections *législatives* – et souhaitée de nouveau par François Hollande à l'université d'été de La Rochelle, fin août, tant le premier ministre que la ministre de l'emploi et de la solidarité peuvent afficher leur satisfaction.

Dans le rapport qu'il avait remis au premier ministre, l'économiste Edmond Malinvaud *s'était montré* hostile à l'idée de substituer à l'assiette salariale des cotisations patronales d'assurance-maladie une nouvelle assiette basée sur la valeur ajoutée de l'entreprise. L'économiste critiquait la *« ristourne »* des cotisations patronales, dégressive jusqu'à 1,3 fois le SMIC, *et préconisait de la remplacer* par un barème plus progressif, *« à titre définitif »*, sur les salaires inférieurs à deux fois le smic (13.600 francs bruts).

Pour autant, Martine Aubry, favorable à une baisse des charges sociales sur les bas salaires qui ne soit pas financée par l'ensemble des ménages, par le biais d'une hausse des impôts indirects, comme elle reprochait au précédent gouvernement de l'avoir fait par une augmentation de la TVA, jugeait que le débat n'était pas clos. *Déjà, il y a un an*, lors du précédent débat sur la loi de financement de la Sécurité sociale, la ministre s'était engagée, face aux demandes des députés socialistes et communistes, à entamer un processus d'élargissement de l'assiette des cotisations et avait commencé à le faire étudier depuis six mois, *avant la remise du rapport Malinvaud.*

Hostile à une pérennisation de la *« ristourne Juppé »* – considérée comme *« une trappe à bas salaires »* – et à une augmentation de 1,3 à 1,5 SMIC, Mme Aubry avait réitéré *sa position à La Rochelle*, en jugeant que, à défaut de la valeur ajoutée, une autre assiette, différant de celle fondée sur les salaires, pouvait être recherchée, entraînant une répartition de son coût entre les entreprises. La ministre souhaitait qu'une *telle* réforme, conduisant à une réduction des charges *sur les bas salaires*, soit engagée à l'occasion de la prochaine loi de financement de la *Sécurité* sociale. Celle-ci devrait être présentée à la commission des comptes de la Sécurité sociale, le 22 septembre, et au conseil des ministres du 7 octobre.

Plus circonspect et sensible à l'argumentation de Dominique Strauss-Kahn, plutôt partisan du *statu quo* et soucieux du financement de cette baisse des charges, M. Jospin avait souhaité que cette réforme donne lieu à une vaste concertation, demandée fortement par le CNPF, hostile à tout transfert sur la valeur ajoutée, et *par les organisations syndicales*, plus partagées sur ce sujet. Le premier ministre jugeait une telle réforme des cotisations patronales souhaitable mais, situant, comme à l'accoutumée, son action sur la durée de la *législature, ne s'estimait* pas tenu de la réaliser dès 1999. Mme Aubry estime que ce processus de remodelage de la ristourne et d'élargissement de l'assiette peut s'étaler sur trois à cinq ans.

ENGAGEMENT DE CONCERTATION

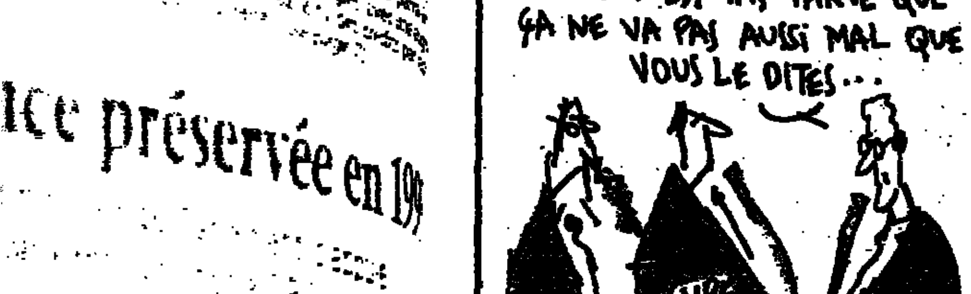
Le débat est revenu, mardi 8 septembre, lors du petit-déjeuner hebdomadaire des dirigeants socialistes autour du premier ministre. Mme Aubry, M. Strauss-Kahn et Christian Sautter avaient été conviés à cette réunion, qui a porté sur le projet de budget 1999, l'assurance-maladie, les retraites et *la* loi de financement de la Sécurité sociale. *La ministre de l'emploi* estime avoir obtenu satisfaction. L'entourage de Mme Aubry voit dans la montée au créneau de Louis Viannet et de Marc Blondel un effet de l'action du ministère de l'économie, qui aurait cherché à faire croire aux syndicalistes qu'elle préparait un passage de 1,3 à 1,5 de la « ristourne Juppé »...

Il a été convenu que Mme Aubry était dûment mandatée par le chef du gouvernement pour engager, à partir du mercredi 9 septembre, une concertation avec les partenaires sociaux. *« Le premier ministre*, a indiqué le ministère de l'emploi, *a chargé Martine Aubry de lancer une concertation avec les partenaires sociaux dans la perspective d'une réforme des cotisations patronales. »* Selon le ministère, cette concertation est destinée à *« examiner des évolutions susceptibles d'améliorer le financement de la protection sociale dans un sens plus favorable à l'emploi et à la justice sociale »*.

Sur le fond, les réflexions portent à *la fois* sur des *« aménagements de l'assiette »* des cotisations patronales – avec plusieurs *pistes qui* n'écartent pas la prise en compte d'une partie et non de la totalité de la valeur ajoutée ou l'instauration d'une contribution sociale généralisée sur les dividendes ou les profits des entreprises – et des allègements de charges sur les bas salaires pour favoriser l'emploi. Les *premiers résultats* de cette concertation devraient être rendus publics le 22 *septembre*. En *fonction* de ces discussions, des premiers engagements pourraient être introduits dans la loi de financement de la Sécurité sociale ou dans le rapport qui l'accompagne

Michel Noblecourt






Équipements militaires et justice en forte progression

L'ENSEMBLE des budgets, ministère par ministère, n'est pas encore finalisé. Voici cependant le *budget de trois administrations* : la défense, la justice et la santé.

● **Défense.** Pour la première fois depuis 1990, les crédits d'équipement militaire prévus pour 1999 devraient progresser de 6,2 % en francs courants par rapport à 1998, avec un montant global de 86 milliards de francs. *Hors pensions*, le budget de la défense devrait s'élever à 190 milliards de francs – en hausse de 2,9 % –, dont 104 milliards pour les crédits de fonctionnement. Les effectifs devraient diminuer globalement de 38 900 postes, la majorité des emplois supprimés concernant le corps des appelés du contingent. Mais les armées sont autorisées à recruter 4 750 volontaires, les premiers selon les nouvelles modalités législatives, dont 3 000 pour la seule gendarmerie. De même, il est prévu l'embauche de 1 690 civils supplémentaires.

En matière d'équipement, la marine, pour les besoins de son porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, qui entrera en service fin 1999, et l'armée de l'air recevront leurs premiers Rafale de série, pendant que l'armée de terre passera sa première *commande officielle* de quatre-vingts hélicoptères d'attaque Tigre conçus en coopération avec l'Allemagne. Enfin, la France lancera son second satellite d'observation militaire, Helios-1B.

● **Justice.** Avec une enveloppe de 26,3 milliards de francs pour 1999, le projet de loi de finances pour la justice affiche une hausse de 5,6 %. Cette progression confirme la tendance amorcée en 1998 par la garde des Sceaux, Elisabeth Guigou : le budget de la justice avait déjà augmenté de 4 % pour représenter 1,55 % du budget de l'Etat. Le ministère de la justice s'est vu attribuer, pour 1999, 930 créations d'emplois (contre 762 en 1998), *soit l'une des plus* fortes progressions du gouvernement. 370 emplois sont réservés aux services judiciaires, dont 140 pour les magistrats. Ces créations de postes, qui doublent par rapport à l'année dernière, devraient permettre d'assurer la mise en œuvre de la réforme *de la justice*.

L'autre secteur prioritaire du ministère est la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), qui voit ses crédits augmenter de 6,4 %. La PJJ est ainsi dotée de 150 créations d'emplois, dont 113 d'éducateurs. Là encore, il s'agit d'un doublement par rapport à l'année dernière destiné à résorber le manque criant d'effectifs au sein de la PJJ. Enfin, l'administration pénitentiaire se voit attribuer 344 nouveaux emplois, qui seront alloués prioritairement à des postes de surveillance au sein des établissements pénitentiaires.

● **Santé.** Le budget de la santé est construit autour de trois axes : *la lutte contre les exclusions*, l'action sociale en faveur des populations les plus fragiles, le renforcement de la politique de santé publique et du contrôle de la sécurité sanitaire.

Une très grande part des programmes de lutte contre les exclusions *est cependant comprise dans* le budget de l'emploi. La santé mobilise notamment près de 200 millions de francs complémentaires pour les résidences sociales, les aides et les secours d'urgence. La dotation de l'Etat en faveur des personnes handicapées croît de 5 % (24,576 milliards de francs). *Le* budget de l'Etat prend également à sa charge l'allocation de parents isolés (4,233 milliards). 250 millions de francs sont consacrés aux programmes d'accès aux soins et 1 142 millions à la lutte contre les drogues et toxiques.

Priorité aux emplois-jeunes et à la mise en œuvre des 35 heures

C'EST un budget en vases communicants que le ministère de l'emploi et de la solidarité a conçu. Certes, en atteignant 161,85 milliards de francs, il augmente de 4 % par rapport à celui de 1998, alors que la progression du budget global est fixée à 2,2 %. Mais l'effort dégagé pour financer les emplois-jeunes, la mise en application de la *loi sur* les 35 heures *et de celle* contre les exclusions, est compensé par le recentrage de certains dispositifs dont l'usage a été souvent dévoyé au cours des dernières années.

Puisque le retour de la croissance bénéficie prioritairement aux personnes diplômées, le ministère souhaite que les programmes d'aide à l'emploi soient *mobilisés pour les publics le plus* en difficulté. Ainsi, si 500 000 contrats emploi-solidarité (CES) avaient été comptabilisés en 1997, ils ne seront plus que 400 000 en 1999. Fin 1997, 55 % des CES avaient été attribués à des publics prioritaires ; fin 1998, ils devraient représenter 66 % des contrats et 75 % fin 1999. En réduisant leur nombre, le ministère réalise *1,7 milliard de francs d'économie.* De la même manière, les contrats initiative-emploi (CIE) seront aussi revus à la baisse (de 200 000 en 1998 à 180 000 en 1999), soit une économie de 3,6 milliards de francs. Enfin, la reprise économique et les créations d'emplois *permettent de dégager des marges* de manœuvre supplémentaires sur l'indemnisation du chômage et les mesures d'accompagnement des plans sociaux. Ces prévisions de dépenses ont été réduites de 4,5 milliards de francs dans le budget 1999.

Ces moyens dégagés seront concentrés sur des mesures nouvelles, comme le programme Trace (trajet d'accès à l'emploi), dont devraient bénéficier 40 000 jeunes. Globalement, le nombre de contrats pour les publics prioritaires augmentera de 120 000 en 1999 et, affirme le ministère, les contrats en alternance, les contrats d'apprentissage et les contrats de qualification seront mieux mobilisés en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail. Ces recentrages et ces nouveaux programmes, inscrits dans la loi contre les exclusions, correspondent à 9,4 milliards de francs *de dépenses, dont 7,6 milliards* sur le budget emploi et 1,8 milliard sur le budget santé-solidarité.

Le ministère veut soutenir le « rôle déterminant » des services publics de l'emploi

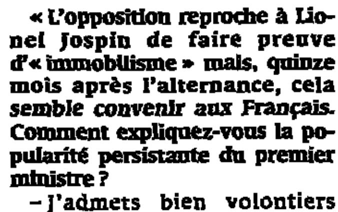
Parallèlement, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, mise sur la montée en puissance de *« deux dispositifs-clés »* : les emplois-jeunes et l'application de la loi sur la réduction du temps de travail. *Pour les emplois-jeunes,* lancés à l'automne 1997, l'objectif est de 250 000 à la fin de l'année prochaine. 14,5 milliards de francs ont été inscrits au budget pour les financer, contre 8,5 milliards en 1998, dont 2 milliards n'ont pas été utilisés. Si les 350 000 postes pro*mis par le gouvernement sont* créés, ils représenteront une dépense annuelle de 35 milliards de francs.

Pour l'application de la loi sur les 35 heures, dont la ministre espère toujours qu'elle sera *« un levier puissant pour la création et la préservation de l'emploi »*, 3,7 milliards de francs ont été inscrits au budget 1999, auxquels s'ajoutent 3 milliards de francs de crédits non consommés en 1998 sur les 3,5 milliards prévus. Cette dizaine de milliards de francs consacrée aux 35 heures correspond à ce que l'Etat devra rembourser à la Sécurité sociale au titre des allègements de cotisations patronales consentis aux entreprises qui s'engagent dans la réduction du temps de travail.

Pour 1999, le ministère veut aussi soutenir *« le rôle déterminant d'animation et d'accompagnement »* des services publics de *l'emploi. L'enjeu de la lutte* contre les exclusions est de sortir de la logique administrative pour apporter des réponses adaptées aux difficultés de chacun, insiste l'entourage de Mme Aubry. Ainsi les moyens en personnel du ministère seront-ils renforcés par la création de 140 emplois de contrôleur du travail et de 10 emplois d'inspecteur du travail. Les évolutions de *carrière des catégories C seront* revues pour poursuivre la résorption de l'emploi précaire (création de 30 emplois d'accueil et de 185 coordinateurs emploi-formation).

L'ANPE verra sa subvention croître de plus de 10 %, ce qui lui permettra de recruter mille agents supplémentaires en deux ans. L'agence compte aujourd'hui douze mille agents. Depuis plusieurs années, ses effectifs étaient restés quasiment stables alors que le chômage progressait considérablement. Si l'ANPE a su développer le traitement des offres, souligne-t-on au ministère, elle n'a pas eu les moyens d'assurer un *suivi des chômeurs longue durée.* La subvention de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) progresse de 3,5 %, pour dépasser les 4 milliards de francs. Enfin, le réseau d'accueil des jeunes est renforcé, comme le prévoit la loi contre les exclusions, *par l'ouverture de trente nouvelles* missions locales, de trente nouveaux espaces habilités par l'ANPE et la création de trois cents emplois cofinancés avec les collectivités locales.

Bruno Caussé



Les artisans du bâtiment se rallient aux 35 heures de Martine Aubry

MERCREDI 9 septembre, syndicats et représentants patronaux de l'artisanat du bâtiment se retrouvent pour débattre d'un accord sur les 35 heures, avec maintien du salaire, pour les entreprises occupant moins de dix salariés. Le projet d'accord rédigé par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) demande aux partenaires sociaux d'*« admettre l'utilité d'un aménagement du temps de travail, corollaire à la réduction du temps de travail »*.

Le terme d'annualisation n'est pas prononcé ; toutefois, l'accord prévoit quatre modalités d'aménagement du temps de travail. L'une d'entre elles, tout en affichant un horaire hebdomadaire de trente-cinq heures sur l'année, autorise pendant six mois consécutifs un temps de travail pouvant aller jusqu'à quarante-cinq heures.

Si FO-Bâtiment estimait, en début de semaine, que *« le projet d'accord en l'état ne convenait pas du tout »*, en dénonçant le *« trop grand nombre d'options possibles »*, la CGT et la CFDT se montraient plus nuancées, en attendant le résultat de la rencontre de mercredi. Robert Brun, pour la CGT-Construction, déplore la *« reprise du discours du CNPF sur la nécessité de la souplesse et de la flexibilité des horaires »*.

Gilles Lavarec, pour la CFDT, regrette que l'accord ne réduise pas le contingent annuel d'heures supplémentaires. Tous les syndicats entendent, mercredi, faire corriger la rédaction des dispositions consacrées au maintien du salaire mensuel brut. Le texte de l'accord national en pose le principe, tout en laissant la porte ouverte à des accords locaux qui ne le respecteraient pas.

« UNE DÉMARCHE RÉALISTE »

En attendant, la Capeb, qui s'inscrit dans la logique de la loi Aubry, tourne le dos à la position de la fédération française du bâtiment, composante du CNPF. Celle-ci, qui engagera des discussions le 14 septembre, a déja prévenu qu'elle entendait s'inspirer de l'accord conclu par l'UIMM.

« Nous avons eu une démarche réaliste », estime pour sa part le président de la Capeb, Robert Buguet. *« Fallait-il attendre le 1er janvier 2002 – date à laquelle le passage aux 35 heures sera obligatoire pour les entreprises de moins de vingt salariés – pour se préoccuper du sujet ? »*. Pour lui, *« l'attitude de la FFB est purement politique. Cette fédération s'est lancée dans une campagne de dénigrement à notre égard. On l'a vu tenter de lancer des pétitions contre nous, auprès de nos propres adhérents, parce que nous engagions des négociations ! Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les réactions poujadistes ne sont pas chez nous. Elles sont du côté du CNPF. »*

Caroline Monnot

Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR

« Personne, dans la famille gaulliste, n'a intérêt à entretenir une querelle factice sur l'Europe »

Après les remous provoqués, au sein de l'opposition, par l'adhésion de Jacques Blanc au groupe DL de l'Assemblée nationale, Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, invite l'opposition à s'employer à résoudre son « problème d'identité idéologique ». A cet égard, M. Sarkozy s'interroge : « Quel sera l'intérêt pour qui que ce soit, dans la famille gaulliste, d'entretenir une querelle factice sur les problèmes européens ? »

« L'opposition reproche à Lionel Jospin de faire preuve d'« immobilisme » mais, quinze mois après l'alternance, cela semble convenir aux Français. Comment expliquez-vous la popularité persistante du premier ministre ?

– J'admets bien volontiers qu'aujourd'hui, la mode n'est pas à la critique du gouvernement. M. Jospin est un habile homme, mais il a le tort de conduire une politique particulièrement mal adaptée à la situation de notre pays. Ses choix économiques, sociaux et politiques du gouvernement constituent autant d'erreurs. Il en va ainsi des 350 000 « vrais-faux » emplois publics de Mme Aubry, des 35 heures, de la politique de privatisation honteuse et inachevée du type de celle d'Air France. Voilà pour l'avenir, qui est préparé avec un rétroviseur.

» Pour le présent, la situation n'est guère meilleure : concernant la réduction du déficit, la politique de M. Strauss-Kahn fera de la France le dernier de la classe. Je constate que les rentrées fiscales ne servent qu'à augmenter les dépenses publiques et non à baisser les impôts. Cette politique est d'autant plus imprévoyante que les nuages s'amoncellent en Asie et en Russie, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est. Pronostiquer la persistance d'un fort mouvement de croissance me paraît très risqué.

– Le premier ministre n'est-il pas aussi servi par l'état dans lequel se trouve l'opposition ?

– Il est évident que l'opposition a mis du temps à se remettre du traumatisme qu'a représenté sa défaite de juin 1997. Toute défaite, hélas, ne pousse ni à l'union, ni à la sérénité. L'opposition a souvent été son premier adversaire. Il est donc urgent de cesser de marquer des buts contre son propre camp. Soyons plus solidaires entre nous. Attachons-nous à résoudre notre véritable problème d'identité idéologique, plutôt que de nous focaliser sur les provocations médiatiques.

» S'agiter en permanence sur le Front national, ou sur les trajectoires de Jacques Blanc ou de Charles Millon, c'est s'agiter sur les conséquences d'un phénomène et refuser de s'interroger sur ses causes. Pourquoi y a-t-il aujourd'hui 15 % d'électeurs au Front national ? Voilà une vraie question. François Mitterrand et le Parti socialiste ont exploité honteusement le phénomène du Front national, mais ce n'est pas eux qui l'ont créé. Ce phénomène trouve son origine dans la trop grande discrétion de la droite en tant qu'entité idéologique et défenseur de certaines valeurs. Les électeurs qui nous ont quittés reviendront le jour où la droite redeviendra, sans complexe et sans outrance, ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

– Au-delà de M. Blanc, il y a Alain Madelin, président de Démocratie libérale, l'un des trois partenaires de L'Alliance pour la France. Pourquoi avez-vous cautionné son attitude ambiguë ?



NICOLAS SARKOZY

– Je suis un responsable politique, je me dois d'être mesuré dans mes réactions et efficace dans mes stratégies. Alain Madelin a fait ce qu'il a cru devoir faire. Personnellement, je n'aurais pas accueilli Jacques Blanc. Mais nous n'allions tout de même pas faire de ce sujet un motif de rupture au sein de L'Alliance, qui aurait eu pour résultat de servir les intérêts de la majorité et du Front national.

– L'Alliance pour la France reste donc sur le bon chemin ?

– Elle est perfectible, mais elle a le mérite d'exister. Aux trois élections législatives partielles de septembre, il y aura trois candidats communs. Lors des prochaines élections sénatoriales, il y aura cinquante-neuf investitures communes. Voilà du travail concret. Les membres de L'Alliance pour la France exprimeront une même position sur le budget et, je l'espère, sur le très critiquable projet de PACS.

» En la matière, le gouvernement a agi en deux temps : d'abord, il démantèle la politique familiale en refusant avec obstination de l'inscrire au rang de ses priorités, pour nous expliquer, maintenant, que l'argent que l'on n'avait pas pour encourager les familles à avoir des enfants, on le dépense pour créer un statut fiscal pour les couples homosexuels. Je ne porte aucun jugement moral, mais je m'interroge sur la nature de cette invraisemblable inversion des priorités et des valeurs.

» Et que dire de la mise en cause des contrats d'assurance-vie ? Des millions de Français ont contracté avec l'Etat. Qu'une nouvelle majorité décide de supprimer l'avantage fiscal pour les contrats à venir, je peux le regretter, mais c'est la loi de la démocratie. Mais qu'en revanche, cette mesure s'applique rétroactivement, nous ne pouvons pas l'accepter. Il me semble urgent d'inscrire dans la Constitution le principe de l'illégalité de la rétroactivité fiscale.

– L'Alliance doit-elle présenter une liste commune aux élections européennes ?

– Mises à part les sénatoriales, qui ne concernent qu'un tiers des départements, les européennes seront la première élection nationale après la création de L'Alliance. La logique, la cohérence, la transparence impliquent qu'il y ait une liste commune de L'Alliance aux prochaines élections européennes. C'est un choix de conviction et d'efficacité, d'autant que la question européenne recouvre incontestablement un choix d'avenir.

– Une clarification n'est-elle pas, tout de même, nécessaire au sein du RPR sur l'Europe ?

– Elle a déjà très largement eu lieu. Dans le projet qui a été adopté par une immense majorité aux assises du RPR et qui a été rédigé par Philippe Séguin lui-même, les questions de Maastricht et de l'euro, de l'Europe et de son avenir sont évoquées en détail. La synthèse a été possible. Quels faits nouveaux imposeraient sa remise en cause ?

– Peut-être la ratification du traité d'Amsterdam ?

– Je ne vois pas très bien comment nous pourrions faire autrement que de ratifier un traité dont je rappelle qu'il a été négocié par Jacques Chirac. La cohérence doit être une compagne exigeante. Nous devons donc y veiller en assurant la cohérence de nos choix avec ceux du président de la République, surtout dans cette matière.

» En revanche, le RPR déposera un certain nombre d'amendements lors de la révision constitutionnelle préalable à cette ratification. Ils seront débattus lors de la convention sur l'Europe qui aura lieu les 5 et 6 octobre. Ensuite, je pose la question : quel sera l'intérêt pour qui que ce soit, dans la famille gaulliste, d'entretenir une querelle factice sur les problèmes européens ? Qui y gagnera ?

– Manifestement, le conseiller politique du RPR, Charles Pasqua, n'entend pas renoncer à s'opposer au traité d'Amsterdam.

– Au RPR, il n'y a pas de délit d'opinion. Débattons autant que nécessaire ! Mais gardons bien présent qu'en tout état de cause, il n'y aura de candidats du RPR que sur une seule liste.

– Qui, selon vous, devrait la conduire ?

– Je ne sais pas quelle sera la décision de Philippe Séguin mais, dès lors que je milite pour une liste de L'Alliance, la logique voudrait que celle-ci soit conduite par le président de L'Alliance lui-même.

– Estimez-vous, pareillement, que M. Séguin doit demeurer à la tête du RPR ?

– On lui doit de nouveaux statuts, on lui doit la réconciliation du mouvement, on lui doit le projet et on lui doit le courage dont il a su faire preuve, notamment lorsque le RPR a traversé les derniers épisodes judiciaires. Tout cela, me semble-t-il, devrait le conduire à considérer que sa mission à la tête du RPR n'est pas terminée. Il est le candidat naturel de notre mouvement.

– Christian Poncelet a avancé sa candidature à la présidence du Sénat, pour laquelle René Monory se représente. La logique de L'Alliance n'est-elle pas aussi de se mettre d'accord sur un candidat commun ?

– Un candidat commun serait préférable, car la qualité de la présidence exercée par René Monory n'est naturellement pas contestable. Mais dès lors qu'il y aurait pluralité de candidatures au sein des groupes émanant de l'UDF et de Démocratie libérale, la tradition voudrait que le principal groupe de la majorité sénatoriale présente lui-même un candidat. »

Propos recueillis par Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

« Pas de problèmes » aux journées de Démocratie libérale

POITIERS
de nos envoyées spéciales

Un problème ? Quel problème ? En plein mois d'août, l'adhésion de Jacques Blanc – réélu président du conseil régional Languedoc-Roussillon, en mars, grâce au Front national – au groupe Démocratie libérale (DL) de l'Assemblée nationale avait provoqué un émoi inhabituel en cette période de l'année au sein du parti d'Alain Madelin. Mardi 8 septembre, les responsables de Démocratie libérale, réunis au Futuroscope de Poitiers pour les premières journées parlementaires de ce nouveau groupe, se gargarisaient d'une unique formule : *« L'incident est clos. »*

Clos, il ne l'était pas tout à fait lorsque la quarantaine de députés présents ont commencé leurs travaux. Dans un entretien accordé au quotidien *Libération*, Renaud Dutreil, député de l'Aisne, s'en prenait très vivement à la stratégie de M. Madelin, *« de plus en plus inquiétante »* et *« incohérente »*, selon lui. *« DL,* disait-il, *est désormais divisée en deux : ceux qui préparent une alliance avec le FN et qui misent sur la levée des tabous, et ceux qui restent farouchement hostiles à toute entente avec l'extrême droite. »*

Cette attaque publique lui a valu, dans les huis clos du début de journée, une volée de bois vert de la part de plusieurs de ses collègues comme Claude Goasguen, Laurent Dominati, mais aussi M. Madelin, qui lui a reproché d'avoir mordu le trait.

Les détracteurs de M. Dutreil se faisaient un devoir de rappeler que, après les élections régionales, le député de l'Aisne avait fait circuler parmi ses collègues une pétition de soutien à Charles Millon, président du conseil régional de Rhône-Alpes. Lors de la proclamation d'indépendance de DL vis-à-vis de l'UDF, le 16 mai, M. Dutreil avait été le seul à souhaiter l'adhésion de M. Millon.

UN CREDO NOUVEAU

Pas davantage de problèmes au sein de l'opposition. La preuve : M. Madelin n'a pas eu de mots assez chaleureux pour son *« cher Jean-Louis »* Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. *« Nous sommes très attentifs aux propositions qui se font jour dans ta formation et qui sont souvent très, très proches des nôtres. Voilà qui augure bien de l'avenir de l'opposition »*, lui a dit le président de Démocratie libérale. L'ancien ministre de l'intérieur semblait tellement en phase avec son auditoire que, lors du dîner, il n'a pas craint de formuler un credo nouveau pour le RPR : *« L'Europe doit être l'ambition française. Montrer que nous sommes celles et ceux qui font avancer l'Europe. Je suis totalement pour une liste unique »* de l'opposition aux élections européennes de juin 1999.

L'entente est telle que M. Madelin a complimenté même Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale : *« Tu es un centriste de conviction, ce qui est, dans ma bouche, un éloge, dès lors qu'il s'agit de conviction »*, a-t-il lancé à son invité en proposant une nouvelle fois l'union de l'opposition aux élections européennes. Tout en réservant la réponse de l'UDF, M. Douste-Blazy s'est adressé lui à M. Debré : *« Je compte sur toi comme sur le président de la République pour que ce soit une liste européenne de cœur et de conviction. »*

Enfin, on avait cru qu'il y avait un problème au Sénat, Christian Poncelet (RPR), président de sa commission des finances, ayant avancé sa candidature pour remplacer René Monory à la présidence (*Le Monde* daté 6-7 septembre). Les participants ont multiplié les déclarations de soutien au père du Futuroscope, présent mardi soir. *« Vous n'avez ici que des amis, qui sont très près de vous et qui le seront demain »*, lui a assuré José Rossi, président du groupe DL de l'Assemblée. En somme, aucun problème à signaler.

Cécile Chambraud et Clarisse Fabre

Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret ne se sont pas affrontés au bureau politique du FN

A SITUATION exceptionnelle, bureau politique exceptionnel. Celui du mardi 8 septembre a duré près de six heures dont la moitié consacrée au conflit opposant le président du Front national (FN), Jean-Marie Le Pen, à son délégué général, Bruno Mégret, sur le projet de confier la tête de liste du parti aux élections européennes à Jany Le Pen, si son époux en était empêché. Un communiqué unanimiste, sur un point non contesté – la prééminence de M. Le Pen et sa légitimité à représenter le parti lors des élections de juin 1999 –, a conclu cet après-midi tendu dont la tonalité a été, selon plusieurs témoins, à la conciliation.

Après avoir *« renouvelé à l'unanimité sa totale confiance à son président »*, le bureau politique se place résolument, à travers ce communiqué, dans la perspective de décisions judiciaires ne confirmant pas l'inéligibilité de Jean-Marie Le Pen. Aussi, il le *« mandate pour constituer, conduire et animer la liste qui portera, lors des prochaines élections européennes, les couleurs du Front national, le mouvement de la résistance française »*.

En fait, l'ordre du jour de ce premier bureau politique de rentrée était particulièrment chargé. Et ce n'est qu'après avoir réglé les derniers détails de l'organisation de la fête annuelle du parti – « Bleu-blanc-rouge », programmée les samedi 19 et dimanche 20 septembre à Paris –, discuté des prochaines élections sénatoriales ainsi que des législatives partielles, et fait un tour d'horizon de l'actualité politique que le bureau politique a abordé le sujet qui trottait dans toutes les têtes et qui a dominé l'université d'été du parti, fin août.

LE CHOIX DE JANY

Dès le départ, M. Le Pen a donné le « la » en engageant la débat par une intervention qui ouvrait la porte plus à la discussion qu'à la confrontation. S'en est naturellement suivi une longue explication de Bruno Mégret faite sur le même ton. Puis, fait inhabituel au FN, près des deux tiers des membres du bureau politique – il y avait très peu d'absents – sont intervenus pour donner leur point de vue.

N'esquivant pas les reproches que le président du parti lui a faits d'avoir porté sur la place publique un différend qui aurait dû être réglé au sein des instances, le délégué général s'en est excusé mais aussi justifié. Rien ne se serait produit, selon lui, si M. Le Pen n'avait lui-même abordé le sujet, publiquement, sans en avoir parlé au préalable au bureau politique, avant même que les décisions de justice ne soient définitives sur son inéligibilité. Le délégué général a aussi souligné que sa contestation ne portait que sur le choix de Jany Le Pen, choix qui lui paraît inapproprié pour une élection nationale. Il s'est aussi appliqué à rassurer M. Le Pen en expliquant qu'en aucun cas il n'a été question pour lui de faire un putsch et de remettre en cause la légitimité du président du Front national.

Les interventions qui ont suivi ont montré la volonté du bureau politique de voir les deux dirigeants faire la paix sur une affaire qui n'aurait pas dû avoir lieu. Plusieurs intervenants ont en effet souligné qu'ils auraient préféré que leur président attende la décision de la cour d'appel de Versailles et l'épuisement des voies de recours avant d'envisager son remplacement. Une façon de renvoyer dos à dos les contradicteurs. Probablement refroidis par l'attitude de M. Le Pen, et la teneur de la plupart des interventions, les anti-mégrétistes, qui rêvaient d'en découdre, ont fait profil bas et renoncé à toute demande de sanction. Aussi les prérogatives du délégué général n'ont pas été remises en cause. Cela montre, au moins, que M. Mégret est aujourd'hui un homme qui compte dans le parti d'extrême droite à côté du père fondateur.

Christiane Chombeau

RAPPORT Le rapport de la commission d'enquête parlementaire chargée d'étudier les conditions dans lesquelles les fonds publics sont gérés en Corse devait être remis à M. Jospin, mercredi 9 septembre dans l'après-midi. Ce travail collectif constitue la première prise de position majeure du Parlement sur le dossier Corse. ● LA COMMISSION, créée en mars, un mois après l'assassinat du préfet Claude Erignac, dresse un bilan sévère sur la gestion de l'argent public et le fonctionnement des administrations de l'Etat et des collectivités locales dans l'île. ● POUR ILLUSTRER les dérives, les parlementaires ont établi une liste d'exemples de violations répétées de la légalité et de dysfonctionnements graves. ● LA GESTION de la Caisse de développement de la Corse (Cadec), de la caisse régionale du Crédit agricole, mais aussi des prestations sociales, des hôpitaux, de la ville d'Ajaccio, sont mises en cause.

Corse : le constat accablant de la commission d'enquête parlementaire

Dans un rapport remis mercredi au premier ministre, les députés soulignent les nombreuses dérives dans l'utilisation des fonds publics et le fonctionnement des administrations dont l'Etat et les collectivités locales sont responsables. Ils invitent le gouvernement à poursuivre son action

LA COMMISSION d'enquête parlementaire chargée d'étudier les conditions dans lesquelles les fonds publics étaient gérés en Corse vient de mettre un terme à ses investigations. Jean Glavany, vice-président (PS) de l'Assemblée nationale et président de cette commission, devait remettre, mercredi 9 septembre, son rapport final au premier ministre Lionel Jospin. En décidant de lui remettre leur rapport mercredi à 15 heures, alors que sa distribution n'était autorisée, selon le règlement de l'Assemblée nationale, qu'à compter de jeudi, M. Glavany a pris l'initiative d'une *« novation »* dans la procédure, souligne-t-on au Palais-Bourbon.

La commission, composée de trente membres, a été créée le 3 mars, soit à peine un mois après l'assassinat du préfet de région Claude Erignac. Ce travail collectif constitue la première prise de position majeure du Parlement sur le dossier corse. Voté à l'unanimité, le 2 septembre, lors de sa présentation aux membres de la commission par son rapporteur, le député (PS) de la Nièvre Christian Paul, le document invite le gouvernement à poursuivre son action de restauration de l'Etat de droit. Le texte, long de six cents pages, dresse un constat accablant sur la gestion de la manne publique et le fonctionnement des administrations de l'Etat et des collectivités locales en Corse. *« C'est l'autorité de l'Etat qui est en jeu »*, affirme le rapport. Selon son auteur, si rien n'est fait dans la durée, estimée à quatre ou cinq ans, ce *« système »* s'enracinera sans retour.

« Aucune part du territoire français n'a fait l'objet d'autant d'expertises », reconnaît d'emblée la commission. Son travail repose sur une centaine d'auditions et la consultation de nombreux rapports administratifs, pour la plupart réalisés lors des derniers mois. Il a été décidé de ne pas rendre public l'identité des personnes entendues par les parlementaires. Seuls les auteurs des témoignages recueillis dans le cadre de la mission d'information sur la Corse dirigée par Henri Cuq en 1996 sont nommés. Il est à noter, enfin, qu'aucun élu corse ne figure parmi les membres de la commission. Ne désirant pas être juge et partie, ils ont refusé de participer aux travaux.

Estimant que cette île est suffisamment soutenue économiquement par des financements nationaux et européens, la commission invite les acteurs du dossier corse à mieux gérer ces fonds. *« La commission a pu se forger la conviction que les difficultés d'adaptation de l'économie insulaire, bien que réelles, n'étaient nullement insurmontables. »* Les dépenses directes de l'Etat atteignent 8,8 milliards de francs, mais la solidarité spécifique accordée par la collectivité nationale à la Corse est chiffrée à 3 milliards de francs, soit 11 500 francs par habitant. Le montant des fonds versés dans le cadre des programmes européens prévus entre 1994 et 1999 s'élève à 4,9 milliards de francs, ce qui place la Corse loin devant toutes les autres régions de France.

A lire le rapport, les crédits publics ne sont pas suffisamment consommés. Lorsqu'ils le sont, cela n'est pas toujours à bon escient. *« Les dépenses en direction de l'agriculture doivent faire l'objet d'un réexamen sévère tant sont patents l'échec des plans de désendettement et les défauts du système d'attribution des aides »*, souligne le rapporteur. Un haut fonctionnaire européen relève, pour sa part, *« l'incapacité de la Corse de générer de la richesse, de l'emploi et de l'activité économique »*.

Pour illustrer l'ampleur des dérives, les parlementaires ont établi une liste d'exemples de violations répétées de la légalité et de dysfonctionnements graves. Au sein de cette énumération, on peut relever la situation des deux principaux bailleurs de fonds de l'île, la Caisse de développement de la Corse (Cadec) et la caisse régionale du Crédit agricole. La Cadec se trouve, selon les auteurs du rapport, dans l'incapacité de recouvrer des créances pour un montant supérieur à un milliard de francs. Les parlementaires affirment qu'un dossier de cet organisme financier met en cause *« une figure notoire de grand banditisme insulaire »*.

Le Crédit agricole se serait rendu complice, quant à lui, d'un *« mécanisme de cavalerie très coûteux pour les finances publiques »*. En vingt ans, pas moins de douze plans d'aménagement de la dette agricole ont été décidés, ce qui a eu pour effet de rallonger la durée des remboursements. Entre 1988 et 1998, explique le rapporteur, *« un emprunteur put ne jamais rembourser un centime des prêts contractés »*. Au total, 600 millions de francs de prêts n'ont jamais été remboursés.

La commission développe la thèse de la *« co-responsabilité »* de l'Etat et des élus locaux. Le rapport soulève le problème de la *« corsisation »* des emplois au sein de l'administration judiciaire et de la police nationale. Les élus sont l'objet de critiques très dures. La commission estime qu'ils *« n'ont pas pris la mesure de leurs responsabilités »*, *« qu'ils ont encore l'habitude d'attendre tout de Paris »* et *« qu'ils tiennent un double langage »* vis-à-vis des pouvoirs publics et de la population locale. Enfin, les députés se prononcent contre le caractère obligatoire de l'enseignement de la langue corse et souhaitent, à terme, la disparition des deux départements.

Jacques Follorou

« U Ribombu » condamné

Le directeur et le rédacteur en chef du journal nationaliste corse *U Ribombu*, journal proche d'A Cuncolta (vitrine légale du FLNC-Canal historique), ont été condamnés, mardi 8 septembre, à 20 000 F et 40 000 F d'amendes par le tribunal correctionnel de Paris pour injures et diffamations envers le journaliste de *Libération* Guy Benhamou. Le tribunal a accordé le franc de dommages et intérêts demandé par celui-ci en observant que les expressions *« pisse-copie »*, *« déjection »* ou *« Judas de* Libé *»* dépassaient *« par leur violence et par leur grossièreté »* les termes admissibles.

Par ailleurs, François Santoni, secrétaire national d'*A Cuncolta Naziunalista* pour la Corse-du-Sud, détenu depuis décembre 1996, aurait démissionné du parti A Cuncolta Indipendentista (nouvelle appellation du mouvement). Selon l'AFP, il reprocherait à cette organisation sa radicalisation et son jusqu'au-boutisme.

Prestations sociales, hôpitaux, offices d'HLM : un catalogue de dérives entre fraude et laxisme

LA COMMISSION d'enquête parlementaire sur la gestion des fonds publics a nourri son travail de nombreux rapports administratifs. Ces documents confidentiels, réservés à la seule autorité de tutelle, ont été, pour la plupart, commandés après l'assassinat du préfet Claude Erignac et remis très récemment aux ministres concernés. Les députés ont aussi puisé dans les lettres d'observation de la Chambre régionale des comptes de Corse. Le caractère systématique des contrôles et la précision des informations éclairent de façon édifiante des pratiques qui, selon le rapport, s'apparentent dans certains cas à du laxisme, et dans d'autres à de la fraude.

● **La gestion du dispositif RMI**

Lors de la mise en place du RMI sur l'ensemble du territoire français, les deux départements de Corse ont enregistré les plus fortes montées en charge, avec un taux de progression sur la première année de 155 % en Corse-du-Sud et de 110 % en Haute-Corse. Cela représente, pour un total de 8 331 allocataires, un nombre deux fois plus élevé que dans des départements français ayant un nombre d'habitants équivalent. Il n'existe pas de contrôle du dispositif du RMI. Les personnes peuvent être réintégrées sans aucune pièce justificative. Les agents de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) affirment tenir compte *« des situations particulières »*.

En Corse-du-Sud, la gestion est qualifiée de *« particulièrement défectueuse »*. *« La Ddass n'applique pas certaines dispositions législatives et n'hésite pas à prendre certaines libertés avec les textes en vigueur. Ainsi, la direction ouvre le droit au RMI et radie les bénéficiaires selon des critères qui lui sont propres et qui ne correspondent pas aux textes législatifs ou réglementaires applicables. »*

La situation en Haute-Corse paraît plus nuancée. *« Comme dans le département de la Corse-du-Sud, le dispositif RMI n'est pas piloté. Toutefois, il a semblé (...) que c'est surtout par méconnaissance et maîtrise insuffisantes du dispositif dans sa globalité que cela fonctionne mal. »*

● **L'attribution des allocations aux adultes handicapés (AAH)**

« Rapporté au nombre d'habitants de l'île, celui des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés en Corse-du-Sud et surtout en Haute-Corse est entre deux et trois fois plus élevé que le taux national. » L'écart est de 1 à 7 entre la Haute-Corse et les Yvelines. Les demandes de cartes d'invalidité ont connu une hausse spectaculaire – 98 % en cinq ans – notamment en Corse-du-Sud où elles progressent de 30 % par an en moyenne. *« Il convient de relever,* note la commission, *que l'obtention de ces cartes donne lieu à des exonérations fiscales. »*

L'Etat verse 210 millions de francs pour 6 100 allocataires. La Cotorep de Corse-du-Sud, l'organisme chargé d'attribuer ces fonds, *« distribue généreusement aides et allocations, refuse peu, accorde beaucoup, y compris ce qui ne lui est pas demandé, et ce pour une longue durée »*. Celle de Haute-Corse *« commence timidement à refuser davantage ou à limiter la durée de certaines aides »*.

La commission ajoute que *« ni l'état sanitaire ni la situation de l'emploi ne permettent d'expliquer cette situation particulière à la Corse »*. Le rapport fait état de la possible existence de filières permettant d'obtenir de faux certificats médicaux donnant droit à ces allocations.

● **Hôpitaux de Bonifacio, Ajaccio et Bastia.**

L'hôpital de Bonifacio présente un déficit évalué *« au minimum à 15 millions de francs pour 1997 »*. Des dépenses de personnel incontrôlées – entre 1988 et 1994, les effectifs ont augmenté de 268 % – expliquent une partie des dérives. L'hôpital ne tire aucun bénéfice réel de son important domaine foncier dont profite largement la commune de Bonifacio. Les coûts de rénovation sont passés de 26 millions à 39,5 millions de francs. Le code des marchés publics n'a pas été respecté afin de favoriser des entreprises de la commune. Faute de subventions suffisantes, la direction de l'établissement a prélevé les fonds manquant sur la dotation annuelle de l'hôpital.

Les gestions des hôpitaux de Bastia et d'Ajaccio sont qualifiées *« d'incertaines »*. Les créances irrecouvrables du centre hospitalier de Bastia sont chiffrées à 20 millions de francs, celles de l'hôpital d'Ajaccio atteignent 75 millions de francs. *« Les errements constatés en Corse paraissent avant tout résulter d'une multiplication coûteuse d'abus et de petites fraudes, permise par l'impéritie et l'incurie des directions et tutelles hospitalières. Dans cet environnement délétère, (...), l'existence de comportements plus frauduleux, nettement plus organisés et de plus grande envergure ne peut être exclue. »*

● **La difficile remise à flot des offices publics d'HLM**

Le total des impayés totalisés sur les deux départements de Corse dépasserait, selon le rapport, 65 millions de francs. *« La vacance des logements* [gérés par l'office de Haute-Corse] *paraît très importante et on note des incohérences entre les taux de loyers pratiqués. Une partie du patrimoine se trouve dans un mauvais état »*, souligne le rapporteur.

En Corse-du-Sud, la commission relève *« un très fort endettement lié aux taux d'impayés, la non-récupération des charges locatives, l'importance des frais de personnel qui grèvent les coûts de gestion, le retard pris dans les opérations d'entretien et de gros travaux des bâtiments, enfin, la grave insuffisance de trésorerie »*. Pour 1997, le déséquilibre du budget de cet office, *« est d'une telle ampleur que sa résorption constitue une formalité impossible au sens de la jurisprudence administrative. »*

● **La ville d'Ajaccio**

« Il apparaît, note la commission, *que la ville d'Ajaccio souffre d'une gestion approximative depuis plusieurs années, les difficultés accumulées ne présentent pas un commencement de règlement. Au contraire, les actions entreprises, notamment par le recours à l'emprunt pour financer le fonctionnement de la commune, plombée par un coût du personnel largement excessif, conduisent la commune vers une politique de fuite en avant qui fait craindre une situation à venir catastrophique. »* La commune compte 1 115 titulaires et 259 non-titulaires dont 54 agents, dits de *« salubrité »*, sont sans contrat.

« Il a été indiqué à la commission que de nombreux emplois seraient fictifs, les intéressés ne résidant pas en Corse, n'exerçant aucune activité dans les services de la ville, ou exerçant d'autres activités professionnelles (commerces divers, bars, pêche). »

J. Fo.

« L'émergence d'un système pré-mafieux »

« L'ÉMERGENCE d'un système » qualifié de *« pré-mafieux »* par la commission d'enquête parlementaire constitue aux yeux des députés le plus grand péril auquel doit faire face l'Etat en Corse. Initiative rare dans le cadre d'une enquête officielle à caractère public, les membres de la commission se sont attachés à décrire la réalité que pouvait, selon eux, revêtir ce système. *« A l'investissement par quelques-uns des structures consulaires ou professionnelles,* indique le rapport, *s'ajoute l'implication dans certaines activités de l'île de bandits pas tous rangés des voitures ou de militants nationalistes reconvertis dans les affaires. »*

Parmi les exemples étayant sa démonstration, le rapporteur s'est attardé sur la gestion de l'hôtel Le Miramar à Propriano (Corse-du-Sud). Arlette Albertini, épouse de Jean-Jérôme Colonna, présenté comme *« une figure notoire du milieu corse »*, rachète, en 1989, la société gérant l'établissement grâce à deux prêts accordés par la Caisse de développement de la Corse (Cadec), deuxième bailleur de fonds de l'île. En 1991, elle bénéficiera de deux autres prêts. En 1998, la commission constate que la Cadec possède une créance de 12 millions de francs relative à l'hôtel. Le rapport détaille les conditions jugées suspectes dans lesquelles Le Miramar a pu être conservé par la famille Colonna. Les parlementaires s'interrogent sur la volonté réelle des dirigeants de la Cadec de recouvrer leurs créances. Intimidations, pressions, infractions fiscales et commerciales, tout semble, à en croire la commission, avoir été utilisé pour conserver ce bien.

« LIENS CROISÉS ET RIVALITÉS »

« Le dossier des ventes successives de l'hôtel Miramar met en relation, précise l'auteur du rapport, *non seulement Jean-Jérôme Colonna, mais aussi Noël Pantalacci, président de la Cadec, Robert Feliciaggi, maire de la commune de Pila-Canale, fief de la famille Colonna, et qui a fait fortune en Afrique dans l'import-export et les jeux. (...) L'on ne peut que s'étonner des liens croisés et des rivalités qui concernent des hommes aux intérêts importants dans plusieurs secteurs économiques, dont le monde des jeux, en France ou en Afrique. Leur proximité avec le banditisme et certains milieux nationalistes conforte la perception d'un système. »*

Citant un ancien responsable administratif, le rapport indique que *« Jean-Jérôme Colonna peut être considéré comme le seul parrain corse »*. Après vingt ans d'exil, *« il est rentré s'installer paisiblement au pays, où il continue d'animer un certain nombre d'activités tournant autour de l'hôtellerie, des jeux et des boîtes de nuit dans le secteur d'Ajaccio »*. Selon les députés, M. Colonna possède des intérêts dans le bar de l'aéroport d'Ajaccio concédé par l'ancien président de la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, Edouard Cuttoli.

J. Fo.

L'« inconstance des gouvernements » et l'« aveuglement » des administrations

ANALYSANT *« l'inconstance des gouvernements »* et les *« défaillances des pouvoirs locaux »*, le rapport parlementaire jette un éclairage décapant sur *« l'imbrication des responsabilités »* qui a entraîné l'île dans une *« spirale infernale »*. La *« lourde »* responsabilité de l'Etat, alternant des politiques de fermeté et de compromis, s'y est conjuguée aux *« stratégies ambivalentes »* des élus régionaux, qui ont multiplié les *« dysfonctionnements »* en matière de gestion locale, en pratiquant la *« stratégie du "toujours plus" »* et en conservant *« l'habitude d'attendre tout de Paris »*.

En vingt ans, au gré de la décentralisation et des plans de désendettement de l'agriculture, des lois d'amnistie et de l'ouverture du jeu électoral, l'Etat a ainsi exploré trois voies parallèles. *« l'approche institutionnelle – donner à la Corse et à ses habitants une maîtrise plus complète de leur destin ; l'approche politique – réintégrer les nationalistes dans le jeu politique et leur faire abandonner la violence ; l'approche économique – créer les conditions nécessaires au développement de l'île »*, qui ont fait l'objet de dosages différents par les gouvernements successifs, souvent tentés de les mener de front.

« Parce qu'ils se méfiaient des élus insulaires et qu'ils prenaient acte du poids électoral des mouvements nationalistes, plusieurs des gouvernements, de droite comme de gauche, nouèrent des contacts avec les élus nationalistes, parfois dans le plus grand secret, voire menèrent des négociations. » Y compris en recourant à la *« distribution de l'argent public »*, par le biais de financements à des secteurs économiques contrôlés par les nationalistes. Mais l'ensemble de ces politiques n'a cependant pas eu de résultats probants : *« En Corse, depuis vingt ans, toute tentative d'échanger des préalables institutionnels, des avancées économiques ou des dérogations à la loi républicaine contre une renonciation à la violence s'est soldée par un échec. »*

Dans le même temps, les administrations centrales de l'Etat ne se sont pas donné les moyens de *« répondre réellement aux enjeux graves de la Corse »*. Alors même que l'île est la région comptant le plus grand nombre d'agents de l'Etat par habitant, l'*« inertie »* des administrations a laissé se perpétuer *« une gestion inadaptée des services publics »* et des collectivités locales. *« On reste confondu par l'aveuglement manifesté par les administrations centrales, malgré l'accumulation au cours des années de rapports d'inspections »* qui ont pointé avec constance des aberrations telles que l'affectation de fonctionnaires inexpérimentés dès leur sortie d'école, la *« rotation trop rapide »* des directeurs et de leurs adjoints, mais la *« trop faible mobilité »* des nombreux fonctionnaires de base entendant finir leur carrière dans l'île, un *« absentéisme important »*...

« RÉAGIR PAR ÉCLIPSES »

Ces problèmes ont de graves conséquences pour la justice, *« fragilisée »*, et la police, *« contestée »*. *« C'est dans ces deux domaines que résident les désordres les plus lourds de conséquences dans les administrations de l'Etat en Corse au cours des dernières années. »* Les administrations régaliennes se trouvent en effet directement confrontées au *« manque de rigueur des collectivités locales »* et aux *« nombreux dysfonctionnements observés »* en matière de *« gestion financière et comptable, d'application des règles de l'urbanisme et de passation des marchés publics »*.

A cet égard, le rapport déplore que *« la politique menée sur l'île après l'assassinat du préfet Erignac »* ne suscite pas de la part des élus locaux *« des marques de soutien ou d'approbation »*. Il rappelle que l'Etat a eu tendance dans le passé, sous l'aiguillon de la violence terroriste, à *« réagir par éclipses »*, adoptant des stratégies de rétablissement de l'ordre public avant de relâcher progressivement son effort. Non sans souligner que les mesures imposées sous la houlette du préfet de Corse Paul Bernard, entre 1983 et 1985, après une vague d'attentats, ressemblent fortement à celles aujourd'hui mises en œuvre par le préfet Bernard Bonnet.

Erich Inciyan

Arrestation, dans l'Orne, d'Hans-Joachim Klein, un ancien proche de Carlos

Il avait rompu avec le terrorisme depuis vingt ans

Hans-Joachim Klein, âgé de cinquante et un ans, a été interpellé, mardi 8 septembre, à Sainte-Honorine-la-Guillaume (Orne) par les policiers de la Division nationale anti-terroriste (DNAT). Proche du *célèbre terroriste Carlos dans* les années 70, Hans-Joachim Klein était sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré le 5 juillet 1995, par le tribunal allemand de Francfort-sur-le Main. Il s'était installé, depuis environ cinq ans, dans ce petit village normand d'une centaine d'habitants, où il était connu sous le nom de « Dirk », et disait exercer la profession de journaliste. *« Il était très bien intégré au village »*, a confié au *Monde* une employée de la mairie, *« il participait tous les ans à la fête rurale du mois d'août, il aidait en bénévole »*.

C'est un renseignement fourni par le BKA, la police fédérale allemande, et vérifié par la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), qui a abouti à son arrestation, mardi en fin d'après-midi, dans un café de Sainte-Honorine. Les spécialistes français du renseignement connaissaient de longue date sa présence en France, sans la localiser précisément. Klein n'a opposé aucune résistance aux policiers de la DNAT. Il ne portait pas d'armes sur lui. Une perquisition devait avoir lieu, mardi matin, à son domicile.

Surnommé « Angie » dans les milieux de l'ultra-gauche allemande, Hans-Joachim Klein avait notamment participé à la prise d'otage des ministres des pays de l'organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne, le 21 décembre 1975. L'opération conduite par Carlos s'était soldée par la mort de trois personnes. Peu de temps après, Klein avait décidé de rompre avec le terrorisme. Réfugié en Algérie, il avait spectaculairement renvoyé son arme à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*.

« Angie » avait alors commencé une longue vie d'errance pour échapper à la police ouest-allemande, et à ses anciens compagnons qu'il soupçonnait de vouloir le tuer. En 1980, il avait publié en France un livre intitulé *La Mort mercenaire, témoignage d'un ancien terroriste ouest-allemand* (Editions du Seuil). Il y racontait en détails son itinéraire de mécano de Francfort, sensible aux thèses de l'extrême gauche radicale, qui se doublait d'une étonnante méprise sur son histoire personnelle. Hans-Joachim Klein se croyait en effet à tort le fils d'un ancien Waffen SS et d'une juive.

Il était apparu une première fois au grand jour en décembre 1974 sur une photographie aux côtés de Jean-Paul Sartre et de Klaus Croissant, l'avocat de la bande à Baader. Klein avait accompagné le philosophe français venu rendre visite à Andreas Baader et aux dirigeants de la Fraction armée rouge emprisonnés à la prison de Stammheim. Puis il avait rencontré Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, était devenu l'un de ses complices.

Quelques mois après l'arrestation de Carlos, en août 1994, Hans-Joachim Klein avait accordé un entretien au *Nouvel Observateur* du 23 février 1995, dans lequel il déclarait : *« Je me cache. Je n'ai pas de travail, pas d'argent. Cela fait dix-sept ans. »*

Pascal Ceaux

Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU

« Il faut prendre conscience du blocage de la démocratisation du système éducatif »

Dans l'entretien accordé au *Monde*, le responsable de la Fédération syndicale unifiée (FSU) estime positive l'ouverture des négociations avec le SNES, principale organisation des enseignants du second degré. Mais il prévient que sa fédération n'entend pas être le godillot de la majorité plurielle. M. Deschamps confirme qu'il passera la main en juin et souhaite un fonctionnement plus collégial ***(lire aussi notre éditorial page 15.)***

« Comment expliquez-vous la récente « réconciliation » entre le principal syndicat du second degré, le SNES, et le ministre de l'éducation nationale ?

– Je considère que l'intelligence *politique l'a emporté*. L'annonce de grève a joué un rôle essentiel, comme la mobilisation, qui est montée ces derniers jours en raison de l'affaire des heures supplémentaires. Mais je crois aussi que l'intervention de nombreuses forces politiques qui considéraient que l'on avait tout à perdre d'un conflit frontal au moment de la rentrée n'a pas été négligeable. Des responsables de la gauche plurielle au plus haut niveau se sont alarmés de la dégradation accélérée des relations sociales et ont pesé pour que des négociations s'ouvrent. Ces interventions multiples n'ont certainement pas été sans effet.

» Dorénavant nous allons toucher aux questions de fond et nous aurons peut-être des difficultés. Nous serons très vigilants dans les prochains jours sur les réponses que l'on nous apportera dans le cadre des négociations ouvertes. La première année avec Claude Allègre a été celle des erreurs de méthode, espérons que la deuxième soit celle des réponses justes aux problèmes de fond.

– Pourquoi maintenez-vous le mot d'ordre de grève du 18 septembre ? Le premier degré a obtenu des avancées, le second degré commence à discuter. Avez-vous peur d'être débordé sur votre gauche ?

– Les personnels ont voulu, par leur vote, que la FSU soit largement majoritaire. La fédération doit assumer ses responsabilités par rapport à ce qu'elle croit juste pour l'école, nous ne nous définissons donc pas par rapport aux autres.

» Cela dit, nous savons que cette décision de grève va à contre-courant – alors que l'opinion est favorable au gouvernement Jospin – et qu'elle est à contre-pied de la rentrée sociale, puisqu'il ne se passe rien. Ce que nous faisons est difficile. Mais personne ne devrait sous-estimer le malaise des enseignants et la gravité des problèmes posés au système éducatif.

» L'ouverture de négociations, c'est positif. Pour autant, cela ne débloque pas les trois verrous qui nous gênent encore. Premièrement, il faut prendre conscience – c'est l'affaire de tout le gouvernement, voire du pays – du blocage de la démocratisation du système éducatif. Le ministre ne se soucie pas, et même se félicite, de la baisse de la demande sociale d'éducation, du ralentissement sensible des études générales longues. On ne peut pas le suivre sur ce point. Cela cache un lourd clivage social entre ceux qui vont arrêter leurs études et ceux qui vont les continuer. Si la dynamique de scolarisation se ralentit, ce sera au détriment de la démocratisation, si imparfaite encore. Cette panne du système scolaire est un vrai sujet d'inquiétude et l'on ne trouve pas d'interlocuteur pour en parler.

» Le deuxième verrou, c'est le gel de l'emploi public. On ne peut pas apporter une réponse correcte aux problèmes en procédant uniquement par redéploiements budgétaires. Tous les sondages montrent que les Français sont favorables à la *création de postes d'enseignants*, quoi qu'ils pensent par ailleurs du nombre de fonctionnaires. Par ailleurs, autant je me suis battu pour la création des aides-éducateurs, qui me paraissait un bon moyen de lutter contre le chômage des jeunes, autant les défendre aujourd'hui devient très compliqué : le risque de substitution à des emplois existants est de plus en plus évident. Le résultat est que l'on ne propose pas de postes d'enseignants à des jeunes souvent sur-diplômés, mais un emploi au SMIC. Socialement ce n'est pas défendable, et cela dévalorise le rôle de l'école. Cela veut dire que les qualifications auxquelles l'école prépare ne comptent pas. Quand on a un CAP, il est normal d'être payé au SMIC, mais pas avec une licence ou même une maîtrise.

» Le troisième verrou, c'est que le seul discours public tenu aux enseignants est un discours de mise en cause et de culpabilisation, prenant appui sur l'opinion publique. Il n'y a pas de discours forts des politiques sur l'école. Qu'ont-ils de fort à dire aux jeunes, autre que des billevesées sur « l'enfant au centre » ? Que font-ils en dehors de se gargariser avec la République ? Il me semble pourtant que l'engagement des personnels est le meilleur atout pour faire aboutir une réforme. Tout cela est en creux dans le malaise enseignant. Et l'on ne peut pas s'en tirer par un traitement social au coup par coup des difficultés qui surgissent dans le système éducatif.

> « Que les choses soient claires : nous ne serons pas les godillots de la majorité plurielle. Nous avons des choses à dire, des propositions à faire »

– N'avez-vous pas l'impression que les enseignants vont se sentir floués, et même peut-être un peu ridicules, de voir annuler au *dernier moment un mot d'ordre* de grève lancé depuis des mois ?

– Le SNES a pris une décision très difficile. Seul un grand syndicat, très représentatif – c'est l'un des premiers de ce pays – pouvait faire cela. Il a pris un vrai risque et c'est tout à son honneur. La demande de *transformation* des heures supplémentaires en emplois, c'était aussi un risque, mais il l'a fait.

» Cela dit, que les choses soient claires : nous ne serons pas les godillots de la majorité plurielle. Nous avons des choses à dire, des propositions à faire et si nous ne somme *pas entendus, il y aura conflit. Mais* chaque fois qu'il y aura une négociation, même tardive, nous prendrons nos responsabilités, comme le SNES l'a fait. Si Matignon avait ouvert une négociation au sujet de la grève du 18 septembre, nous aurions pris la même décision. Il n'y a eu aucun signe d'une telle volonté de négociation pendant l'été, notamment sur les trois « verrous » que j'ai évoqués et qui ne renvoient pas qu'à Claude Allègre. Il faut même reconnaître à ce dernier qu'il s'est bien battu pour obtenir des postes de fonctionnaires. Mais il a perdu.

– La négociation sur les heures supplémentaires est bloquée. *Pensez-vous qu'il soit possible* de sortir de cette situation ?

– Tout d'abord, il faut rappeler que la méthode utilisée par Claude Allègre est inacceptable. On ne peut pas d'un côté abaisser la rémunération d'un travail et de l'autre obliger les gens à faire ce travail. *En revanche, il me paraît* souhaitable d'ouvrir une négociation sur les 35 heures dans l'éducation nationale. N'attendons pas le rapport Roché sur les 35 heures dans la fonction publique, qui est d'ailleurs pour le gouvernement une façon de gagner du temps. Je *ne vois pas pourquoi il faudrait* attendre que les trois fonctions publiques soient sur le même pied. Si c'est le cas, on ne fera jamais rien. Ouvrons donc une négociation sous les trois aspects de la réduction du temps de travail, de la création d'emplois et des incidences salariales. Nous ne sommes fermés à rien. La discussion sur la transformation des heures supplémentaires en emplois, c'est bien de cela qu'il s'agit.

– La situation nouvelle créée entre Claude Allègre et le SNES a-t-elle des incidences au sein de la FSU ?

– La disparité de traitement entre le premier et le second degré engendrait naturellement des problèmes au sein de la fédération. Je ne comprenais pas pourquoi il y avait un traitement différent entre le premier et le second degré, pourquoi on pouvait négocier avec les uns et pas avec les autres. Cela ouvrait un champ à des manœuvres politiciennes. Je me suis donc battu, avec quelques-uns, pour que tous les secteurs puissent négocier. L'annonce de la grève pour le 18 septembre est d'ailleurs bien la preuve que cette tentative de division a échoué.

– Votre succession doit intervenir au cours de l'année. Qui est votre candidat, ou candidate ?

– D'abord sur le moment : nous *allons tenir un congrès au mois* de juin. Mes amis me demandent de rester jusque-là, mais s'il y avait une solution transitoire ou définitive avant, je la prendrais. Il est probable que nous irons vers un fonctionnement plus collégial. Et pour ma part je souhaiterais qu'il marque cette relève de génération dont le syndicalisme a besoin. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

L'enseignement agricole renonce à la grève de rentrée

Le SGEN-CFDT, qui appelait à la grève pour les 10 et 11 septembre *dans l'enseignement agricole public a suspendu son mot d'ordre* mercredi 9 septembre, jour de la pré-rentrée, après une audience au ministère de l'agriculture, la veille. Le Snetap-FSU, également reçu, consulte ses adhérents en leur proposant la suspension de la grève. Ces deux syndicats considèrent que le ministère leur a proposé des avancées significatives.

En revanche, la grogne monte dans les classes préparatoires. Après avoir renoncé à la grève le jour de la rentrée des lycées, le 10 septembre, *le SNES* a annoncé, *mardi 8* septembre, que *celle-ci* était tout de même maintenue dans les classes préparatoires. La raison de cette colère tient à la baisse de rémunération des heures supplémentaires qui entraîne des pertes financières lourdes pour les professeurs de prépas. L'Union des professeurs de spéciale (UPS) *« invite »* pour sa part les enseignants *« à participer à la journée de grève du 10 septembre »*.

Le maire d'Arcachon mis en examen

SUITE à une plainte, déposée par un conseiller municipal d'opposition d'Arcachon (Gironde), Pierre Lataillade, maire de la ville balnéaire et député européen (RPR) a été mis en examen, depuis le 29 juillet, par la doyenne des juges d'instruction, Josiane Coll. Il est accusé de corruption passive, de recel d'abus de biens sociaux et de faux. Jacques Gaume, un entrepreneur dans le bâtiment bien implanté dans la région, est aussi mis en examen pour corruption active et abus de biens sociaux et Jean-Jacques Dupont, ancien promoteur immobilier et président du palais des congrès, pour usage de faux. On reproche au maire d'Arcachon d'avoir avantagé une société de promotion immobilière. Après avoir cédé un terrain pour la construction d'un hôtel à proximité du palais des congrès, l'entrepreneur Jacques Gaume aurait vendu au maire, à bas prix, un autre terrain pour la construction de sa résidence principale. Le parquet de Bordeaux a ouvert, par ailleurs, une enquête préliminaire sur d'éventuelles irrégularités concernant l'attribution d'un marché public sur le stationnement automobile dans la ville.

DÉPÊCHES

■ **FAITS-DIVERS : l'homme soupçonné du quadruple meurtre commis dans un foyer Sonacotra à Herserange (Meurthe-et-Moselle)** est passé aux aveux, mardi 8 septembre après s'être constitué prisonnier. Bernard Chan, 30 ans, s'était enfui du foyer après l'assassinat de son voisin de chambre et de trois de ses amis.

■ **JUSTICE : Michel Yahiel, directeur du Fonds d'action social (FAS) entre 1986 et 1991**, a été condamné à une amende de 10 000 francs par la Cour de discipline budgétaire et financière. Il est accusé d'entorses au code des marchés publics commises entre 1990 et 1991, lors de l'équipement informatique de cet établissement public. Cette décision, publiée au *Journal officiel* du 5 septembre relaxe en revanche son successeur, François Beaujolin.

Mademoiselle, Madame, Monsieur

Vous avez entre les mains un questionnaire réalisé par l'institut CSA à la demande des représentants des salariés d'EDF-GDF.

Nous voulons aujourd'hui engager une grande consultation des usagers et clients de l'électricité et du gaz, afin que vous puissiez donner votre avis, exprimer vos attentes et vos besoins. Dans les prochains mois, le parlement français va débattre de l'organisation du service public de l'électricité. Un débat sur un secteur vital, celui de l'énergie, tant pour le développement économique et social que pour l'environnement.

Vous le pressentez, ce qui sera décidé aura des conséquences pour votre vie quotidienne, sur votre service public et sur son avenir. Nous souhaitons, par cette consultation inédite, que vous interveniez personnellement dans un large débat ouvert et public. Votre avis, quel qu'il soit, doit être au cœur de la construction du service public de demain.

Nous vous remercions de répondre à ce questionnaire qui sera analysé dans toutes les règles professionnelles de déontologie. Nous nous engageons à rendre publics les résultats auprès de vous et de l'ensemble des parlementaires.

Merci

Les représentants des salariés d'EDF et GDF

Ce questionnaire de CSA
(réalisé avec Campana-Eleb communication)
est à envoyer à : CSA OPINION -
67, AV. ANDRÉ MORIZET - BP 708
92776 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX FRANCE

Merci d'entourer les chiffres correspondant à votre choix par exemple ②. Il est important de respecter les instructions sur le nombre de réponses possibles. Ces dernières resteront strictement confidentielles.

QUESTION 1 : Quand vous pensez à l'énergie (l'électricité et le gaz), estimez-vous qu'il s'agit d'abord... ?

-... d'un besoin 1
-... ou d'une marchandise 2

Q. 2 - Pour chacun des acteurs suivants, souhaitez-vous qu'il *joue un rôle plutôt important ou plutôt* pas important dans le débat sur les grandes orientations en matière d'énergie pour les années qui viennent?
(UNE RÉPONSE PAR LIGNE)

		PLUTÔT IMPORTANT	PLUTÔT PAS IMPORTANT
1)	Les chercheurs, les scientifiques	1	2
2)	Les agents d'EDF et GDF	1	2
3)	Les directions d'EDF et GDF	1	2
4)	Les Français eux-mêmes	1	2
5)	Les organisations syndicales nationales	1	2
6)	Les élus locaux	1	2
7)	L'Assemblée nationale	1	2
8)	Le Gouvernement	1	2
9)	La Commission de Bruxelles	1	2

Q. 3 - Pour l'avenir, estimez-vous qu'il est plutôt important ou plutôt pas important qu'EDF et GDF assurent chacune des missions suivantes?
(UNE REPONSE PAR LIGNE)

		PLUTÔT IMPORTANT	PLUTÔT PAS IMPORTANT
1)	L'égalité entre tous les usagers	1	2
2)	La solidarité, l'aide aux plus défavorisés	1	2
3)	Protéger l'environnement	1	2
4)	Assurer l'indépendance énergétique de la France	1	2
5)	Être à la pointe du progrès *technologique*	1	2
6)	Offrir un outil industriel *créateur d'emplois*	1	2
7)	Inciter à faire des économies d'énergie	1	2
8)	Inspirer confiance	1	2
9)	Avoir une implantation de proximité	1	2
10)	Assurer un bon rapport qualité/prix	1	2
11)	Savoir répondre aux problèmes particuliers des clients	1	2
12)	Être transparent sur ses activités et son fonctionnement quotidien	1	2
13)	Contribuer à la mise en place d'un service public européen	1	2
14)	Contribuer à l'aménagement du territoire	1	2
15)	Se développer à l'international	1	2

Q. 4 - Estimez-vous que chacun des éléments suivants est plutôt un atout ou plutôt un handicap pour EDF et GDF pour faire face à l'avenir?
(UNE RÉPONSE PAR LIGNE)

		PLUTÔT UN ATOUT	PLUTÔT UN HANDICAP
1)	*Son savoir-faire technologique*	1	2
2)	La compétence de ses agents	1	2
3)	La façon dont elle prend en compte l'avis des populations locales	1	2
4)	Son implantation de proximité	1	2
5)	Le dialogue et le progrès social dans l'entreprise	1	2
6)	Le statut des agents	1	2
7)	Sa situation d'entreprise publique	1	2
8)	La façon de prendre en compte les besoins des clients	1	2

Q. 5- Pour mieux répondre à vos besoins, que devraient faire en priorité EDF et GDF?
(QUATRE RÉPONSES MAXIMUM)

- Développer de nouvelles énergies 1
- Recycler des déchets ménagers ou industriels . 2
- Prendre en charge directement l'entretien de vos installations 3
- Investir massivement dans la recherche 4
- *Conseiller les particuliers pour leurs choix* d'installations électriques ou de gaz 5
- Protéger l'environnement 6
- Distribuer de l'eau 6
- Inciter à faire des économies d'énergie 7
- *Se diversifier dans le domaine* des télécommunications 8
- Développer la voiture électrique 9
- Conseiller les clients sur les meilleurs tarifs ... 10
- Poursuivre le développement du nucléaire ... 11

Q. 6 - À propos de la production nucléaire, doit-elle rester un mode de production majeur de l'électricité en France ou doit-elle être à terme remplacée par d'autres énergies?

-... elle doit rester un mode de production majeur de l'électricité en France 1
-... elle doit être à terme remplacée par d'autres énergies 2

Q. 7- Pour vous, qu'est-ce qui est essentiel pour l'avenir du service public de l'énergie?
(ÉCRIVEZ EN CLAIR)

....
....
....
....
....
....
....
....

Q. 8 - Selon vous, le service public de l'électricité et du gaz serait-il mieux assuré par... ?
(UNE SEULE RÉPONSE)

- Une entreprise publique en situation concurrentielle . 1
- *Une entreprise publique en situation de monopole* . 2
- Des entreprises privées assurant certaines missions de service public 3
- Des entreprises privées 4

Q. 9 - Dans un cadre de concurrence, qui d'EDF - GDF ou des entreprises privées, seront le plus à même de remplir chacune des missions suivantes?
(UNE RÉPONSE PAR LIGNE)

		EDF	LES ENTREPRISES PRIVÉES
1)	Assurer l'égalité de traitement des usagers	1	2
2)	Préserver l'environnement *et garantir la sécurité*	1	2
3)	Assurer la continuité de la distribution	1	2
4)	*Proposer un bon rapport* qualité/prix aux clients	1	2
5)	Contribuer a l'aménagement du territoire	1	2
6)	Offrir un outil industriel créateur d'emplois	1	2
7)	Répondre aux besoins des moins favorisés	1	2
8)	Préparer et assurer l'avenir énergétique de la France	1	2
9)	*Informer les Français sur ses activités.*	1	2
10)	Gagner de l'argent	1	2
11)	Contribuer à la mise en place d'une politique européenne de l'énergie	1	2

Q. 10 - Estimez-vous que l'entrée dans la concurrence de l'électricité et du gaz serait plutôt une *bonne chose ou plutôt une mauvaise chose pour...?*
(UNE RÉPONSE PAR LIGNE)

		PLUTÔT UNE BONNE CHOSE	PLUTÔT UNE MAUVAISE CHOSE
1)	L'économie française	1	2
2)	*Les particuliers*	1	2
3)	Les entreprises clientes	1	2
4)	*Le développement d'EDF et GDF*	1	2
5)	Les agents d'EDF et GDF	1	2
6)	La contribution d'EDF et GDF à l'aide aux plus défavorisés	1	2
7)	L'avenir énergétique de la France	1	2

Q. 11 - Plus précisément en ce qui concerne les tarifs, pensez-vous que l'entrée dans la concurrence de l'électricité et du gaz sera une bonne ou une mauvaise chose pour.. ?
(UNE RÉPONSE PAR LIGNE)

		PLUTÔT UNE BONNE CHOSE	PLUTÔT UNE MAUVAISE CHOSE
1)	....les particuliers	1	2
2)	....les entreprises	1	2

Q. 12 - Parmi les trois possibilités suivantes, laquelle a votre préférence? Dans le cadre de la construction européenne...
(UNE SEULE RÉPONSE)

L'organisation du service public français de l'électricité et du gaz doit contribuer à la construction d'un service public européen 1
Chaque pays européen doit conserver son propre modèle d'organisation de l'électricité et du gaz . 2
La France doit renoncer à l'actuelle organisation de son service public de l'électricité et du gaz 3

Q. 13 - Il existe une directive européenne, de 1996, visant notamment l'ouverture du marché *énergétique à la concurrence*. À propos de cette directive, pouvez-vous me dire si oui ou non... ?
(UNE RÉPONSE PAR LIGNE)

	OUI	NON
1) Vous avez déjà entendu parler *de cette directive*	1	2
2) C'est, pour vous, un sujet important..	1	2
3) Vous souhaitez être informé sur cette directive	1	2

Q. 14 - Les organisations syndicales d'EDF et GDF organisent des forums invitant les populations, les élus, à débattre sur l'avenir du service public de l'électricité et du gaz. *Estimez-vous que cette initiative est...?*
(UNE SEULE RÉPONSE)

Plutôt une bonne chose 1
Plutôt une mauvaise chose 2
Ni une bonne chose, ni une mauvaise chose .. 3

Q. 15 - *Et, seriez-vous prêt personnellement* à y participer?
OUI...... NON

Q. 16 - Enfin, y a-t-il un sujet que vous jugez important pour l'avenir d'EDF et GDF, qui n'a pas été mentionné et que vous souhaitez rajouter?
(ÉCRIVEZ EN CLAIR)

....
....
....
....
....
....

Merci de répondre à ces renseignements individuels qui resteront strictement anonymes

Q. 17 - Vous êtes?
Un homme 1   *Une femme* 2

Q. 18
Quel est votre âge? .... *ans*

Q. 19 - Quelle est la profession du chef de ménage?
(une seule réponse - Si chômeur coder votre dernière profession)
Agriculteur 1
Artisan, commercant, chef d'entreprise 2
Cadres, profession libérale, profession intellectuelle supérieure 3
Profession intermédiaire - par exemple : Instituteur, technicien, etc 4
Employé 5
Ouvrier 6
Retraité 7
Inactif ou sans profession 8

Q. 20 - Êtes-vous le chef de ménage?
OUI .... NON
Si OUI : Passer à Q. 23. Si NON : Passer à Q. 22

Q. 21 - Quelle est votre profession?
(une seule réponse - Si chômeur coder votre dernière profession)
Agriculteur 1
Artisan, commerçant, chef d'entreprise 2
Cadres, profession libérale, profession intellectuelle supérieure 3
Profession intermédiaire (par exemple : Instituteur, technicien, etc.) 4
Employé 5
Ouvrier 6
Retraité 7
Inactif ou sans profession 8

Q. 22 - Quelle est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu? *(Une seule réponse)*
Sans diplôme 1
Certificat d'études primaires 2
Ancien brevet, BEPC 3
Certificat d'aptitude professionnel (CAP) 4
Brevet d'enseignement professionnel (BEP) 5
Bac d'enseignement professionnel technique ... 6
Bac d'enseignement technique 7
Bac d'enseignement général 8
Bac + 2 ou niveau BAC + 2 ans (DUT, BTS, instituteurs, DEUG, diplômes paramédicaux ou sociaux) 9
Plus de Bac + 2 10
Grandes écoles /École d'ingénieurs 11

Q. 23 - Parmi les tranches de revenus suivantes, pouvez-vous indiquer dans laquelle se situe *le revenu mensuel net?*
2 000 Francs ou moins 1
De 2 001 à 3 000 Francs. 2
De 3 001 à 5 000 Francs 3
De 5 001 à 7 500 Francs 4
De 7 501 à 10 000 Francs 5
De 10 001 a 15 000 Francs 6
De 15 001 à 20 000 Francs 7
De 20 001 à 30 000 Francs 8
Plus de 30 000 Francs 9

Q. 24 - Êtes-vous abonné au gaz?
OUI .... NON

Q. 25 - Habitez-vous dans?
Un logement HLM. 1
Un appartement dans un autre type d'habitat collectif... 2
Un pavillon ou une maison individuelle 3

FIN DU QUESTIONNAIRE

Le Havre redoute la fermeture de ses chantiers navals

Dernier fleuron d'une vieille tradition industrielle, les Ateliers et chantiers du Havre, sous perfusion financière de l'Etat, pourraient disparaître. Mais la cité de Seine-Maritime, qui prépare son extension avec Port 2000, a besoin d'une activité de réparation des navires pour affronter la concurrence

ROUEN
de notre correspondant

A quelques jours d'intervalle, le secrétaire d'État chargé de l'industrie, Christian Pierret, vient d'avoir deux rendez-vous avec l'économie du Havre. Le 28 août, il accompagnait les dirigeants de Total et d'EDF pour annoncer un investissement de quelque 4,5 milliards de francs à la raffinerie de Normandie, implantée dans la zone industrielle. Trois jours plus tard, il devait expliquer aux élus du Havre et de Haute-Normandie que l'Etat allait cesser de renflouer à perte les chantiers navals, les Ateliers et chantiers du Havre (ACH). A la clé, 800 emplois directs et autant d'emplois induits par la sous-traitance (*Le Monde* des 1 et 2 septembre).

Dès la fondation du Havre, la construction navale y occupa une place particulière. Au XIXème siècle, les chantiers, fondés par Augustin Normand, et ceux de Graville produisaient des cuirassés et des navires de commerce. La dégradation continue de l'industrie navale pendant la seconde partie du XXème siècle n'a pas épargné Le Havre, comme elle a frappé irrémédiablement les autres chantiers navals tout proches de Seine-Maritime, à Rouen, au Trait et à Dieppe. Les deux sites du Havre, progressivement concentrés autour des ACH, sont restés entre les mains de familles havraises et ont su conserver leur autonomie, alors que le grand concurrent de Saint-Nazaire passait sous le contrôle d'Alsthom. La formule pour tenir : l'innovation technologique et la conception de navires exceptionnels.

En 1984, les ACH ont frappé un grand coup en mettant sur cales un paquebot à voiles, fruit des ordinateurs des bureaux d'études. Le *Windstar*, quatre-mâts de luxe destiné au marché américain de la croisière dans les Caraïbes, était le premier d'une série de cinq qui s'est achevée avec les deux *Club Med*, des cinq-mâts commandés par l'entreprise de Gilbert Trigano.

LOGIQUE DE L'ABSURDE

Acteur industriel d'un marché de la croisière en pleine expansion, les ACH n'ont pas, pour autant, réussi à profiter de cette avance. Les commandes qui ont suivi – navires océanographiques, car-ferries... – ont été arrachées sans véritable politique commerciale, à coups de subventions et d'interventions de l'Etat. Cette logique de l'absurde a atteint un sommet avec l'encouragement de Matignon, en 1995, pour que le chantier réponde à l'appel d'offres lancé par l'armateur norvégien Stolt pour trois navires chimiquiers. Prix de commande sans rapport avec la réalité du marché, absence de compétence dans le créneau de ces navires, choix désastreux de sous-traitance dans le domaine pointu des cuves en inox : en une année, les chimiquiers sont devenus un cauchemar qui a achevé de vider la trésorerie du chantier.

Fin 1996, les ACH, au bord du dépôt de bilan, se heurtent à d'innombrables difficultés pour assembler le premier navire de la série, le *Stolt Achievement*. Le syndicat CGT alerte les pouvoirs publics. Le maire (RPR) du Havre, Antoine Rufenacht, obtient des assurances du premier ministre, Alain Juppé, en échange d'un engagement de restructuration.

Presque deux ans plus tard, en juin, les ACH s'enfoncent dans les difficultés, malgré l'aide publique maintenue par le ministre socialiste de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn. Ce qui n'empêche pas un autre socialiste, Christian Pierret, de piquer une colère : « *Ces navires, ils m'appartiennent !* », lance-t-il aux dirigeants des ACH venus imprudemment le convaincre de prendre des initiatives en leur faveur ! La mission d'expertise confiée en juillet à l'ingénieur général, Gérard Piketty, n'a fait que confirmer ce que tout le monde pressentait : le chantier havrais est un fleuron exsangue de la construction navale française.

Une croissance forte

TAUX DE PROGRESSION 1996-1997 DES GRANDS PORTS EUROPÉENS

en pourcentage

Port	%
LE HAVRE	17,8
ANVERS	13,5
FELIXSTOWE	11,4
BREMERHAVEN	11,1
HAMBOURG	10,5
ROTTERDAM	8,4

Le trafic du Havre est moins important, en tonnage, que la plupart de ses concurrents européens, mais sa croissance est plus forte.

Dans la cité maritime, la situation catastrophique du grand chantier naval du nord de la France était donc connue de tous depuis de longs mois. Le défi lancé, le 31 septembre, par le gouvernement – dénicher un repreneur et un investisseur dans un délai d'un mois – semble vouloir être relevé au Havre. A gauche comme à droite, tous les élus locaux l'ont accepté, tout en s'inquiétant de sa rigueur. Le secrétaire du syndicat CGT des ACH, Jean-Louis Jegaden, a même suggéré une nationalisation provisoire, avant une remise des ACH sur la liste des privatisables, une fois l'entreprise relancée. « *Le marché est à son plus haut niveau. Il faut en profiter* », a souligné le syndicaliste en dressant la liste des paquebots classiques ou à voiles, car-ferries ou navires câbliers, qui feront bientôt l'objet d'appels d'offres sur le marché international.

PROJET PORT 2000

L'intervention financière des pouvoirs publics sera indispensable. Plus que l'absence d'ambition maritime de la France, sans cesse dénoncée, la compétition entre les projets défendus par Le Havre risque de peser. Ainsi, la décision de Total de réaliser à Gonfreville L'Orcher, avec EDF, une unité de co-génération d'électricité et de gaz, a été obtenue grâce à un mécanisme d'extension de la taxe professionnelle soutenue par l'Etat. Elle confirme Le Havre parmi les grands sites de raffinage en Europe et renforce la vocation pétrolière du port.

Par ailleurs, le projet Port 2000 d'extension des terminaux en conteneurs a conduit, lui aussi, les élus jusqu'à l'Elysée et Matignon pour arracher l'autorisation du gouvernement de lancer des travaux pour 2 milliards de francs *(lire ci-dessous)*.

Au Havre, personne n'ose mettre en opposition les chantiers navals moribonds avec les nouvelles techniques de raffinage et les porte-conteneurs géants du XXIème siècle. Il reste donc aux Havrais à prouver qu'ils sont capables d'embrasser tous ces défis.

Etienne Banzet

« Développer ou mourir »

ROUEN
de notre correspondant

« *Développer ou mourir !* » Pour convaincre les autorités de tutelle de la nécessité de construire de nouveaux terminaux pour accueillir les porte-conteneurs du futur, les dirigeants du port du Havre ne craignent pas l'emphase. Il faut répondre à la croissance du trafic, face aux concurrents d'Europe du Nord, Anvers et Rotterdam. Objectif : se donner les moyens de construire dans les vingt prochaines années quatorze postes d'escales supplémentaires. Le port du Havre propose pour cela la création d'une nouvelle darse, qui empiéterait sur l'estuaire de la Seine. Une telle solution est vigoureusement combattue par les écologistes.

Après un débat de quatre mois, organisé par la commission nationale du débat public, le gouvernement doit se prononcer sur l'opportunité de cette réalisation et fixer son choix de localisation des futurs aménagements (*Le Monde* du 24 juillet). « *Il y a urgence car, pendant ce temps, nos concurrents ne perdent pas le leur* », répète-t-on au Havre, où on espère une prise en considération du projet par le ministère de l'équipement et des transports cet automne.

Les délégations d'élus à Paris ont donc croisé celles qui défendaient le chantier naval. Les dossier ACH et Port 2000 s'opposent-ils ? « *Fermer le chantier naval serait contradictoire avec Port 2000 car, pour que le nouvel équipement soit compétitif, il faut une réparation navale de qualité, qui dépend de la construction* », assure Jean-Louis Jegaden, de la CGT. Les grands armements qui touchent le port du Havre sont particulièrement attachés à la qualité des services offerts. La possibilité d'effectuer des réparations dans des délais ultracourts pour des navires qui effectuent des escales de quelques heures est primordiale.

Il se trouve que les cales de construction des ACH coupent en deux les terminaux en conteneurs existants. Leur départ ou leur déménagement améliorerait considérablement la compétitivité des équipements : un malheureux hasard, pour ceux qui devront décider de l'avenir du port du Havre.

Etienne Banzet

Paris s'inscrit in extremis pour participer à la journée sans voitures

L'ORGANISATION de la journée sans voitures du mardi 22 septembre à Paris commence à susciter des polémiques. Le 27 mai, Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, avait annoncé que quinze communes françaises lançaient l'opération « En ville sans ma voiture » (*Le Monde* du 28 mai). Mardi 8 septembre, la ministre a officiellement présenté cette journée pendant laquelle les maires s'engagent à « *rétablir la place des piétons et des cyclistes dans la ville, à développer les transports collectifs* », afin de retrouver une meilleure qualité de l'air dans les centres urbains.

Pour cette première édition, le ministère souhaitait limiter l'opération à des petites et moyennes agglomérations. A la grande surprise de l'entourage de Mme Voynet, Jean Tiberi, maire RPR de Paris, annonçait le 5 juin sa volonté d'associer la capitale à l'opération. Mais fin juin, la première liste des zones réservées, dressée par la Mairie de Paris, limitait le périmètre réservé à des rues ou des portions de rue situées dans les « quartiers tranquilles », ces zones à circulation à vitesse réduite. Pour se justifier, la Mairie de Paris aurait invoqué lors des négociations les réserves de la préfecture de police, soucieuse de ménager ses agents déjà très sollicités pendant la Coupe du monde de football. Le ministère refuse alors d'agréer ce plan et en réclame un plus ambitieux.

RÉUNION D'URGENCE

Sans réponse au 1er septembre, Dominique Voynet écrit à M. Tiberi pour lui signifier qu'il n'est « *pas possibler d'agréer l'opération dans la capitale* ». Le maire de Paris, qui a toujours affirmé, en partie sous la pression des écologistes, vouloir « *réduire de 5 à 10 % la place de la voiture* » d'ici à la fin de son mandat, réunit d'urgence son cabinet en exigeant de nouvelles propositions. La tâche n'est pas facile, en raison de la réticence des maires des arrondissements de l'Ouest parisien, tous membres de la majorité municipale. Après d'ultimes négociations avec le ministère, qui tient à la présence d'un périmètre sans voitures significatif dans le centre de Paris, le dispositif est arrêté le 7 septembre, veille de la conférence de presse de lancement de la campagne. Bernard Galy-Dejean, maire RPR du 15e, opposé à « *un coup médiatique sans suite* », décide à la dernière minute de s'y rallier lui aussi, et de fermer un secteur de l'arrondissement à la circulation.

Au bout du compte, 57 kilomètres de rues seront réservés aux piétons et aux cyclistes, 180 000 habitants sont concernés. Symboliquement, les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain seront en grande partie fermés à la circulation ; la butte Montmartre, la montagne Sainte-Geneviève, Belleville, le faubourg Saint-Antoine seront partiellement bouclés par les forces de police. Tous ces secteurs seront reliés entre eux par des voies sans voitures. Le dispositif retenu reste critiqué par la gauche et les écologistes parisiens.

Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, regrette que les grands axes aient été exclus du programme. Il demande que le modèle urbain de Paris, « *la ville au service de la voiture* », soit profondément remis en cause à cette occasion. Les Verts, de leur côté, dénoncent un « *projet minimaliste* ». Ils ont l'intention de profiter du 22 septembre pour organiser des opérations « coup de poing ».

Christophe de Chenay et Sylvia Zappi

20 millions de francs de remboursements de factures d'eau pour les Stéphanois

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Trois mois après le jugement du tribunal d'instance de Saint-Etienne, qui a condamné la ville et la Société stéphanoise des eaux à rembourser à trois Stéphanois un trop perçu sur les factures d'eau, entre avril 1990 et décembre 1994, le conseil municipal de Saint-Etienne a voté, lundi 7 septembre, des mesures qui aboutiront à la mise en place d'un dispositif de remboursement généralisé (*Le Monde* du 6 juin). Dans un souci d'« *équité* », Michel Thiollière, maire (UDF-rad.) de Saint-Etienne, s'est en effet engagé à rembourser tous les Stéphanois qui en feront la demande. Cette procédure ne sera toutefois engagée qu'après un prochain jugement du tribunal d'instance portant sur la période 1994-1996.

Bien que les modalités de ces remboursements fassent encore l'objet de discussions avec le concessionnaire du service de l'eau, la Société stéphanoise des eaux, filiale commune de la Lyonnaise des eaux et de Vivendi (ex-Générale des eaux), ceux-ci devraient se faire à partir d'une demande personnelle, basée sur les factures d'eau incriminées et les justificatifs de paiement. Une commission, composée de représentants communaux et d'associations d'usagers, examinera les cas litigieux.

Selon des simulations faites par les services municipaux, les sommes remboursées par la ville s'élèveront au maximum à 24 millions de francs. Du fait du moindre écart de prix avec ceux retenus par le juge, la note sera moins importante pour le concessionnaire, « *de l'ordre de 5 millions* », selon Emmanuel Perol, PDG de la Stéphanoise des eaux. « *Toutefois, notre intention est de tourner la page de ce dossier*, souligne M. Perol. *Nous sommes prêts à faire l'effort financier nécessaire et suffisant pour que nous ne vivions plus en situation de suspicion permanente avec les consommateurs et les élus.* »

Désireux lui aussi de « *boucler cette affaire* », Marc Vericel, au nom du collectif d'associations d'usagers, entend néanmoins, « *être vigilant* », afin de permettre à tous les usagers d'être informés correctement et de pouvoir être remboursés sans avoir à fournir de justificatifs trop dissuasifs.

Vincent Charbonnier

Les dotations de l'Etat aux collectivités locales frôlent les 280 milliards en 1999

10,14 % ! Le taux de progression de « *l'effort financier de l'Etat en faveur des collectivités locales* » dans le projet de budget 1999 fait exploser les plafonds habituels. Ce chiffre est dû à la compensation de la réforme fiscale (notamment la suppression de la part salaires dans les bases de taxe professionnelle) prévue par ce projet de loi de finances qui se traduit par un manque à gagner considérable pour les collectivités locales (*Le Monde* du 29 août). Les dotations « normales » connaissent, elles, un taux d'évolution, beaucoup plus modéré, de 2,10 %. Au total, l'ensemble des dotations de l'Etat atteint 279,465 milliards en 1999 (253,730 milliards en 1998). A l'intérieur de ces dotations, la compensation de la réforme fiscale représente 20,4 milliards, dont 11,8 pour la seule taxe professionnelle.

Ces chiffres ont été communiqués au Comité des finances locales (CLF), mardi 8 septembre, par Jean-Jack Queyranne, qui assure l'intérim du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, et par Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget. L'année 1999 sera la première du nouveau « contrat de croissance et de solidarité », qui remplacera le pacte de « stabilité financière » imposé par l'Etat aux élus pour trois ans depuis 1996. Le changement de vocabulaire résume la volonté affichée par le gouvernement. Les conditions de progression des dotations de l'Etat incluses dans l'ancien pacte – ce que les spécialistes appellent l'« enveloppe normée » –, sont modifiées : ces dotations seront indexées non plus seulement sur l'indice des prix (hors tabac), mais aussi sur une partie du taux de croissance du PIB, 15 % de ce taux en 1999, 25 % en 2000 et 33 % en 2001.

L'application de cette règle, avec un indice des prix prévisionnel de 1,2 % pour 1999 et une progression du PIB de 3,1 % pour 1998 (année de référence), conduit à une augmentation de 1,67 % des dotations de l'enveloppe normée, taux qui passe à 3,91 % en incluant divers ajustements et une « rallonge » de la dotation de solidarité urbaine (DSU). Elle s'élèvera donc au total à 163,872 milliards de francs. A l'intérieur de cette enveloppe, la dotation globale de fonctionnement (DGF), principale dotation de l'Etat, augmentera de 2,78 % en 1999, pour atteindre 109,288 milliards de francs.

MÉCONTENTEMENT

Compte tenu des mécanismes de calcul, la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP), qui sert de variable à la baisse, diminuera de 11,12 %, mais de façon modulée selon la richesse des collectivités, afin d'accentuer l'effort de péréquation entre ces dernières. De même, conformément aux promesses faites aux élus par le gouvernement, à l'intérieur de la DGF, la DSU connaîtra une majoration exceptionnelle de 500 millions. Mais la forte baisse de la DCTP suscite le mécontentement des élus de droite comme de gauche. Pour l'Association des maires de France (AMF), Gilles Carrez (RPR) évoque « *un gros problème* », tandis que Jean-Pierre Sueur (PS), vice-président de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), tout en soulignant les points « *positifs* » du projet de budget, affirme : « *Nous ne pourrions pas accepter que l'Etat reprenne d'une main, par la baisse de la DCTP, plus que ce qu'il donne de l'autre en augmentant la DSU.* » Le gouvernement devrait donc être soumis pendant la discussion budgétaire à une pression des élus locaux pour revoir sa copie, par exemple en augmentant la part de l'augmentation du PIB prise en compte dans le calcul de la DGF.

Quant aux dotations hors enveloppe, c'est-à-dire celles dont la progression n'est pas régie par le contrat de croissance et de solidarité, elles diminuent légèrement, à 163,872 milliards (- 0,86 %).

Le coût réel pour l'Etat de la compensation de la réforme de la taxe professionnelle devrait être nettement inférieur aux 11,8 milliards affichés. M. Sautter a évoqué un coût net de 7,2 milliards : en allégeant les charges des entreprises, la réforme allégera aussi le coût, pour l'Etat, de diverses déductions ou plafonnements. Certains élus font remarquer, en outre, que d'autres ajustements introduits dans le projet de loi de finances permettront encore à l'Etat de grappiller quelques milliards sur la TP, cette fois au détriment des collectivités locales...

Jean-Louis Andreani

DÉPÊCHE

■ **ALSACE : la part de la voiture est en baisse pour les déplacements dans le centre de Strasbourg,** où la circulation a été restreinte par la municipalité. En 1997, la part de la voiture dans les déplacements en centre-ville a représenté 58 % contre 67 % en 1988 et baissé à 55 % dans les zones, où le tramway est implanté. La part des transports collectifs est passée de 11 à 17 % pendant la même période, et celle des deux roues de 22 à 25 %.

La fragile délivrance de l'Indonésie

Quatre mois après les émeutes de Djakarta et la chute du président Suharto, les Indonésiens sont désorientés. Après trois décennies d'autocratisme, ils ne savent quel modèle adopter, alors que leur économie s'effondre et que les troubles sociaux se multiplient

PENDANT trop longtemps, le professionnalisme, la compétence n'ont pas été les moyens du succès. Le tissu de relations l'emportait sur toute autre considération. En outre, le pays était sous pression. On ne se posait pas de questions. Les gens avaient de quoi vivre, tels des poussins sur un tas de riz. Aujourd'hui, ils manquent de points de repère, éthiques comme professionnels. Ils ont encore peur quand ils voient un uniforme. Trente-deux ans de ce genre de paternalisme ont produit un mouvement sans pieds ni mains. »

Calé dans un canapé dans le désordre sympathique de l'Ecole des beaux-arts, Garin Nugroho, le jeune cinéaste empêché de se rendre au Festival de Cannes 1998, où était présenté son film, *Feuille sur un oreiller*, dans la section Un certain regard, se méfie de la manipulation de l'après-Suharto. « *L'occasion de faire autre chose, de voir l'Indonésie s'épanouir*, dit-il, *est unique. A la condition, toutefois, qu'il y ait une sincérité dans la volonté de changement. Sinon, nous ferons un grand pas en arrière. La base n'exerce encore aucune pression et l'on peut s'interroger sur le jeu du pouvoir et de l'armée.* »

Les Indonésiens sont désemparés par la tournure prise par les événements. Après trois décennies de dépolitisation, les lendemains d'autocratie n'en paraissent que plus incertains. L'armée doit-elle continuer à se mêler de politique ? Les deux tiers au moins des 200 millions d'Indonésiens n'ont rien connu d'autre. Quelle place faire à l'islam dans la politique alors que plus de 80 % des habitants de l'archipel se réclament de cette religion ? Jusque dans les dernières années de son règne, Suharto avait tenu l'islam à distance et, depuis sa chute, la libéralisation de la vie publique porte naturellement cette religion sur le devant de la scène. Suivant quelles règles ? Les avis divergent.

Le thème de l'unité de l'archipel a été exploité par le précédent régime pour imposer son autorité. Suharto a rabâché sur tous les tons aux Indonésiens que leur vaste archipel, aux trois cents dialectes et aux sept mille îles habitées, volerait en éclats si l'on touchait à ce dogme. Voilà encore six mois, remettre en cause ce principe pouvait se traduire par l'inculpation de « *subversion* », toujours passible de la peine de mort. Le bourrage de crâne a été tel qu'il est difficile de faire admettre aux gens que la survie de l'unité de la République dépendrait plutôt d'une harmonieuse mais difficile décentralisation.

« *Il aurait fallu fonder l'unité sur la diversité. On aurait dû faire exactement le contraire de ce qui a été fait : la force de l'Indonésie ne peut se baser que sur la reconnaissance des différences et la recherche de leur complémentarité* », estime Garin Nugroho. « *Au lieu de cela,* témoigne de son côté Siswono Yudhohusodo, un ancien ministre de Suharto, *on a délibérément envoyé des troupes recrutées à Macassar réprimer en Irian Jaya. On a élargi le fossé entre ethnies, races et religions. Comment prendre appui, aujourd'hui, sur la diversité indonésienne ? Notre problème n'est pas le multiculturalisme mais sa méconnaissance. Les gens s'ignorent les uns les autres. Il n'est plus acceptable d'essayer d'unifier le pays avec les seuls slogans prônant l'amour de la nation et le sens de la communauté.* »

Frans Winarta, un avocat d'origine chinoise, réclame l'instauration d'un Etat de droit et s'insurge que personne n'ait songé à supprimer la mention de la religion sur les cartes d'identité. Les athées étant considérés comme des communistes, interdits depuis 1966, les Indonésiens doivent déclarer une des cinq religions suivantes : islam, catholicisme, protestantisme, hindouisme ou bouddhisme. C'est la loi. « *Rien n'est prévu pour les confucianistes, qui se contentent du culte des ancêtres* », dit l'avocat. Les fondations du système légal mis en place par Suharto mériteraient donc d'être repensées. « *Pendant plus de trente ans, le moindre débat n'a pas été autorisé.* »

Issus de l'ancienne nomenclature, les héritiers actuels de Suharto, qui se disent tous favorables au changement, n'en restent pas moins attachés à une culture politique d'ancien régime et aux intérêts qu'elle a représentés. Exemple : les privatisations décidées dans le cadre du plan d'austérité du FMI financé par quelque 50 milliards de dollars de crédits internationaux. Les autorités ne parviennent pas à se résoudre à la privatisation prévue de douze sociétés d'Etat. On n'en vendra que dix cette année, sous réserve probable que d'éventuels acquéreurs étrangers n'en deviennent pas les actionnaires majoritaires. Au départ, ces privatisations devaient rapporter 1,5 milliard de dollars à l'Etat. On ne parle plus, au mieux, que de 1 milliard de dollars.

Pourtant, Djakarta a désespérément besoin d'argent pour financer l'importation de 10 millions de tonnes de céréales, dont près de la moitié de riz, et assurer la subvention d'autres produits de première nécessité, comme l'essence. En l'espace d'un an, le prix de la farine de blé a augmenté de 300 %. Le taux d'inflation se situerait, en 1998, dans une fourchette de 60 % à 80 % et le déficit budgétaire représenterait 8,5 % du PNB. Supprimer subventions et importations risquerait de provoquer une hausse brutale du coût de la vie, donc des désordres sociaux supplémentaires.

Déjà, à Java oriental, fin août, des bandes organisées ont pillé des décortiqueries de riz et des stocks de blé appartenant à des commerçants chinois. Dans la région de Djakarta, des paysans ont planté du manioc sur des terrains de golf et occupé en partie, près de Bogor, une ferme appartenant à l'ancien président Suharto. Au même moment, rendus furieux par leurs salaires de misère – l'équivalent journalier de 1 franc –, des employés de pêcheurs ont incendié une dizaine de bateaux avant de s'en prendre à des commerces chinois à Cilacap, toujours à Java oriental. Dans le centre de Java, des groupes de vandales, armés de barres de fer et de leviers, ont profané des tombes chinoises pour en retirer bijoux et autres objets de valeur.

Parallèlement à l'islam « moderne », qui s'appuie sur de longues années de frustration pour revendiquer une place plus importante dans la vie publique, le nationalisme économique demeure un vecteur important. Au cours des enchères qui s'ébauchent dans les secteurs financier et industriel, la priorité devrait être accordée « *aux hommes d'affaires autochtones* », ainsi que le réclame l'un d'entre eux, Aburizal Bakrie, influent président de la Chambre indonésienne de commerce et d'industrie. Les événements, entend-on dire encore, sont l'occasion d'une redistribution des richesses, étant sous-entendu que les Chinois contrôlaient, voilà encore quelques mois, 70 % du secteur privé.

Dans la même veine, pourquoi ne pas reverser à des coopératives le monopole de la distribution de produits de première nécessité exercé par Bulog, organisme d'Etat amené à disparaître aux termes de l'accord avec le FMI ? En dépit des risques d'une augmentation des coûts de distribution, l'idée fait son chemin. Elle a été évoquée par le ministre de l'alimentation fin août. Ainsi seraient remplacés des réseaux chinois paralysés depuis les émeutes anti-chinoises de mai 1998. La priorité aux *pribumi*, aux « fils du sol », est un slogan particulièrement sensible dans une société *un peu déboussolée, sans repères*, dont la fragile libéralisation est non pas le fruit du progrès matériel mais celui d'un effondrement économique brutal. L'Indonésie n'est ni la Corée du Sud, ni Taïwan.

Ancrer la « réforme », mot-clé mais galvaudé du « mai de Djakarta », n'est pas une mince affaire. Comment, par exemple, jeter les bases d'un mouvement syndical ? Sorti de prison, où il avait été jeté en 1994 par Suharto pour avoir formé le SBSI, premier syndicat indépendant, Muchtar Papkpahan s'y emploie. Il ratisse large, de l'employé de banque au salarié du chausseur américain Nike. Mais les millions de licenciés ne demeurent pas sur place : dès qu'ils ont perdu leur emploi, ils rejoignent leurs villages. Comment les retrouver ? En outre, le SBSI doit se contenter de cotisations minimales : 10 000 roupies par mois, soit 50 centimes, pour un ouvrier dont le salaire se situe *dans une fourchette de 160 000 à* 200 000 roupies. Résultats : le SBSI manque cruellement de moyens et ses adhérents ne se comptent, après trois mois d'intense campagne de recrutement, qu'en dizaines de milliers.

LES effets sociaux de la crise, qui provoquent un peu partout une agitation rampante et spontanée, sont déjà très perceptibles. A la rentrée de juillet, le taux de fréquentation scolaire a chuté de 78 % à 54 %. A Djakarta, métropole de près de 10 millions d'habitants, le nombre des pauvres a été multiplié par trois. Petits chiffonniers et mendiants tentent de survivre dans les rues de la capitale. Près de la moitié de la population de l'archipel, selon les statistiques officielles, se retrouve en dessous du seuil de pauvreté, ce qui correspond au taux de 1976. Deux décennies de solide expansion auraient donc été ainsi balayées en une année de crise.

Des premières poches de disette à la campagne, le chômage dans des bidonvilles semi-urbanisés et l'impossibilité, pour l'instant, de redresser la situation peuvent-ils encourager des mouvements intégristes ? L'archipel n'en est pas encore là. Certes, *l'agitation se dessine en province* comme en ville, dans les banlieues industrielles comme dans les plantations. Mais les étudiants, sans direction, se sont, au moins provisoirement, démobilisés. L'Indonésie demeure sous l'emprise du chloroforme que lui a pendant si longtemps administré Suharto. Enfin, les bouffées de violence doivent s'accommoder, sous les tropiques asiatiques, d'un islam modéré qui, notamment à Java, a intégré de nombreuses coutumes locales.

DONC, le débat porterait plutôt sur la décentralisation du pouvoir. Les provinces commencent à réclamer une part plus équitable de leurs recettes. Celle d'Atjeh (Sumatra occidental) revendique un quota plus substantiel des taxes sur l'exploitation de son pétrole et de son gaz. La récente découverte de plusieurs charniers, produits de la répression militaire d'un mouvement séparatiste au tournant des années 90, ne fait rien pour y calmer les esprits. Gouverneur en tête, la province d'Irian Jaya se plaint, de son côté, de ne toucher presque rien des profits tirés de l'exploitation de *ses considérables richesses minières*.

Les assemblées régionales souhaitent, pour leur part, jouer davantage le rôle de contre-pouvoirs. A Yogyagarta, une foule de 100 000 personnes a installé dans *ses fonctions de gouverneur* le populaire sultan Bunowo X, sans attendre l'agrément, légalement obligatoire, de Djakarta. Dans certaines campagnes, les agents discrédités du gouvernement central en appellent à la protection des militaires. *Que tout se* décide à Djakarta, y compris l'organisation de la vie au niveau des communes, finit par agacer. Affaiblis par la crise, soupçonnés d'avoir trop longtemps profité de l'ancien régime, les héritiers de Suharto se retrouvent sur la défensive. En outre, ils ne semblent toujours pas avoir les moyens de faire régner, seuls, l'ordre public, dont les forces armées ont encore la responsabilité.

Suharto n'a démissionné que *voilà moins de quatre mois* et l'effondrement de l'économie ne fait qu'aiguiser la désorientation ambiante. Une illustration : plus de soixante formations politiques sont nées alors que les trois seuls partis autorisés sous l'ancien régime *n'avaient même pas le droit* de se réclamer du label d'opposition. La renaissance n'en est qu'au stade du balbutiement. Que la démocratie succède à la dictature, comme on le pense parfois trop facilement en Occident, n'est jamais qu'une possibilité. L'Indonésie ne fait qu'amorcer une convalescence accompagnée d'une quête d'identité et de l'ouverture de nouvelles voies. « *Il est vrai que toute plante pourrit avant d'exploser à nouveau et que Venise s'est bâtie sur des marécages* », relève Garin Nugroho. Ce qui ne dit pas pour autant l'avenir immédiat.

Affaiblis par la crise, soupçonnés d'avoir trop longtemps profité de l'ancien régime, les héritiers de Suharto se retrouvent sur la défensive. Et ils n'ont pas les moyens de faire régner, seuls, l'ordre public, dont les forces armées ont encore la responsabilité

Plus de soixante formations politiques sont nées, alors que les trois seuls partis autorisés sous l'ancien régime n'avaient même pas le droit de se réclamer du label d'opposition

Jean-Claude Pomonti

Dessin : Daniel Azélie

Oui, Bill Clinton s'est mal conduit

Suite de la première page

Dans le cas qui nous occupe, le président a eu apparemment une relation extra-conjugale avec une employée deux fois plus jeune que lui, et cela sur son lieu de travail, à proximité du Bureau ovale. Un tel comportement n'est pas simplement déplacé, il est immoral. Et il est dangereux, car il dicte ce qui est acceptable par la famille américaine – nos enfants, en particulier – avec autant de force que l'effet négatif de la culture de divertissement.

Si vous en doutez, interrogez les parents américains sur les questions intimes et souvent inconvenantes que leurs jeunes enfants posent et dont ils discutent depuis sept mois que la relation du président et de Mlle Lewinsky est devenue publique. J'ai beaucoup parlé avec ces parents, dans le Connecticut notamment, et j'en conclus que certains comme moi pensent dans le pays que quelque chose de très triste et de sordide est arrivé pour qu'on ne puisse plus regarder le journal télévisé avec sa fille de dix ans.

C'est là malheureusement une situation familière dans la culture à tout-va d'aujourd'hui où la promiscuité sexuelle est trop souvent considérée comme un choix de vie qui ne tire guère à conséquence. Cet état d'esprit a contribué à ébranler la stabilité et l'intégrité de la famille, qui continue d'être le centre de la société civilisée, le lieu où nous éduquons nos enfants et leur apprenons à devenir des citoyens responsables, à développer leurs facultés personnelles et à élever leur sens moral.

Le président Clinton a, en fait, montré durant sa présidence qu'il comprenait cela, cette inquiétude générale. Il s'est servi de l'excellente tribune de sa présidence pour en appeler avec éloquence et efficacité au retour des valeurs collectives, notamment au principe de la responsabilité individuelle et de l'engagement de tous en faveur de la famille. Il a pris admirablement position contre la promiscuité sexuelle des adolescents, en termes clairs de bien et de mal, mettant l'accent sur les conséquences qui en découlent.

Tout cela, aujourd'hui, rend son inconduite infiniment déroutante et dommageable. Sa relation avec Mlle Lewinsky non seulement contredit les valeurs qu'il proclame publiquement depuis six ans, mais compromet, je le crains, son autorité morale à un moment où les Américains de toutes tendances politiques s'accordent sur le fait que le déclin de la famille est l'un des problèmes les plus pressants auxquels nous sommes confrontés.

Pourtant, le président aurait pu limiter, je crois, le mal causé par sa relation avec Mlle Lewinsky, s'il avait reconnu sa faute et parlé avec sincérité au peuple américain, peu après que l'affaire eut été rendue publique, en janvier.

Mais – nous le savons aujourd'hui – il a fait un autre choix. Son mensonge est d'autant plus dérangeant qu'il ne relève pas d'un réflexe humain, à bien des égards compréhensible, pour se protéger et protéger sa famille de sa propre conduite, qu'il a qualifiée d'embarrassante lors de sa déposition dans l'affaire Paula Jones. Il s'agit d'une décision mûrement réfléchie, d'un acte prémédité.

> **Je crois que le mal causé par ces agissements dépasse le politique. Cette inconduite pourrait bien venir renforcer l'un des pires messages que colporte notre culture populaire : les valeurs sont fongibles**

En choisissant cette voie, je crains que le président n'ait sapé les efforts de millions de parents américains qui naturellement cherchent à inculquer à leurs enfants cette valeur qu'est l'honnêteté. Comme la plupart des mères et des pères le savent, les gosses ont une singulière capacité à saisir les situations où s'appliquent deux poids, deux mesures. Nous pouvons donc en être certains : il sera désormais beaucoup plus difficile de convaincre nos fils et nos filles de l'importance qu'il y a à dire la vérité, quand l'homme le plus puissant de la nation s'y est dérobé. (...)

Les affirmations délibérées et répétées du président peuvent aussi, plus profondément, ébranler la confiance qu'ont les Américains dans sa parole. D'après la Constitution, note Neustadt – autre spécialiste de la Maison Blanche –, l'autorité ultime du président, son autorité morale en particulier, réside dans le pouvoir de convaincre, de mobiliser l'opinion publique, de réunir un consensus autour d'un projet. En cela, le président a été formidablement efficace.

Toutefois, ce pouvoir dépend du soutien du peuple américain et de sa confiance dans les motivations et le programme du président, certes, mais dans sa parole aussi. Teddy Roosevelt l'a un jour expliqué : *« Mon pouvoir s'évanouit dès l'instant où mes concitoyens, qui sont droits et honnêtes, cessent de penser que je les représente et que je lutte pour ce qui est droit et honnête. »* (...) Fâcheusement, par son mensonge, le président Clinton a peut-être affaibli le pouvoir et la force considérables qu'il détient, et dont parlait le président Roosevelt. Je sais que beaucoup de mes collègues partagent l'inquiétude que le président n'ait mis à mal sa crédibilité et, par là même, peut-être, les chances de promouvoir sa politique.

Mais je crois que le mal causé par ces agissements dépasse le politique. Cette inconduite qu'il a reconnue pourrait bien venir renforcer l'un des pires messages que colporte notre culture populaire : les valeurs sont fongibles. Et je crains que cela ne contribue à brouiller quelque peu ces lignes claires, essentielles, du bien et du mal dans notre société.

Monsieur le Président, j'ai dit, pour commencer, que cette intervention était bien difficile à écrire et à dire. Cela est vrai, très vrai. Et cela l'est, en grande partie, parce qu'elle est à ce point personnelle et doit cependant être publique. Mais cela l'est aussi parce que je crains de la voir apparaître inutilement catégorique. Je le regrette sincèrement. La Bible m'a appris que Dieu seul était en droit de juger. Nous ne pouvons tout au plus que commenter, sans condamner. Et, dans le cas présent, je me suis efforcé de commenter les conséquences pour le pays de la conduite du président.

Je sais qu'il est loin d'être le seul à s'être mal conduit. Nous sommes tous des êtres humains, imparfaits. Nous sommes tous des pécheurs. Beaucoup ont trahi un être aimé et la plupart d'entre nous ont menti. Des membres du Congrès sans doute se sont rendus coupables de la même faute, comme d'autres présidents avant lui.

Nous cherchons à comprendre – il le faut – la complexité et la difficulté des relations humaines, ce qui doit nous amener à réfléchir avant de juger. Nous ne sommes pas à la hauteur des valeurs que nous nous sommes fixées. Je ne le suis certainement pas.

Mais le président, de par la fonction qu'il a voulue et pour laquelle il a été élu, est, par tradition, tenu à d'autres valeurs, plus élevées. Voilà ce qui devrait être, car le président des Etats-Unis n'est pas seulement, comme nous l'avons vu, la quintessence du peuple américain, mais le personnage le plus important dans le monde aujourd'hui. Et, en tant que tel, les conséquences de sa mauvaise conduite, même privée, dépassent largement celles d'un citoyen ordinaire, d'un PDG ou même d'un sénateur. (...)

> **Il n'a pas su, à mon sens, montrer qu'il avait compris que sa conduite avait fait du tort à la fonction qu'il occupe et au pays qu'il sert, et qu'elle était incompatible avec les valeurs de l'Amérique**

Tout comme, cependant, le peuple américain exige beaucoup de ses dirigeants, il est aussi fondamentalement loyal et indulgent. Voilà pourquoi j'espérais tant que le président chercherait à réparer, lorsqu'il s'est adressé à la nation le 17 du mois dernier. Mais, comme beaucoup, j'ai eu le sentiment que, pour des raisons parfaitement humaines, il a laissé passer, ce soir-là, une belle opportunité. Il n'a pas su clairement dire au peuple américain qu'il reconnaissait l'importance et les conséquences de sa faute, et à quel point il la regrettait.

Il n'a pas su, à mon sens, montrer qu'il avait compris que sa conduite avait fait du tort à la fonction qu'il occupe et au pays qu'il sert et qu'elle était incompatible avec les valeurs de l'Amérique que, comme président, il a portées en avant. Et je regrette qu'il n'ait pas su reconnaître que, si M. Starr, Mlle Lewinsky, Mme Tripp et les médias ont, chacun à leur manière, contribué à cette crise à laquelle nous faisons face aujourd'hui, sa présidence ne serait pas en danger sans sa propre conduite, qu'il a lui-même qualifiée de peu convenable et de déplacée. Parce que les faits admis ce soir-là par le président étaient graves, et que la reconnaissance de sa responsabilité n'a pas suffi.

Ce n'est, depuis trois semaines, que cacophonie dans les médias et le monde politique pour réclamer la destitution, la démission, ou encore le blâme, quand un chœur plus discret nous implore d'aller de l'avant et d'oublier l'affaire.

Aussi attirante que cette dernière option puisse être pour beaucoup, lassés, on le comprend, par cette crise, les transgressions reconnues par le président ont trop de conséquences pour que l'on poursuive le chemin en laissant à nos enfants, aujourd'hui, et à la postérité, demain, l'impression que c'est là une conduite acceptable de la part de l'homme qui dirige le pays. Au contraire, je l'ai dit, cela est mal et inadmissible, et une mise en cause publique doit intervenir.

Représentants élus du peuple américain, nous pouvons certes, au Congrès, exprimer cette désapprobation en votant la réprimande ou le blâme. Mais, comme semblent le penser mes collègues des deux partis, cette démarche est prématurée avant la remise du rapport du conseil indépendant et la réponse de la Maison Blanche.

De même, parler de destitution et de démission me paraît, à l'heure qu'il est, injuste et imprudent. Injuste, parce que nous n'en savons pas assez, en fait, et qu'il en sera ainsi jusqu'à ce que le conseil indépendant ait rédigé son rapport et que la Maison Blanche y ait répondu. Pas assez, en effet, pour décider si nous avons franchi le seuil délimité à raison par la Constitution, s'il faut revenir sur la décision prise par le peuple dans les urnes et causer le traumatisme national que représente la destitution d'un président en exercice. Pour l'heure, tout ce que nous savons de façon certaine est ce que le président a reconnu le 17 août. Le reste n'est que rumeur, spéculation, propos rapportés – ce qui est loin de suffire aux membres de la Chambre et du Sénat dans le cadre solennel des responsabilités que la Constitution nous donne en de semblables circonstances.

Imprudent, parce que c'est ne pas tenir compte de la réalité : tant que le conseil indépendant procède à ses investigations, le président reste à la tête de la nation, il est son commandant en chef. Les incertitudes économiques et autres problèmes qui se posent au pays, de même que les crises financières et politiques en Russie et en Asie, et la menace grandissante que représentent l'Irak, la Corée du Nord et le terrorisme international, tout cela exige l'arbitrage sans conteste du président. Pour cette raison-là, tandis que la justice suit son cours, je crois qu'il est important d'accorder au président le temps, la latitude et le soutien dont il a besoin pour mener à bien les tâches essentielles qui sont les siennes et veiller aux intérêts et à la sécurité de la nation.

Ce temps et cette liberté pourront aussi lui fournir l'occasion de reconnaître sa responsabilité, de retrouver la confiance du pays, de s'engager véritablement pour les valeurs de réalisme, de responsabilité et de civisme qui l'ont porté au pouvoir et d'entreprendre de guérir les blessures infligées à l'orgueil national.

D'ici là, tandis que les débats se poursuivent sur l'affaire et que l'enquête continue, nous serions bien avisés, si vous me permettez cette suggestion, de tendre vers la sagesse du second discours annuel prononcé, en 1862, devant le Congrès, par Abraham Lincoln, lorsqu'il mettait en garde la nation en guerre contre elle-même : *« S'il y a jamais eu un temps pour les mauvaises querelles, ce temps n'est certes pas venu. En un jour comme celui-ci, les hommes devraient s'interdire de prononcer le moindre mot dont ils ne voudraient pas être tenus pour responsables devant l'Histoire et l'éternité. »*

Je crois que nous en sommes revenus là aujourd'hui. Le risque est si grand qu'il nous faut, nous aussi, résister à la tentation des mauvaises querelles et des réactions trop vives. Agissons en accord avec ce qui est la morale et les traditions de notre nation, oui, mais de façon juste et à pas mesurés, en ayant réfléchi.

Regardons en face les dégâts causés depuis sept mois à la nation par les agissements du président, mais sans oublier pour autant le bien fait en six ans sous sa direction, et que ce ne soit pas au détriment des Américains.

Laissons-nous, enfin, guider par l'esprit de la Constitution, qui nous invite à placer le bien commun au-dessus des intérêts privés ou partisans, et travaillons ensemble, aujourd'hui, à trouver une solution au grave problème que connaît notre démocratie.

Joseph I. Lieberman
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.

Réchauffement climatique... sans perte de mémoire

par Cédric Philibert

MICHEL GODET a raison sur tout – sauf sur l'essentiel – *dans son point* de vue « Réchauffement climatique ou perte de mémoire ? » (*Le Monde* du 28 août). Son incompréhension du sujet est abyssale. Oui, un petit âge glaciaire a précédé le réchauffement récent. Oui, la planète était un peu plus chaude qu'aujourd'hui autour de l'an 1000 et le Groenland, alors, une « terre verte ». Oui, la Terre était encore un peu plus chaude voilà six à huit mille ans, même si les écarts avec aujourd'hui sont sans doute plus proches d'1 et 2 degrés, respectivement, que de 2 et de 5 (!) comme il l'affirme.

Tout cela est connu, archiconnu même, notamment des lecteurs de *L'Histoire du climat depuis l'an Mil*, d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Ces *fluctuations naturelles* sont rappelées dans la plupart des rapports et ouvrages de vulgarisation sur la menace du changement climatique. L'essentiel : ce n'est pas de l'augmentation récente des températures superficielles que naît l'inquiétude. Cette augmentation pourrait en effet être purement spontanée. *Notre problème est celui de la modification de la composition de l'atmosphère, et avant tout de l'augmentation de sa teneur en gaz carbonique* (CO_2), passée de 275 ppmV (parties par millions en volume) à l'aube de l'ère industrielle, à 365 ppmV aujourd'hui, soit une augmentation de plus de 30 %. Or, ce paramètre est essentiel pour la régulation des échanges d'énergie entre le soleil, la terre et l'espace.

> **Notre problème est celui de la modification de la composition de l'atmosphère, et avant tout de l'augmentation de sa teneur en gaz carbonique**

Les gaz à effet de serre, dont le gaz carbonique est le principal si l'on excepte la vapeur d'eau (dont la durée de vie dans l'atmosphère est courte et fluctue en fonction de *la température ; c'est donc un amplificateur*), ont en effet la capacité de laisser passer la lumière du soleil, mais de retenir la chaleur émise en réaction par la Terre – comme la vitre d'une serre.

L'origine « humaine » de cette évolution ne fait pas l'ombre d'un doute : cet excès de gaz carbonique est largement d'origine fossile, comme l'atteste sa composition isotopique ; il provient pour l'essentiel de l'utilisation des combustibles fossiles – charbon, pétrole et gaz – à des fins énergétiques.

Le débat n'est donc pas là où Michel Godet croit le voir. Il porte sur la vigueur et la rapidité de mise en œuvre optimales des politiques de précaution à mettre en place – par le déploiement des économies d'énergie et des énergies sans carbone – et la répartition internationale des efforts.

Le rythme et l'ampleur du réchauffement restent peu prévisibles, ainsi que la géographie de ses effets, leur caractère bénéfique (*parfois*) ou nuisible (*plus souvent*) pour l'humanité et les écosystèmes. Il apparaît de plus en plus que nous éviterons difficilement – dans un monde d'environ dix milliards d'habitants, ce qui pourrait rassurer Michel Godet sur l'existence de nos « héritiers » – un doublement de la teneur préindustrielle en gaz carbonique équivalent, car il faut aussi tenir compte d'émissions de méthane (rizières, bétail), de protoxyde d'azote (industrie) et de gaz fluorés et de la formation d'ozone dans la basse atmosphère du fait d'autres pollutions encore (oxydes d'azote, monoxyde de carbone, composés organiques volatils).

A ce doublement, susceptible d'intervenir dès 2020 si rien n'est fait, est associé à terme un réchauffement de 1° C à 4,5° C. Une politique de précaution visera, au minimum, à ralentir ce changement, afin de faciliter les adaptations naturelles et humaines et plus encore à garantir que nous ne laisserons pas la concentration en gaz carbonique équivalent s'envoler vers un triplement de la teneur préindustrielle à la fin du siècle prochain, voire un quadruplement, auquel on associe un réchauffement pouvant se situer entre 6° C et 18° C – des températures que la Terre a connues, certes... mais du temps des dinosaures.

C'est là tout l'enjeu de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de la mise en œuvre de son prolongement, le protocole de Kyoto.

Cédric Philibert *est conseiller du directeur général de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour la pollution atmosphérique et les changements climatiques.*

AU COURRIER DU « MONDE »

BERLIN SANS LE MUR

Lors de la rencontre des artistes et intellectuels européens au siège du Parti social-démocrate à Berlin, organisée par Jack Lang et l'association Action pour plus de démocratie, le romancier Michel Tournier a déclaré : *« J'adore Berlin. Je suis un peu perdu, car j'ai l'habitude du mur. C'est un peu comme si on avait enlevé la Seine à Paris »* (*Le Monde* du 21 août). Je dois rappeler ici à Michel Tournier, qui a semblé oublier le passé, que de nombreux Allemands ont été assassinés en tentant la traversée du mur, dans leur fuite d'un Etat totalitaire. Le mur de Berlin a pendant des décennies déchiré des familles ainsi que tout un peuple. Il a été l'outil d'une dictature qui cherchait à emprisonner un peuple, et le symbole de la guerre froide qui divisait le monde. (...) Je m'étonne que *Le Monde* ait reproduit ces propos révoltants sans en souligner l'absurdité.

Torsten Gardian
Nanterre (Hauts-de-Seine)

Pitié pour le FMI

par Jacques Moreau

DANS la page Débats du *Monde* du 3 septembre, Jacques Sapir formule, pour ce qui est des moyens de résoudre la crise russe, des suggestions de bon sens qui ne peuvent que recueillir l'adhésion de ceux qui ne sont pas des fidèles inconditionnels de l'idéologie de Davos et ont quelque souci de pragmatisme.

Où on ne saurait le suivre, cependant, c'est quand il paraît faire du Fonds monétaire international l'unique responsable des erreurs commises en Russie et quand il paraît croire qu'il suffirait de l'écarter pour qu'une politique réaliste soit adoptée. C'est oublier que le FMI n'a été que l'instrument de l'idéologie économique dominante du monde occidental, qui est fondée sur une croyance illimitée aux bienfaits de la *« main invisible »* et sur l'ignorance de la sociologie économique. D'où une foi naïve dans la *« thérapie de choc »*.

Pour les tenants de cette idéologie, aussi intolérante que le communisme d'autrefois, il suffit d'établir la liberté du marché pour que tout aille bien. C'est négliger, par exemple, le fait qu'on ne crée pas un marché s'il n'existe préalablement une couche sociale d'entrepreneurs – même modestes – capables d'y participer. Or, cette catégorie, que l'on trouve parfois présente dans de pauvres pays d'Afrique, n'existait pas du tout en Russie, sauf sous la forme de mafias clandestines. La « thérapie de choc » leur a logiquement permis de prospérer au grand jour. Elle n'a que fort peu contribué à créer des entrepreneurs authentiques.

Le bon fonctionnement d'un marché suppose l'existence de traditions collectives qui sont le fruit d'une longue histoire. Pas tout à fait oubliées dans les anciennes « démocraties populaires », ces traditions l'étaient complètement dans les pays de ce qui fut l'URSS. Il aurait fallu les faire renaître petit à petit, plutôt que de créer immédiatement une Bourse de Moscou et de décréter d'urgence la convertibilité du rouble.

A ceux qui contesteraient la nécessité de transitions prudentes, on peut du reste, comme le fait Jacques Sapir, rappeler l'exemple du redressement remarquable après 1945 d'une Europe occidentale en ruines. Il s'est produit rapidement, sans occasionner de troubles sociaux excessifs, parce qu'on a su conserver, durant un temps variable suivant les pays, les mécanismes de l'économie de guerre. Ainsi, la convertibilité du franc comme la liberté des prix ne sont intervenues que pas à pas : le contrôle des changes n'a disparu pratiquement qu'au début des années 70 et les derniers contrôles des prix qu'en 1986-1987. Et pourtant, nous avions des entrepreneurs ! Il aurait fallu s'inspirer de ce précédent plutôt que de croire à la magie du marché libre. Un marché libre, ça se construit, ça ne se décrète pas.

Il ne faut donc pas faire du FMI un bouc émissaire. Il faut surtout combattre les illusions ultralibérales qui nous ont conduits à la catastrophe actuelle.

Jacques Moreau *est ancien sous-directeur à la direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances.*

La foi béate des Américains en leur économie

LA RUSSIE est au bord du chaos. Les convulsions des économies asiatiques n'en finissent pas d'agiter les marchés financiers. La tempête s'approche des frontières américaines : l'Amérique latine, le Canada paraissent à leur tour vulnérables. A Wall Street malgré son rebond spectaculaire du 8 septembre, le sacro-saint Dow Jones a perdu 15% de sa valeur par rapport à son sommet de juillet. La presse américaine regorge d'interrogations, voire de sombres prédictions, sur les signes de déflation, la fin de cette folle odyssée de la Bourse ou l'arrivée d'une récession mondiale. Sourde à tous ces prophètes de malheur, l'Amérique est tranquillement retournée à ses barbecues pour le long week-end de Labor Day et ne semble avoir d'yeux que pour l'extraordinaire duel de deux prodiges du base-ball en passe de battre un record vieux de trente-sept ans.

Que faut-il donc pour affoler les Américains ? Apparemment davantage : selon un sondage publié le 3 septembre par *USA Today* et CNN, 60 % d'entre eux affirment que les récentes turbulences à la Bourse n'ont pas entamé leur confiance dans l'économie de leur pays, et 86 % indiquent n'avoir rien changé, au cours des sept derniers jours de fièvre, à leurs investissements en Bourse. Pour une population dont les économies et les plans de retraite dépendent à ce point du marché boursier, on aurait pu s'attendre à plus de nervosité : la moitié des Américains ont aujourd'hui de l'argent investi en Bourse, contre un quart avant le crash de 1987 ; et plus de 57 % des avoirs financiers des ménages sont placés en actions, soit davantage qu'à la *banque ou dans l'immobilier.*

Il y a sans doute dans cet incorrigible optimisme des Américains un peu de ce mécanisme bien connu des psychologues, celui du refus de regarder la réalité en face, d'accepter que ce fabuleux cycle d'expansion économique des années 90, maintenant dans sa huitième année, ne pouvait être éternel. Mais il y a surtout une confiance quasiment à toute épreuve dans la bonne santé de l'économie américaine et dans ses fondements.

AVERTISSEMENTS

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été avertis que l'horizon s'assombrissait : dès le printemps, *The Economist*, lu aussi aux Etats-Unis, prédisait l'éclatement de la « *bulle* » artificiellement gonflée de Wall Street ; le 10 juillet, une étude de Merrill Lynch, parmi d'autres, soulignait *« l'existence de pressions déflationnistes et les signes de ralentissement de l'économie américaine »* ; le 22 juillet, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, cherchait à tempérer l'optimisme béat de certains en relevant que la crise asiatique *« ne donnait aucun signe de stabilisation, (...) nous ignorons jusqu'où elle va aller et quelles vont être ses ramifications »*, menaçait-il. Il y a un mois, l'hebdomadaire *Business Week* titrait en lettres de feu, en couverture, « Quel mauvais sang se faire ? », sous ces quatre points noirs : Bourse, économie, Asie et resserrement des bénéfices. Bref, *concluaient plusieurs experts, cet* été 98 sonnait le glas de l'âge de l'innocence.

Aujourd'hui, de manière plus immédiate, deux questions se posent : à quel point une aggravation des crises à l'étranger peut-elle affecter Wall Street et, si Wall Street continue à baisser, cela va-t-il se traduire par une baisse de la consommation des ménages, qui, à son tour, aurait un effet négatif sur la croissance économique ? La plupart des économistes estiment en effet que les dépenses des consommateurs fournissent deux tiers de l'activité économique nationale, et certains calculent que le quart de ces dépenses sont nourries par les gains réalisés en Bourse.

Sur ces deux questions, les investisseurs individuels américains ont visiblement décidé de suivre les experts les plus confiants. A propos de l'influence de l'environnement mondial, ceux-ci font valoir que la dépendance de l'économie américaine à l'égard des exportations est limitée et que l'Europe, dont les économies résistent bien, continue à présenter d'excellents débouchés. Interrogé par le magazine électronique *Salon*, le banquier David DeRosa, qui enseigne la finance à Yale, rappelle que les Etats-Unis ont affronté une grave crise financière latino-américaine en 1994 et s'en sont très bien sortis. Mieux : comme plusieurs de ses collègues, il voit dans la tourmente étrangère un effet bénéfique pour les marchés financiers américains, que l'instabilité ambiante ramène à une plus juste valeur. *« La récente correction du marché est saine pour nous,* explique-t-il. *Ce processus de croissance et de corrections est une solution soutenable pendant quelque temps. Je ne vois pas l'économie américaine fléchir comme la Thaïlande, la Corée ou la Russie. »*

Quant à la théorie de l'impact des baisses du Dow Jones sur l'économie intérieure, elle implique deux éléments : d'abord que les valeurs continuent à baisser notablement semaine après semaine, ce que les petits investisseurs, enhardis par leurs gains des deux dernières années, refusent pour l'instant d'envisager (emmenés par le gourou du marché haussier, Abby Joseph Cohen, de Goldman Sachs, qui leur promet de nouveaux sommets avant la fin de l'année), et ensuite que l'économie américaine est vulnérable, ce que de nombreux indicateurs réfutent.

Le marché du travail, pour commencer, demeure robuste. En août, 365 000 nouveaux emplois ont été créés, soit près de 300 000 de plus qu'en juillet, qui avait été un mois faible, notamment en raison de la grève à General Motors, et le taux de chômage se maintient à 4,5 %, un niveau proche du plein emploi. Parallèlement, les salaires, bien que modestement, continuent d'augmenter : de bonnes perspectives d'emploi et des *salaires en progression militent* en faveur de fortes dépenses de consommation. Certes, les chiffres de l'emploi révèlent ces derniers mois une faiblesse du secteur manufacturier, provoquée par la chute des exportations vers l'Asie, mais le secteur manufacturier n'est plus le point fort de l'industrie américaine.

INDICES STABLES

Les deux principaux indices de confiance des consommateurs, dont les mouvements à la baisse ont généralement annoncé ou accompagné chaque récession, se maintiennent à des sommets comparables à ceux des années 60 ; les économistes surveilleront attentivement, bien sûr, ceux de septembre, qui tiendront compte de la récente chute de Wall Street, mais certains prédisent déjà que même une baisse mesurée ne sera pas forcément lourde de conséquences. Trois autres indices publiés la semaine dernière – l'indice des principaux indicateurs économiques, les dépenses de construction et l'indice de l'Association nationale des responsables des achats – montrent que l'activité économique se maintient à un niveau stable, laissant présager une croissance du PIB ralentie à 2 %, mais une inflation bénine. *Business Week* s'inquiète de la compression des profits des entreprises, encouragée par la hausse des coûts de main-d'œuvre, susceptible d'affecter les dépenses des entreprises ; mais la consommation, elle, paraît sauve.

Sans aller jusqu'à la noire vision de Ron Chernow, l'auteur d'une remarquable biographie de John D. Rockefeller, qui revoit dans la *« folie financière »* actuelle des signes de l'irresponsabilité des années 20 et accuse, dans les colonnes du *New York Times*, *« l'obstination des petits investisseurs d'empêcher le marché de se corriger et de se purifier de ses tendances spéculatrices »*, les responsables de l'administration américaine redoublent pourtant de prudence. Pour la première fois, le 4 septembre, Alan Greenspan a averti que la crise mondiale l'inquiétait désormais davantage que les risques de surchauffe et d'inflation de l'économie américaine, laissant la porte ouverte à une baisse des taux directeurs américains. *« Il n'est simplement pas crédible,* a-t-il expliqué, *que les Etats-Unis restent une oasis de prospérité insensible à un monde de plus en plus sous pression. »* Pour l'heure, la seule chose qui trouble les Américains, c'est que les dents de scie de Wall Street risquent de compromettre les projets de privatisation de la sécurité sociale, qui regroupe essentiellement ici les assurances publiques vieillesse et maladie.

Sylvie Kauffmann

Méditation *par Pascal Lemaître*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

D'une rentrée l'autre

CE n'est pas l'amour parfait, mais ce n'est plus la guerre systématique. Après plus d'un an d'affrontements sans relâche, la « météo » des relations s'améliore entre le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), la principale force syndicale des professeurs du secondaire que dirige Monique Vuaillat. En cette rentrée scolaire 1998, la deuxième du ministère Allègre, le drapeau blanc flotte faiblement au vent.

En renonçant à son mot d'ordre de grève, fixé symboliquement le jour de la rentrée des lycées, le SNES entérine à sa manière une situation nouvelle et se saisit, pour concrétiser ce nouveau cours des choses, de la main tendue par le ministre. Mme Vuaillat, en syndicaliste aguerrie, a certes différé au 24 septembre la menace d'un arrêt des cours. Mais ce report de l'appel à la grève est au moins autant à usage interne – ne pas désespérer d'éventuelles velléités grévistes d'une base enseignante souvent agacée par l'attitude du ministre, notamment sur le dossier des heures supplémentaires – qu'à destination externe – montrer au « patron » de la maison éducation nationale que la vigilance ne s'éteint pas et que, s'il fallait finalement en découdre, le SNES répondrait présent.

Cette nouvelle attitude, tant syndicale que ministérielle, s'explique en grande partie par le changement de ton que s'efforce d'adopter Claude Allègre en cette rentrée. Le premier ministre en personne, ses amis du Parti socialiste et ses partenaires de la gauche plurielle l'ont, à plusieurs reprises, invité à moduler ses positions, à modérer ses propos ; bref à ne pas attaquer frontalement, à travers son principal syndicat, l'ensemble de la profession enseignante qui, culturellement et sociologiquement, est l'une des principales et des plus constantes bases électorales du PS.

Le ministre, en adoucissant quelque peu son verbe et en brandissant sa volonté de dialogue et d'ouverture, a franchi un premier pas le 1er septembre. En rencontrant les syndicats, il a fait plusieurs concessions : mesures de revalorisation, discussions sur les maîtres auxiliaires et les surveillants... De son côté, le SNES s'est montré plus conciliant sur la réforme des lycées. Reste une série de questions essentielles sur la pédagogie, le temps de service des enseignants, les horaires des élèves. Aucune n'a, pour l'instant, été abordée avec précision.

Au total, il ne faut pas s'y tromper : pour M. Allègre, il s'agit de conserver un climat social plus serein avec les professeurs du second degré, tout en maintenant le cap des réformes qu'il s'est fixé alors que les contraintes budgétaires – avec ou sans croissance économique – restent fortes ; pour Mme Vuaillat, les concessions ministérielles doivent apparaître suffisamment substantielles. A défaut, elle perdrait le contact avec sa base. Il s'agit là d'un difficile exercice d'équilibrisme qui peut être compromis à tout moment.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

L'Amérique latine à l'épreuve de la crise

EN S'INDIGNANT, à propos de l'attaque spéculative lancée contre le real brésilien dès l'effondrement du rouble, *« d'avoir injustement des comptes à rendre sur ce qui se passe en Russie »*, le président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, candidat à sa propre succession aux élections générales des 4 et 25 octobre, s'est fait récemment le porte-parole de l'amertume partagée par l'ensemble des dirigeants latino-américains. Chez ces derniers, l'heure est en effet aux mesures d'urgence assorties de déclarations acides sur *« l'instinct grégaire suicidaire »* des investisseurs internationaux.

Les capitaux spéculatifs abandonnent précipitamment les pays dit « émergents », sans se soucier des « différences » revendiquées à Mexico, Buenos Aires ou Brasilia. *Modèle de rédemption économique* pour le Fonds monétaire international (FMI), l'Amérique latine de l'ère néolibérale subit les premières secousses dévastatrices d'un séisme financier dont elle se pose, en redoutant le pire, en potentielle victime innocente. On y rumine une cruelle constatation : par les temps qui courent, les brevets de bonne conduite décernés par le FMI ne valent guère mieux qu'une poignée de roubles.

Du fait de l'hémorragie de capitaux consécutive au moratoire russe, toutes les monnaies de la région sont désormais sous pression. En convalescence après la débâcle de décembre 1994, le peso mexicain, fragilisé par le marasme des cours du pétrole et la vulnérabilité du système bancaire du pays, a perdu plus de 20 % de sa valeur par rapport au dollar depuis le début de l'année.

Première victime, sur le sous-continent sud-américain, de la vague de dévaluations qui a déjà balayé une bonne partie de la planète, le peso colombien s'est immédiatement déprécié de 7 % dès que la Banque centrale de Bogota a élargi, mercredi 2 septembre, sa marge de fluctuation. Affaibli lui aussi par la chute brutale des rentrées en devises dépendant du secteur pétrolier (80 % des exportations du Venezuela), le bolivar vénézuélien est tellement mal en point que le Parlement vient d'octroyer au président en fin de mandat, Rafael Caldera, les pleins pouvoirs dans la conduite de politique économique.

Plombé par un déficit public croissant (7,1 % du produit intérieur brut) et un endettement galopant, le real brésilien n'est pas mieux loti. En l'espace de trois semaines, la banque centrale brésilienne, dont le taux directeur a été porté de 19 % à 29,75 %, a engagé 18 milliards de dollars en réserves de change (estimées à 74 milliards fin juillet) face au retrait massif des investisseurs.

Logique implacable de l'effet domino qui menace : depuis sept ans légalement arrimé à parité égale au dollar, le peso argentin résisterait difficilement à une éventuelle dévaluation du real. Car, avec l'explosion des échanges dans le cadre du Mercosur, le marché commun associant également l'Uruguay et le Paraguay, la santé de l'économie argentine, qui écoule 30 % de ses exportations au Brésil, est de plus en plus tributaire de la stabilité des taux de change qui régissent le commerce bilatéral.

L'EFFET « MOODY'S »

Pionnier de la « révolution néolibérale » en Amérique latine et tête de pont régionale du commerce trans-Pacifique, le Chili, voilà peu postulant au statut de premier « jaguar » sud-américain, souffre, pour sa part, autant de l'anémie des cours du cuivre que de la réduction brutale de ses exportations à destination des ex-« tigres » asiatiques sinistrés.

Affectés par le reflux persistant des prix des matières premières, et contraints d'emprunter à un taux prohibitif pour financer le déficit de leurs comptes courants, les pays latino-américains ont vu leur situation empirer à la suite de la décision par l'agence de notation américaine Moody's de revoir à la baisse la « qualité » des titres de la dette extérieure brésilienne, qu'elle a rétrogradés au niveau de ceux émis par la Moldavie, le Turkménistan et le Nicaragua.

Le rythme des sorties de devises s'est alors aussitôt accéléré, au point de battre les records établis en octobre 1997, au paroxysme de la crise asiatique. Baromètre du climat économique en Amérique latine, la Bourse de Sao Paulo a accusé le coup porté par le déclassement de Moody's, également infligé au Venezuela : son principal indice, le Bovespa, a dégringolé de 13,47 % au cours de la semaine écoulée.

La « masse critique » de l'économie brésilienne et de son PIB de 830 milliards de dollars commence toutefois à peser sur l'humeur, au demeurant très instable, du Dow Jones. Les Etats-Unis, rappelle-t-on à Wall Street, destinent 18 % de leurs exportations à l'Amérique latine, seul grande zone de commerce où ils dégagent un excédent. Selon le scénario catastrophe en vogue, une récession généralisée au sud du Rio Grande, comparable à la crise asiatique, réduirait brutalement les importations de biens et services américains, au risque du même coup de compromettre la croissance de la seule économie que les experts croient encore capable de jouer les locomotives salvatrices.

Jean-Jacques Sévilla

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Dédée d'Anvers

YVES ALLÉGRET vient de présenter au public parisien, après l'avoir fait au Festival de Venise, sa *Dédée d'Anvers*. (Je n'emploie pas ce possessif sous le prétexte que ce metteur en scène de talent est également le mari de son interprète Simone Signoret). Et le public accourt. Accourt pour entendre une fois encore résonner les talons hauts des hétaïres sur les pavés luisants des quais noyés de brume entre les flaques de lumière des réverbères. Accourt pour suivre dans la nuit des bas-fonds que mouille l'Escaut la démarche chaloupée des marins en quête d'un souvenir. Accourt pour percer le mystère aveugle des maisons que là-bas (n'oublions pas que le film est tourné à Joinville) *« la police tolère et la morale réprouve »*. Je n'écris pas nécessairement qu'il accourt pour trouver tout cela ; peut-être veux-je dire qu'il accourt vers *Dédée d'Anvers* et qu'il y trouvera cela.

On ira écrire et colporter que certaines scènes du film sont proprement insoutenables. Et qu'il convient d'en interdire la vision aux enfants. Allons donc ! Eux qui ne sont pas gâchés par l'habitude devineraient bien que la vie ce n'est pas ça. Non, les enfants s'ennuieraient. C'est aux plus de seize ans qu'un moraliste pourrait interdire *Dédée d'Anvers*. Et ce serait bien dommage pour Simone Signoret, qui interprète avec un naturel parfait un personnage préfabriqué. Dommage aussi pour Bernard Blier, Marcel Pagliero (qui n'est plus doublé ici comme jadis dans *Les jeux sont faits*). Dalio qui vaut son pesant de caoutchouc, Jeanne Marken son pesant tout court.

Henry Magnan
(10 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

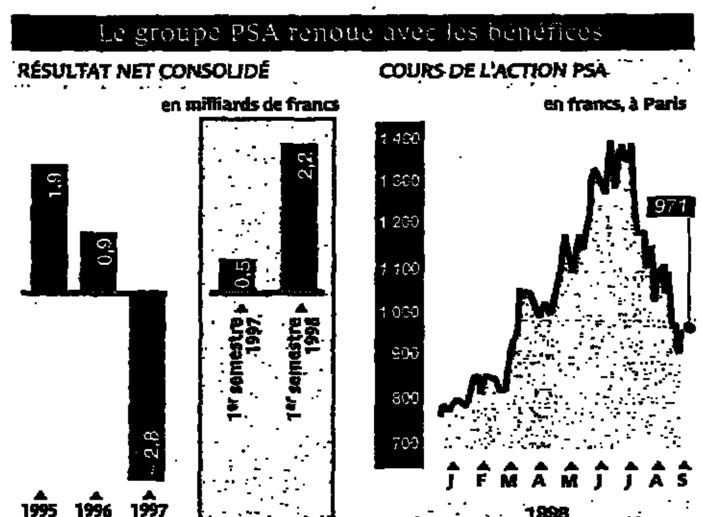
AUTOMOBILE Les résultats semestriels de PSA, annoncés mercredi 9 septembre, dépassent les prévisions des analystes. Le bénéfice net atteint 2,2 milliards de francs au lieu de 500 millions au premier semestre 1997. ● PRESIDENT du directoire depuis octobre 1997, Jean-Martin Folz attribue cette bonne performance à l'amélioration des ventes et à l'accélération de la politique de réduction des coûts. ● LA REPRISE de la consommation et le cours élevé de la livre sterling, qui augmente les marges réalisées en Grande Bretagne, expliquent aussi ce résultat. ● LA NOUVELLE 206 qui sera lancée le 10 septembre devrait stimuler les ventes de Peugeot au second semestre. La paternité de cette voiture revient en grande partie à l'ancien patron, Jacques Calvet. ● L'OBJECTIF du groupe est maintenant d'accélérer le rythme des innovations. Dans ce domaine, *son concurrent* Renault a une longueur d'avance.

Jean-Martin Folz affiche un redressement spectaculaire de PSA

Le groupe Peugeot-Citroën a annoncé, mercredi 9 septembre, un bénéfice de 2,2 milliards de francs pour le premier semestre 1998. Principales raisons : la reprise économique et les premiers fruits de la réorganisation engagée par le nouveau patron

EXAMEN de passage réussi pour Jean-Martin Folz, le nouveau président du directoire de PSA Peugeot-Citroën. Mercredi 9 septembre, au cours d'une réunion d'analystes au siège de l'avenue de la Grande Armée, le successeur de Jacques Calvet, arrivé aux *commandes en octobre 1997*, pouvait se féliciter de ses premiers bons résultats.

Le constructeur privé, déficitaire de 2,8 milliards en 1997, renoue avec les bénéfices : au premier semestre 1998, le résultat net atteint 2,2 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 116 milliards de francs (+15,2 %). Une chiffre salué par la Bourse de Paris à l'ouverture mercredi par une hausse de 4,8 % du titre PSA.



La reprise économique, favorable aux achats d'automobiles, et la dynamique impulsée par le nouveau président du directoire, Jean-Martin Folz, commencent à se traduire dans les résultats.

PRÉVISIONS DÉPASSÉES

Cette performance dépasse les prévisions des analystes, qui tablaient, pour la plupart sur un bénéfice de 1,5 à 1,9 milliard de francs. Mieux, elle pulvérise les propres objectifs de Jean-Martin Folz, qui avait passé à la paille de fer les comptes 1997 pour mieux préparer le rebond. M. Folz s'était fixé pour but une marge opéra*tionnelle de 5 milliards de francs* en 1998. Sur les six premiers mois, il frise déjà les 4,5 milliards. Une bonne surprise que le nouveau patron explique par *« la hausse sensible des volumes de vente de Peugeot et Citroën, et l'accélération donnée à la politique de réduction des coût »* qu'il a mise en œuvre l'hiver 1997.

Ont beaucoup joué aussi des facteurs extérieurs à l'entreprise, comme la reprise économique, qui *incite les consommateurs à s'offrir* des véhicules moyen-haut de gamme sur lesquels les marges des constructeurs sont plus fortes, et *« l'effet livre sterling »*. En effet, *« le niveau élevé de la monnaie anglaise combiné à la bonne progression de ce marché (8 % sur les six premiers mois) a permis à PSA d'améliorer sa marge »*, estime Marc Gouget, analyste chez Patrick Du Bouzet. Sur ce dernier point, force est de reconnaître que M. Folz a eu plus de *chance que son prédécesseur*, dont les mauvais résultats de 1997 s'expliquaient largement par une provision de 4,4 milliards passée après une erreur d'anticipation sur l'évolution du cours de la livre sterling.

Le nouveau président s'en tire bien . Mais il devra faire ses preuves dans les mois à venir, lorsqu'il aura eu le temps d'imprimer sa marque à l'entreprise. La nouvelle organisation fondée sur une politique dite de *« plates-formes »* vient tout juste de démarrer. En mai, la production de la Peu*geot 106 a été transférée* à l'usine d'Aulnay, où elle est désormais fabriquée sur le même plateau que la Citroën *Saxo ce qui* permettra au groupe d'économiser 50 millions en 1999.

« DÉFICIT D'INNOVATION »

Mais ce n'est qu'au fur et à mesure de la sortie des nouveaux modèles, que les véhicules Peugeot et Citroën de gamme équivalente seront conçus en commun et partageront 60 % de leurs pièces. Ainsi, *il faudra encore attendre trois ou* quatre ans, temps nécessaire à l'élaboration des prochains modèles, pour que la politique impulsée par M. Folz porte véritablement ses fruits.

Pour l'heure, l'ombre de Jacques Calvet, tenu à l'écart du siège par la famille Peugeot, plane encore avenue de la Grande-Armée. Le lancement de la 206, le 10 septembre, sur lequel Peugeot compte énormément pour stimuler ses ventes a été orchestré sous sa présidence. *Depuis* son bureau de la rue de Tilsitt – où il s'est retiré pour écrire un livre politique *« La grande faillite, comment l'éviter »*, l'initiateur de la 206 raconte avec détails la création du modèle. *« Je voulais créer un véhicule à la ligne originale, avec un prix de revient inférieur à celui de la génération précédente »*, explique-t-il.

La bonne performance affichée par PSA doit aussi être relativisée au regard de celle de son principal concurrent, Renault. Selon les analystes, l'entreprise présidée par Louis Schweitzer, qui a revu toute son organisation il y a déjà plusieurs années, devrait annoncer, le 15 septembre un bénéfice de 3 à 5 milliards pour le premier semestre. *« Un gouffre sépare encore les deux marques. Aujourd'hui, PSA reste une entreprise en redressement »* estiment plusieurs d'entre eux.

Selon ces analystes, le succès de la marque de Boulogne-Billancourt, s'explique essentiellement par ceux de la Mégane et de la Clio, des véhicules qui gardent une longueur d'avance en matière d'innovation. Un diagnostic partagé par le patron de PSA, qui dès son arrivée, soulignait le *« déficit d'innovation »* de son groupe. Depuis, sa présence a incontestablement apporté une nouvelle dynamique. Mais il devra garder le pied sur l'accélérateur pour rattraper le retard accumulé.

Hélène Risser

Renault veut innover dans le haut de gamme

Renault dévoilera au Mondial de l'Automobile, *qui se déroule du* 1er au 11 octobre, Porte de Versailles, à Paris, un prototype marquant sa volonté de se renforcer dans le haut de gamme avec des modèles innovants. Le *« concept-car »* Vel Satis est un coupé de quatre places au concept et au design avant-gardistes, décrit par le constructeur français comme un *« réservoir d'idées »* préfigurant les futurs modèles qui viendront compléter sa gamme dans le haut du marché, actuellement composée de l'Espace et de la Safrane.

***Pour parer à son déficit d'image dans le haut de gamme* par rapport à des spécialistes tels que BMW et Mercedes, Renault se rend compte qu'il doit se différencier en proposant un concept innovant plutôt que classique. *Il a déjà réussi ce pari en lançant l'Espace en* 1984, premier monospace qui a fait depuis bien des émules et est leader européen de ce créneau. En revanche, les chiffres de ventes européennes sont décevants pour la Safrane.**

L'industrie micro-informatique encaisse le contrecoup de la crise asiatique

LES FABRICANTS de micro-ordinateurs commencent à sentir passer le vent du boulet asiatique. Le président de Hewlett Packard, l'un des groupes d'informatique les plus performants, dont la politique sociale est souvent donnée en exemple, a annoncé, mardi 8 septembre, qu'il s'apprête à supprimer plusieurs milliers d'emplois sur un effectif total de 127 000 salariés, selon le quotidien *La Tribune* du 9 septembre. Dans le cadre d'un programme de réduction de ses coûts, le groupe avait déjà demandé à ses cadres supérieurs d'accepter une baisse de leurs rémunérations. Pendant cinq jours, en juin, Hewlett Packard avait mis au chômage technique les 3 000 salariés de son usine d'imprimantes à jet d'encre de Singapour.

Cela, apparemment, n'a pas suffi à compenser le retournement auquel le groupe est confronté. Après avoir vu ses ventes s'effondrer en Corée du Sud, et baisser fortement dans le reste de l'Asie, Hewlett Packard constate désormais un ralentissement de son marché aux Etats-Unis même. Les suppressions d'emplois ne devraient pas toucher la filiale française, l'Europe demeurant pour l'instant un havre de prospérité dans ce tumulte mondial.

La poursuite de la croissance en Europe n'a pas empêché Siemens Nixdorf Informationsytems (SNI), la filiale informatique du géant allemand, d'annoncer de son côté, mardi, l'échec des négociations engagées en avril avec le taïwanais Acer en vue de lui confier la fabrication de ses PC. Numéro huit mondial du secteur, le groupe de Taïpeh aurait repris les 2 450 salariés de l'usine d'Augsbourg (Bavière) qui produit les micro-ordinateurs SNI.

La dégradation de la santé financière d'Acer, *société au développement jusque-là remarquable*, semble bien avoir été à l'origine de cette rupture, même si son communiqué fait état d'autres motivations : le groupe affirme redouter les répercussions de la situation en Russie sur le marché européen. Siemens-Nixdorf, dont 90 % des ventes sont effectuées en Allemagne, a pourtant annoncé des ventes en hausse de 30 % entre janvier et juillet, dont une progression de 20 % pour les seuls micro-ordinateurs.

Les explications fournies par Siemens diffèrent donc de celles du taïwanais : le projet n'a pu aboutir en raison de *« l'incompatibilité des conditions financières proposées par Acer avec les positions de Siemens Nixdorf »*, indique le président du directoire de SNI, Gerhard Schulmeyer dans un communiqué. *« Le fournisseur taïwanais a dû se concentrer, selon ses propres dires, sur d'autres points essentiels dans sa stratégie d'expansion »*, précise SNI, ajoutant qu'une telle évolution n'était *« pas prévisible au début des négociations »*.

Acer, le premier constructeur d'ordinateurs de Taïwan, a annoncé le 28 août qu'il réduisait de 36 % ses prévisions de bénéfices pour l'exercice en cours. Confronté au laminage généralisé des marges sur les micro-ordinateurs, et au marasme de l'industrie des semi-conducteurs, que la firme produit également, le président d'Acer, Stan Shih, a choisi le camp de la prudence. Quitte à repousser à des jours meilleurs la réalisation de ses ambitions, qui sont grandes.

Anne-Marie Rocco

Les routiers mobilisés par la semaine de 48 heures

LES ROUTIERS européens sont satisfaits de la journée d'action qu'ils ont menée le mardi 8 septembre pour revendiquer la *« semaine de 48 heures »* (*Le Monde* des 7 et 8 septembre). Les Français ont largement contribué au succès de cette journée en organisant une cinquantaine de barrages filtrants aux frontières. Mais des actions ont également été menées dans d'autres pays. En Italie, les routiers ont distribué des tracts à la frontière avec la Slovénie, à la frontière suisse près de Côme, à Vintimille et à l'entrée du tunnel du Mont-Blanc.

Au poste frontalier du Brenner (frontière italo-autrichienne), une centaine de camionneurs italiens, allemands et autrichiens ont manifesté sur une grande aire des douanes. Au passage du Portugal à l'Espagne, des camions ont été bloqués. En Allemagne, les routiers ont ralenti la circulation en 25 endroits. A la frontière germano-polonaise, des membres du syndicat OeTV et du syndicat polonais Solidarité ont distribué ensemble des tracts en langues allemande, russe et polonaise. En Suisse et aux Pays-Bas, les syndicats ont mené des actions ponctuelles de sensibilisation.

Cette action facilitera-t-elle la conclusion d'un accord sur le temps de travail, le 18 septembre, entre la Fédération des syndicats des transports dans l'Union européenne (FST) et son homologue patronale, l'IRU ? Mardi 8, après la journée d'action, la Commission a fait savoir qu'en cas de désaccord, elle proposerait une directive limitant la durée du travail à 48 heures en moyenne sur seize semaines.

En France, les syndicats ont été reçus par Jean-Claude Gayssot. Le ministre des transports a déclaré *« comprendre leurs préoccupations »*. Par ailleurs, une circulaire du ministère du travail précise que les entreprises de transport peuvent bénéficier des aides prévues dans le cadre de la loi Aubry si elles réduisent le temps de travail, même sans parvenir aux 35 heures légales.

Frédéric Lemaître

L'allemand DASA menace de marginaliser Aerospatiale

FARNBOROUGH
de notre envoyé spécial

On en aura beaucoup parlé mais on l'aura peu entendu. L'industrie aéronautique allemande, rassemblée au sein de Daimler-Benz Aerospace (DASA), fait l'objet de toutes les spéculations au Salon aéronautique de Farnborough, entretenues par le silence du groupe. Pas de conférence de presse, pas de point sur les programmes en cours, pas de présentation stratégique. Est-ce la prochaine tenue des élections allemandes ? Manfred Bischoff, PDG de Daimler-Benz Aerospace, est un proche d'Helmut Kohl. Est-ce la gêne occasionnée par d'éventuelles négociations avec British Aerospace en vue d'un mariage ? Les ministres européens ont cru bon d'imposer un veto préventif (*Le Monde* du 9 septembre). Est-ce l'incertitude du sort qui sera réservé à cette frêle branche du futur numéro un mondial de l'automobile, *Daimler-Chrysler, en cours* de constitution ? Même avec ses participations dans Airbus Eurocopter ou la fusée Ariane, DASA ne représentera que quelque 5 % de l'activité du futur groupe.

De sources internes, la direction allemande et le management américain de Chrysler auraient décidé il y a quelques jours, à Stuttgart, de consacrer son appartenance au groupe en décidant de renommer prochainement cette activité Daimler-Chrysler Aerospace. Ce que confirme Philippe Camus, PDG de Matra Hautes Technologies, qui ressent *« en ce moment, chez eux, un grand enthousiasme pour le secteur aéronautique »*.

« BIG BANG » EUROPÉEN

DASA prépare en fait un nouveau départ pour satisfaire aux critères de rentabilité de sa maison mère. *« Nous allons nous insérer dans un ensemble européen plus large »*, explique un proche de M. Bischoff. On sait que l'ensemble des industriels du secteur sont impliqués dans de multiples opérations de regroupement par secteurs d'activités. DASA marie ses missiles à ceux de MatraBAe Dynamic et ses satellites à Matra Marconi Space. Elle est l'un des principaux partenaires du consortium Airbus qui prépare laborieusement sa transformation en société de plein exercice.

Mais les ambitions de DASA sont larges. *« Il faut dès à présent passer à l'étape ultérieure de l'intégration européenne par le sommet »*, explique-t-on à la direction de DASA qui fait allusion à un *big bang* des sociétés mères, notamment British Aerospace, DASA et le français Aerospatiale. *« Nous sommes pressés »*, indique-t-on chez DASA. *« L'idéal serait de marier tout le monde, mais si l'un des partenaires n'a pas le bon billet, il prendra le train suivant »*, ajoute-t-on. La métaphore ferroviaire est à la mode chez DASA depuis que le patron a déclaré, dans le *Sunday Times* du 6 septembre, que *« le partenaire le plus lent ne doit pas décider de la vitesse du train »*.

« SI LA FRANCE TARDE... »

Le retardataire est tout désigné. DASA réclame à la partie française *« un engagement de l'Etat français sur la privatisation effective d'Aerospatiale et l'abandon de toute minorité de blocage »*. Pour les Allemands, l'annonce de la future privatisation d'Aerospatiale était un signe positif mais insuffisant. Les déclarations de Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports, a fait grincer des dents l'état-major de DASA. *« Le veto du ministre français à une éventuelle fusion de British Aerospace et de DASA est la preuve que l'intérêt du gouvernement ne va pas forcément dans le sens de l'efficacité économique »*, explique un proche du PDG.

Pour DASA, le pouvoir réglementaire du gouvernement et, surtout, les moyens de pression dont il dispose, en tant que principal client des entreprises aéronautiques pour les achats de matériel militaire, sont bien suffisants. *« L'Etat français commence par exemple à comprendre qu'il peut faire pression sur Dassault par le biais des commandes de l'avion de combat Rafale »*, indique-t-on chez DASA.

« Si la France tarde, il faut se préparer à un rapprochement de DASA avec British Aerospace », ose un proche de M. Bischoff. Côté français, on estime qu'une parade est encore possible, outre l'avertissement de M. Gayssot. Homme-clé de la nouvelle équipe Aerospatiale-Matra, M. Camus évoque la possibilité *« d'une négociation globale avec DASA, qui va plus loin que la simple constitution de filiales communes dans les missiles et les satellites »*. Une contre-proposition des Français à la tentative de séduction de British Aerospace ? *« Pour l'instant, nous n'avons rien vu de tel »*, indique-t-on chez DASA. *« Mais il faudrait, dans ce cas-là, qu'Aerospatiale accompagne son offre d'un engagement formel du gouvernement français sur la réduction significative de l'actionnariat public. »* L'axe germano-britannique est décidément solide.

Christophe Jakubyszyn

Pluie de contrats

Contrats annoncés au salon de Farnborough :

● Airbus : 6 gros-porteurs commandés par Emirates airlines (900 *millions de dollars*), plus 10 en option (1,5 milliard), 16 par International Lease Finance Co (1,8 milliard), et 60 appareils (dont 30 options) commandés par United Parcel Services (5 milliards).

● Boeing : 39 appareils, dont 15 en option, commandés par la compagnie brésilienne Varig (2,8 milliards de dollars au total, soit 17 milliards de francs).

● Embraer : 75 avions de 37 places commandés par American Airlines au constructeur brésilien (1 milliard de dollars), plus 75 options (1 milliard).

Messier-Bugatti construit une usine aux Etats-Unis

Messier-Bugatti, filiale du groupe public Snecma spécialisée dans les freins en carbone pour l'aéronautique et dans les équipements hydrauliques, a annoncé, mardi 8 septembre, qu'elle venait d'acheter un terrain de 16 hectares, dans le Kentucky aux Etats-Unis, afin d'y construire, *« en dix-huit mois »*, un site industriel, et de doubler son usine française de Villeurbanne. Cet investissement de près de 200 millions de francs doit lui permettre de faire face à une demande croissante : Messier-Bugatti prévoit de doubler sa production en deux ans.

Outre la croissance du marché aéronautique – les freins représentent le troisième poste de dépenses dans la maintenance des avions –, Messier-Bugatti a remporté de nouveaux marchés, contre *ses concurrents BF Goodrich et Allied Signals. Elle a notamment dé*croché son premier contrat auprès de Boeing pour les freins du Boeing 767-300.

هكذا من الأصل

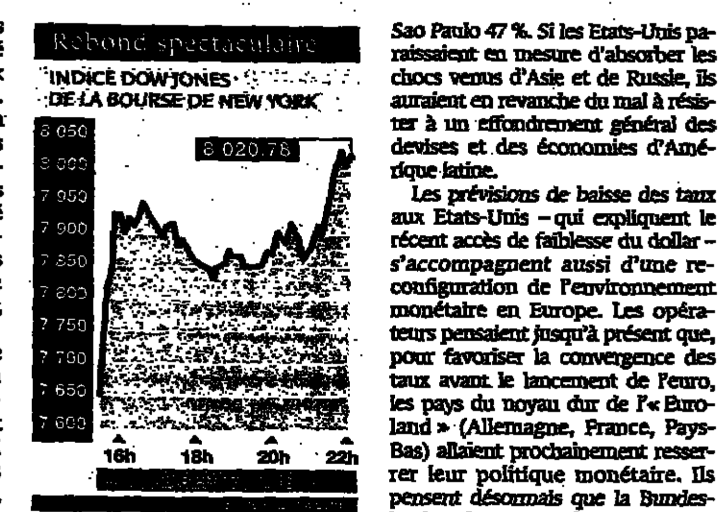
Les espoirs de baisse des taux aux Etats-Unis font s'envoler Wall Street

La Bourse de New York a regagné 4,98 % mardi 8 septembre

L'optimisme est de retour sur les places boursières et notamment aux Etats-Unis. Les anticipations d'une baisse prochaine de ses taux directeurs par la Réserve fédérale américaine (Fed) expliquent ce renversement de tendance. Un changement de cap monétaire aux Etats-Unis s'expliquerait par la crainte de la Fed qu'une faiblesse prolongée de Wall Street ne provoque un ralentissement trop brutal de la consommation des ménages

HUIT JOURS après avoir, *dans* une atmosphère de panique, plongé de 6,36 %, la Bourse de New York s'est envolée, mardi *8 septembre.* L'indice Dow Jones a terminé la séance en hausse de 4,98 %, sa plus forte progression de l'année. L'optimisme est aussi de retour sur les places européennes : Paris a gagné 2,93 % mardi, Zurich 2,7 % et Madrid 3,04 %. Les Bourses asiatiques font elles aussi meilleure figure (+3 % à Tokyo en une semaine, +5 % à Hongkong).

Les anticipations d'une baisse prochaine des taux directeurs de la Réserve *fédérale américaine* expliquent ce brusque renversement de tendance. Il a suffi, vendredi *4 septembre*, de quelques phrases du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan – qui a confirmé à cette occasion qu'il était bien l'homme le plus *influent de la finance* mondiale – pour redonner espoir aux opérateurs. Dans un discours prononcé à l'université de Berkeley (Californie), M. Greenspan a affirmé qu'il n'était *« pas concevable que les Etats-Unis puissent rester une oasis de prospérité sans être affectés par un monde qui subit de plus en plus de tensions ».* Tout en soulignant que l'économie américaine sera touchée par la crise financière actuelle, le président de la Fed a laissé entendre que cette sensibilité *aux chocs extérieurs est de nature* à changer la donne monétaire. Alors que la Fed, a-t-il admis, était jusqu'alors principalement préoccupée par le réveil de l'inflation, *« les risques sont devenus plus équilibrés ».* Les marchés ont interprété ces propos comme le prélude à une réduction des taux américains, peut-être dès le 29 septembre, lors de la prochaine réunion de la Fed. Il y a un mois à peine, les marchés pariaient encore sur un léger resserrement de la politique monétaire américaine avant la fin de l'année pour contrer les tensions inflationnistes.



Les espoirs de baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis ont permis à Wall Street de regagner une partie du terrain perdu au cours des dernières semaines.

Pour les experts, un éventuel *changement* de cap monétaire aux Etats-Unis s'expliquerait par la crainte de la Fed qu'une faiblesse prolongée de Wall Street ne provoque un ralentissement trop brutal de la consommation des ménages – une baisse de 100 dollars du patrimoine financier des ménages se traduit, à court terme, par un recul de 5 dollars des dépenses de consommation. Il viserait aussi à calmer les tensions en Amérique latine, partenaire financier et commercial important de Washington (20,5 % des *exportations américaines sont destinées* à cette région). Les marchés financiers brésiliens, mexicains, argentins donnent depuis quelque temps de grands signes de faiblesse. En trois mois, la Bourse de Mexico a perdu 29 %, Buenos Aires 39 % et *Sao Paulo* 47 %. Si les Etats-Unis paraissaient en mesure d'absorber les chocs venus d'Asie et de Russie, ils auraient en revanche du mal à résister à un effondrement général des devises et des économies d'Amérique latine.

Les prévisions de baisse des taux aux Etats-Unis – qui expliquent le récent accès de faiblesse du dollar – *s'accompagnent aussi* d'une reconfiguration de l'environnement monétaire en Europe. Les opérateurs pensaient jusqu'à présent que, pour favoriser la convergence des taux avant le lancement de l'euro, les pays du noyau dur de l'« Euroland » (Allemagne, France, Pays-Bas) allaient prochainement resserrer leur politique monétaire. Ils *pensent désormais* que la Bundesbank et la Banque de France opteront pour le statu quo, compte tenu de la crise en Russie : la convergence s'effectuerait par un mouvement unilatéral de baisse des taux dans les pays où ils sont plus élevés, comme l'Italie l'Espagne ou l'Irlande. *« Il est encore moins évident qu'avant que les taux des pays du noyau dur de l'Union européenne doivent être quelque peu relevés prochainement »,* a admis mardi Olaf Sievert, membre du conseil de la Bundesbank.

Ces prévisions monétaires optimistes, qui expliquent le redressement des marchés boursiers, sont-*elles justifiées, notamment aux* Etats-Unis ? Certains experts en doutent : ils mettent d'abord en avant *la tonalité* très prudente du discours prononcé vendredi par M. Greenspan et soulignent que plusieurs passages, plaidant pour une stabilité des taux américains, ont été ignorés par les opérateurs. De surcroît, la correction de 14 % de Wall Street par rapport à son sommet historique de la mi-juillet n'est sans doute pas pour déplaire à *M. Greenspan, qui avait dénoncé,* en décembre 1996, *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés boursiers. Or, depuis, Wall Street a progressé de 25 %. Il n'est pas sûr que M. Greenspan soit disposé à offrir des liquidités aux marchés pour qu'ils les utilisent à reconstituer une bulle spéculative.

Pierre-Antoine Delhommais

La suspension de la vente du Crédit foncier soulage les syndicats

L'Etat devra recapitaliser l'établissement

L'INTERSYNDICALE du Crédit foncier de France (CFF) est satisfaite et soulagée, mais restera vigilante. En interrompant, mardi 8 septembre (*Le Monde* du 9 septembre) la procédure de vente de l'établissement financier au consortium américain *GMAC-Bass qui proposait un* prix très bas, le gouvernement, dit-elle, a pris ses responsabilités. Des responsabilités, estiment les salariés, qui ne lui coûteront pas si cher. L'Etat devra certes recapitaliser le CFF. *Mais* en sortant Crédit logement de son périmètre, en tenant compte de ses résultats et de l'amélioration du marché de l'immobilier, l'effort à faire n'excéderait pas un milliard de francs, indiquent *Les Echos* du 9 septembre.

La décision du gouvernement n'a guère surpris la place de Paris. La procédure était très mal engagée. Comme les syndicats du Crédit foncier, beaucoup d'observateurs ne comprenaient pas l'acharnement de Bercy, poussé par Jérôme Meyssonier, le *gouverneur du* CFF, à défendre la solution organisée autour du tandem américain. C'était en fait la seule dont ils disposaient. Mais à aucun moment les acheteurs potentiels et le ministère de l'économie n'étaient entrés dans le vif du sujet de toute transaction : le prix. Bercy tenait d'abord à résoudre les questions sociales (sans vraiment y parvenir) et industrielles (qui laissaient *beaucoup d'observateurs sceptiques*, ne serait-ce qu'à cause du rôle peu clair joué par les Caisses d'épargne ou le CFF dans le montage), laissant le plus important pour la fin. Sans aucun moyen de pression pour faire monter les enchères, exigeant toujours plus de garanties sur le plan social, Bercy s'est vu offrir des conditions financières très peu avantageuses. Coincé, le gouvernement n'avait plus qu'une issue : interrompre la procé*dure.*

A sa décharge, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, peut faire valoir que l'offre américaine était la seule en lice et qu'aucune banque française ou européenne n'avait avancé d'alternative. Il fallait donc explorer jusqu'au bout cette possibilité.

Sophie Fay

LVMH va pouvoir entrer dans le capital du château Yquem

BORDEAUX
de notre correspondante

À quelques semaines des premières vendanges dans le Sauternais, le tribunal de commerce de Bordeaux a demandé, vendredi *4 septembre, au comte* Alexandre de Lur Saluces, gérant du château Yquem, premier cru supérieur de Sauternes, d'exécuter une sentence arbitrale, rendue en janvier et confirmée par la cour d'appel de Paris en mai, en faveur du groupe LVMH. *Cette décision devrait* permettre au groupe de luxe d'acheter 37,48 % du capital de la société civile en commandite par actions, chargée d'exploiter le cru prestigieux, à une quarantaine d'actionnaires familiaux minoritaires. Le gérant – qui possède avec son fils 10 % du capital – refusait d'inscrire LVMH sur les registres de la socié*té civile. Il devra désormais* le faire sous peine de payer une astreinte de 10 000 francs par jour.

Ce jugement n'est *qu'une étape* dans le dédale des procédures pénales, civiles et commerciales en cours. C'est au début des années 90 *que des* actionnaires minoritaires, encadrés par un cousin éloigné du gérant, Louis Hainguerlot, *également ancien directeur* de Moët et Chandon (appartenant à LVMH), entrent en contact avec M. Arnault. *Le marquis Eugène de* Lur Saluces, frère aîné d'Alexandre et actionnaire à hauteur de 47,8 % de la société civile, se joint à eux. A la fin de 1996, il cède 17 % de ses parts au groupe de luxe. Ajoutés aux 37,48 % des actionnaires familiaux, ils *doivent permettre* à LVMH de s'adjuger 55 % du capital. Le gérant, qui reproche à son frère d'avoir vendu ses parts *sans* l'avoir prévenu, conteste aussitôt la validité de cette cession et revendique un droit de préemption, en *invoquant une indivision.* Sur décision des tribunaux, le montant de la vente, soit 550 millions de francs, est mis sous séquestre. La famille de *Lur Saluces* possède château Yquem depuis 1785.

La date du procès n'est pas encore fixée. Sans attendre, le gérant a obtenu le soutien de nombreuses personnalités. En 1997, les éditions Mollat, célèbre librairie bordelaise, ont édité un ouvrage bilingue (« Pour Yquem »), non commercialisé au grand public. Des lettres d'écrivains, de restaurateurs, de négociants en vin, de journalistes *ont témoigné leur sympathie* à l'héritier qui fait de la résistance. Ces textes, au ton parfois pamphlétaire, n'ont pas plu au PDG de LVMH, qui poursuit en diffamation l'éditeur et deux signataires.

« LE LOUP DANS LA BERGERIE »

Après la décision du tribunal de commerce, le loup a mis une patte dans la bergerie, soufflent les amis du gérant. Chez LVMH, on assure que la politique sérieuse et exigeante menée depuis trente ans par le comte – il n'avait pas été hésité à déclasser trois récoltes jugées impropres à porter le nom du grand cru – *sera inchangée.* Le PDG avait même affirmé, au début du conflit, être prêt à conserver *Alexandre de Lur Saluces* aux commandes de l'exploitation du château. Mais compte tenu du déroulement de l'affaire, il est peu probable que l'une et l'autre parties souhaitent cohabiter.

Ce rebondissement intervient au *moment où le nom* de Bernard Arnault est également cité, au côté de celui de son ami le financier belge Albert Frères, pour *l'acquisition* d'un autre joyau du Bordelais, le château Cheval-Blanc, premier grand cru classé A de Saint-Emilion. Des discussions seraient en cours entre les deux hommes d'affaires et des actionnaires familiaux, *appâtés par l'incroyable plus-value* prise par les grands crus et leurs domaines ces dernières années. Deux des cinq premiers grands crus de la région sont tombés ces dernières années entre les mains d'industriels : château Latour chez François Pinault (PPR), et château Margaux chez les Agnelli (Fiat).

Claudia Courtois

هكذا من الإصل

Les services publics français profitent du mouvement international de privatisations

L'ouverture des marchés est un puissant facteur de changement au sein de ces entreprises

Après France Télécom, EDF-GDF, la SNCF, et tout récemment la RATP, La Poste s'apprête à se développer à l'international à partir de l'automne. A l'exception de France Télécom, dont le marché est ouvert à 100 %, ces entreprises ne sont pas encore confrontées à la concurrence totale dans l'Hexagone. Le mouvement de déréglementation, largement entamé à l'échelle mondiale, est inéluctable. C'est ce qui les conduit à s'internationaliser rapidement.

DE MANIÈRE inattendue, les services publics constituent l'un des thèmes de la rentrée sociale. Une fois n'est pas coutume : ce sont moins les syndicats qui portent ce débat que les partis politiques de gauche. Après *L'Humanité* qui, vendredi 4 septembre, a publié un document indiquant que les communistes ne *« considèrent pas (...) l'ouverture du capital à des financements autres que publics comme une question taboue à laquelle il faudrait répondre a priori par la négative »*, c'est au tour du Parti socialiste de s'exprimer sur le sujet.

En fait, davantage que l'idéologie, l'ouverture des marchés est un puissant facteur de changement au sein des services publics. Si, en France, l'arrivée d'entreprises privées, *a fortiori* d'origine étrangère, pour remplir des missions de service public est regardée avec une grande méfiance, les services publics français, eux, n'hésitent plus à partir à la conquête des marchés étrangers. La SNCF en janvier, la RATP en juillet, La Poste sans doute à l'automne : les services publics ont tous, désormais, une stratégie d'expansion à l'international liée aux privatisations, qui deviennent monnaie courante sur tous les continents.

> Ces succès rendent de plus en plus difficile la défense des monopoles « à la française » sur le marché intérieur

Un Polonais de Cracovie allume-t-il son interrupteur ? C'est EDF, propriétaire et exploitant de la centrale électrique, qui lui fournit le courant. Un Néerlandais passe-t-il un coup de téléphone à partir de son GSM ? C'est une société détenue à 80 % par France Télécom qui transmet la communication. Les huit millions d'habitants de la banlieue de Mexico utilisent-ils le gaz ? L'entreprise qui l'achemine appartiendra dans quelques mois à Gaz de France, vainqueur d'un récent appel d'offres. En 2003, les hommes d'affaires taïwanais se réjouiront-ils de pouvoir traverser l'île en TGV ? Ils devraient alors être transportés par la SNCF et la Deutsche Bahn, qui ont présenté une candidature commune pour l'exploitation de la future ligne que construiront le français Alstom et l'allemand Siemens, leurs fournisseurs respectifs.

L'engagement international n'est pas nouveau. Depuis des décennies, les ingénieurs d'EDF ou de la SNCF participaient à la conception de barrages en Asie ou de lignes de chemin de fer en Afrique. La nouveauté est que, depuis quelques années, les services publics n'hésitent plus à investir financièrement à l'étranger. Le cas d'EDF est impressionnant : EDF international, filiale à 99 % de l'opérateur électrique, a vu le jour en décembre 1992. Objectif : *« Prendre et porter, directement ou dans le cadre de consortiums d'investissement, les participations d'EDF à l'étranger, dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité ainsi que dans celui de la gestion des services publics. »*

Aujourd'hui, EDF International est présente dans près de vingt-cinq sociétés réparties dans une quinzaine de pays. Le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble de ses filiales se monte à 8,2 milliards de francs. En ajoutant les 15 milliards procurés par l'exportation d'électricité, ce sont plus de 22 milliards de francs qu'EDF tire de ses activités à l'international. *« Celles-ci représentent environ 15 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Si nous continuons à investir 4 milliards de francs par an à l'étranger, à comparer aux 30 milliards que nous investissons en France, il est raisonnable de penser qu'en 2005 l'international représentera environ le tiers du chiffre d'affaires d'EDF »*, estime un porte-parole de l'entreprise.

Malgré un départ plus lent, les objectifs de Gaz de France sont à peine moins ambitieux : aujourd'hui, en intégrant les exportations, l'entreprise réalise 8,6 % de son chiffre d'affaires à l'international, qui devrait atteindre 20 % dans les cinq ans. *« Le développement international de Gaz de France est devenu l'une des priorités stratégiques de l'entreprise et est désormais le complément indispensable de la croissance de ses activités sur le marché français. Nous y consacrerons 20 % de nos moyens propres et investissements sur la période 97-99 »*, explique Pierre Gadonneix, président de l'entreprise.

Si France Télécom se refuse à toute prospective de ce genre, son chiffre d'affaires à l'international, toutes filiales confondues, s'élève à 18,7 milliards de francs, soit environ 12 % de son chiffre d'affaires. A la différence des autres services publics, qui n'ont pas de partenaire privilégié, France Télécom, avant même l'ouverture de son capital, avait créé en janvier 1996, avec Deutsche Telekom et l'américain Sprint, une société commune, Global One, pour proposer des services de télécommunications internationaux aux entreprises. Une entente qui ne l'empêche pas d'avoir des partenariats locaux avec d'autres opérateurs.

Si ces trois services publics sont les plus avancés, la SNCF, la RATP et La Poste marchent, depuis peu, sur leurs traces. La SNCF a créé en janvier SNCF International, filiale à 100 %, pour pouvoir exploiter des lignes dans d'autres pays. Après avoir été retenue, aux côtés de British Airways, de l'autocariste National Express et des Chemins de fer belges pour exploiter le futur tronçon britannique de l'Eurostar (*Le Monde* du 5 juin), la SNCF a, dans ses cartons, quatre projets prestigieux : l'exploitation des lignes de TGV qui devraient voir le jour dans la décennie à Taïwan mais aussi en Corée du Sud, en Australie, en Floride et au Canada. Par ailleurs, la société nationale projette de répondre à l'appel d'offres que devrait prochainement lancer Mexico pour l'exploitation de son réseau suburbain. Entre un partenariat de circonstance à EDF et GDF et les quasi-fiançailles de France Télécom avec son homologue allemand, la SNCF a choisi la voie médiane. Si l'entreprise s'interdit de se lancer seule dans une aventure internationale, une association privilégiée mais non formalisée semble se mettre en place avec Alstom (ex-GEC Alsthom), constructeur du TGV.

Dernière en date à développer sa stratégie à l'international : la RATP. Le 7 juillet, un communiqué a annoncé la création d'une direction « RATP International » afin d'*« assurer la présence de la RATP dans des projets de transport en commun à l'étranger, en tant qu'investisseur et opérateur »*. La Poste s'apprête à lui emboîter le pas. Le contrat de plan signé avec l'Etat (*Le Monde* du 19 juin) prévoit la mise en place d'alliances internationales. Si la poste néerlandaise a eu les moyens, en 1996, de racheter TNT, le géant australien du transport express, et si la poste allemande a pu débourser plusieurs milliards de francs pour prendre 22 % du capital de DHL, la poste française ne peut se permettre de telles acquisitions. Plusieurs scénarios sont officiellement à l'étude, en particulier avec les postes néerlandaise et allemande. Si l'hypothèse la plus vraisemblable reste l'entrée d'un partenaire dans le capital de Chronopost, filiale à 100 % de La Poste, le gouvernement et la direction de La Poste restent très discrets. Ils affirment néanmoins qu'un accord sera conclu *« cet automne »*.

Dans toutes ces entreprises, les dirigeants insistent sur les avantages de cette ouverture internationale, qui prouve qu'un service public mis en compétition avec des entreprises privées peut se révéler le meilleur. Il n'en demeure pas moins que ces succès rendent de plus en plus difficile la défense des monopoles « à la française » sur le marché intérieur.

Frédéric Lemaître

Les syndicats d'EDF-GDF veulent consulter les usagers

Les syndicats d'EDF et de GDF ont annoncé mardi 8 septembre le lancement d'une consultation nationale auprès des usagers pour connaître leurs attentes sur l'avenir du service public à la veille de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité.

***« L'ambition est claire : permettre l'expression des besoins des Français en matière d'énergie, préciser la vision qu'ils ont du service public, éclairer la place qu'ils donnent à EDF et GDF dans un contexte d'ouverture et de concurrence, mesurer leur degré d'information et leur volonté de s'engager dans ce débat »*, a déclaré Olivier Frachon, secrétaire du conseil supérieur consultatif des CMP (*commissions mixtes paritaires*) d'EDF-GDF. *Un questionnaire*, réalisé par CSA Opinion, sera distribué aux usagers par les agents d'EDF et de GDF. L'objectif est de recueillir quelque 500 000 réponses d'ici à la fin décembre.**

Les prochaines opérations

● **France Télécom** : la vente d'une deuxième tranche de capital de l'opérateur de télécommunications est prévue vers fin octobre. France Télécom va émettre 50 millions d'actions nouvelles (5 % du capital) pour financer sa prise de participation dans Deutsche Telekom. Le gouvernement compte vendre en plus 5 à 6 % du capital. A l'issue de cette double opération, l'Etat détiendra 62 à 63 % du capital.

● **Air France** : la compagnie aérienne a été autorisée à mettre une partie de son capital en Bourse. Mais le gouvernement s'est engagé à conserver Air France au sein du secteur public.

● **Crédit lyonnais** : le lancement de la privatisation sera annoncé avant fin septembre (*Le Monde* du 9 septembre). L'Etat s'est engagé auprès de Bruxelles à détenir moins de 10 % du capital de la banque d'ici à fin 1999.

● **Caisse nationale de prévoyance (CNP)** : annoncée depuis 1993, l'introduction en Bourse de l'assureur est désormais imminente. La compagnie est très profitable. Le capital restera majoritairement public.

● **Banque Hervet** : la privatisation de la banque, prévue en 1993, pourrait être réalisée prochainement, le bilan de la banque ayant été nettoyé de ses ardoises immobilières.

● **Crédit foncier de France** : après avoir renoncé à vendre l'établissement bancaire, faute de propositions acceptables, le gouvernement a décidé de le restructurer financièrement avant de chercher de nouveaux repreneurs. Il espère pouvoir le vendre à partir du 1er semestre 1999.

● **SNPE** : la Société nationale des poudres et explosifs, désormais assainie, peut être vendue.

● **Snecma** : le groupe aéronautique a renoué avec les bénéfices en 1997. Il espère voir l'ouverture de son capital mise à l'étude en 1999.

● **EMC** : le groupe chimique devrait rester dans le giron de l'Etat jusqu'à la fermeture des mines de Potasses d'Alsace prévue vers 2002.

● **GIAT** : le groupe d'armement, en perte, a annoncé la suppression de 3 200 emplois d'ici à l'an 2000. Il n'est pas privatisable avant longtemps.

Le PS reste prudent sur le passage au privé

Un document de travail plaide contre l'immobilisme et pour « un nouveau pacte social »

LE PARTI SOCIALISTE relance la préparation de sa convention nationale des 21 et 22 novembre sur l'entreprise : sous la présidence de François Hollande, une commission d'élaboration examine, mercredi 9 septembre, un premier document de travail.

Rédigé sous la houlette de deux secrétaires nationaux, Vincent Peillon et Michel Sapin, ce texte de 48 pages – *« Quelle entreprise pour quelle société ? »* – n'engage pas, à ce stade, le PS mais constitue la trame de ce qui pourrait être la nouvelle pensée des socialistes sur l'entreprise, des modifications devant encore intervenir avant le conseil national du 17 octobre.

Cette première mouture est empreinte d'une très grande prudence sur le sujet sur lequel le PS est le plus attendu : l'adoption d'une doctrine sur les privatisations. Au terme du troisième chapitre – *« clarifier le rôle de la puissance publique »* –, le document condense sa pensée en une formule : *« Lorsqu'une entreprise publique, par l'évolution de son secteur d'activité, voit la majorité de son portefeuille relever de la concurrence, l'ouverture du capital est une démarche normale et nécessaire pour la recherche d'alliances et de partenaires. »*

Mais ce principe est entouré de multiples précautions ou garde-fous : l'ouverture du capital peut *« parfois être avantageusement remplacée par la création de filiales communes fondées sur de véritables projets industriels »*, comme Ariane ou Airbus. *« Un périmètre restreint pour une entreprise publique est une garantie de légitimité »* mais... *« un périmètre large est une condition de bon fonctionnement »*, est-il encore affirmé.

Les privatisations sont définies en creux : lorsque certaines conditions – comme une *« participation au décollage de nouveaux secteurs stratégiques pour la nation »* ou l'*« impulsion d'un élan industriel essentiel à l'intérêt général »* – *« ne sont plus réunies, ces entreprises n'ont pas vocation, sauf exception, à demeurer dans le secteur public »*. A ce stade, le PS se montre plus circonspect que Lionel Jospin ou que François Hollande qui, durant la campagne législative, s'était montré ouvert à une certaine souplesse sur le secteur public.

« Notre attachement au service public ne saurait, néanmoins, s'apparenter à un immobilisme craintif », soulignent les rapporteurs en appelant le service public à *« une véritable mutation »*, afin de *« s'adapter aux nouvelles attentes de ses citoyens-consommateurs-usagers »*.

D'un côté, *« de nouveaux secteurs-clés de la citoyenneté sont amenés à entrer dans le champ du service public »* (éducation, technologies de l'information) ; de l'autre, il peut *« se délester de certaines missions »*. *« Le choix de faire rentrer la production de tel ou tel bien ou service »* dans le secteur public *« ne doit en aucune façon être assimilé à un choix définitif, immuable, sur lequel il serait impossible de revenir »*, indique le rapport, en prenant l'exemple du transport aérien.

Les rapporteurs proposent le vote par le Parlement, *« à intervalles réguliers »*, d'une loi-cadre de *« définition des services publics »*, avec des entrées et des sorties. Jugeant l'ouverture de la concurrence *« inadaptée »* à certains services publics, comme la production et la distribution d'électricité, ils prônent *« une grande rigueur »* dans le contrôle des groupes privés titulaires de délégation de service public, avec la mise en place, pour l'eau et le traitement des déchets, d'une *« agence nationale d'expertise et d'évaluation »*.

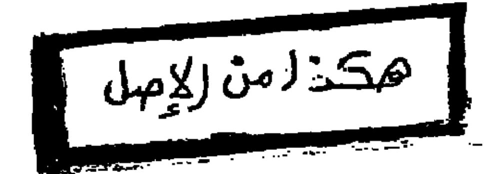
> « Lorsqu'une entreprise publique voit la majorité de son portefeuille relever de la concurrence, l'ouverture du capital est une démarche normale et nécessaire pourla recherche d'alliances et de partenaires »

Globalement, MM. Peillon et Sapin préconisent un *« nouveau contrat avec les entreprises »*. Il s'agit de *« définir les conditions d'une convergence progressiste et d'un compromis offensif entre les intérêts des entreprises, de leurs salariés et de la collectivité dans son ensemble »*.

Ce *« nouveau pacte social dans les entreprises »* se fonde d'abord sur la négociation, qui *« doit devenir la règle et pénétrer jusqu'au cœur de l'entreprise »*. *« C'est du progrès des relations sociales que peut émerger le projet de transformation sociale »*, affirment MM. Peillon et Sapin, qui se prononcent pour la revalorisation de la fonction de délégué du personnel et des syndicats, invités à adopter *« une logique plus propositionnelle »*.

Sans parler de cogestion, ils estiment que *« la présence, avec voix consultative, de délégués du personnel au conseil de surveillance au sein des entreprises privées »* doit être envisagée. Le rapport défend aussi une *« culture de gestion prévisionnelle des effectifs »*.

Michel Noblecourt



Les auteurs d'émissions télévisées sont mal protégés contre le piratage

A l'instar du contentieux qui oppose, devant le tribunal, deux créateurs à M 6 sur la paternité du jeu « Fan Quizz », les conflits sur la propriété des idées, qui n'est pas protégée par le droit d'auteur, se multiplient

DEUX CRÉATEURS d'émissions télévisées, Sabine Euverte et Eric Devrot, s'estiment floués par M 6 qui, en diffusant le jeu « Fan Quizz », aurait « piraté » un projet qu'ils avaient présenté à la chaîne. Tous deux avaient, par l'entremise de Thierry Ardisson, proposé à la chaîne, ainsi qu'à d'autres maisons de production, un projet de jeu hebdomadaire de 26 minutes présenté par deux animateurs-vedettes de M 6, Charly et Lulu. L'idée était simple, *« deux équipes de fans de deux stars s'affrontaient dans un jeu très visuel, drôle et délirant »*, basé sur des réponses à des quizz et des épreuves. Dans deux manuscrits distincts, Sabine Euverte et Eric Devrot avaient déposé leur projet, le 15 mars 1996, puis le 28 février 1997, auprès de la Société des gens de lettres (SGDL).

Une audience de procédure est prévue lundi 14 septembre au tribunal de commerce de Paris. Leur avocat, Me Yoël Willer, plaidera ultérieurement l'usurpation de leur projet par M 6 pour en faire l'émission « Fan Quizz », qui rencontre *« apparemment un franc succès »* depuis le 24 septembre 1997. Le concept, le genre, le format, la périodicité et les animateurs de l'actuelle émission de M 6 sont les mêmes que ceux de Sabine Euverte et Eric Devrot. Leur avocat demandera des dommages et intérêts pour *« usurpation du fruit de* [leur] *savoir-faire et de* [leur] *travail intellectuel, constitutif d'agissements parasitaires fautifs »*.

Michel Rey, directeur général adjoint de M 6, estime que ce type de contentieux est *« très courant »*. *« Beaucoup de gens viennent voir les chaînes avec des idées qu'ils considèrent comme géniales ou originales*, rappelle-t-il. *Pour l'émission "Graines de star", nous avons reçu vingt à vingt-cinq lettres de personnes qui affirmaient avoir inventé ce concept. C'est un domaine juridique assez complexe qui met en jeu l'ego des auteurs. Mais un synopsis de trois lignes déposé à la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD) ne vaut souvent pas grand-chose. Pour faire un jeu à la télévision, il n'y a pas non plus 150 recettes. En tout cas, M 6 n'a jamais été condamnée en dix ans. »* Michel Rey affirme aussi que *« les producteurs se piquent beaucoup d'idées entre eux »* et il déplore *« l'insuffisance du droit français, qui ne reconnaît pas de notion collective à l'œuvre audiovisuelle »* ou la capacité pour les chaînes et non seulement pour les auteurs, de déposer leurs concepts d'émissions. Cet épisode illustre le problème beaucoup plus vaste de la protection juridique des projets de programmes télévisés. Le cas le plus emblématique reste celui des « Marches de la gloire ». En diffusant cette émission animée par Laurent Cabrol, TF 1 avait purement plagié « La nuit des héros » lancée quelques mois plus tôt, avec le même animateur, sur Antenne 2.

La cour d'appel de Versailles avait, le 11 mars 1993, plus que doublé les dommages-intérêts infligés à TF 1 en première instance, pour concurrence déloyale envers Antenne 2. La chaîne privée avait dû payer 55 millions de francs.

« Le droit d'auteur ne protège pas les idées, et donc les chaînes peuvent reprendre des idées ou des formules publiques », explique Florence Marie Piriou, juriste à la SGDL, spécialisée dans la protection des formules des émissions de télévision. Elle compte au moins trois cas de litiges entre des auteurs et des chaînes depuis le début de l'année. *« Très peu d'affaires débouchent sur des poursuites. Les auteurs ont peur de faire partie d'une liste noire s'ils attaquent les chaînes*, explique-t-elle. *D'autant plus que la notion de contrefaçon est très difficile à prouver. Il faut montrer le caractère original du projet, ce qui est très subjectif. »* Un universitaire de Paris-II, Pierre-Yves Gautier, a d'ailleurs souligné *« les contradictions et les injustices de la jurisprudence »* dans ce domaine.

> « Dans ce type d'affaires, il vaut toujours mieux être une chaîne plutôt qu'un petit auteur ou un petit producteur »

Récemment, un auteur, Arnaud Dauphin, a revendiqué la paternité de l'émission « Poética » sur La Cinquième, tandis que la chaîne affirme avoir mis en production cette émission avant d'avoir reçu ce projet. Selon Jacques Peskine, de l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), *« les exemples sont multiples »*. L'ex-société de production TVTV a gagné l'an dernier 8 millions de francs contre France 2 pour avoir « copié » « La brosse à dents ». A la suite d'un accord avec TVTV, l'amende de la chaîne publique, condamnée solidairement avec le producteur Nagui pour concurrence déloyale, a été réduite à 5 millions de francs. La SCAM (Société civile des auteurs multimédias) relève une récente utilisation d'archives de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) sans autorisation préalable de l'auteur pour *l'émission de France 3 « Qu'est-ce* qu'elle dit Zazie ? »

Les auteurs disposent de plusieurs moyens pour protéger leurs projets : ils peuvent effectuer auprès de la SGDL un dépôt de leur scénario ou leur manuscrit – le plus souvent pour des documentaires ou *des magazines* –, *ce qui permet de* prouver l'antériorité du projet en cas de litige. La SACD a elle aussi un service de dépôts de manuscrits, traditionnellement utilisé pour les fictions, les téléfilms et les séries TV. Par ailleurs, il est possible de laisser des « enveloppes soleau » (ou*vertes en cas de litige) de scripts* d'émissions à l'Institut national de la propriété intellectuelle, où sont aussi déposées des marques d'émissions. *« Souvent les auteurs sont malheureux. Le pillage de leurs idées peut être très varié. Dans ce type d'affaires, il vaut toujours mieux être une chaîne de télévision plutôt qu'un petit auteur ou un petit producteur »*, résume l'avocat Jean-Claude Zylberstein.

Nicole Vulser

Grundy et TF 1 ont tranché leur différend

Spécialisée dans les jeux télévisés, la maison de production Grundy, qui appartient au groupe britannique Pearson, a réglé un différend avec TF 1 en décembre dernier. Le producteur de « Questions pour un champion » a attaqué la Une pour concurrence déloyale et abus de domination. Grundy estimait que TF 1 avait imité un de ses produits et risqué d'engendrer *« une confusion des marques »*. Grundy a menacé par la suite de porter l'affaire au pénal avant qu'un accord à l'amiable – jusqu'alors confidentiel – n'ait été trouvé avec TF 1.

Le règlement de contentieux à l'amiable entre auteurs et chaînes n'est pas rare. Ainsi, après quatre ans de bataille juridique et la médiation de l'USPA, Transparence Production, qui attaquait TF 1 pour avoir contrefait son documentaire sur les Français du Goulag, a conclu un accord avec la chaîne. Un autre armistice est intervenu entre une société de production de Philippe Alfonsi et La Cinquième.

L'Office allemand des cartels refuse le partage de Premiere

APRÈS LE « NON » de Bruxelles à la fusion entre DFI et Premiere, c'est au tour de l'Office allemand des cartels d'opposer un avis défavorable au projet de partage à 50/50 de la chaîne Premiere entre les groupes CLT-UFA et Kirch. Premiere, contrôlée à l'origine par Canal Plus (37,5 %), CLT-UFA (37,5 %) et Kirch (25 %), devait être partagée à parts égales entre les deux groupes allemands après le retrait de la chaîne cryptée. *« Premiere occupe déjà une position dominante sur le marché allemand de la télévision payante. La transformation de Premiere en une société commune détenue à parts égales par la CLT-UFA et par Kirch va renforcer cette position dominante »*, a estimé l'Office allemand des cartels, qui rendra une décision définitive à la mi-octobre.

D'ici là, la CLT-UFA et Kirch pourraient proposer de *« remodeler le capital de la chaîne cryptée »* pour permettre l'entrée de nouveaux partenaires. Plus que Rupert Murdoch, l'éditeur allemand WAZ, actionnaire à 20 % de BWTV, holding de contrôle des 50 % détenus par Bertelsmann dans la CLT-UFA, pourrait intégrer le tour de table de Premiere.

Un « fil rouge » pour France Info

FRANCE INFO crée un « fil rouge » pour *« accompagner les auditeurs »*. Le matin, entre 6 heures et 9 heures, un journaliste fait le lien entre les journaux, les reportages et les chroniques afin de permettre à l'auditeur de s'y retrouver sur l'antenne. Par ailleurs, l'économie, des portraits de Français en région ou à l'étranger et quelques événements locaux feront l'objet de nouvelles chroniques. La synergie entre les rédactions de France-Inter, France Info et les rédactions locales doit assurer l'enrichissement du contenu.

Bien installée sur ses 10,6 % d'audience, avec plus de 4,9 millions d'auditeurs, France Info souhaite accroître sa place, notamment en dehors des grandes villes, dans lesquelles elle devrait multiplier les décrochages. La radio compte aussi sur Internet et sur sa diversification dans l'édition (guides sur des questions de vie quotidienne avec les éditions Balland) pour asseoir sa notoriété.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann,** devait annoncer mercredi 9 septembre une hausse (+ 2,6 %) du budget 1999 de l'audiovisuel public qui s'établira à 18,5 milliards de francs. L'augmentation bénéficiera surtout à France 3 (+ 3,6 %), et à l'amélioration des programmes des télévisions publiques (334,5 millions de francs leur seront consacrés, soit deux fois plus qu'en 1998).

■ **PRESSE : Françoise Sampermans, ex-directrice du groupe Express,** est nommée directrice générale de l'hebdomadaire *Marianne*. Elle prendra ses fonctions à partir du 1er octobre. Françoise Sampermans avait été chargée, en juin, d'un audit de l'hebdomadaire dirigé par Jean-François Kahn. Lancé en avril 1997, le titre a réalisé en 1997 une diffusion payée en France de 214 235 exemplaires. *Marianne* devrait adopter le statut de société anonyme à conseil d'administration.

■ **Bernard Poulet, rédacteur en chef de *L'Evénement du jeudi*,** quitte l'hebdomadaire. Il devient rédacteur en chef délégué du magazine *Courrier international*, ont annoncé les deux titres, mardi 8 septembre.

■ **Pierre-Marie Descamps, chef de la rubrique « football » à *L'Equipe*,** sera remplacé par Didier Braun, récemment revenu au journal après plusieurs années passées à la direction technique nationale de la Fédération française de football. Cette *« réorganisation interne »* a été décidée avant la Coupe du monde, explique-t-on au quotidien sportif.

■ **Yves Messarovitch, rédacteur en chef économique du *Figaro*** où il était également membre du comité éditorial, est nommé au poste de directeur des rédactions du groupe Expansion et en sera, à ce titre, membre du directoire. Il sera notamment chargé de la coordination des politiques éditoriales et du développement des titres du groupe en France et à l'étranger.

■ ***Science & Vie*, le numéro 1 de la presse scientifique,** diffusé à plus de 350 000 exemplaires, fait peau neuve pour la rentrée. Outre un nouveau logo et une maquette plus claire, signés de la graphiste Nathalie Baylaucq, le mensuel propose au lecteur un sommaire enrichi. Aux rubriques habituelles, viennent s'ajouter un cahier de 15 à 20 pages sur le multimédia, un récit de science-fiction pour *« rêver avec la science »* et une « encyclopédie du XXe siècle » en dix-sept épisodes.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PSA Peugeot Citroën : le** groupe automobile a enregistré un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 2,222 milliards de francs au premier semestre 1998 *(lire p. 16)*.

● **TEXACO et ELF : les deux groupes ont annoncé, mardi** 8 septembre, la création d'une société commune (50/50) entre leurs filiales belges pour produire et commercialiser en Europe des liquides de refroidissement pour véhicules.

● **ISUZU MOTORS : le constructeur japonais de véhicules utilitaires et son** *actionnaire américain* General Motors (GM) ont annoncé, mercredi 9 septembre, la construction d'une usine de moteurs Diesel de 700 salariés dans l'Ohio (Etats-Unis) qui coûtera 300 millions de dollars (1,7 milliard de francs).

● **AIR LIQUIDE : le groupe français a décidé de réduire ses coûts d'approvisionnement en énergie** en France, a indiqué mardi le président du groupe. Pour diminuer ses coûts, Air Liquide *« envisage de participer à des opérations de cogénération, voire même de s'approvisionner à l'étranger »*.

● **PETROFINA-SHELL : le pétrolier belge Petrofina** a annoncé, mardi, la signature d'un accord de principe pour échanger ses activités de *distribution en Norvège contre* des stations-service de Shell aux Pays-Bas.

● **BOUYGUES-BOLLORÉ : le tribunal de commerce de Paris** a fixé au 24 novembre 1998 la date des plaidoiries des avocats représentant les intérêts des frères Bouygues et ceux de Vincent Bolloré.

SERVICES

● **GRANDE DISTRIBUTION :** la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD, patronat), qui regroupe les grands distributeurs à l'exception des centres Leclerc et Intermarché, et les syndicats ont programmé une première réunion sur les 35 heures le mercredi 16 septembre.

FINANCES

■ **LTCB : la banque japonaise Long-Term Credit Bank of Japan**, actuellement en difficulté, devrait céder sa filiale spécialisée dans la recherche économique au numéro un nippon du travail temporaire Pasona.

■ **BANC ONE-FIRST CHICAGO : les services anti-trust du** *département américain* de la justice ont autorisé, mardi, la fusion des deux banques, dont la transaction s'élève à 29 milliards de dollars (168 milliards de francs), à condition de céder certains actifs. La nouvelle entité devient le cinquième groupe bancaire américain.

● **NATIONAL WESTMINSTER : Lord Alexander devra quitter** en avril 1999 la présidence de la banque britannique National Westminster, après dix ans passés à ce poste, et sera remplacé par David Rowland, *ancien président du Lloyd's*, le marché londonien de l'assurance.

● **RHÔNE-POULENC : le groupe lance, avec Danone, Axa et Mitsui**, un fonds de capital-risque de 400 millions de francs, Auriga, pour intervenir dans le domaine des sciences de la vie et des technologies de l'information, qui travaillera en étroite collaboration avec le CNRS, l'Inra et l'Inserm.

● **AVOIRS JUIFS : la valeur des comptes bancaires suisses en** déshérence qui auraient appartenu à des victimes de l'Holocauste pourrait s'élever à 100 millions de francs suisses (410 millions de francs français), selon les premiers résultats de l'audit détaillé des archives des banques suisses, annonce le *Financial Times*, mercredi 9 septembre.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40 — sur un an — sur 5 jours

3784,50 — 4388 — 4041 — 3693 — 3346 — 2998 — 2651 — 9 SEPT. — 6 MARS — 9 SEPT.

J 3646,46 — V 3690,78 — L 3707,28 — M 3803,74 — M 3784,50

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 09/09	Var. % 08/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−0,51	26,20
- SBF 120	[illegible]	−0,38	24,53
- SBF 250	....	—	—
- SECOND MAR.	....	—	—
- MIDCAC	....	—	—
LONDRES FT100	[illegible]	−0,77	3,28
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−1,08	18,62
BRUXELLES BEL	[illegible]	−1,80	38,61
FRANCFORT D30	[illegible]	−0,79	19,16
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,50	19,44
MILAN MIB30	[illegible]	−0,68	27,50
SUISSE SMI	[illegible]	−1,46	10,62
STOXX 666	[illegible]	−0,61	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,80	—
STOXX 50	[illegible]	−0,91	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,92	—

Monde ▶	Cours 08/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	4,98	1,42
- SP 500	[illegible]	5,09	5,48
- NASDAQ	[illegible]	6,02	5,76
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−2,89	−46,90
JOHANNESBURG	[illegible]	−1	−22,20
MEXICO BOLSA	[illegible]	1,73	−45
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,52	−48,76
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−0,33	−42,94
TORONTO FSE I.	[illegible]	4,08	−10,78
ASIE 10h15	09/09	08/09	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	0,28	−45,03
HONGKONG H.	[illegible]	−3,47	−28,27
SÉOUL	[illegible]	0,72	−10,79
SINGAPOUR ST.	....	—	—
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,50	−2,83
TOKYO NIKKEI	14755,54	−1,06	−3,30

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 08/09	Var. % 07/09	Var. % 31/12
COMPTOIRS MOD	[illegible]	+12,08	+31,51
CIMENTS FRANC.	[illegible]	+8,34	+43,29
THOMSON-CSF	[illegible]	+7,92	+11,22
RENAULT	[illegible]	+7,80	+57,17
ALTRAN TECHNO.	[illegible]	+7,28	+140,21
SCHNEIDER SA	[illegible]	+7,26	+3,88
ALCATEL	1052	+7,01	+37,51
COMPTOIR ENTR.	[illegible]	+6,93	+5,64
B.N.P.	[illegible]	+6,93	+22,85
CAP GEMINI	[illegible]	+6,84	+98,87

Baisses ▶	Cours 08/09	Var. % 07/09	Var. % 31/12
DASSAULT SYST.	[illegible]	−8,38	+31,88
ECIA	[illegible]	−5,62	−9,91
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	−5,34	+145,98
NORBERT DENTR.	[illegible]	−5,17	+30,56
CHRISTIAN DAL.	[illegible]	−3,58	−14,89
CRED.FON.FRAN.	[illegible]	−3,34	−20,10
CFF.(FERRAILL.	[illegible]	−3,31	+9,49
DASSAULT-AVIA	[illegible]	−3,17	+16,76
CHARGEURS	[illegible]	−3,14	+1,94
METALEUROP	[illegible]	−2,94	−46,51

PARIS SBF 250 — 2418,27 — 2799 — 2699 — 2598 — 2498 — 2397 — 2296 — 9 JUIN — 24 JUIL. — 8 SEPT.

NEW YORK Dow Jones — 8020,78 — 9702 — 9154 — 8696 — 8178 — 7669 — 7161 — 6653 — 6145 — 9 JUIN — 24 JUIL. — 8 SEPT.

LONDRES — 5303 — 9 JUIN — 27 JUIL. — 9 SEPT.

FRANCFORT DAX 30 — 5063,55 — 12 JUIN — 28 JUIL. — 9 SEPT.

TOKYO Nikkei — 14755,54 — 18468 — 16946 — 15425 — 13142 — 11620 — 9 JUIN — 24 JUIL. — 9 SEPT.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MERCREDI 9 SEPTEMBRE, les cotations étaient suspendues depuis 11 h 10 à la Bourse de Paris en raison de nouveaux problèmes techniques. La Société des Bourses françaises n'était pas en mesure en fin de matinée d'indiquer l'heure à laquelle devaient reprendre les cotations. Un peu plus d'une heure après l'ouverture de la séance, l'indice CAC 40 était en baisse de 0,59 % à 3 781,46 points. Les prises de bénéfice dominaient à la suite de la hausse de près de 3 % enregistrée mardi par l'indice vedette de la *Bourse de Paris. Michelin grimpait* de 4,8 %. Peugeot SA progressait de 3,9 % après que le constructeur automobile a annoncé un bénéfice *net consolidé (part du groupe)* de 2,222 milliards de francs au premier semestre de 1998, contre un profit de 505 millions de francs un an plus tôt à méthodes comparables. Bertrand Faure et Pechiney reculaient respectivement de 4,9 % et 4,1 %.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a terminé en baisse de 1,06 %, à 14 755,54 points, mercredi 9 septembre. Le recul des valeurs bancaires a effacé la modeste progression enregistrée en début de séance. Le *Kochi Shimbun*, un quotidien du sud du pays, a écrit que les dix-neuf premières banques japonaises auraient enregistré des pertes de 24 000 milliards de yens (1 032 milliards de francs) sur les marchés dérivés.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES a clôturé, mardi 8 septembre, à 8 020,50 points, sur la plus forte hausse en *points de son histoire* – 4,98 %. Wall Street a été galvanisée par les propos d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, laissant entendre qu'une baisse des taux était désormais possible aux Etats-Unis.

FRANCFORT

MERCREDI 9 SEPTEMBRE, la Bourse de Francfort a entamé la séance en hausse, dans le sillage de Wall Street. Quelques minutes après le début des cotations, l'indice DAX gagnait 0,17 %, à 5 103,98 points. Mardi 8, l'indice vedette de la Bourse allemande a terminé pour la première fois depuis le 28 août au-dessus de la barre des 5 000 points.

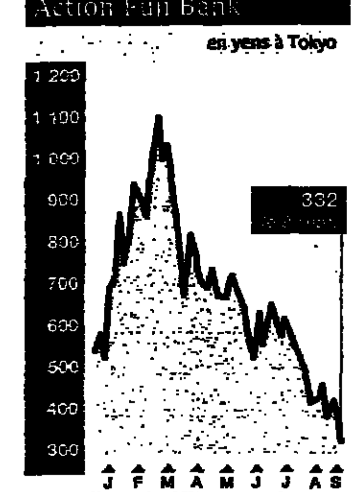
LONDRES

MARDI 8 SEPTEMBRE, l'indice *Footsie a clôturé en léger recul de* 0,05 % à 5 344,2 points. Le marché a mal réagi à la progression surprise de la production manufacturière *au mois de juillet*. Cette hausse éloigne l'éventualité d'une baisse des taux d'intérêt lors du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, mercredi 9 septembre, sur laquelle tablait les investisseurs.

Valeur du jour : la Fuji Bank fait vaciller la Bourse de Tokyo

DÉJÀ TRAUMATISÉS par les déboires de la Long Term Credit Bank, les boursiers ont vivement réagi aux rumeurs selon lesquelles la Fuji Bank aurait perdu des sommes colossales sur les marchés dérivés. Les montants indiqués par des courtiers, sous le couvert de l'anonymat, et relayés par l'agence AFA, ont de quoi donner le tournis. Ils faisaient état de pertes vertigineuses : entre 2 000 et 3 000 milliards de yens (entre 88 et 132 milliards de francs).

Mercredi 9 septembre, en cours de séance, le titre a perdu jusqu'à 17,5 %. Pis, les déboires supposés de l'établissement ont entraîné la chute de l'ensemble des valeurs bancaires. Les montants des inves*tissements sur les marchés dérivés* des banques japonaises sont loin d'être négligeables. Selon le journal *Nihon Keizai*, les dix-huit plus importantes banques japonaises auraient traité au cours du seul mois de mars au moins 220 000 milliards de yens sur ces marchés. Finalement, c'est la Bourse de Tokyo dans son ensemble qui a été affectée. L'indice Nikkei reculait de plus de 1 % au cours de la séance, alors que les observateurs s'attendaient à une hausse dans le sillage de la Bourse américaine.



Les pertes de la Fuji Bank ont été finalement démenties. *« Il est impossible que la banque ait perdu autant d'argent »*, a affirmé Terunobu Maeda, directeur exécutif de l'établissement, dans une conférence de presse organisée à la hâte. Il a précisé que les opérations effectuées par la Fuji Bank sur les marchés dérivés étaient relativement peu risquées. Mais ces explications n'ont pas complètement dissipé le malaise des opérateurs.

A la clôture, le titre Fuji Bank reculait de 15 %. *« Les banques manquent totalement de crédibilité »*, juge Keith Edwards, stratégiste chez American Express Asset Management, interrogé par Bloomberg. *« Les gens peuvent lancer toutes les rumeurs qu'ils veulent car les banques elles-mêmes ne confessent pas le montant exact de leur pertes »*, ajoute-t-il. Le démen*ti de la Fuji Bank a été accueilli* avec d'autant plus de réserves que l'établissement appartient au groupe industriel Fuyo, qui vient de supporter les 250 milliards de yens laissés par la faillite du groupe sidérurgique Toa, annoncée la semaine dernière. Déjà, en août, une autre de ses filiales, la maison de négoce Okura, a déposé son bilan. Et Fuji Bank, à l'instar des autres institutions financières nippones, doit supporter le poids d'importantes créances douteuses. Le 28 août, l'agence Moody's a abaissé les notes de la banque.

Joël Morio

Matières premières

En dollars ▶	Cours 08/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,18
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,04
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,09
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,29
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	−0,35
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	−2,02
PLATINE A TERME	[illegible]	−1,21
GRAINES DENRÉES		***$/BOISSEAU***
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,37
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−2,31
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,51
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	1705
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 08/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,42
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−0,90

Or

En francs ▶	Cours 08/09	Var % 07/09
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,19
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,18
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,63
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−0,63
PIÈCE UNION LAT. 20 F	311	−0,96
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+8,11
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	—

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en légère hausse, mercredi matin *9 septembre, lors des premières* transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7350 mark, 5,8180 francs et 133,31 yens.

La monnaie américaine profitait de la vive reprise, la veille, à Wall Street. Son rebond pourrait toutefois être limité par les anticipations de plus en plus fortes d'une prochaine baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis.

● **Rouble :** le rouble regagnait un peu de terrain, mercredi matin, face au billet vert, pour la première fois depuis le début de la crise, s'échangeant à 18,85 roubles pour un dollar dans les transactions électroniques interbancaires contre 22,35 roubles la veille au soir.

Mardi, le rouble avait encore perdu 9,2 % de sa valeur, portant sa dépréciation à 70 % depuis le 17 août.

Cours de change

09/09 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,80	6,60	9,81	4,10	2,97	4,38	0,34	3,35	....
DM	1,74	1,97	2,87	1,22	0,89	0,13	0,09	....	0,30
LIRE (100)	1712,10	1941,09	2836,09	1201,39	874,35	1252,86	....	986,35	294,29
YEN (100)	138,73	154,93	228,36	95,90	69,89	....	7,98	78,77	23,50
FLORIN	1,98	2,22	3,24	1,37	....	1,43	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,43	1,62	2,36	....	0,73	1,04	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,68	....	0,42	0,31	0,44	0,04	0,35	0,10
ECU	0,88	....	1,46	0,62	0,45	0,65	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,13	1,66	0,70	0,51	0,73	0,06	0,58	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 08/09 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,39	4,38	5,10
ALLEMAGNE	[illegible]	3,39	4,24	5,08
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,45	5,38	5,07
ITALIE	[illegible]	4,92	4,70	5,41
JAPON	[illegible]	0,33	1,27	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,86	5,03	5,33
SUISSE	[illegible]	1,56	2,91	4,01
PAYS-BAS	[illegible]	3,29	4,38	5,10

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 09/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	108,78	108
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,47	96,45

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 08/09	Achat 08/09	Vente 08/09
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,51	4,11
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,87	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,47	6,07
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,16	10,03
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,99	8,83
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,19	4,54
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,60	79,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,85	3,85
SUÈDE (100)	[illegible]	67,50	77,50
SUISSE (100)	[illegible]	394	418

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en hausse, mercredi 9 sep*tembre, soutenu* par les espoirs de baisse des taux aux Etats-Unis et par les déclarations, la veille, d'Olaf Sievert, membre du conseil de la Bundesbank, estimant qu'une *« baisse des taux directeurs allemands »* est envisageable *« si la situation l'exige »*. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif gagnait 33 centièmes, à 108,34 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,37 %, soit 0,13 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du mardi 8 septembre en baisse, pénalisées par le rebond de Wall Street et le retour des investisseurs sur les marchés d'actions. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, échéance de référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,33 % en clôture.

ÉCONOMIE

Le gouvernement attend une croissance de 2,7 % en France en 1999

LA CROISSANCE *économique* de la France est attendue à 3,1 % en 1998 et à 2,7 % en 1999, a déclaré Christian Sautter, le secrétaire d'Etat au budget, *dans un entretien* accordé au quotidien *Le Parisien/Aujourd'hui* du 9 septembre. M. Sautter a ajouté que *« l'ensemble des ménages français bénéficiera l'an prochain d'un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 2,5 % » (lire pages 6 et 7)*.

■ **Le président du patronat (CNPF), Ernest-Antoine Seillière,** a estimé mardi 8 septembre que les crises russe et asiatique vont *« forcément »* peser sur la France, réitérant son pronostic d'une croissance proche de 2,5 % en 1999.

■ **La consommation française d'électricité a diminué** de 1,1 % en 1997, en raison notamment d'un climat particulièrement doux, soit la première baisse enregistrée depuis plus de cinquante ans.

■ **ROYAUME-UNI : moins de 50 % des électeurs britanniques restent hostiles à la monnaie** *unique, un chiffre en baisse*, selon un sondage publié mercredi à Londres. D'après une étude de l'institut NOP pour le *Daily Express, 49,4 %* des personnes interrogées rejettent encore l'euro, tandis que 34,1 % accueillent favorablement la future monnaie européenne, alors que 16,5 % se déclarent indécises.

■ **ALLEMAGNE : la croissance du produit intérieur brut (PIB)** allemand a atteint 0,1 % au deuxième trimestre 1998, comparé au premier trimestre, selon un chiffre corrigé des variations saisonnières et calendaires, communiqué mercredi par l'Office fédéral des statistiques.

■ **Le chômage a légèrement baissé en août**, touchant 10,6 % de la population active allemande, contre 10,7 % en juillet.

■ **Olaf Sievert, membre du conseil central de la Bundesbank,** a déclaré mardi que la banque centrale allemande n'aurait pas peur de réduire ses taux d'intérêt directeurs *« si la situation l'exige »*.

■ **Les investissements des firmes allemandes en Asie ont plus que quadruplé** au premier semestre *1998*, comparé à la même période de 1997, malgré la crise.

■ **AN 2000 : les entreprises du monde entier auront dépensé près de 300 milliards de dollars** (1 740 milliards de francs) en quatre ans pour adapter leurs ordinateurs à l'an 2000, avec un « pic » en 1998 (près de 90 milliards), selon une étude du cabinet IDC, qui organisait son forum européen lundi *et mardi* à Paris.

■ **ÉTATS-UNIS : Wall Street, qui était restée fermée lundi 7, a été galvanisée mardi** *par les propos* tenus vendredi par Alan Greenspan, le président de la banque centrale américaine, laissant entendre qu'une baisse des taux était désormais possible aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones a terminé mardi sur la plus forte hausse en points de son histoire avec une progression de 380,53 points (4,98 %) à 8 020,50 points *(lire page 17)*.

■ **RUSSIE : les pertes des créanciers privés sur la Russie** pourraient s'élever à 100 milliards de dollars, dont plus de 50 milliards de dollars pour les banques, selon une étude de l'agence de notation internationale Fitch IBCA.

■ **Plusieurs réformateurs ont mis en garde mardi 8 le gouvernement** *russe contre toute tentation* d'abandonner les réformes et la rigueur budgétaire, y voyant le risque d'un pays s'acheminant vers l'hyperinflation, la dictature politique et l'anarchie financière.

■ **Le directeur général adjoint du Fonds monétaire international** (FMI) Stanley Fischer a qualifié mardi les dernières mesures économiques russes de *« très destructrices »*.

■ **CHINE : le pays s'ouvrira encore davantage au monde extérieur** afin de surmonter l'impact de la crise financière asiatique et parvenir à l'objectif de 8 % de croissance qu'il s'est fixé pour cette année, a indiqué un haut responsable chinois, cité mercredi 9 septembre par l'agence Chine nouvelle.





هكذا من الإصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,59 %
CAC 40 : 3781,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1008	995	− 1,28	30/07/98
Cr.Lyonnais(T.P.)	970	972	+ 0,20	22/10/97
Renault (T.P.)	2890	2910	+ 0,69	24/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1250	1260	+ 0,80	15/07/98
Thomson S.A (T.P)	980	990	+ 1,02	01/08/98
Accor	1425	1422	− 0,21	15/06/98
AGF	325,40	323	− 0,73	12/06/98
Air Liquide	842	840	− 0,23	20/05/98
Alcatel	1052	1038	− 1,33	30/06/98
Alstom	134,30	136,70	+ 1,78	
Altran Techno. #	1105	1113	+ 0,72	26/09/97
Atos CA	1361	1344	− 1,24	
Axa	596	619	+ 3,85	11/05/98
Bail Investis.	832	830	− 0,24	10/07/98
Colas	1167	1195	+ 2,39	29/06/98
Comptoir Entrep.	13,10	12,90	− 1,52	15/07/92
Comptoirs Mod.	3682	3688	+ 0,16	12/05/98
CPR	328	326,50	− 0,45	[illegible]
Cred.Fon.France	75,10	76,50	+ 1,86	[illegible]
Credit Lyonnais CI	457	480	+ 5,03	30/07/98
CS Signaux(CSEE)	460	454	− 1,30	[illegible]
Damart	4460	—	—	19/12/97
Danone	1560	1579	+ 1,21	26/05/98
Dassault-Aviation	7588	7665	+ 1,07	25/06/98
Dassault Systemes	242	235,80	− 2,56	08/07/98
De Dietrich	289	291	+ 0,69	05/07/98
Deveaux(Ly)#	870	864	− 0,68	07/07/98
Dev.R.N-P.Cal Li #	58,30	58	− 0,51	
Dexia France	825	819	− 0,72	11/06/98
DMC (Dollfus Mi)	98	99,50	+ 1,53	28/06/96
Dynaction	196	196	—	10/07/92
Ecia	1090	1091	+ 0,09	06/05/98
Eiffage	411,70	409	− 0,65	30/06/98
Elf Aquitaine	689	670	− 2,75	18/06/98
Eramet	169,90	170,50	+ 0,35	09/06/98
Eridania Beghin	1176	1155	− 1,78	15/07/98
Essilor Intl	2285	2300	+ 0,65	01/07/98
Essilor Intl.ADP	2000	2000	—	01/07/98
Esso	484	479	− 1,03	30/06/98
Eurafrance	3350	3330	− 0,59	16/12/97
Euro Disney	9,55	9,40	− 1,57	23/02/93
Europe 1	1300	1310	+ 0,76	01/04/98
Eurotunnel	5,50	5,65	+ 2,72	
Fimalac SA	562	570	+ 1,42	01/07/98
Finextel	116,50	116,50	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Sony Corp. #	462,40	443	− 4,19	29/06/98
STmicroelectronics	355	350,20	− 1,35	—
Sumitomo Bank #	50	49	− 2	30/06/98
T.D.K #	425	—	—	29/06/98
Telefonica #	228,10	230	+ 0,83	18/05/98
Toshiba #	20,70	20,40	− 1,44	29/06/98
Unilever #	414	407	− 1,69	22/05/98
United Technol. #	448	459	+ 2,45	10/09/98
Volkswagen A.G #	451	464,90	+ 3,08	05/06/98
Yamanouchi #	140	135,20	− 3,42	29/06/98
Zambia Copper	10	10	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

	630	630	ONA 100 DH	◆ 689	689
	500	500	Optorg	◆ 398	398
	799	799	Exa.Clairefont(Ny)	◆ 930	930
	2502	2502	Paris Orleans	◆ 340	340
	170	167	Promodes (CI)	◆ 2450	2450
	716	716	PSB Industries Ly	660	660
	1670	1670	Raynal Roq.ex.SAP	◆ 410	410
	51,60	51,80	Rougier #	301	310
			Gaillard (M)	◆ 1700	1700
			Gd Moul.Strasbourg	◆ 2400	2400
			Hotel Lutetia	◆ 620	620
			Hotels Deauville	◆ 949	949
			I.Bouillet (Ly)	◆ 385	385
			Lloyd Continental	◆ 11490	11490
			Matussiere Forest	60,90	60
			Moncey Financiere	◆ 3300	3300
			Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆ 124,90	124,90
			Poliet	◆ 528	528

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euralltech	◆	93	93
Europe Finance Ind.	◆	670	670
Cibor-I.CI	◆	250	250
CTT-SCETA	◆	500	500
Sté lecteurs du Monde	◆	146	160,60
Troc de l'Ile	◆	154,50	154,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 8 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	39230,96	39230,96
Actimonétaire D	31081,15	31081,15
Cadence 1 D	1084,96	1074,23
Cadence 2 D	1072,61	1061,99
Cadence 3 D	1074,62	1063,98

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

3615 LEMONDE

DISPARITIONS

Jean-Pierre Prouteau

Ancien vice-président du Parti radical

JEAN-PIERRE PROUTEAU, ancien secrétaire d'Etat (UDF-rad) chargé de la petite et moyenne industrie auprès du ministre de l'industrie, André Giraud, de 1978 à 1981, est mort samedi 5 septembre, à l'âge de soixante-sept ans.

Né le 28 octobre 1930 à Paris, Jean-Pierre Prouteau a commencé sa carrière comme officier de la marine nationale, de 1952 à 1959. De tendance mendésiste, il a été président des jeunesses radicales d'Indre-et-Loire de 1955 à 1958. Il fut successivement contrôleur de gestion à la CSF de 1955 à 1960, secrétaire général du Centre français de recherche opérationnelle de 1960 à 1966, directeur de la Société d'informatique, de conseil et de recherche opérationnelle (Sincro, filiale du Crédit agricole) de 1967 à 1975, chargé de mission à la direction générale de la Caisse nationale du Crédit agricole de 1975 à 1976, puis, en 1976, directeur général de la confédération des organismes mutualistes agricoles.

En septembre 1973, Jean-Pierre Prouteau est élu grand maître du Grand Orient de France. Cette fonction, qu'il occupa jusqu'en septembre 1975, lui valut un certain nombre de critiques. En particulier, Fred Zeller, son prédécesseur à la tête de l'obédience maçonnique, de 1971 à 1973, lui a reproché d'avoir refusé d'engager le Grand Orient dans le camp de la gauche au moment de l'élection présidentielle de 1974, et d'avoir ainsi contribué au succès de Valéry Giscard d'Estaing. Le refus de soutenir la gauche à l'élection présidentielle de 1974 a été également interprété comme le signe des ambitions politiques de Jean-Pierre Prouteau. Celui-ci crée, en 1976, le Centre national de coopération professionnelle, dans le but de rassembler les classes moyennes. Cette entreprise, qui se dit apolitique, s'est située en fait dans une perspective centriste, Jean-Pierre Prouteau devenant dans le même temps membre du Conseil supérieur des classes moyennes, créé à l'initiative de M. Giscard d'Estaing, avant d'être nommé secrétaire d'Etat lors du troisième gouvernement de Raymond Barre.

Parallèlement, Jean-Pierre Prouteau a mené une action visant à réunifier les radicaux. En novembre 1978, il a créé le club République et Démocratie, dans l'objectif de rassembler une *« nouvelle gauche républicaine »*, mais aussi de conquérir la présidence du Parti radical, alors présidé par Jean-Jacques Servan-Schreiber. Il est finalement élu vice-président du Parti radical en septembre 1979, Didier Bariani en devenant le président. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, en mai 1981, Jean-Pierre Prouteau quitte le Parti radical. De 1982 à 1988, il préside la compagnie Optorg, une société de négoce international opérant principalement en Afrique, avant de devenir président du Conseil des investisseurs français en Afrique en 1989.

Clarisse Fabre

■ **YVES GAYARD**, ancien chroniqueur militaire et ancien chef du service parlementaire de l'Agence France-Presse (AFP), est mort à Héric (Loire-Atlantique), lundi 7 septembre, à l'âge de quatre-vingts ans. Après un engagement volontaire dans les parachutistes des Special Air Services (SAS) en Angleterre, Yves Gayard avait participé pendant la deuxième guerre mondiale à la campagne de France. Entré à l'AFP en 1945, il avait d'abord travaillé au service étranger, puis il avait été correspondant de guerre pendant le conflit en Algérie. Il joua un rôle actif pour la création du service de l'AFP en langue arabe à la fin des années 60. Pendant près de vingt ans, Yves Gayard a suivi, avec une compétence, une modestie et une rigueur professionnelle que tous ses confrères lui ont reconnues, les affaires de défense nationale pour l'AFP, avant de diriger son service parlementaire à l'Assemblée nationale de 1973 à 1978. Il fut ensuite chef du bureau de l'AFP à Nantes, avant de partir en retraite en 1983.

■ ***INGE AICHER***, *pédagogue et* militante pacifiste allemande, sœur aînée des résistants Hans et Sophie Scholl, animateurs du groupe anti-nazi La Rose blanche à Munich, exécutés en février 1943, est morte vendredi 4 septembre à son domicile de Leutkirch, à l'âge de quatre-vingt-un ans. La vie d'Inge Aicher-Scholl a été en grande partie inspirée par l'exemple d'Hans et Sophie Scholl. Après leur exécution, elle avait été elle-même arrêtée avec le reste de sa famille et avait passé six mois en prison. Elle a écrit plusieurs livres sur le mouvement d'étudiants résistants dirigé par ses frère et sœur et son œuvre la plus connue, *La Rose blanche*, parue en 1952, a eu un grand retentissement en Allemagne. Née le 11 août 1917 à Ingersborn, Inge Scholl était la fille de Robert Scholl, maire d'Ulm. Elle avait fondé en 1946 l'Université populaire d'Ulm, qu'elle a dirigée jusqu'en 1974. En 1950, elle a créé la Fondation Scholl, poutre maîtresse de l'Université des arts décoratifs d'Ulm, inaugurée en 1955. Inge Aicher s'est également fait remarquer dans les années 80 pour son engagement politique dans les mouvements anti-nucléaires et pacifistes.

■ **FÉLIX MORISSEAU-LEROY**, écrivain haïtien pionnier de la littérature créole, est mort samedi 5 septembre à Miami (Floride) à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né dans la ville côtière de Jacmel en 1912, il avait été dans les années 40 chroniqueur au quotidien *Haïti Journal*, où il tenait une rubrique intitulée « Le Bel Aujourd'hui ». Il avait ensuite publié un roman paysan engagé, *Plénitude*, avant de se tourner vers la littérature en langue créole, dans laquelle il avait écrit *Diacoute 1, 2 et 3*, *Ravinodyab* (traduit à L'Harmattan en 1982), *Les Djons d'Aïti Tonma* (L'Harmattan, 1996) et il avait traduit *Antigone* de Sophocle. Exilé sous la dictature des Duvalier, au début des années 60, il vécut d'abord au Ghana, puis au Sénégal, avant de choisir les Etats-Unis. Il collaborait ces dernières années à l'hebdomadaire *Haïti en marche*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 5 septembre sont publiés :

● **CDBF** : un arrêté de la cour de discipline budgétaire et financière, présidée par Pierre Joxe, qui condamne à une amende de 10 000 francs Michel Yahiel, ancien directeur du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leur famille (FAS), pour infraction aux prescriptions de l'article 39 du code des marchés publics, qui interdit notamment que la réalisation des prestations d'un marché démarre avant sa notification.

● **Santé** : un décret modificatif portant application de l'ordonnance du 24 avril 1996, relative à la maîtrise médicalisée des dépenses de soins.

● **Recherche** : un arrêté portant application pour 1998 de l'article 3 du décret du 3 avril 1985 relatif aux allocations de recherche.

● **Fonction publique** : un arrêté fixant les conditions exceptionnelles d'intégration d'agents non titulaires du ministère chargé de la coopération dans le corps de fonctionnaires de catégorie A.

● **Commerce et artisanat** : un décret chargeant Bernard Scemama, directeur de l'artisanat, des fonctions de directeur du commerce intérieur par intérim.

● **Routiers** : un décret modificatif fixant les conditions de fonctionnement du régime complémentaire de retraite du transport et relatif aux bénéficiaires du congé de fin d'activité institué dans le transport routier et les activités auxiliaires du transport.

● **CNP** : un avis relatif au projet d'entrée de plusieurs sociétés au capital de CNP Assurances SA. Quinze mutuelles et organismes mutualistes de la fonction publique se substitueraient à l'Etat, qui détient 42,5 % du capital de la CNP.

Au *Journal officiel* du dimanche 6 septembre sont publiés :

● **COB** : un arrêté portant homologation de règlements de la Commission des opérations de Bourse (COB) relatifs au rachat par les sociétés de leurs actions.

● **Communication** : un décret instituant une aide à la transmission par fac-similé des quotidiens.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Les comtes de VOLTERRA
et de CAMPOS,

Dona Vera de CAMPOS GUIDA,
Dona Camila de CAMPOS GUIDA,
Dona Suzana de CAMPOS DARIOLI,
Dona Wanda Pimentel de CAMPOS,
Don Antonio de SA NETTO,
Don Gabriel d'ORLÉANS
et BRAGANCE,
Dona Antoinette
de BOURBON y CAMPOS,
Don Eugenio GUIDA NETO
et Mme Guarcyara HADDAD GUIDA,
Don Eugenio GUIDA,
Don Paschoal GUIDA,
Don Salvattore CHIAPPETTA,
Dona Rosa CHIAPPETTA GUIDA,
Dona Maria Amalia CHIAPPETTA GUIDA,
Don Carlos Eduardo GUIDA,
M. David HADDAD
et Mme Nazareth HADDAD
ont l'immense bonheur d'annoncer à tous ceux qui leur sont chers la naissance, le dimanche 6 septembre 1998, de

Guilherme HADDAD GUIDA,

à San Paulo (Brésil).

Casa Guida,
Rua Quata, 804,
San Paulo (Brésil).
80, avenue Foch,
75116 Paris.
5, rue Auguste-Bartholdi,
75015 Paris.
Via Frattina, 20,
Roma (Italie).

Anniversaires de naissance

– Pour son soixante-dixième anniversaire,

F. Gabrielle BRUN,
Mamie « BIELLE »

souhaite un avenir passionnant à ses petits-enfants et embrasse de tout son cœur,

Alain, Denis, Claire, Laurent
et Vincent,
qui lui ont redonné son sourire.

Joëlle, Gilles, Christelle,
Toute ta famille,
Tous tes amis
te souhaitent bon anniversaire,

Michaël !

Mariages

Bénédicte GIZARD
et
Philippe BIRON

sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré le samedi 5 septembre 1998, à l'hôtel de ville de Survilliers (Val-d'Oise).

46 *bis*, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.

M. et Mme Alain BALMAYER,
M. Denis HUISMAN,
commandeur de la Légion d'honneur
et Madame,
M. et Mme Michel DE KONING
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie-Caroline HUISMAN
et
Olivier DE KONING,

qui a eu lieu le samedi 5 septembre 1998.

François-Régis MELLET
et
Christine BONNIN-MOREL

se sont unis dans l'intimité.

Rue Guy-de-Maupassant,
75016 Paris.
Villa Colette,
Genève (Suisse).

Décès

– Le docteur
Geneviève Delacour-Saguez,
son épouse,
Denise Delacour,
Monique et Philippe Levasseur,
Gérard Delacour et Valérie Chevalier-Delacour,
Jean-Philippe et Dominique Delacour,
ses enfants,
Renée Climeau,
sa sœur,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur
Raymond DELACOUR,
ancien chef de service ORL
de l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif,
ancien prisonnier résistant,
croix de guerre 1939-1945,
membre fondateur
des Soins à domicile,

survenu le 5 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Acheul (chaussée Jules-Ferry), à Amiens.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de la Madeleine à Amiens.

Ni fleurs ni couronnes.

« Actuellement
trois choses demeurent :
la Foi, l'Espérance et l'Amour,
mais la plus grande d'entre elles,
c'est l'Amour. »
(1re Epître de Saint-Paul
aux Corinthiens.)

– Provins.

Le docteur Jean-Claude Delvaux
et ses enfants
ont la grande douleur de faire part du décès de leur épouse et mère bien-aimée,

Lise DELVAUX,
née MARCHAL,

survenu à son domicile, le 7 septembre 1998, à l'âge de cinquante-trois ans.

Une messe sera donnée le vendredi 11 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Ayoul de Provins, où l'on se réunira.

– Brinay (Cher).

Le docteur Paul DOLIVEUX,
chirurgien orthopédiste,

nous a quittés le 2 septembre 1998 au matin.

Une cérémonie s'est déroulée dans la stricte intimité familiale, et il repose maintenant à Brinay.

Nous remercions tous ceux qui ont connu et reconnu ses qualités humaines et professionnelles.

La famille Doliveux.

– Mme Agnès Gayard,
née Menard-Pichelin,
son épouse,
Chantal et Xavier Quillard,
et leurs enfants,
Sophie, Agnès, Catherine
et son mari Franck Gillet, Olivier,
Patrice Gayard,
ses enfants Julie et Paul
et leur mère Katrin Braun-Gayard,
Jacques et Sophie Gayard,
leur fils Etienne,
Bruno Gayard,
ses filles Alice et Fanny
et leur mère Annick Le Gall-Gayard,
Thierry Gayard,
ses fils Martin, Maël et Léo
et leur mère Marie-Ange Clérin-Gayard,
Ses enfants et petits-enfants,
Et ses trois arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Gayard,
M. et Mme Jean-Guy Gayard,
M. et Mme Georges Gayard,
Mme Henry du Crest de Villeneuve,
Ses frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part de la mort de

Yves GAYARD,
journaliste honoraire à l'AFP,
lieutenant au troisième régiment
de parachutistes SAS
de FFL (1943-1945),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
croix de guerre hollandaise,

survenue à l'âge de quatre-vingts ans, le 7 septembre 1998, à La Grand'Noë.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Grand'Noë,
44810 Héric.

(Lire ci-contre.)

Monique LEMAIRE,
ancien maître
de conférences à Paris-VIII,

nous a brutalement quittés le 4 août 1998, dans sa soixante-neuvième année, à Matour (Saône-et-Loire).

Ses élèves du lycée Molière,
Ses étudiants et collègues de Vincennes *et de Saint-Denis*
auront sûrement une pensée émue pour le professeur dynamique qu'elle fut.

Y. Caris,
6, rue Florence-Blumenthal,
75016 Paris.

– M. Marcel Laure,
M. et Mme Jacques Desachy,
M. Joseph Laure
et Mme Monique Berlioz-Arthaud,
M. et Mme Abdul Haji,
M. et Mme Gérard Campel,
M. et Mme Bernard Waterson,
Mme Thérèse Laure,
M. et Mme Jean-Marie Laure,
M. et Mme Vincent Laure,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Musnier-Laure
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Lætitia LAURE,
née VAN BAMBEKE,
avocat honoraire,

son épouse, leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante,

survenu le 7 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques religieuses auront lieu jeudi 10 septembre, à 11 heures, en la collégiale de Lorgues, suivies de l'inhumation au cimetière de Lorgues.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Marcel Laure,
270, route de Saint-Antonin,
83510 Lorgues.

– Le ministère de l'emploi et de la solidarité
a la tristesse d'annoncer la disparition, survenue dans sa cinquante-septième année, de

M. Bernard LUST,
directeur du travail de seconde classe.

Ancien directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Savoie, il était mis à la disposition du Bureau international du travail depuis deux ans.

L'ensemble des agents et de ses collègues du ministère adressent toutes leurs condoléances à son épouse et à ses deux enfants.

– Mme Georges Le Saux,
son épouse,
M. et Mme Philippe Le Saux
et leurs enfants, Geoffroy et Olivia,
M. Marc Le Saux,
M. Jean-Yves Le Saux,
Mme Louis Collomb,
sa belle-mère,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de frégate (h.)
Georges LE SAUX,
ancien élève de l'Ecole navale
(promotion 1939),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,

survenu le lundi 7 septembre 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Locquirec (Finistère), le mercredi 9 septembre, à 16 heures.

– M. Gilbert Marquis,
son époux,
Serge et David Marquis,
ses enfants,
Mme Lucienne Bouquet,
sa mère,
Et les familles Bouquet Claude
et Bouquet Jacques,
Marquis Bernard et Marquis Jean,
Fiant Michel et Marie-Jeanne,
Et ses ami(e)s d'*Utopie critique*,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicole MARQUIS,
née BOUQUET,

survenu le 7 septembre 1998, à l'âge de soixante-quatre ans.

Levée du corps au funérarium de l'hôpital Saint-Louis, à 10 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière du Père-Lachaise, à 11 heures (entrée principale) vendredi 11 septembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Notre Nicole, toujours droit. »

77, rue de la Réunion,
75020 Paris.

– Ses amis
auxquels il a fait découvrir cette île qu'il aimait tant ont la douleur de faire part de la mort de

Patrick MOQUAY,

survenue brutalement, le 4 septembre 1998, à Saint-Pierre-d'Oléron, à l'âge de cinquante-trois ans.

– Alban, Gilles, Geoffrey Pereau,
Mme Marie-Antoinette Guichard,
Chantal Lhullier,
Monique Porte,
Marie-Claude Lhullier,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part des décès, le 2 septembre 1998, de

Jean-Louis PEREAU,
maître de conférences
à la faculté de droit de Lyon-II,

sa sœur,

Sylvie,

son épouse,

Joëlle,

ses enfants,

Yves et Clélia
(treize et onze ans).

Une cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Dardilly (Rhône).

– L'Institut juridique du développement,
Et les anciens diplômés du DEA de droit du développement,
L'Institut droit et société,
Et les anciens diplômés du DESS Banques et Finances,
ont la tristesse de faire part du décès de leur fondateur et directeur honoraire,

Eugène SCHAEFFER,
professeur émérite
à l'université René-Descartes - Paris-V,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
docteur honoris causa
de l'université de Würzburg.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 septembre 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

DESS Banques et Finances,
Faculté de droit Paris-V,
10, avenue Pierre-Larousse,
92245 Malakoff.

– Le doyen de la faculté de droit de l'université René-Descartes - Paris-V,
Les membres du conseil de la faculté,
Les membres de l'administration,
Et les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Eugène SCHAEFFER,
professeur émérite
à l'université René-Descartes - Paris-V,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
docteur honoris causa
de l'université de Würzburg.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 septembre 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

Faculté de droit René-Descartes - Paris-V,
10, avenue Pierre-Larousse,
92245 Malakoff.

– Beauvais (Oise).

Mme Claude Taboureux,
son épouse,
M. et Mme Olivier Taboureux,
ses enfants,
Julie, Antoine et Alice,
ses petits-enfants,
Les familles Vieu, Mathey, Sultan, Gladieux,
ont la douleur de faire part du décès, le 5 septembre 1998, de

Jean-Charles TABOUREUX,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier,

dans sa soixante-treizième année.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 9 septembre, dans la plus stricte intimité, selon sa volonté.

7, rue Louis-Graves,
60000 Beauvais.

Anniversaires

Aimé GIGNOUX,
agrégé de l'université
et médaillé de la Résistance,

aurait eu quatre-vingts ans le 8 septembre.

Que ceux qui l'ont connu, élèves, collègues, ami(e)s aient une pensée pour lui.

Sa famille,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

Anne Gignoux-Wisznia,
11, rue des Fédérés,
93100 Montreuil.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans, le 10 septembre 1989, le

docteur Jean CHAILLOUX

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui.

– In memoriam.

Firmin OULÈS,
1992 - 10 septembre 1998.

Le temps passe, mais ton souvenir reste toujours dans notre mémoire.

Paula Oulès.

Services religieux

– Le Consistoire central et le Consistoire de Paris annoncent que la cérémonie des déportés sera célébrée le

Dimanche 13 septembre 1998,
à 11 heures,
dans la grande synagogue,
44, rue de la Victoire, Paris-9e,

en présence des plus hautes autorités civiles religieuses et militaires.

Communications diverses

Bénévolat

L'Association pour le développement des soins palliatifs Ile-de-France recherche des bénévoles pour accompagner les grands malades et leur famille pendant quatre heures environ par semaine.

Après sélection sur la qualité d'écoute et la capacité de travailler en équipe, soutien permanent, sensibilisation initiale, formation continue, groupe de parole sont assurés. Tél. : 01-45-26-58-56 ou 01-45-26-58-58.

– Vous avez écrit dans *Science et Vie* mensuel entre 1988 et 1998. Contactez-nous au plus vite au 01-46-48-47-03.

– Par ordonnance en date du 19 juin 1998, monsieur le juge des référés près le tribunal de grande instance de Marseille a condamné le comité régional d'Interbev, Pacabev à :

– cesser toute publication d'encarts publicitaires intitulés « exigez la sécurité » parus dans les journaux *La Provence* du samedi 13 décembre 1997 et *Nice-Matin* du 10 décembre 1997 ;

– payer à l'association l'UFC Que choisir la somme de 40 000 F à titre provisionnel en réparation du préjudice subi du fait de la *parution des publicités* susvisées, qui ont été considérées comme contenant des informations erronées.

SCIENCES Quelle est l'origine de l'hécatombe d'abeilles et de l'effondrement de la production de miel observée dans plusieurs départements français ? ● LES PREMIERS indices disponibles à l'issue d'une étude menée pendant quatre mois sous l'impulsion du gouvernement et des apiculteurs tendent à disculper le suspect *numéro un*, le Gaucho, insecticide fabriqué par la firme allemande Bayer. ● CES RÉSULTATS, qui ne règlent rien, plongent tout le monde dans l'embarras : *les apiculteurs*, qui croyaient tenir le coupable, les pouvoirs publics, qui l'ont interdit localement, et les scientifiques, qui se retrouvent face à un problème *plus ardu que prévu*. ● LES INVESTIGATIONS doivent être poursuivies, avec, peut-être, un nouveau protocole tenant compte de l'éventualité de l'interaction de facteurs *multiples*.

La chasse au « tueur d'abeilles » se complique

Accusé d'être responsable du dépeuplement des ruchers français, et interdit dans plusieurs départements, l'insecticide Gaucho de la firme allemande Bayer semble hors de cause après quatre mois d'enquête. Un résultat qui rend perplexes les experts chargés de résoudre cette énigme écologique

LE COUPABLE était presque parfait. Depuis 1994, la rumeur enflait dans les ruchers de France : un insecticide de la firme allemande Bayer dénommé Gaucho, qui protège le tournesol des pucerons et des taupins du sol (coléoptères), décimait aussi les colonies d'abeilles. Ces disparitions ont surtout été sensibles dans le centre et le centre-ouest de l'Hexagone. Et localement, les quantités de miel produites ont fondu comme neige au soleil, parfois de plus de 70 %. En 1997, une étude du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (Cneva) montrait dans *six départements de troublantes* corrélations entre l'usage de l'imidaclopride, matière active du Gaucho, et la disparition des précieuses pollinisatrices.

Cet hiver, l'inquiétude fut telle que le ministère de l'agriculture dut suspendre les semis de tournesol traités avec cet insecticide dans les Deux-Sèvres, l'Indre et la Vendée, les trois départements les plus touchés (*Le Monde* du 18 avril). Au *printemps, les ministères de* l'agriculture et de l'environnement, les apiculteurs et leurs organisations, la société Bayer et plusieurs organismes de recherches ont lancé des études en laboratoire et en champs pour confondre le coupable. Après quatre mois d'enquête et 6 millions de francs, les premiers indices disponibles tendent à disculper le Gaucho. Au bénéfice du doute ? *« L'étude en champs montre qu'il n'y a pas de différences significatives entre les parcelles traitées avec l'insecticide Gaucho et celles qui en étaient exemptes, ni sur le dépeuplement ni sur les quantités de miel »*, confiait, vendredi 4 septembre, un membre du comité de pilotage de l'étude. Des résultats plus complets seront néanmoins présentés le 17 septembre devant ce même comité. A la suite de quoi le ministère de *l'agriculture pourrait lever l'inter*diction partielle qui frappe l'insecticide.

TRIOMPHE MODESTE

« La compagnie Bayer peut pavoiser, mais rien n'est réglé pour autant. Je ne veux pas la mort du Gaucho, mais j'observe que nos abeilles ont été intoxiquées et que nos ruchers se dépeuplent là où des insecticides, Gaucho et d'autres, ont été utilisés », insiste Philippe Vermandère, du Syndicat des producteurs de miel de France (SPMF), à la tête de six cents ruches dans le sud de la Vendée.

« Paradoxalement, ces résultats plongent presque tout le monde dans l'embarras : les apiculteurs, qui croyaient tenir le coupable, les pouvoirs publics, qui l'ont interdit localement, et les scientifiques, qui se retrouvent face à un problème plus ardu que prévu », ajoute un expert. Même la firme Bayer a le triomphe modeste : *« Nous attendons la réunion du 17 septembre pour réagir, même si plusieurs tests antérieurs nous ont persuadés que le Gaucho est hors de cause. Toutefois, le problème du dépeuplement des ruchers demeure »*, reconnaît Gérard Eyriès, directeur du marketing du holding allemand.

Avant de relancer de nouvelles pistes, *l'étude qui vient de s'achever* va être passée au peigne fin par les experts du comité et par la profession. Déjà des critiques se font entendre, comme la disposition des ruches en ligne dans les parcelles ou la déficience des compteurs automatiques d'abeilles sortant et rentrant dans les ruches.

Il y a plus ennuyeux : l'usage d'autres insecticides dans certaines parcelles (non traitées au Gaucho) de Vendée et de l'Indre. *« Ce fut le cas en Vendée, où des parcelles traitées avec Gaucho ont été comparées à d'autres traitées au Régent TS* [un insecticide à base de fipronil destiné aux taupins, fabriqué par Rhône-Poulenc]. *Dans ces conditions, que peut-on déduire de l'absence de différences ?* interroge le représentant du SPMF. *Que le Gaucho n'est pas pire que le Régent TS, mais certainement pas qu'il est inoffensif pour l'abeille ! »* Il ne semble pas, en effet, qu'un contrôle systématique ait été fait quant aux traitements insecticides et fongicides dans un rayon de 4 kilomètres autour des parcelles-témoins de tournesols où les ruches ont été placées. Or, c'est la distance de *prospection* habituelle des abeilles, qui sont même capables de réaliser des vols de plus de 10 kilomètres.

« Plutôt que de chercher à tout prix un coupable, il y a fort à parier qu'il faille en chercher plusieurs », avance Cécile Fléché, spécialiste des abeilles au Cneva de Sophia-Antipolis. *Faut-il alors incriminer* l'action conjuguée de plusieurs insecticides, persistants sur les pollens, même à faibles doses ? Ou celle d'insecticides avec des fongicides ? L'enquête promet d'être longue, car l'assassin reste discret. De surcroît, les traitements en champs diffèrent d'un site à l'autre, d'une année sur l'autre. Sans compter que la variation des conditions climatiques modifie sensiblement les rendements de miel (floraisons tardives ou faibles, pluies et refroidissement).

D'autres hypothèses sont évoquées : celle d'une toxine naturelle du tournesol, présente dans certaines variétés issues de lignées russes diffusées en France – ce qui n'a pas été vérifié. Ou encore l'action délétère d'un virus qui serait d'autant plus pernicieux que les colonies présenteraient un système immunitaire affaibli par divers composés chimiques.

Bref, les candidats au crime sont légion. Dès lors, une nouvelle méthode d'investigation s'impose. *« On a peut-être eu tendance à saucissonner le problème, en étudiant l'action d'un facteur après l'autre, d'un produit après l'autre, sans prendre en compte leurs interactions, leur succession et leur accumulation »*, craint Cécile Fléché. *La solution passerait alors par un* suivi indépendant et à long terme des complexes phytosanitaires diffusés dans l'environnement. Les apiculteurs, qui voient leur cheptel ailé s'évanouir dans la nature, sauront-ils attendre ?

Vincent Tardieu

Du laboratoire au champ

L'enquête scientifique lancée par les ministères de l'agriculture et de l'environnement sur la mort suspecte des abeilles de nos ruchers comportait trois parties : des études en laboratoire sur la sensibilité et le comportement des abeilles exposées au Gaucho ; des tests sous tunnel (serre) d'abeilles mises en présence de tournesols traités ou pas au Gaucho et à un fongicide ; des essais en plein champ dans les *trois départements où l'insecticide a été interdit*. Pour ces tests, quatre zones ont été sélectionnées. Dans chacune d'elles, deux sites d'un rayon de 3 kilomètres ont été semés en tournesol (dont un seul traité au Gaucho). Au centre de chacun d'eux, dans un champ de tournesol de 8 hectares, les expérimentateurs ont placé seize ruches. Après la floraison, les abeilles ont fait l'objet de mille attentions : comptage, prélèvement de pollen, pesage des ruches, estimation des miellées, observation du comportement et autopsie des défuntes.

L'inventaire des déchets radioactifs continue de traquer les vieilles pollutions au radium

ÉTABLI par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), l'inventaire national de ces matières s'étoffe peu à peu. Sa sixième édition, rendue *publique, mardi 8 septembre*, comprend une centaine de sites de plus que celle de 1997, soit deux cent soixante-six fiches décrivant mille deux cent sept sites contenant des déchets radioactifs présentant plus d'un gigabecquerel d'*activité globale – soit, explique* l'agence pour fixer les idées, l'équivalent de la radioactivité naturelle comprise dans 80 mètres cubes de terre en région granitique. Sur ce total, une vingtaine de sites sont pollués et présentent des taches de contamination ou des restrictions d'usage, y compris après réhabilitation des lieux. Pour la première *fois*, les terminaux ferroviaires utilisés pour le transport de matières nucléaires figurent dans l'inventaire.

En 1997, l'Andra avait mis l'accent sur la chasse au *radium*, après avoir identifié quelque quatre-vingts adresses d'anciennes usines d'extraction, de fabricants et d'utilisateurs de peintures et d'objets divers contenant du radium, ce métal hautement radioactif en vogue durant la première moitié du siècle. L'inventaire 1998 fait donc le point sur les opérations de « lever de doute » entreprises pour identifier les risques posés par la présence éventuelle de ce radioélément sur ces sites.

Mais ses observations, sévères pour certains services de l'Etat, sont rendues en partie obsolètes par l'ébullition qui a saisi ces mêmes services au lendemain de la révélation par l'association écologiste Robin des Bois des retards pris dans les contrôles officiels (*Le Monde* du 2 septembre). Sur Paris et sa petite couronne, où des doutes planaient sur quelque quarante-huit sites, l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), mandaté par le *service technique interdépartemental* de l'inspection des installations classées, dépendant de la préfecture, a procédé depuis à des vérifications.

Toutes les entreprises, qui avaient été recensées par des méthodes historiques – archives et publicités repérées dans la presse d'époque –, ont aujourd'hui disparu. Beaucoup des sites ont été remaniés, notamment sur le front de Seine et autour de la Défense. Des mesures *radiamétriques ont été* effectuées dans les sous-sols, parkings et dépendances accessibles, mais aussi dans les appartements, assure l'OPRI, qui a relevé *« quelques traces ponctuelles de radioactivité »* dans cinq cas, mais à des niveaux *« qui ne sauraient poser de problème de santé publique »*.

Certains propriétaires se sont vivement opposés à ces mesures, indique-t-on à l'OPRI, notamment dans un immeuble où une activité *« supérieure à trois fois le bruit de fond parisien avait pu être mesurée sur le trottoir »*. Jean-Luc Pasquier, directeur scientifique de l'office, précise que, dans deux cas, des expertises complémentaires sont nécessaires, mais que les contaminations sont confinées dans des caves désaffectées. Les propriétaires ont souhaité conserver l'anonymat. L'Andra énumère par ailleurs les opérations de « lever de doute » entreprises durant l'année 1998 sur d'autres sites suspects. Sur la quarantaine recensés en province, *six seulement ont fait* l'objet de contrôles effectifs, signe que le zèle subit de l'administration ne doit pas se relâcher.

Il ne suffit d'ailleurs pas qu'un site soit porté dans l'inventaire pour que tout soit réglé, souligne Jacky Bonnemains, de l'association Robin des Bois. *« A l'usine de l'île Saint-Denis*, souligne-t-il, *l'OPRI a trouvé des pics de contamination. On s'est contenté de transférer les bâtiments administratifs dans un Algéco et, à l'extérieur, d'éloigner les passants du mur avec un panneau "Interdit aux piétons". C'est insuffisant. »* Il s'étonne que les fonds de la famille Rothschild, créatrice de l'usine désaffectée, *« n'aient été mobilisés pour réhabiliter ce chancre du radium »*.

Hervé Morin

★ « Inventaire national pour la gestion des déchets radioactifs », disponible gratuitement sur demande à l'Andra, parc de la Croix-Blanche, 1, rue Jean-Monnet, 92298 Châtenay-Malabry Cedex 16, tél. : 01-46-11-80-21.



Une publicité pour une laine traitée au radium.

Trois satellites européens pour la météorologie mondiale

L'EUROPE disposera, à partir de 2003, d'un nouvel outil d'observation météorologique avec le lancement sur orbite polaire du premier satellite du système EPS (European Polar System) d'Eumetsat, que vient d'entériner à Darmstadt (Allemagne) le conseil de l'organisation européenne pour l'exploita*tion de satellites météorologiques*. Ce programme prévoit la mise sur orbite polaire, à 840 kilomètres d'altitude, de trois satellites Metop qui s'intégreront dans un service *mondial assuré par les satellites de* la NOAA (Administration nationale américaine des océans et de l'atmosphère). La mise en œuvre du système, assurée par l'Agence spatiale européenne (ESA), le Centre national d'études spatiales (CNES-France) et la NOAA, doit coûter 1,464 milliard d'écus (9,5 milliards de francs). Les trois satellites doivent être construits par un groupe industriel européen sous la maîtrise d'œuvre de la société franco-britannique Matra Marconi Space (MMS), avec comme sous-traitant principal la société allemande Dornier Satelliten System (groupe DASA).

DÉPÊCHES

■ **PALÉONTOLOGIE : le gisement d'ambre** vieux de 54 millions d'années récemment découvert dans une sablière de la région de Creil, dans l'Oise (*Le Monde* du 18 mars), a été provisoirement sauvé de la noyade. Les Ciments Lafarge, chargés de son exploitation, ont accepté de pomper quelques mois de plus la carrière de sable, dans le cadre d'un partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle. Les chercheurs en profitent pour collecter par centaines de kilos la précieuse ambre fossilifère.

■ **ZOOLOGIE : la population de rhinocéros africains** a augmenté *de 10 % en deux ans grâce à la lutte* contre le braconnage et à la coopération des gouvernements et des populations locales, annonce le Fonds mondial pour la nature (WWF). De 1970 à 1995, le nombre de rhinocéros noirs était passé de 65 000 à 2 408 individus malgré l'interdiction de commerce de leur corne. En 1997, il était remonté à 2 599 et à 8 466 pour les blancs.

Course de vitesse pour l'étude du virus de la grippe espagnole

DÉFERLANT sur la planète entre 1918 et 1919, l'épidémie de grippe espagnole a tué plus de 25 millions de personnes, soit trois fois plus que la première guerre mondiale, et touché particulièrement les jeunes gens en bonne santé. La cause du fléau reste jusqu'à présent une énigme qu'il devient urgent de résoudre par crainte d'un *retour de l'épidémie*. En effet, selon les spécialistes, les mêmes virus de la grippe réapparaissent tous les soixante à quatre-vingts ans. Mais la recherche sur la grippe espa*gnole est freinée faute* d'exemplaires du virus tueur en nombre suffisant, car au moment de l'épidémie on ne connaissait pas l'existence de ces micro-organismes, et *personne n'avait imaginé* les conserver.

Les chercheurs en sont donc réduits à rechercher ce virus là où il existe encore, soit dans des banques tissulaires, tel le *National* Tissue Repository de l'armée américaine, où sont conservées des cellules prélevées sur les poumons de personnes mortes de la pandémie, soit sur le corps de victimes enterrées dans un sol perpétuellement gelé. La première option a été retenue au départ par l'équipe de Jeffery Tautenberger à l'Institut de pathologie des forces armées à Washington, qui, la première, a analysé des morceaux du génome du virus de la grippe espagnole (*Le Monde* du 31 décembre 1997).

La deuxième solution a été choisie par Kirsty Duncan, une géographe médicale canadienne qui s'est rendue à Longyearbyen, une petite ville située sur l'île du Spitzberg, accompagnée de quinze scientifiques norvégiens, canadiens, britanniques et américains. Cette mission, aboutissement de cinq ans de travail, financée par l'Institut national de la santé amé*ricain* (150 000 dollars, environ 900 000 francs) et la société Hoffmann-Laroche (194 000 dollars, environ 1,1 million de francs), a pour objectif de prélever le virus, ou ce *qu'il en reste, sur les poumons* de victimes de la pandémie d'octobre 1918 qui reposent dans le petit cimetière de la ville.

Selon le Norvégien Tom Bergan, microbiologiste coordinateur des travaux, les tissus cellulaires recueillis par l'équipe sont en assez bon état pour permettre une reconstitution du matériel génétique. Au total, cinquante échantillons de tissu pulmonaire ont été prélevés sur sept cadavres. Les experts craignaient une destruction de ces tissus, les cercueils ayant été découverts à 50 centimètres de profondeur, et non à 2 mètres comme prévu, où la terre en permanence gelée les aurait mieux conservés. Il semble que les cercueils aient été poussés vers la surface par le gel au cours des temps. L'équipe de Kirsty Duncan va maintenant tenter d'établir le profil génétique du micro-organisme.

DESCENDANTS DIRECTS

En attendant, faute de disposer du redoutable virus, deux virologues américains de l'Ecole de médecine vétérinaire de l'université du Wisconsin, aux Etats-Unis, Hideo Goto et Yoshihiro Kawaoka, subventionnés par le National Institute of Allergy and Infectious Diseases, ont choisi d'étudier ses descendants directs : le virus WS/33, qui appartient au même sous-type (H1N1), et le virus WSN/33, une mutation de WS/33, élaboré en laboratoire pour évaluer les complications neurologiques associées à l'épidémie de 1918.

En observant l'enveloppe de ces virus, les deux chercheurs ont constaté que l'une des deux protéines présentes sur l'enveloppe externe du virus, la neurominidase (NA), joue un rôle qui pourrait expliquer la virulence de l'épidémie. Comme ils l'expliquent dans les « Proceedings of the National Academy of Sciences » du 18 août, la NA est en effet capable de *« séquestrer »* le précurseur d'une enzyme très courante présente dans le sang, la plasmine. Par ce biais, le virus se diffuse dans tout l'organisme, et non pas seulement dans la zone respiratoire.

Ce mécanisme a pour effet d'amplifier le rôle de la deuxième protéine de surface, l'hemagglutinine (HA), déjà bien connue, et qui joue un rôle clé dans l'infection virale. *« Pour entrer dans le code génétique des cellules, et se faire reproduire, le virus doit d'abord fusionner avec elles, après avoir franchi avec succès la barrière cellulaire »*, explique Jean-Claude Manuguerra, directeur du Centre national de référence de la grippe pour la France nord. *« Cette opération est effectuée par l'hemagglutinine, qui force le passage en se scindant en deux sous-ensembles, HA1 et HA2, grâce à des enzymes présentes dans le tractus respiratoire. »* Le mécanisme mis en évidence par les deux virologues américains est considéré comme *« intéressant »* par leurs pairs, et susceptible d'ouvrir une nouvelle voie de recherche. Mais il a besoin d'être validé par des travaux sur le virus tueur lui-même. Car, ainsi que l'explique Jeffery Tautenberger dans le même numéro des « Proceedings », *« les symptômes cliniques et pathologiques observés chez les victimes de la grippe espagnole étaient principalement respiratoires, et ne concernaient pas la totalité de l'organisme »*. Aussi, *« seul le séquençage génétique du virus de 1918 peut répondre à toutes nos questions »*.

Christiane Galus

Demi-finale Hingis-Novotna à l'US Open de tennis

BATTUE par Monica Seles à Roland-Garros et à l'Open du Canada, Martina Hingis s'est rebiffée, mardi 8 septembre, en quart des Internationaux des Etats-Unis. La Suissesse, tenante du titre et numéro un mondiale, a battu l'Américaine, tête de série nº 6 au terme d'une partie quasiment parfaite (6-4, 6-4). Martina Hingis rencontrera la Tchèque Jana Novotna, lauréate à Wimbledon et tête de série nº 3, qui a eu une partie facile (6-2, 6-3) face à la Suissesse Patty Schnyder (nº 11), *« tombeuse »* de l'Allemande Steffi Graf au tour précédent. Jana Novotna et Martina Hingis se sont déjà rencontrées en demi-finale de Wimbledon.

Dans le tableau masculin, mardi a été la journée des Suédois qui seront trois à disputer les quarts de finale. Magnus Larsson, Jonas Björkman et Thomas Johansson, ont respectivement dominé l'Allemand Olivier Gross (6-4, 7-5, 5-7, 6-2), le Néerlandais Jan Siemerink (6-4, 2-6, 6-2, 6-2) et le Russe Evguéni Kafelnikov (3-6, 6-3, 6-3, 7-6, 8-6). Le tenant du titre, l'Australien Patrick Rafter, et le Slovaque Karol Kucera, tombeur de l'Américain Andre Agassi, accèdent eux aussi en quarts de finale.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le conseil d'administration de Manchester United aurait accepté l'offre de rachat de BSkyB, la chaîne de télévision payante du milliardaire australo-américain Rupert Murdoch** (*Le Monde* du 8 septembre). Le montant de la transaction s'élèverait à 623,4 millions de livres (près de 6 milliards de francs). L'offre a été officiellement annoncée à la Bourse de Londres, mercredi 9 septembre. – *(AP, AFP.)*

■ **La commission de conciliation du Comité national olympique et sportif français** (CNOSF) a conclu mardi 8 septembre à Paris au maintien de la décision de la Commission d'appel de dopage de la Fédération française de football (FFF) de suspendre pour dopage l'attaquant du Havre, Cyrille Pouget, pour six mois ferme et douze mois avec sursis. L'attaquant havrais sera donc absent dès vendredi à Bastia, pour le compte de la 5e journée du championnat de France.

■ **BASEBALL : le joueur américain Mark McGwire**, 34 ans, des Cardinals de Saint Louis (Missouri), a frappé, mardi 8 septembre, à Saint-Louis, un 62e *« home run »* (un coup frappé en dehors des limites du terrain et donc inaccessible à l'équipe adverse) en une saison, battant ainsi le record établi depuis 1961 par Roger Maris (*Le Monde* du 9 septembre).

Philippe Gaumont (Cofidis), 4e de la Vuelta, a été contrôlé positif au mois de mai

Un examen au « Midi libre » a décelé des traces d'anabolisants chez un coureur déjà sanctionné en 1996

Alors que la publication par *France-Soir* des procès-verbaux des auditions des coureurs de Festina pendant le Tour de France continue de provoquer des réactions lors du Tour d'Espagne, *Le Monde* révèle qu'un coureur de renom a subi un contrôle antidopage positif lors du GP du *Midi libre*, au mois de mai. Philippe Gaumont (Cofidis), actuellement 4e du classement de la Vuelta, a été prévenu samedi par les instances sportives.

CYCLISME

ALORS que le Tour d'Espagne vient de débuter, un coureur de la formation Cofidis, Philippe Gaumont (actuellement quatrième du classement général), risque de provoquer de nouveaux débats dans la rubrique dopage qui ponctue l'épreuve comme elle a marqué précédemment le Tour de France. Il a été en effet déclaré positif aux anabolisants lors d'un contrôle antidopage réalisé au mois de mai durant l'épreuve du Grand Prix du *Midi libre*. Les analyses d'urine menées par le laboratoire national de Châtenay-Malabry ont révélé la présence des deux métabolites de la nandrolone : la norandrostérone et la norétiocholanone.

La Fédération française de cyclisme (FFC) et l'Union cycliste internationale (UCI) ont-elles tenté de dissimuler cette nouvelle affaire de suspicion de dopage durant l'été ? *« Absolument pas*, a déclaré mardi 8 septembre au *Monde* Daniel Baal, président de la FFC et vice-président de l'UCI. *Simplement, il y a différentes interprétations entre les autorités françaises et l'UCI »*, nous a-t-il expliqué.

Pour les premières, un cas est suspecté positif dès lors que l'analyse d'urine met en évidence un taux de métabolites de nandrolone supérieur à 2 nanogrammes par millilitre. Ce seuil a été fixé par le CIO (Comité international olympique) et n'a jamais fait l'objet du moindre démenti par l'UCI. Ce qui n'empêche pas cette dernière d'ignorer cette recommandation.

C'est du moins ce qu'il faut croire après les déclarations de Daniel Baal. *« Pour l'UCI, un taux faible n'est pas un cas positif. Nous n'avions rien annoncé parce que l'UCI nous avait demandé de ne pas entamer de procédure, compte tenu du faible taux de nandrolone trouvé dans les urines lors de ce contrôle »*, nous a-t-il indiqué. Faible peut-être – pour l'heure, on n'en connaît pas la teneur –, mais supérieur au fameux seuil de 2 nanogrammes par millilitre.

« Aussi, compte tenu de la loi française qui nous oblige à entamer une procédure de sanction pour tout contrôle positif, nous avons décidé à la fin du mois d'août de nous tourner vers le ministère des sports », nous a déclaré Daniel Baal. Celui-ci a arbitré sans état d'âme, et la réponse est tombée vendredi 4 septembre : pour les autorités françaises, la positivité est avérée. *« Au-dessus de 2 nanogrammes, la loi de 1989 nous oblige à déclencher une procédure »*, nous a confirmé Jean Poczobut, membre du cabinet de Marie-George Buffet au ministère de la jeunesse et des sports. D'autant que, par précaution, le laboratoire national de Châtenay-Malabry a pour habitude de s'accorder une marge de sécurité. *« Lorsque nous signalons un cas positif, c'est que nos analyses nous indiquent à coup sûr des taux minimum compris entre 3 et 5 nanogrammes par millilitre »*, a précisé au *Monde* Jacques de Ceaurriz, le responsable du laboratoire.

« Mais attention, qui dit analyse positive ne signifie pas forcément dopage. Seule la commission de discipline a le pouvoir, après étude du dossier, de prononcer la culpabilité d'un sportif », souligne Jean Poczobut. *« Tant que celle-ci ne s'est pas réuni, on ne peut rien dire. Nous respectons la présomption d'innocence et je suis d'ailleurs étonné, une fois de plus, que le nom du sportif ait été révélé »*, regrette-t-il.

Philippe Gaumont a été alerté de cette affaire samedi 5 septembre, alors qu'il prenait à Cordoue le départ du Tour d'Espagne. Une Vuelta déjà affectée par la publication, lundi dans *France-Soir*, des procès-verbaux des interrogatoires des coureurs de Festina entendus par le juge Kiel en juillet (*Le Monde* du 8 septembre).

Dans les jours à venir, Philippe Gaumont va faire l'objet d'une procédure afin d'établir si, oui ou non, il s'est dopé. Après une contre-expertise qui sera réalisée à partir d'un *échantillon d'urine recueilli lors de* l'opération de contrôle de juin et conservé au laboratoire de Châtenay, la commission de discipline statuera sur son sort.

Au printemps 1996, le coureur de Cofidis, originaire d'Amiens, avait déjà subi un contrôle positif aux anabolisants, alors qu'il portait encore les couleurs de l'équipe Gan. La commission de discipline qui avait statué en juillet de la même année lui avait infligé une suspension de six mois ferme et une amende avec sursis d'un montant de 2 000 francs suisses (plus de 8 000 francs).

S'il est de nouveau reconnu coupable, Philippe Gaumont encourt une sanction plus importante : 5 ans d'interdiction de s'aligner dans des courses. Autant dire la fin de carrière pour ce coureur âgé de 25 ans, victorieux en 1997 dans la semi-classique belge Gand-Wevelgem.

Yves Bordenave

Laurent Jalabert et les Dracula

Laurent Jalabert, meilleur coureur mondial au classement de l'Union cycliste internationale (UCI), pourrait *risquer* une sanction pour avoir affirmé avec ironie qu'un *« commissaire de l'UCI ressemblait à moitié au comte de Dracula et à moitié aux néonazis »* dans un entretien au journal sportif espagnol *Marca*.

Mardi 8 septembre, le leader de l'équipe espagnole ONCE a nié les propos mais a encore comparé l'UCI à *« une dictature »*. Les membres du jury ont rencontré le coureur français afin de lui demander des explications. Le règlement de l'UCI prévoit la possibilité de suspendre un coureur en cas de propos diffamatoires ou insultants. – *(AFP.)*



Les médecins du sport sous surveillance

LES MÉDECINS du sport ont vilaine réputation depuis le dernier Tour de France. La mise en examen d'Eric Ryckaert, homme de l'art de l'équipe Festina, pour *« transport, détention, emploi de produits stupéfiants, administration, incitation à l'usage, facilitation à l'emploi de substances ou procédés dopants, à l'occasion de compétitions ou manifestations sportives »*, a jeté un éclairage cru sur les pratiques d'une confrérie généralement discrète, donc présumée suspecte.

Avec le temps s'est développé autour de l'athlète un assistanat médical qui lui est aujourd'hui indispensable. Restait à encadrer le travail d'une nébuleuse parfois peu respectueuse de la déontologie. Mardi 8 septembre, à Paris, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont donc annoncé la constitution d'un groupe de travail baptisé *« médecins du sport et lutte anti-dopage »*.

Coprésidé par Jean-Paul Escande, ancien président de la Commission nationale de lutte contre le dopage, et Olivier Rousselle, maître des requêtes au Conseil d'Etat, il est composé de quatorze membres issus pour l'essentiel du milieu médical. Y figurent notamment Bernard Glorion, président du Conseil national de l'ordre des médecins, et Jean Parrot, président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens.

Cette cellule sera chargée de réfléchir aux *« pratiques déviantes »* constatées par M. Kouchner. *« Le rôle du médecin du sport est important et flou à la fois*, a affirmé le secrétaire d'Etat. *Il devra être précisé et la formation devra être améliorée. » « Se pose la question de la situation de ces médecins, notamment de leur dépendance par rapport à leur employeur*, note Mme Buffet. *Il faut donner à la médecine du sport les moyens de son indépendance. »* La ministre a également évoqué la possible création d'un corps d'inspection.

Le groupe de travail devrait rendre un rapport d'étape et des propositions avant la mi-octobre. Ces conclusions alimenteront la rédaction d'un amendement, sur le rôle de la médecine du sport, qui sera inséré au projet de loi sur le dopage actuellement en discussion au Parlement. Le projet, déjà adopté par le Sénat, devrait être soumis à l'Assemblée nationale le 18 novembre.

CLARIFICATION SOUHAITÉE

Victimes d'opprobre, les intéressés ne sont pas opposés à une clarification de leur situation. Confrontés aux agissements de confrères peu scrupuleux, nombre de praticiens réclamaient que soit considérée, réglementée, voire sanctionnée leur activité. S'il existe ainsi un diplôme de médecine du sport, ce *domaine* n'a jamais été reconnu comme une spécialité médicale à part entière. *« Les sportifs ne sont pas des malades »*, constate M. Kouchner. S'occuper des athlètes impose donc une éthique spécifique, *« la préservation du sens du sport »*, souhaitée également par Mme Buffet. Les turbulences que connaît la profession, l'emprisonnement de deux des leurs, aura au moins eu le mérite de faire admettre la particularité des médecins du sport.

Jusqu'où peut-on aller pour maintenir en forme des gens bien portants ? La question vaut pour les athlètes de haut niveau, mais également pour le reste de la population. Au-delà, c'est le souhait de Bernard Kouchner, la lutte contre le dopage doit permettre de s'interroger sur la *« pharmacodépendance dans laquelle glisse notre société »*.

B. H.

lis... 4 de la Vuelta
au mois de mai

هكذا من الأصل

Les profits posthumes de Joséphine Baker

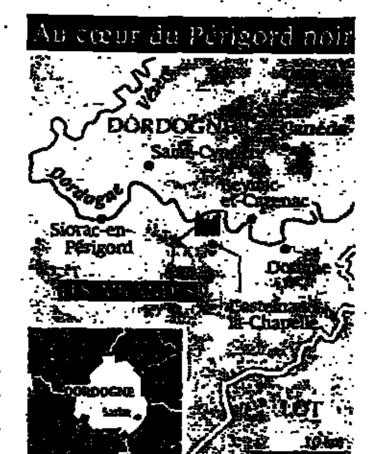
La chanteuse est morte ruinée par le coût de son parc d'attractions des Milandes devenu depuis l'une des affaires les plus prospères en Dordogne

SARLAT
de notre envoyé spécial

En contrebas de prés toujours verts, la Dordogne roule ses eaux fraîches, si douces pour le ventre que jadis un pape gascon, Clément V, en faisait venir de pleines outres jusqu'au Saint-Siège – comme l'actuelle reine d'Angleterre emporte partout avec elle de l'eau de Malvern pour son thé. La petite danseuse américaine de la Revue nègre, Freda Mac Donald, devenue célèbre à 20 ans en France sous le nom de Joséphine Baker, bientôt reçue dans tous les palais de la Terre, Vatican compris, aimait raconter à ses invités cette double anecdote quand elle parcourait les terrasses de sa splendide propriété des Milandes.

Au cœur du Périgord noir, qui doit son label à ses sombres forêts et non point à ses truffes, le château des Milandes est une authentique demeure à donjon, tours et tourelles de la fin du Moyen Age dont le côté gothique fut encore accentué au XIXe siècle, lors de la mode « troubadour ». La Baker en fut locataire puis propriétaire durant plus de vingt ans, avant d'en être littéralement jetée dehors au nom de ses créanciers, en mai 1968.

Ce n'était pas faute pourtant que se soient entremis ou aient signé de gros chèques pour les Milandes presque toutes les vedettes de la planète, de Fidel Castro aux princes de Monaco, du ménage Peron à l'impératrice d'Iran, de Brigitte Bardot à Hassan II, Ben Bella, Golda Meir et jusqu'à de Gaulle, qui n'avait pas oublié l'espionnage de Mme Lion – du nom d'un de ses nombreux maris – au profit de la France libre. Il n'y avait eu que l'Amérique WASP (White Anglo-Saxon Protestant) pour se moquer de « cette noiraude aux dents de souris, tout juste bonne à plaire aux Français ».



Rien n'y fit : les dettes étaient tellement énormes, le gouffre financier des Milandes si insondable qu'il fallut bientôt – malgré le demi-million de visiteurs annuels payants, les attractions, jeux et spectacles a priori rentables, les paillotes hôtelières annonçant celles du Club Méditerranée et l'immense popularité de l'artiste – tout abandonner, avec douze moutards adoptifs à élever pour lesquels *Miss Joe* remonta sur les planches comme meneuse d'une revue parisienne égrenant à Bobino sa vie fabuleuse. Ce qui lui fut fatal en 1975, à l'âge de soixante-neuf ans.

Aujourd'hui, après bien des péripéties qui firent croire un moment à une *« malédiction de Joséphine »*, la défunte accumule, si l'on peut dire, les profits puisque les Milandes, entre les mains d'un jeune couple franco-algérien, les Chedal, aguerri par son succès à l'Aquarium du Périgord, dégageront en 1998 un chiffre d'affaires de 4,5 millions de francs avec 170 000 visiteurs, contre 800 000 francs en 1994. Le domaine rapporte et fait des jaloux dans toute la Dordogne, où des experts en la matière reconnaissent : *« Les Milandes sont devenues la meilleure affaire touristique du département. »*

Au temps de Joséphine, les entrées étaient encore plus nombreuses mais cent trente personnes se trouvaient alors employées aux Milandes contre quatorze à présent. Il est vrai que la ruineuse ferme où Mme Baker s'emportait de voir que *« les poules ne pondent qu'une fois par jour »* et la non moins ruineuse piscine en forme de J, ont été vendues à de rigoureux gestionnaires. Ce que ne fut pas le moins du monde la célèbre propriétaire, occupée à ses tournées, ses amants, ses divorces, ses adoptions, ses amis, ses singes et jusqu'à son porcelet favori. Pendant ce temps, on la volait à tout va ; elle le sentait mais au lieu de s'en prendre aux régisseurs, elle giflait une nurse ou un jardinier, qui lui rendit son soufflet. Elle refusait parfois de payer modestes fournisseurs ou artisans. Elle traitait publiquement de *« pédé »* son ultime époux officiel, le musicien Jo Bouillon (1908-1984), lequel dépensait en effet beaucoup pour attirer au manoir des garçons du village...

HÊTRES ET BANANES

Tout cela est maintenant intégré à la légende locale et internationale de la star et nourrit sa « présence » dans les salles un peu grandiloquentes du château où néanmoins nous n'avons pas vu le portrait si kitsch de Joséphine, couverte de renards argentés, à genoux devant Pie XII, l'infidèle Jo Bouillon baissant les yeux sur la scène... Vieux admirateurs de la danseuse-chanteuse, jeunes amateurs du style années 50 se rattrapent en contemplant les salles de bains noir et or ou vert Nil et ivoire des extravagants châtelains de naguère. Les ados se bousculent à la nouvelle attraction des rapaces *« dressés comme à l'époque médiévale »*.

Les parents envoient des cartes postales mariant la ceinture de bananes de Joséphine aux hêtres pourpres périgordins. Les amis de la nature demandent où se procurer des boutures de rosiers des Milandes, ceux-là mêmes que la bouillante propriétaire refusa un jour de régler à son pépiniériste *« puisqu'il utilise gratis mon nom pour sa réclame ! »*. Ce fut bien la seule fois de son existence où la dame du castel se comporta en caissière. Désormais elle est vengée car chacun reconnaît enfin qu'elle voyait loin lorsqu'elle proclamait que *« les Milandes ont tout pour être une affaire en or »*.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

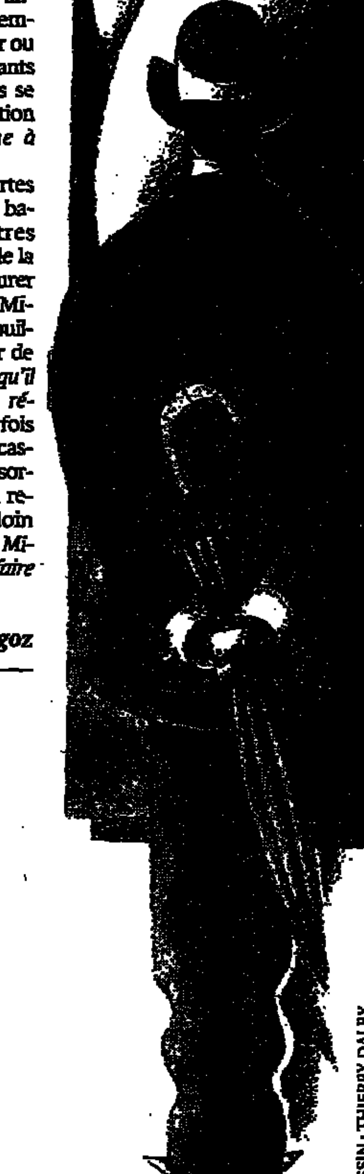
● **Site.** Château et parc des Milandes, 24250 Castelnaud-la-Chapelle. Tél. : 05-53-59-31-21 ; télécopie : 05-53-07-69-07. Ouvert toute l'année.

● **Tables.** Gastronomie paysanne à l'auberge Croix-d'Empéoute, près de Mazeyrolles (24550), tél. : 05-53-29-93-66. De Toussaint à Pâques, spécialité de *mique*, sorte de potée périgourdine, sur commande ; gastronomie de luxe au restaurant L'Esplanade, 24250 Domme, tél. : 05-53-28-31-41. Spécialité de foie de canard en pot-au-feu de truffes. Fermé du 2 novembre au 14 février.

● **Lectures.** *Joséphine, une vie mise à nu*, de Jean-Claude Baker et Chris Chase, éd. A Contrario, 470 p., 80 ill. ; *La Noblesse du Périgord*, de Joëlle Chevé, éd. Perrin, 370 p., 24 ill. ; Guide vert Michelin *Périgord-Quercy* ; nombreux titres sur le Périgord aux éditions Fanlac, BP 2043, 24002 Périgueux

● **Vidéo.** *Joséphine Baker*, de Jacques Pessis, La Cinquième-P6 Productions, Welcome Distribution (30 minutes).

● **Renseignements.** Office du tourisme de Périgueux, tél. : 05-53-35-50-24.



DESSIN : THIERRY DALBY

Dans les musées d'Europe

A peine la fin des grandes vacances, déjà l'envie de changer d'air. Voyons l'affiche en Europe, où de notables figures ont les honneurs des cimaises. Prélude à Munich, à l'Ancienne Pinacothèque, qui rouvre après quatre ans de travaux. Elle abrite une collection de peintures du Moyen Age au XVIIIe siècle parmi les plus belles du monde. Des tableaux à voir et revoir : *Les Apôtres*, de Dürer, et son célébrissime *Autoportrait*, le *Saint Erasme et Saint Maurice*, de Grünewald, *La Bataille d'Alexandre*, d'Altdorfer (*Le Monde* du 8 août). Chez Réductour, week-end autour de 2 000 F, de Paris ou de province, avec un vol direct Lufthansa et 2 nuits au Sheraton 4 étoiles (Minitel 3615 Reductour). Consulter aussi Euro Pauli, Nouvelles Frontières, Jet Tours et Visit Europe pour des formules comparables.

Sur la scène lyrique le 31 octobre, le *Freischütz*, de Carl Maria von Weber, dirigé par Zubin Mehta, s'annonce sous les meilleurs auspices : mise en scène de Langhoff et bonne distribution. Le lendemain, une *Tosca*, de Puccini, avec de grandes voix et une mise en scène à risque de Georg Friedrich. Réservation auprès de La Fugue Europera (tél. : 01-43-59-10-14, 11 950 F, avion, opéras, visite de la Pinacothèque et hébergement au Rafael, Relais et Châteaux).

Deuxième temps fort, l'exposition « De Memling à Pourbus » à Bruges (*Le Monde* du 4 septembre). Dans l'ancien hôpital Saint-Jean, quelque trois cents tableaux brossent le portrait d'une ville au XVIe siècle et dévoilent comment l'esprit de la Renaissance a pu souffler sur les héritiers des grands Flamands. Visite guidée avec Arts et Vie (01-44-19-02-02), Fnac Voyages (01-55-21-58-58), Clio (01-53-68-82-82). Forfaits en train, par le Thalys (Euro Pauli, 1 440 F, 2 nuits, hôtel 4 étoiles, et Frantour, moins de 1 000 F pour une nuit sur place).

Que dire d'un saut à Séville ? Pour admirer l'œuvre de Zurbaran rassemblée à partir du 8 octobre au Musée des beaux-arts, à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance (2 600 F pour 2 nuits dans un palais du XVIe siècle, avec piscine et l'avion de Paris, Espagne extraordinaire). Que dire d'une virée à Londres pour John Singer Sargent, en vedette à la Tate Gallery ? A partir du 15 octobre, sont accrochés cent cinquante tableaux, dont le scandaleux *Madame X*, exposé au Salon de Paris en 1884 (1 500 F pour 2 nuits en deux étoiles et billet Eurostar, Frantour). Pourquoi ne pas courir à Rotterdam, avant le 6 décembre ? Où la première rétrospective des œuvres graphiques d'Escher, au Kunsthal, fête le centenaire de la naissance d'un architecte de l'impossible (1 nuit sur place et train, 850 F, Frantour).

Faut-il des prétextes pour filer à Venise ? Le Palazzo Grassi accueille « Les Mayas », une exposition sur la civilisation précolombienne à travers quelque six cents objets provenant d'une quarantaine de musées dont la stèle de Calakmul et les fresques de la bataille de Bonampak reconstituées grandeur nature. Dès le prochain week-end, la Sérénissime rend hommage au plus célèbre des libertins. Mise en scène à la Ca'Rezzonico, sous le thème « Giacomo Casanova, un Vénitien en Europe, 1725-1798 » et « Itinéraires secrets » au *Palazzo Ducale*. La foire d'antiquaires de septembre s'installe sur le Campo San Maurizio, les 18, 19 et 20. Avec Cit Evasion, Donatello et Nouvelles Frontières, large gamme d'étapes (autour de 1 800 F, train et 2 nuits en 2 étoiles, 1 000 F de plus en avion). Ne pas oublier de pousser la porte du palais Querini Stampalia, secrète demeure dérobant une bibliothèque et des petits salons de lecture où il est agréable de s'attarder avant les concerts.

Florence Evin

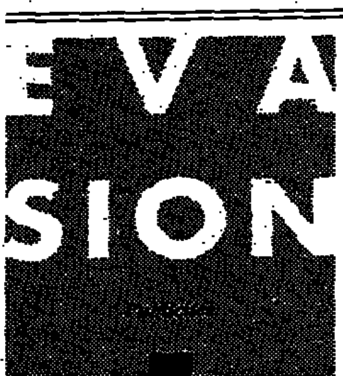
PARTIR

■ **WEEK-END EN PROVENCE.** En septembre, Provence Grandeur Nature, une agence spécialiste des *circuits à thème*, propose, pour un week-end prolongé (du 18 au 20 septembre, 1 860 F par personne pour 3 jours et 2 nuits en chambre d'hôte de cachet) ou une semaine (du 27 septembre au 3 octobre, 3 790 F par personne pour 7 jours et 6 nuits), la découverte de la faune et de la flore provençales. A travers combes et vallons, sur les craus et les garrigues, au cœur du parc du Luberon ou sur les flancs du mont Ventoux (deux territoires classés « réserve de biosphère » par l'Unesco), on chemine en petits groupes en compagnie d'un naturaliste qui aide à surprendre les guêpiers des falaises d'ocre de Roussillon, les castors du Calavon, le merle bleu, le vautour percnoptère ou l'aigle de Bonelli.
★ **Provence Grandeur Nature, 203, rue Oscar-Roulet, 84440 Robion, tél. : 04-90-76-68-27.**

■ ***NOVOTEL ET LE GOLF.*** Aux amateurs de golf qui souhaitent assister au Trophée Lancôme, à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), Novotel propose de séjourner dans ses établissements parisiens, du 17 au 21 septembre, pour moins de 900 F par personne la nuit en chambre double avec le petit déjeuner, l'accès au golf pendant deux jours et deux coupons pour un déjeuner Lenôtre sur le site du tournoi. En option, billets de train ou d'avion, voiture de location et loisirs à la carte. Une formule identique est proposée par les Novotel de Bordeaux à l'occasion de l'Open Novotel Perrier (un tournoi professionnel joué en double) qui a lieu *du 15 au 18 octobre au golf du Médoc*.
★ **Renseignements au 01-60-87-90-20.**

■ **WEEK-END NAUTIQUE AU TOUQUET.** A la place du sable, de l'eau. A la place des motos, des jets (scooters des mers) divers et variés (jets assis, jets à bras, trottinettes à moteur), pilotés par des sportifs avides de vagues et d'écume. Pour la septième année, Le Touquet accueille, le samedi 19 septembre, l'Endur'eau de jet, une course d'endurance en deux manches, avec départ en ligne, slalom entre les bouées et lignes droites dans la baie de Canche et la « Barre », sur un parcours de 5 kilomètres. Dimanche 20, finale du championnat régional d'endurance, course de trois heures avec changement de pilote et ravitaillements. Le dimanche 27 septembre, la station vivra à l'heure de l'hélicoptère avec, sur l'aéroport, un rassemblement de soixante-dix appareils civils et militaires, un spectacle aérien, de 15 heures à 18 heures, et la possibilité de baptêmes de l'air (150 F) ou de vols d'initiation en double commande (1 000 F la demi-heure).
★ **Renseignements à l'office du tourisme, tél. : 03-21-06-72-00.**

■ **D'ALEXANDRE À BONAPARTE.** Dans le port d'Alexandrie, les fouilles sous-marines ont mis au jour les vestiges de l'ancienne capitale des Ptolémées. Des travaux d'aménagement ont découvert une nécropole rassemblant sept siècles de sépultures empilées sur 1 kilomètre carré. L'histoire de la cité mythique, depuis l'époque d'Alexandre jusqu'à Bonaparte, est contée in situ par l'égyptologue Joy Soule-Nan, à l'initiative du voyagiste Découvrir. Le programme comporte quatre conférences, une visite des sites, du musée gréco-romain, du Centre des études alexandrines, des nécropoles, de la ville de Rosette, de l'oasis de Siwa abritant plusieurs villages de berbères sédentaires et d'Abousir, l'ancienne Taposiris Magna (du 13 au 21 octobre, ou du 30 mars au 7 avril 1999, 8 990 F, de Paris, par personne en chambre double à l'Hôtel Cecil, pension complète). D'autres forfaits s'adressent aux voyageurs individuels. Par exemple, le temps d'un week-end, avec départ sur vol régulier Lufthansa, via Francfort, séjour au Métropole (2 nuits : 3 950 F, 4 nuits : 4 380 F) ou au Cécil, où rôde l'ombre de Justine, l'héroïne de Lawrence Durrell (supplément de 120 F par jour). Le « Duo Alexandrin » associe, en dix jours, Le Caire, Wadi Natroun, Abousir, Siwa, Alexandrie, Ismaïlia, le canal de Suez et Port Saïd (7 950 F par personne en partageant une voiture avec chauffeur à trois ou quatre, vols Egyptair de Paris). A partir du 1er octobre, les tarifs aériens augmentent de 500 F.
★ **Découvrir, 83 rue de Rennes, 75006 Paris, tél. : 01-45-44-48-80.**



هكذا من الأمل

Perturbé et venteux

JEUDI, dans un flux de sud-ouest assez rapide, un front ondulant circule sur le pays. Sur la moitié sud-est, il donnera des pluies, localement orageuses. L'extrême sud-est sera épargné. Sur la moitié nord-ouest, des éclaircies reviendront. Elles seront entrecoupées d'averses se renforçant dans la journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Temps variable. Le vent de sud-ouest à ouest atteindra 80 km/h en rafales près des côtes. En Bretagne, des orages pourront éclater l'après-midi. Il fera de 16 à 20 degrés.

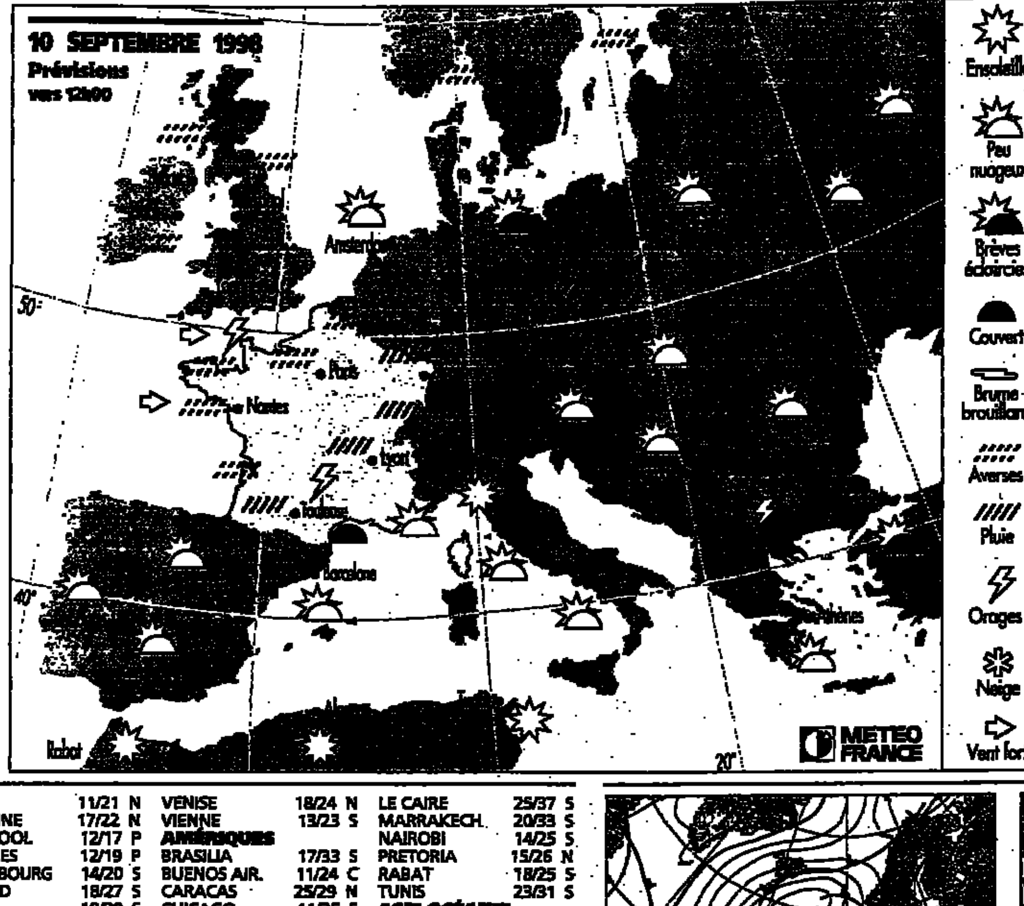
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera venteuse avec de belles éclaircies et de rares averses. Le vent de sud-ouest soufflera en rafales. Il fera de 18 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le matin, les nombreux nuages donneront des petites pluies. L'après-midi, tandis que les pluies s'intensifieront sur les reliefs, des éclaircies reviendront par l'ouest de la Champagne à la Bourgogne.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En Poitou-Charentes, averses et éclaircies se partageront le ciel. Plus au sud, les pluies, faibles en plaine et un peu plus soutenues sur le relief, qui tomberont le matin en Aquitaine et à la mi-journée en Midi-Pyrénées s'évacueront vers l'est l'après-midi. Il fera de 22 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les pluies toucheront le Limousin et l'Auvergne le matin. L'après-midi, elles s'intensifieront sur les reliefs du sud-est de l'Auvergne et de la région Rhône-Alpes, en tournant localement à l'orage.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel du Languedoc-Roussillon restera couvert. Les nuages donneront l'après-midi des pluies faibles mais pouvant tourner à l'orage. Plus à l'est, le soleil sera généreux le matin. Il fera de 22 à 26 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ETATS-UNIS.** United Airlines affiche ses tarifs promotionnels pour l'hiver, avec attribution de sièges à la réservation, et confort dans toutes les classes. *Ces prix s'appliquent* pour des départs entre le 1er novembre et le 12 décembre, concernent un nombre limité de places, en classe économique, sur chaque vol et sont soumis à contraintes (notamment de passer la nuit du samedi sur place). Tarifs valables sans escales, de Paris vers Washington (2 947 F), Chicago (2 897 F) et San Francisco (3 579 F). Les autres destinations impliquent de changer d'avion sur le sol américain (par exemple, New York : 2 597 F, Miami : 3 492 F). Départs de Lyon vers Washington. Réservation, tél. : 0801-72-72-72.

■ **COREE.** Le métro de Séoul publie une version anglaise et japonaise de son guide de poche afin de rendre les sites touristiques et les commerces plus accessibles aux étrangers.

PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 S	KIEV	11/21 N	VENISE	18/24 N	LE CAIRE	25/37 S
				POINTE-A-PIT.	25/32 N	LISBONNE	17/22 N	VIENNE	13/23 S	MARRAKECH	20/33 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	12/17 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/25 S
				EUROPE		LONDRES	12/19 P	BRASILIA	17/33 S	PRETORIA	15/26 N
				AMSTERDAM	15/19 S	LUXEMBOURG	14/20 S	BUENOS AIR.	11/24 C	RABAT	18/25 S
FRANCE métropole		NANCY	16/19 P	ATHENES	23/28 S	MADRID	18/27 S	CARACAS	25/29 N	TUNIS	23/31 S
AJACCIO	17/26 S	NANTES	14/20 P	BARCELONE	23/28 S	MILAN	19/29 S	CHICAGO	11/25 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/24 P	NICE	18/25 S	BELFAST	10/13 P	MOSCOU	9/19 S	LIMA	16/18 C	BANGKOK	25/32 C
BORDEAUX	16/23 P	PARIS	14/20 P	BELGRADE	14/25 N	MUNICH	15/26 N	LOS ANGELES	15/21 S	BOMBAY	26/29 P
BOURGES	15/23 P	PAU	14/21 P	BERLIN	18/23 N	NAPLES	19/29 S	MEXICO	14/21 P	DJAKARTA	26/31 N
BREST	13/16 P	PERPIGNAN	19/26 N	BERNE	13/23 N	OSLO	10/17 P	MONTREAL	12/19 S	DUBAI	31/38 N
CAEN	14/18 P	RENNES	15/19 P	BRUXELLES	15/20 P	PALMA DE M.	20/30 S	NEW YORK	16/23 S	HANOI	26/31 P
CHERBOURG	14/17 P	ST-ETIENNE	16/23 P	BUCAREST	13/23 N	PRAGUE	13/25 P	SAN FRANCS.	12/19 S	HONGKONG	25/28 P
CLERMONT-F.	15/21 P	STRASBOURG	17/19 P	BUDAPEST	13/24 N	ROME	19/28 S	SANTIAGO/CHI	9/13 P	JERUSALEM	23/35 S
DIJON	16/19 P	TOULOUSE	16/22 P	COPENHAGUE	15/19 P	SEVILLE	19/30 N	TORONTO	11/23 S	NEW DEHLI	27/36 S
GRENOBLE	16/24 P	TOURS	14/20 P	DUBLIN	9/13 P	SOFIA	14/22 P	WASHINGTON	15/25 S	PEKIN	23/32 S
LILLE	15/18 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/23 S	ST-PETERSB.	12/20 N	**AFRIQUE**		SEOUL	21/29 S
LIMOGES	14/20 P	CAYENNE	23/33 S	GENEVE	15/24 N	STOCKHOLM	14/18 P	ALGER	17/33 S	SINGAPOUR	26/29 C
LYON	18/25 P	FORT-DE-FR.	26/31 N	HELSINKI	14/18 P	TENERIFE	18/24 S	DAKAR	27/30 C	SYDNEY	13/19 C
MARSEILLE	18/25 N	NOUMEA	19/24 C	ISTANBUL	20/25 N	VARSOVIE	13/24 S	KINSHASA	20/28 N	TOKYO	22/28 C

Situation le 9 septembre à 0 h TU

Prévisions pour le 11 septembre à 0 h TU

JARDINAGE

Les pelouses

LE MOIS de septembre est un mois idéal pour semer une pelouse. La terre a emmagasiné la chaleur de l'été et les pluies généralement abondantes en cette période de l'année jusque dans le sud de la France feront lever plus rapidement les graines en avril ou mai. L'herbe aura ainsi le temps de s'enraciner et affrontera sans problème les rigueurs de l'hiver.

Les plus soigneux et les plus courageux retourneront à la bêche ou au motoculteur le terrain qu'ils auront préalablement désherbé avec un désherbant systémique. Il y a le célèbre Round Up de la firme Monsanto, mais on ne saurait trop recommander au jardinier soucieux de son porte-monnaie de bien lire les étiquettes : le principe actif de ce produit efficace se trouve dans d'autres marques qui le vendent moins cher. Son nom ? Le glycophosphate. Bien suivre les recommandations d'emplois : il ne faut pas le pulvériser sur une herbe mouillée ou avant une pluie. Le mieux est de le pulvériser un jour sans vent et quand la rosée s'est évaporée, après avoir tondu assez ras. Dix jours après, l'herbe sera desséchée et ses racines détruites par ce désherbant.

Les cailloux, pierres et autres grosses racines seront éliminés. Le sol, soigneusement ratissé pour être aplani, sera ensuite semé à la volée, une fois dans le sens de la longueur, une fois dans celui de la largeur. Le semis sera ensuite roulé et bien arrosé.

Les moins courageux pourront, s'ils veulent refaire une pelouse vraiment endommagée, se limiter au désherbage classique, qui sera suivi d'une scarification pour enlever le maximum d'herbes mortes. Il suffira ensuite de gratter la surface du sol, de boucher quelques trous, puis de semer sur ce sol ainsi préparé sommairement.

Il leur sera aussi possible d'utiliser un désherbant systémique pour plantes à feuilles larges. Cette spécialité tue toutes les plantes, sauf les graminées. Après quoi, une bonne tonte – attention, il ne faut pas mettre les déchets sur le tas de compost, mais s'en débarrasser à la déchetterie –, suivie d'une scarification. Les trous seront, là encore, comblés, avant le semis qui sera clair sur la totalité de la pelouse et plus insistant à l'endroit des zones pelées. Au sortir de l'hiver, un engrais désherbant (cher mais efficace), ou un engrais complet suivi d'une pulvérisation d'un désherbant spécial gazon redonnera une belle tenue à l'ensemble. Notre voisin a ainsi redonné un aspect irréprochable à une pelouse vilaine, il y a trois ans.

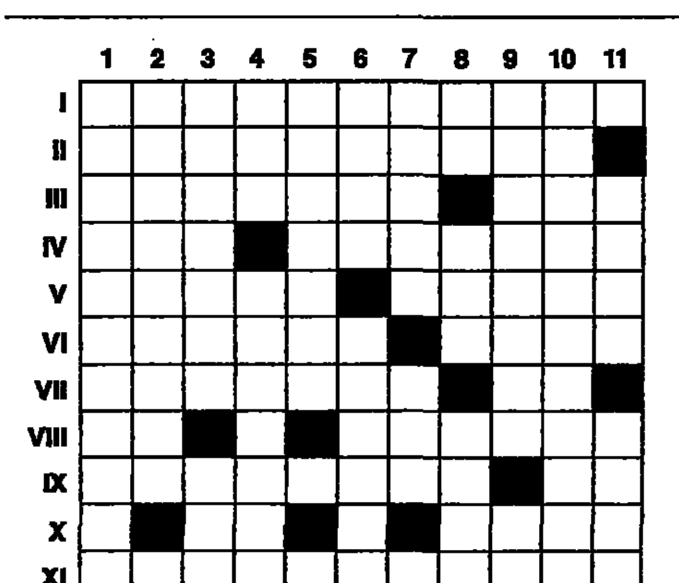
Quelle herbe semer ? Il faut se méfier des semences sans certificat d'origine, du genre « spécial terrain de jeu », vendues dans les magazins de bricolage ou les hypermarchés à bas prix. Choisir un produit certifié label rouge, beaucoup plus cher mais d'une qualité indéniable. Il existe des mélanges terrain sec, terrain humide, pour le soleil et l'ombre, des mélanges de graminées fines et d'autres plus grosses, des mélanges solides, d'autres décoratifs, à pousse lente ou à pousse rapide.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98216

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Faire face fièrement. – II. Sa surface est sensible sur le terrain .– III. Rencontre sur le terrain. Le dernier est vite dépassé. – IV. On peut tout arrêter en son nom. Repas d'oiseaux. – V. Pratique l'usure. Plante officinale que l'on retrouve à l'office. – VI. Dans l'Ain ou rivait n'importe comment. Ensemble harmonieux. – VII. Il n'y a pas de quoi en faire toute une montagne. Dans l'ensemble. – VIII. Personnel. Mise à l'écart. – IX. Tenue à l'écart. Bout de rôle. – X. Exploité, s'il a bonne mine. Pieux, il a peu de chances d'aboutir. – XI. Dirigent les maisons.

VERTICALEMENT

1. Automatique pour simplifier le règlement. – 2. Les lièvres et les lapins. – 3. Evitons d'en avoir. Fait l'âne pour en avoir. – 4. Donne de l'importance aux huiles. Imposera. – 5. Dessus de cheminée. – 6. Heureux dans la crèche. Ancien faiseur de pluie mexicain. – 7. Supprimées. Passage historique. – 8. Négation. Dans les tests projectifs. Un bon moyen pour se projeter. – 9. Son tapage gêne les voisins. Conjonction. – 10. Passée à la caisse. – 11. Lac lombard ou rivière démontée. Met dans un état d'infériorité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98215

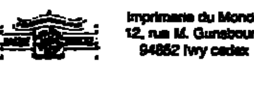
HORIZONTALEMENT

I. Sempiternel. – II. Eperlan. Eté. – III. Natalité. AG. – IV. Tuai. Gaulle. – V. Il. Réaction. – VI. Métis. End. – VII. Râ. Fend. – VIII. Altière. – IX. Tif. Uns. Ver. – X. Aliéné. Mise. – XI. Lactescents.

VERTICALEMENT

1. Sentimental. – 2. Epaule. Ila (Ila). – 3. Méta. Trafic. – 4. Prairial. Et. – 5. Ill. Es. Tune. – 6. Taïga. Fines. – 7. Entachées. – 8. Eut. Nr. Me. – 9. Né. Lie-de-vin. – 10. Etalon. Est. – 11. Légendaires.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

BRIDGE N° 1805

AUDACIEUX STRATAGÈME

On se demande comment une paire aussi réputée que celle de *Kay-Kaplan* (en Est-Ouest) a pu livrer une manche en tombant dans le piège que leur a tendu Meckstroth. Mais dites-vous bien que chacun d'entre nous aurait pu être victime de cette ruse.

Nord : ♠ 9 8 4 3 ♡ 10 9 8 ◇ V 10 9 ♣ V 4 3
Ouest : ♠ 10 6 5 ♡ A V 5 3 2 ◇ R 7 ♣ 7 5 2
Est : ♠ R D ♡ R 7 6 4 ◇ D 8 6 5 4 3 ♣ 10
Sud : ♠ A V 7 2 ♡ D ◇ A 2 ♣ A R D 9 8 6

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Kay	Rodwell	Kaplan	Meckst.
–	passe	passe	1 ♣
passe	1 ◇	contre	1 ♠
passe	2 ♠	passe	3 ♣
passe	3 ♠	passe	3 SA...

L'entame à Cœur aurait immédiatement tué le déclarant, mais Ouest crut bon d'attaquer le Roi de Carreau dans la couleur contrée par Est. La situation restait quand même désespérée. *Grâce à quel stratagème Jeff Meckstroth a-t-il gagné* ce contrat de TROIS SANS ATOUT théoriquement infaisable ?

Réponse

Le déclarant n'avait que huit levées, et il songea tout de suite à rejouer Carreau pour affranchir le Valet de Carreau, la neuvième levée. Mais l'adversaire (qui prendrait avec la Dame de Carreau) comprendrait tout de suite la situation et trouverait facilement la contre-attaque à Cœur.

Alors, que faire ? Avec un rare sang-froid, Meckstroth, après avoir pris l'entame avec l'As de Carreau, joua... *la Dame de Cœur !* Et ce bluff eut l'effet désiré : Ouest se précipita sur l'As de Cœur pour continuer Carreau afin de libérer la couleur de son partenaire. Bien entendu Est, après avoir fait la Dame de Carreau, *rejoua Carreau*, et le machiavélique Meckstroth trouva ainsi sa neuvième levée !

POLONAIS SUR LA CORDE RAIDE

Les Polonais ont gagné de justesse la Bermuda Bowl jouée à Yokohama en 1991, et c'est, notamment, le chelem suivant qui a fait pencher la balance dans le match contre les Brésiliens.

Nord : ♠ A 4 ♡ R 6 5 ◇ R ♣ R D V 7 6 5 3
Ouest : ♠ R D V 9 ♡ 10 9 7 3 ◇ A 8 2 ♣ 8 2
Est : ♠ 7 6 3 ♡ V 4 ◇ V 10 9 5 4 3 ♣ 10 9
Sud : ♠ 10 8 5 2 ♡ A D 8 2 ◇ D 7 6 ♣ A 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Gawrys	Camacho	Lasocki	Janz.
1 ♣	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	3 SA	passe
4 ♣	passe	4 ♡	passe
4 SA	passe	5 ♡	passe
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest trouva facilement l'entame à Pique. Après avoir pris avec l'As de Pique, *comment Gawrys, en Sud, joua-t-il* pour gagner ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sud, en disant « 1 Trèfle », a fait une ouverture conventionnelle et les enchères suivantes étaient artificielles. Dans le Bulletin du Championnat les commentaires sur la donne n'ont pas indiqué la signification des annonces, que seuls Gawrys et Lasocki auraient pu fournir.

Philippe Brugnon

INDICES DE POLLUTION POUR LA JOURNÉE DU 8 SEPTEMBRE ET *ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR (*) POUR LA JOURNÉE DU 9 SEPTEMBRE 98*

⇨ PARIS : 2 (* Stable) ⇨ MARSEILLE : 4 (* Dégradation) ⇨ BORDEAUX : 4 (* Stable) ⇨ STRASBOURG : 3 (* Stable) ⇨ RENNES : 4 (* Amélioration) ⇨ LENS : 2 (* Stable)

(Source ADEME - Réseau ATMO)

Les indices vont de : 1 excellent à 10 exécrable.



CINÉMA **Voici un film japonais *tourné à Tokyo, à l'aube du XXI*^e^ siècle par un réalisateur français. *Tokyo Eyes*, de Jean-Pierre Limosin, ancien critique et réalisateur de documentaires, est une œuvre drôle, intelligente, sensible, percutante, un jeu de piste entre une femme-enfant et un adolescent expert en jeux vidéo dans une histoire de séduction. Et le grand cinéaste Takeshi Kitano y fait une apparition *inoubliable*. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Jean-Pierre Limosin explique comment il a surmonté la barrière de la langue : *« Même sans connaître le vocabulaire, on sait quand un acteur est juste »*, déclare-t-il. ● K et HINANO, les deux personnages du film, symbolisent, dans une certaine mesure, l'état d'esprit de la jeunesse japonaise actuelle : un mal de vivre conjuguant idéalisme et pulsions maniaco-dépressives.**

Enquête amoureuse aux portes du XXIe siècle

Tokyo Eyes. Une joyeuse et déroutante histoire de tendresse, de découverte et de mystère tournée au Japon par un réalisateur français et filmée en toute liberté

Film japonais de Jean-Pierre Limosin. Avec Shinji Takeda, Hinano Yoshikawa, Kaori Mizushima, Tetta Sugimoto, Takeshi Kitano. (1 h 30.)

C'est parti par-ci, ça rebondit *par-là, qu'est-ce* que ce furet tokyoïte ? On ne sait pas. On ne sait pas qui est ce drôle de type qui troque une minicaméra vidéo pour de grosses lunettes-loupe afin de revolvériser ses contemporains. On ne sait qui est cette très jeune et jolie shampouineuse ni quelle relation l'unit au monsieur qui partage son appartement. On ne sait pas *si les journaux ont* raison d'affirmer que le tireur ne touche personne ni si la police a *tort de le traiter comme un terro*riste dangereux. On ne sait pas si on préfère la première fille ou sa copine, qu'elle entraîne dans une enquête amateur vouée à d'improbables rebondissements. On ne sait pas pourquoi ce film absolument japonais est signé d'un réalisateur français. On ne sait pratiquement rien sinon, très vite *et d'un savoir très sûr, que c'est* drôle et intelligent, sensible et percutant. On commence donc avec *une quête ou une enquête,* dans un labyrinthe de machines, de ruelles et de sons, à saute-mouton sur les règles des genres, à cloche-pied dans une histoire de séduction, de jeux dangereux, de tendresses retenues. Le film devient une marelle mouvante, dessinée par les lignes fluctuantes séparant le réel et le virtuel, le voir et le faire, distinguant et reliant menacer et agir, désirer et aimer.

LE SOURIRE DU CHAT

Hinano la femme-enfant piste l'étrange Monsieur K, adolescent *sérieux et fou, moraliste pragma*tique qui est aussi cameraman sauvage, expert en jeux vidéo, justicier *désinvolte, collectionneur* de 33 tours vinyle, et quelques autres choses. Elle l'attrape, et *puis c'est lui qui l'attrape, elle*. Et puis, avec cette Alice du futur tout proche et ce lapin blanc en survêtement mondialisé, on découvrira comment aller au-delà de ces jeux. Parce qu'elle est *« toute neuve »*, comme elle dit. Parce que ça se peut, dans ce film-conte, ce film-jeu, ce film-offre. Un film où tout le monde fait des images, *sans que personne s'en serve pour* prendre du pouvoir.

Jean-Pierre Limosin, en douce, *fait la même chose. Sa caméra de*vient appareil d'exploration, de rencontre, de variations ludiques, *de confiance*. Il invente une posture singulière de qui découvre avec étonnement ce décor, Tokyo *à l'aube du XXI*^e^ *siècle, avec assez* de distance et d'attention pour avoir toute envie de regarder, sans *jamais céder aux tentations de* l'exotisme, aux grossièretés de la terre de contrastes que la capitale *japonaise appelle pourtant éper*dument. Limosin a commencé comme critique, il est passé par la fiction (*Faux-Fuyants*, en 1983, avec Alain Bergala, *Gardien de la nuit*, en 1986, *L'Autre Nuit*, en 1986) puis, longuement, par le *documentaire. On dirait que tout* cela se retrouve, comme autant de principes vitaux, dans ce film *plein et léger*.

Hinano Yoshikawa et Shinji Takeda dans « Tokyo Eyes », de Jean-Pierre Limosin.

Takeshi Kitano viendra, pour une inoubliable séquence entre *burlesque et terreur, poésie de* l'absurde et citation littérale du film de yakuza. Son intervention *décalera d'un cran supplémen*taire ce film construit comme l'arme qui en est le MacGuffin iro*nique : il dispense le bien en tor*dant les lignes de mire du classicisme, pour rester en toutes *circonstances du côté de la vie*. Stratégie « orientale » (ni plus ni moins que le sourire du chat), *fondée sur le parti pris de ne ja*mais céder à l'ordre du récit ni aux règles de la société des raconteurs *d'histoire. Au bout des je sais et je* ne sais pas (si la balle est partie, si c'est du rouge ou du sang, où mène une promenade d'amoureux dans la nuit de la ville comme à l'aube des temps, combien vaudra un appartement dans l'immeuble dont les fondations dissimulent une arme d'acier et de songe...), dans l'espace qui les sépare, se trouve quelque chose comme la liberté, non ?

J.-M. F.

Jean-Pierre Limosin, cinéaste

« Il existe une vérité du regard et du geste »

« Comment le réalisateur français de documentaires que vous étiez est-il devenu un cinéaste japonais de fiction ?

– Un peu par choix, un peu par *hasard. Après mes premiers films de* fiction, j'ai voulu à la fois être mon propre producteur, pour contrôler *mon travail, et faire le détour par* le documentaire, pour atteindre une justesse que le romanesque ne me donnait plus. Je cherchais à la fois l'indépendance et un enseignement, en tournant ces portraits de cinéastes (Abbas Kiarostami, Alain Cavalier) qui en savaient plus que moi. Lorsque je me suis senti prêt à revenir à la fiction, j'ai écrit un scénario. L'argument était déjà celui de *Tokyo Eyes*, mais se déroulait à Paris. En préparant le tournage, je me suis aperçu que le cadre ne convenait pas. Il m'apparaît que cette histoire ne peut se passer qu'à Tokyo, je dé*couvre à quel point j'ai été contami*né par mes voyages au Japon depuis quinze ans. J'ai alors proposé au producteur Kenzo Horikoshi, associé au projet depuis le début, de le tourner à Tokyo. Bien sûr, je ne *suis* pas devenu un cinéaste japonais, mais un Français qui fait un film au Japon.

– Comment réalise-t-on un film quand on ne connaît ni les acteurs, ni les techniciens, ni la langue, ni les méthodes de travail ?

– En faisant beaucoup de tentatives, et en gagnant la confiance de mes interlocuteurs. Le plus important était de bien choisir les interprètes. J'ai trouvé Hinano Yoshikawa, l'actrice principale, par hasard : je découpais dans les magazines des visages qui m'intéressaient pour indiquer des pistes aux assistants. J'ignorais qu'elle était une star, j'ignorais jusqu'à son nom à ce moment. Tout le monde la considérait hors de portée, surtout pour un film à petit budget ; mon ignorance m'a permis de passer outre. Dès qu'elle a pris connaissance du scénario elle a dit oui. Cette ignorance, réelle ou feinte, m'a beaucoup servi, par exemple pour tourner dans des lieux où un *réalisateur japonais n'aurait pas pu* aller – à commencer par le métro, inaccessible depuis l'attentat au gaz *sarin. J'ai trouvé le principal acteur* masculin, Shinji Takeda, en faisant passer des auditions, qui obéissent au Japon à un rituel particulier, avec des questionnaires très généraux auxquels sont soumis les candidats. Sans le connaître, je l'ai reconnu. En revanche j'avais vu dans un précédent film Tetta Sugimoto, qui joue le frère.

– Et Takeshi Kitano, cinéaste-culte en même temps que star de la télévision, qui fait une brève mais inoubliable apparition ?

– La scène était écrite pour lui, en *s'inspirant lointainement* de sa biographie, sans garantie qu'il soit d'accord. Il a demandé à voir une *cassette de mon film Gardien de la nuit*, et il a accepté. Mais comme il tournait *Hana-bi*, il a fallu réaliser *cette séquence quatre mois après la* fin du tournage. Kitano a une présence exceptionnelle, il déclenche *des situations inhabituelles sur son* passage sans paraître s'en rendre compte, puis il s'inspire de tout ce qui lui arrive, tout en ayant toujours l'air absent, et malgré un entourage qui ne le lâche pas d'une semelle. Je vais réaliser un portrait de lui pour la série « Cinéma de notre temps » cet automne, dès qu'il aura terminé le tournage de son nouveau film.

– Comment travaillez-vous avec les comédiens ?

– Avant le tournage, nous avons eu de longues séances de travail en commun. J'ai demandé à chacun d'amener des extraits de films ou d'émissions de télévision qui lui semblaient significatifs vis-à-vis de son personnage ou d'un moment du film et on les décortiquait ensemble. J'ai aussi demandé aux acteurs de contribuer à la construction de leur personnage, on a utilisé leurs véritables habits, ils ont apporté des objets personnels. Ensuite, je me suis fait faire une traduction du scénario en japonais phonétique, je ne comprenais pas ce que je disais, mais je le chantais, ça amusait beaucoup toute l'équipe, et c'était très bien. J'ai aussi appris que, même *sans connaître* le vocabulaire, on sait quand un acteur est juste : il existe une vérité du regard et du geste. D'ailleurs je me suis aperçu que Shinji Takeda me testait, qu'à certains moments il jouait volontairement faux, pour vérifier si je m'en apercevais.

> « Même sans connaître le vocabulaire, on sait quand un acteur est juste »

– Comment avez-vous choisi les lieux où se déroule *Tokyo Eyes* ?

– Il fallait éviter le folklore, le « japonisme », je me suis laissé guider par les personnages, ce sont leurs actions dans le récit qui appelaient chaque endroit. Il fallait aussi éviter l'artifice : la *majorité des films et té*léfilms japonais sont tournés toujours dans les mêmes décors à *peine modifiés ; en zappant*, parfois, on a l'impression de se retrouver dans le même lieu en ayant *changé de chaîne. Les acteurs se* sont sentis libérés par cette échappée hors de leur environnement. *Travaillant dans la rue sans équipe* lourde pour nous isoler, nous avons dû tourner avec une rapidité rendue nécessaire par la *célébrité de Hina*no : sa présence sur la voie publique déclenche presque aussitôt des at*troupements. Cette contrainte aussi* s'est avérée bénéfique pour donner du rythme et de la vivacité aux *prises de vues.* »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Le désenchantement d'une jeunesse flottante

TOKYO
de notre correspondant

Il n'est jamais facile d'avoir vingt ans. Où que ce soit. Dans le Japon de cette fin de siècle, une partie de la jeunesse éprouve un mal de vivre dans lequel se conjuguent l'idéalisme de l'adolescence et des pulsions maniaco-dépressives qui incitent certains à *se refermer dans la coquille* d'un univers virtuel par crainte de s'écorcher à la réalité.

K *et Hinano sont des figures de* cette jeunesse flottante, indifférente aux valeurs de sérieux et *d'application au travail des géné*rations qui connurent les privations. La jeunesse nippone n'a *plus* les ancrages politiques pour que sa rébellion s'auréole des utopies révolutionnaires de la génération précédente, *ni* la capacité de renouer avec cette tradition du refus animée par des forces libertaires repérables dans le théâtre underground des années 70 avant d'être occultée par l'idéologie productiviste. Elle se rebelle par *l'indifférence*, et son désenchantement se traduit par un repli sur soi ou l'hédonisme consumériste.

PETITES FILLES-FEMMES

Dans *Tokyo Eyes*, Hinano est *l'une de ces petites filles-femmes* que l'on croise par milliers dans les quartiers fréquentés par les jeunes. La bouche boudeuse, les cheveux « couleur thé » (châtains) qu'elle rejette compulsivement *derrière l'oreille et* de faux ongles aux couleurs pastel, elle est un peu perdue, disponible et insou*ciante dans sa quête de tendresse* et son goût pour une légèreté transparente. Sa façon de parler *enfantine*, nasillarde et hachée, qui pourrait faire penser que l'actrice Hinano Yoshikawa (l'une des « coqueluches » des filles de moins de vingt ans) joue mal, est caractéristique de l'élocution des jeunes Nippones.

L'univers de K et de Hinano est celui des jeunes, avec leurs objets (téléphone portable) et leurs lieux de prédilection (*games centers* et *discothèques) du quartier* de Shimo Kitazawa. Ramassée autour de sa gare, où se croisent deux lignes *de chemin de fer desservant deux* grands centres diurne et nocturne (Shibuya et Shinjuku), cette banlieue paisible, mise à la mode *dans* les années 80 par des artistes et des acteurs, est devenue l'une des *Mecque de la jeunesse, avec ses* cafés, ses pubs de jazz et ses bars à karaoké qui déversent leur musique jusqu'aux petites heures.

« NOUVELLE ESPÈCE HUMAINE »

K et Hinano sont-ils des figures emblématiques de la jeunesse nippone ? Jusqu'à un certain point seulement. La « nouvelle espèce humaine » *shinjinrui*, expression par laquelle, depuis les années 80, les médias désignent les jeunes pour souligner la coupure avec les générations précédentes, contient comme tout label une part de vérité et une part de caricature. Les Nippons de moins de vingt ans d'aujourd'hui sont plus apathiques que leurs homologues occidentaux.

Ils se droguent encore peu (par *comparaison avec d'autres pays)* et sont peu violents (en dépit de crimes aussi atroces que spectaculaires, *comme celui de* l'adolescent qui décapita l'un de ses camarades). Mais certains n'en *éprouvent pas moins un senti*ment d'étrangeté au monde (l'idéogramme qui orne un tee-shirt de K signifie « extérieur »), qui transparaît entre autres dans leur musique.

Si K et Hinano *sont des jeunes* Japonais parmi d'autres, vrais dans leur transparence même, ils *ne représentent pas toute leur gé*nération – beaucoup se dégagent de leur indifférence et dé*couvrent, par exemple dans le bé*névolat, une issue à un désenchantement nourri des quêtes déçues de l'adolescence, mais aussi du sentiment d'impasse planant sur un pays qui a rompu avec les beaux jours de la croissance.

Philippe Pons

هكذا من الإمل

A la découverte de Kato Taï, maître du film de genre japonais

La Cinémathèque française présente douze films de cet inconnu

EN FRANCE, terre de curiosité filmique, il est rare qu'on puisse annoncer la découverte d'un cinéaste important, jusqu'à présent parfaitement inconnu du bataillon des cinéphiles. C'est le cas avec ce Kato Taï – puisque l'usage a déjà commencé de s'imposer de le désigner à la japonaise, en commençant par le patronyme suivi du prénom. Kato Taï n'est en effet plus tout à fait un inconnu en Europe, grâce au Festival de Locarno, qui présenta en 1997 la rétrospective aujourd'hui reprise à la Cinémathèque française. Avant d'aller goûter aux plaisirs distillés par ces films dynamiques, formellement inventifs, truffés de rebondissements spectaculaires ou comiques au service d'une thématique pourtant assez sombre, deux questions se posent : qui était ce Kato Taï ? Pourquoi nous est-il resté si longtemps inconnu ?

Neveu d'un des principaux réalisateurs du premier âge d'or du cinéma nippon, Sadao Yamanaka, Kato Taï est né à Kobé en 1916, mort à Tokyo en 1985. Il a commencé comme assistant en 1937. Après la guerre, il devient le collaborateur de Daisuke Ito, à qui on doit un renouvellement stylistique et idéologique du « film de samouraï », et travaille pour Kurosawa sur *Rashomon*. Engagé par le studio Daiei, il y devient dirigeant syndical, ce qui lui vaut d'être limogé lors de la « campagne des purges rouges », équivalent japonais du maccarthysme. Il débute comme réalisateur en 1951, inaugurant une carrière entièrement vouée aux films de genre « grand public », modernisant les codes du film de sabre, du film de gangster et du mélodrame, et connaissant souvent un succès considérable.

INFLUENCES RUSSES

A l'instar des grands cinéastes américains classiques, Kato Taï travaille à l'intérieur de l'industrie, inventant des solutions formelles originales aux contraintes matérielles (tournages brefs et budgets réduits) imposées par le système. Le recours au plan-séquence, pour simplifier la mise en place sur le plateau et profiter de la dynamique des déplacements d'acteurs ou l'emploi des contre-plongées pour magnifier à peu de frais des héros souvent choisis parmi les déshérités et les ultimes représentants d'un monde qui s'éteint (contre-plongées pour lesquelles il lui arrive de faire creuser des trous dans le sol afin d'y loger sa caméra) définissent un style né d'une recherche narrative et pratique plutôt qu'esthétique.

Kato transpose chez les samouraïs et les yakuzas certaines inventions rythmiques et chromatiques de la comédie musicale hollywoodienne aussi bien que des techniques du montage des grands réalisateurs soviétiques, notamment Poudovkine, qu'il admire grandement. Il s'attache aussi à donner davantage d'épaisseur humaine à ses personnages, justiciers désespérés ou victimes de l'ordre social, qu'il filme avec une compassion peu fréquente dans ce type de films. Parmi ses héros se distingue le personnage de la Pivoine rouge, figure classique de feuilleton, aussi experte au jeu qu'au combat, qui fit l'objet d'un culte – renouvelé par la diffusion fréquente des films à la télévision japonaise.

Professeur, historien et critique de cinéma, Shigehiko Hasumi a organisé la rétrospective en compagnie de son confrère Sadao Yamane. « *Souvent*, explique le professeur Hasumi, *les sujets étaient imposés. Mais Kato Taï était entouré de très bons collaborateurs, notamment des scénaristes. Avec leur aide il a pu imprimer sa marque personnelle sur des produits de série, fabriqués à la chaîne – en 1955 et en 1960, il a ainsi tourné pas moins de cinq films. Au Japon, la relative indépendance des cinéastes vis-à-vis des producteurs et leur connivence avec les scénaristes a permis la survie d'une certaine originalité dans le cinéma de genre.* »

On en vient ainsi à la deuxième question, celle de la méconnaissance de cette œuvre pléthorique, dont les douze films présentés à la Cinémathèque ne fournissent qu'un aperçu. Le cinéma japonais n'a conquis droit de cité sur nos écrans que quand les films étaient signés de grands auteurs – ce que n'est pas Kato Taï, comme en convient volontiers Shiguehiko Hasumi : « *Il fait partie du système, de l'énorme masse de la production. Une bonne vingtaine d'autres réalisateurs de bonne qualité pourraient prétendre au même traitement, même si chacun a ses particularités. Dans le cas de Kato Taï, ce sont la présence de thèmes progressistes et un style sous l'influence des formalistes russes, mais aussi le fait qu'il ait été le premier à montrer la minorité coréenne dans le cinéma commercial.* »

Manière de dire, aussi, qu'outre le plaisir bien réel que procurent les films de Kato Taï, cette sélection permet de mieux percevoir l'existence et le fonctionnement du cinéma japonais comme un ensemble, au-delà de la poignée de grands auteurs – à bon droit – reconnus sous nos longitudes. Inconnu le jour de l'ouverture du Festival de Locarno 97, le signataire de *Chronique mouvementée du clan Sakada* et du *Samouraï dans le vent* en était en quelques jours devenu la coqueluche...

J.-M. F.

★ Du 9 au 20 septembre à la Cinémathèque française. 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, 10e. Tél. : 01-56-26-01-01. Hormis *La Pivoine rouge*, tous les films sont présentés avec des sous-titres en anglais.



CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Kato Taï. Le Festival 1997 de Locarno l'a adopté.

DÉPÊCHES

■ **Les salariés des trois cinémas d'art et d'essai** du Cinéma national populaire (CNP) de Lyon, en grève depuis vendredi 4 septembre, ont décidé de continuer leur mouvement lundi, paralysant l'activité des huit salles. Vingt-trois des vingt-six salariés ont cessé le travail pour protester contre la décision du nouveau propriétaire, Galeshka Moravioff, de licencier huit employés. M. Moravioff, distributeur et exploitant des cinémas Le Bastille, à Paris, et Le César, à Marseille, avait racheté en juin la société anonyme du CNP à son actionnaire majoritaire, le directeur du Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne, Roger Planchon. – *(AFP.)*

■ ***Bob le flambeur***, de Jean-Pierre Melville, va s'ajouter à la longue liste des remakes américains de films français. Une liste dont *Trois hommes et un couffin*, de Coline Serreau, *Un Indien dans la ville*, d'Hervé Palud, *Neuf mois*, de Patrick Braoudé, ne sont pas les œuvres les moins célèbres. C'est le cinéaste Neil Jordan (*The Crying Game*, *Entretien avec un vampire*) qui réalisera la version américaine pour le compte de la multinationale Warner, qui a acquis les droits d'adaptation auprès de Canal Plus Distribution.

■ **L'acteur-réalisateur américain Clint Eastwood** s'apprêterait à produire, réaliser et interpréter un film intitulé *Space Cowboys*, selon le *Hollywood Reporter*. Jack Nicholson et Sean Connery seraient pressentis pour jouer à ses côtés. Le scénario repose sur une histoire mettant en scène d'anciens pilotes de chasse recrutés pour conduire une navette spatiale.

L'audace roublarde de Hollywood et le conformisme des indépendants au Festival de Deauville

DEAUVILLE
de notre envoyé spécial

Le nouveau film de Steven Spielberg, *Il faut sauver le soldat Ryan*, évocation du débarquement allié en Normandie, a été présenté en ouverture du 24e Festival du cinéma américain de Deauville. Le maire, Mme d'Ornano, a ainsi pu saluer la présence dans la salle de l'ambassadeur des Etats-Unis et souligner que le film de Spielberg rappelait « *l'horreur de ce qui s'est passé sur nos plages* ». Le réalisateur américain déclara dédier son film aux « *jeunes soldats qui reposent sous vos pommiers* ».

Difficile de faire la fine bouche devant un aussi « grand sujet ». Une telle rhétorique s'adaptait presque jusqu'à la caricature au besoin répété de justification des organisateurs du festival. Y aurait-il là comme de la mauvaise conscience à peine soulagée par la présentation de films indépendants, il est vrai souvent d'un intérêt esthétique bien moindre que celui de certaines productions ouvertement commerciales.

A côté des films de studio, les films indépendants vus durant ce premier week-end semblaient presque sortir du même moule, drames naturalistes ou comédies « camp » situées dans les milieux homosexuels branchés de New York ou de Los Angeles, tel *The Object of My Affection*, de Nicolas Hytner, *High Art*, de Lisa Cholodenko, ou *Billy's Hollywood Screen Kiss*, de Tommy O'Haver. Certains autres affirment, par le truchement d'un récit qui fait la part un peu trop belle aux métaphores et aux symboles, un surmoi littéraire comme le film de l'écrivain Paul Auster, *Lulu on the Bridge*.

Paradoxalement, les films des grandes compagnies paraissent témoigner d'une plus-value de liberté et d'audace. *Something About Mary*, des frères Peter et Bobby Farelli, atteint certains sommets dans l'humour « sale » mais ne résiste pas à un récit et une mise en scène informes.

Enfin, la vision rapprochée d'*Il faut sauver le soldat Ryan* et de *Small Soldiers*, de Joe Dante, fait réfléchir à la façon dont Hollywood gère les conventions cinématographiques. Spielberg a tenté, à grand renfort de performances techniques, d'accentuer le réalisme des scènes de combat, déclenchant, avec la naïveté roublarde d'un entrepreneur de spectacles doué, un débat sur la violence au cinéma et la représentation de la guerre. Les corps démembrés, éviscérés, de son film parviennent cependant à cacher une tradition cinématographique ouvertement ridiculisée dans *Small Soldiers*, cauchemar enfantin où l'on voit s'animer des figurines belliqueuses représentant des soldats en armes. Cette production s'amuse des poncifs du film de guerre. Bien que représentatif du style de son auteur (Joe Dante réalisa *Les Gremlins*), *Small Soldiers* est produit par DreamWorks, la société de Steven Spielberg. L'auteur d'*ET* bat aujourd'hui la mesure d'un Hollywood qui, d'un côté, tente de camoufler les clichés sous un hyperréalisme rendu possible par les effets spéciaux, et, de l'autre, les excite complaisamment pour mieux s'en moquer.

Jean-François Rauger

« Train de vie » est-il l'événement caché de la 55e Mostra ?

VENISE
de notre envoyé spécial

Train de vie de Radu Mihaileanu était arrivé à Venise dans l'anonymat le plus complet, sélectionné dans la section « prospective », qui sert de fourre-tout aux organisateurs du festival, et offre l'assurance de passer inaperçu. Le sujet de *Train de vie* devait pourtant au moins susciter la curiosité. Un « four » raconte comment les juifs d'un petit *shtetl* d'Europe centrale fuient la menace nazie en louant un faux train de déportation, dans lequel une moitié d'entre eux jouent des déportés et l'autre des nazis. Le but de cette manœuvre est d'amener le train jusqu'en Russie, puis de rejoindre la Palestine. Mais ce choix de raconter un épisode de la Shoah sous l'angle de la comédie était déjà sérieusement éventé depuis le succès considérable en Italie de *La Vie est belle*, de Roberto Benigni, puis le triomphe de ce film au dernier festival de Cannes. *Train de vie* arrivait trop tard.

Une première projection de presse, le samedi 5 septembre, se concluait par des applaudissements polis et un accueil simplement chaleureux. La projection publique du lendemain suscitait un tout autre enthousiasme. Le film fut accueilli par huit minutes d'applaudissements et les acclamations unanimes du public. Un journaliste de la radio italienne Italia Radio, Gianni Ippoliti, allait donner un tour plus folklorique à l'affaire.

Présenté comme un « *histrion de la radio* » par le quotidien *Il Giornale*, Ippoliti serait, selon le même journal, « *un homme qui parle souvent pour ne rien dire, mais le fait toujours très bien* ». Cet « *histrion* » sonnait, le lundi 7 septembre, le départ de sa croisade. Juché sur une camionnette, un haut-parleur à la main, Gianni Ippoliti exhortait une douzaine de fidèles à se regrouper pour une marche « *semi-pacifiste* » afin d'obtenir des organisateurs une nouvelle projection de *Train de vie*.

OFFERT À ROBERTO BENIGNI

Selon les enquêtes menées par Ippoliti, dont on connaît mal les critères d'investigation, *Train de vie* serait le seul film de ce festival apprécié à l'unanimité par le public. Ippoliti se remettait au travail le mardi 8 septembre. Ses fidèles dépassaient désormais la vingtaine et sillonnaient l'hôtel Excelsior où résident les *stars invitées par le festival, le Casino et le Palalido*, l'immense bâtiment préfabriqué aménagé pour accueillir les projections des films en sélection officielle, réclamant toujours aux organisateurs une projection supplémentaire le dimanche 13 septembre. Ce qui fut finalement accordé. Les gesticulations de Gianni Ippoliti avaient presque instantanément produit leur effet. Dans son édition du 8 septembre, *La Repubblica* titrait sur « *Huit minutes d'applaudissements pour les juifs de Mihaileanu* » et offrait un long portrait du réalisateur français d'origine roumaine. Le *Corriere della Sera* affirmait que le bouche-à-oreille était en train d'imposer *Train de vie* comme l'événement de la 55e Mostra. Mais c'était une autre histoire, un peu plus complexe, qui attirait l'attention du quotidien italien.

Le scénario de *Train de vie* aurait été offert à Roberto Benigni en 1996, qui devait interpréter le fou qui a l'idée d'entreprendre cette traversée en train jusqu'en Russie. Benigni avait décliné l'offre, affirmant que le sujet lui plaisait mais qu'il ne pouvait pas l'accepter. Un an plus tard, Benigni annonçait le tournage de *La Vie est belle*. Mihaileanu démentait avec élégance toute accusation de plagiat, tout en reconnaissant que *La Vie est belle* l'avait retardé d'une bonne année dans le montage de son film. Il en profitait simplement pour réclamer une rencontre avec Benigni, sans polémique.

Samuel Blumenfeld

Portrait de l'artiste avec dames et accessoires

Lautrec. Piégée par sa reconstitution historique, l'évocation de la vie du peintre marque surtout par la qualité de ses interprètes

Film français de Roger Planchon. Avec Régis Royer, Elsa Zylberstein, Anémone, Claude Rich, Hélène Babu, Claire Borotra, Alexandra Pandev, Amanda Rubinstein, Florence Viala. (2 h 05.)

On voit combien Toulouse-Lautrec peut attirer un metteur en scène : la collision entre la difformité physique et le génie artistique ; la radicalité des choix d'existence et de création ; la manière de tutoyer les anges et les bêtes en lui-même et autour de lui, au milieu d'un siècle qui bascule esthétiquement et socialement. On voit, devant le film de Roger Planchon, que cette évidence sera le pire ennemi de son troisième projet de cinéma. *Louis, enfant roi* mobilisait des protagonistes et une époque dont la plupart des spectateurs ne savent pas grand-chose. L'aventure pouvait dès lors s'emballer, jouer avec les apparences et les métaphores, servir un auteur s'emparant d'une situation historique pour en faire son affaire. Avec Lautrec, cela fonctionne exactement dans l'autre sens.

Il est difficile, au cinéma, de se confronter à un personnage préexistant : le risque est grand de voir le héros prendre le pouvoir du haut de ce qu'il fut (ou de ce qu'on croit qu'il fut). A cet obstacle, il n'existe guère que deux échappatoires : l'une, où excelle le cinéma américain davantage que le français – mais Sacha Guitry y était passé maître –, consiste à faire passer le héros de l'Histoire à la mythologie. L'autre suppose de se re trouver de plain-pied avec lui, en court-circuitant savoir et imagerie. Ainsi, pour rester dans un domaine proche de *Lautrec*, du bouleversant *Van Gogh* de Maurice Pialat, campé à la pointe du génie par Jacques Dutronc.

APPARAT D'ANTIQUAIRE

Planchon se retrouve d'emblée dans le piège, dont il ne sortira pas, malgré le classique arsenal qu'il déploie pour y échapper. Cet arsenal se compose de trois types d'armes. Les premières sont insuffisantes et les deux autres se retournent contre celui qui les emploie. Les premières armes, ce sont les acteurs, irréprochables : Régis Royer dans le rôle-titre offre un numéro exceptionnel de nuances dans un emploi qui impose les comportements les plus excessifs, à mesure que le peintre s'enflamme pour son art et pour ses maîtresses, puis se projette dans son propre anéantissement. Autour de lui, les autres comédiens, les comédiennes surtout, composent une galerie de portraits toniques, séduisants ou émouvants. Mais ce sont autant de cadres sagement alignés sur l'écran, tout comme la prestation de Royer ne peut arracher le film à cette pesanteur de l'objet culturel et historique qui lui colle à la peau comme une tunique fatale.

Une seule interprète suggère, par son épisodique présence, ce qu'aurait pu être l'alchimie salvatrice : Anémone, extraordinaire dans le rôle de la mère d'Henri. Les acteurs, de toute façon, ne peuvent rien face à la double machinerie que Planchon enclenche contre lui-même : d'une part, l'envahissante « authenticité » de la décoration, des accessoires, tout cet apparat d'antiquaire qui, aussi beau soit-il, empèse le récit sans convaincre. D'autre part, la volonté de « dire quelque chose », de tenir un discours sur l'art et le monde, qui transforme chaque séquence en sourde menace : quand un nouveau personnage viendra-t-il nous asséner une nouvelle sentence ? Ces deux travers se rejoignent d'ailleurs dans les dialogues, dont le brio tourne à l'exercice de style, enfilage de perles ciselées et de mots d'auteur qui « font théâtre », irrémédiablement. Loin de la peinture, et plus encore du cinéma.

Jean-Michel Frodon

Les meilleures entrées en France

1	L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux	1	401 212	335	–	401 212
2	Armageddon	5	307 181	629	▽ - 27 %	3 774 342
3	6 jours, 7 nuits	2	211 922	361	▽ - 40 %	655 178
4	Restons groupés	1	177 645	184	–	177 645
5	Chapeau melon et bottes de cuir	3	116 937	548	▽ - 49 %	1 180 263
6	Dr Dolittle	4	103 967	475	▽ - 35 %	955 942
7	L'Arme fatale 4	7	97 618	401	▽ - 25 %	3 082 952
8	A vendre	2	70 471	185	▽ - 22 %	185 646
9	Taxi	22	60 000	260	▽ - 14 %	5 925 163
10	La Mutante 2	2	55 291	[illegible]	▽ - 38 %	170 515

* période du mercredi 2/9 au dimanche 6/9 inclus

Le public a visiblement réservé un bon accueil à *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*, dont la voix a tout de même porté auprès de quelque 400 000 spectateurs en première semaine. Le film de Robert Redford ne constitue pas pour autant l'unique argument qui permet au cinéma américain de caracoler en tête. Quelques grosses machines entretiennent cette échappée, parmi lesquelles *Armageddon*, dont on note la très bonne tenue en cinquième semaine et son maintien sur plus de 600 écrans, et *6 jours, 7 nuits* qui accuse cependant un recul assez net et très justifié dès la deuxième semaine d'exploitation. Dans des dimensions plus modestes, on constate le début [illegible] de la comédie [illegible] *groupés*, la [illegible] deuxième long [illegible] Masson. *A vendre* [illegible] *Taxi* [illegible] s'apprête [illegible] lionième passager [illegible]



« Blue rondo » à la perse

Le Silence. Un traité poétique d'une audace et d'une beauté risquées et saisissantes

Film iranien de Mohsen Makhmalbaf. Avec Tahmineh Normatova, Nadereh Abdelahyeva, Golbibi Ziadolahyeva, Hakem Ghassem. (1 h 16.)

Il y a deux manières de regarder le nouveau long métrage de Mohsen Makhmalbaf. La première, malcommode, consiste à se mettre le doigt dans l'œil au point de croire à l'histoire qu'il nous raconte et, *a fortiori*, au fait même qu'il nous raconte une histoire. Ce serait celle de l'amitié entre Khorshid, un garçonnet pauvre et aveugle, apprenti-accordeur chez un marchand d'instruments de musique, et de Nadereh, fidèle fillette qui l'accompagne dans ses diverses pérégrinations. L'action se situerait dans une petite ville du Tadjikistan, et l'intrigue reposerait essentiellement sur le conflit naissant entre la nécessité de gagner de l'argent pour aider sa mère en situation de précarité et l'irrésistible inclination à la fantaisie qui met en danger son emploi.

A se contenter de cette vision, on pourrait lui reprocher l'esthétisation du réel dont il procède, qui fait planer sur lui l'ombre du maniérisme. Mais le film sollicite de façon suffisamment impérieuse une autre approche, qui justifie qu'on s'accommode de l'évanescence du récit et de la mise à mal du fameux réalisme naturel du cinéma. Car *Le Silence* est un film qui remet délibérément en jeu la question de l'existence du réel comme évidence sensible. Il revisite le monde avec une réelle audace, éprouvant notre façon de nous l'approprier, de nous le représenter, de nous le raconter, en devenant lui-même l'épreuve de cette création.

Méthodique, le réalisateur procède par la réduction du réel (et de la machine cinématographique qui l'enregistre) à ses éléments constitutifs, et par leur recomposition sous les signes de la poésie et de la musique. La partition sidérante de beauté et de virtuosité qui en résulte procède par composition de couples aux composants rarement rapprochés. C'est la relation du petit garçon aveugle et de la clairvoyante fillette, le rapport entre la nécessité et le désir de la vie, la superposition d'une langue officielle et d'une langue vernaculaire (le russe et le perse au Tadjikistan). Ce sont encore ces plans qui splendidement ne raccordent pas, ou l'entrée en conflit raisonnée de l'image et du son, de l'harmonie et de la dissonance, du bruit et du silence.

Que le motif musical qui court tout au long du film soit celui des huit premiers accords de la *Cinquième Symphonie* de Beethoven n'est pas à cet égard indifférent. Non seulement parce qu'il illustre, interprété par des instruments orientaux, l'hétérogénéité de ce film, mais encore parce qu'on ne peut manquer de rapprocher la quête de Makhmalbaf de celle du premier moderne parmi les musiciens, dont la découverte de son art fut indissociable de la découverte de soi-même. Contraint par sa surdité précoce à renoncer à la divulgation virtuose de son œuvre, Beethoven se tourna vers l'exploration des instruments, en créant une musique qui appelait de nouvelles possibilités d'expression. On retrouve dans *Le Silence* cette volonté de pousser les limites du cinéma, et cette idée selon laquelle l'incomplétude permet sinon d'explorer complètement le monde, du moins d'en ressaisir l'intégrité.

TRAVERSÉE DES APPARENCES

Ce film où les personnages se retrouvent plus sûrement en fermant les yeux qu'en les gardant ouverts, où les petites filles ont l'aveuglante beauté du soleil, et où il est dit enfin que *« l'œil distrait l'attention »*, constitue ainsi une extraordinaire traversée des apparences qui ne se paie le luxe de la splendeur que pour mieux étreindre le chaos du monde. Sans le condamner. *Le Silence* désigne l'altérité comme fondement de l'humanité et instrument de compréhension et de connaissance. Dans un film iranien plus encore, un tel credo est évidemment aussi un brûlot politique.

Politique, *Le Cycliste* (reprise opportune d'un film de 1988) ne l'est pas moins, sous la forme néanmoins plus reconnaissable d'une parabole. Un réfugié afghan, ancien champion cycliste d'endurance, y accepte, afin de payer les frais d'hospitalisation de sa femme, de se transformer en phénomène de foire en tournant à vélo sur une piste de fortune pendant une semaine. Quelque part entre *Un champion de jeûne* de Franz Kafka et *On achève bien les chevaux* de Sidney Pollack, cet homme tourne sur une piste qui est à la fois l'Iran, la scène et le monde, tandis que les spectateurs sont crûment conviés à mesurer sa souffrance à leur jouissance. Etranger au monde qui l'entoure et muet de douleur, ce personnage est lui aussi en proie à la tentation du « silence », témoignant de la constante révolution du cinéma de Makhmalbaf.

Jacques Mandelbaum

Pas de salut sur la lande désolée

Voleur de vie. Yves Angelo organise un face-à-face Emmanuelle Béart-Sandrine Bonnaire

Film français d'Yves Angelo. Avec Sandrine Bonnaire, Emmanuelle Béart, Vahina Giocante, André Dussolier, Eric Ruf, André Marcon, Bulle Ogier. (1 h 45.)

Ce doit être ça, l'idée que l'on se fait d'un film dans les académies et les écoles techniques. Une sorte de PME avec des employés qualifiés, bien payés, effectuant consciencieusement leur travail. Les actrices, Emmanuelle Béart et Vahina Giocante, sont belles, les comédiens (Dussolier, Ruf, Marcon, et les demoiselles précédemment citées) font excellemment leur travail. Le scénario a été coécrit par le réalisateur avec un écrivain, Nancy Huston, et si on ne sait pas très bien ce que raconte cette histoire de deux sœurs dans une ville de la côte bretonne – l'une, pleine de vitalité, l'autre, éteinte – ni pourquoi on nous la raconte, du moins voit-on bien qu'on s'est donné du mal.

Un roman nordique est à l'origine de ce film (le fort bon *Voleur de vie*, de l'Islandaise Steinunn Sigurdardottir, que réédite derechef Flammarion). Du coup, on a droit à un extrait de *La Passion de Jeanne d'Arc* de Dreyer comme vernis culturel. D'accord, mais, surtout, qu'on ne tente pas de suggérer que les cheveux courts d'Emmanuelle Béart rappellent Falconetti : certains ont pris des baffes pour moins que ça. L'équipe déco a beaucoup travaillé, ça se voit, et même un peu trop, jusqu'aux rochers et à la lande, véritables, mais qui ont l'air en carton peint. Le chef opérateur s'est lui aussi appliqué. Le résultat ? La plus vilaine image jamais fabriquée par Pierre Lhomme, une horreur de baroque teuton bretonnant. Avec la musique aussi, on s'est donné du mal, pour chercher du classique classique, du classique slave, du folklo grec et breton, tout ce qui tape fort entre les oreilles, sur la fontanelle de la grande émotion.

ANTIQUAILLERIE EMPESÉE

Alda et Olga sont donc sœurs. Elles habitent une maison sur la lande, séparées du vide et de l'océan par un cimetière. Un cimetière marin, c'est joli, avec les fleurs et Bulle Ogier qui traîne distraitement entre les tombes. Alda (Emmanuelle Béart) ne dit pas *« le vent se lève, il faut tenter de vivre »*, mais c'est tout comme. Elle parle en voix off de la vie et de la mort comme on a arrêté de le faire chez Jacques Chancel. Elle est prof au lycée et couche avec tous ses collègues mariés, tandis qu'Olga se dessèche sur pied, bien que son adolescente de fille (Vahina Giocante) et le « monsieur de la boutique » (André Dussolier) qui commercialise les horribles bidules tressés pour touristes que fabrique la recluse l'incitent à retrouver le goût de l'existence. Ça finira mal, mais la vie continue, tout ça. *Voleur de vie* pourrait n'être qu'un film de plus illustrant cette idée empesée et vaine du cinéma, et qui le parasite depuis sa naissance ou presque.

Mais il y a un, et même deux problèmes en plus. Ils tiennent tous deux à l'interprète d'Olga, Sandrine Bonnaire, comme on a compris. Au milieu de cette antiquaillerie empesée, elle est toute seule toute vivante, et quand elle bouge, c'est quelqu'un qui bouge, et pas une actrice qui suit ses marques, et quand elle parle, c'est quelqu'un qui parle, et pas une actrice qui dit son texte. Elle fait passer des dialogues en plomb dans un souffle, elle vient du cinéma qui brûle, qui fait peur et souffrir et aimer. Et c'est terrible pour tout ce qui l'environne, tant sa présence accuse la différence. Premier problème auquel un autre s'ajoute, qui est de l'avoir mise en égalité-rivalité avec Emmanuelle Béart, à l'absolu et absolument injuste détriment de celle-ci. Ni l'une ni l'autre ne méritait ce traitement.

J.-M. F.

LES NOUVEAUX FILMS

LE NEVEU

■ Chad, dont la mère vient de mourir à New York, débarque sur le sol irlandais chez Tony Egan, son oncle. L'adolescent ne l'a jamais vu et ignore les raisons qui ont poussé sa mère à quitter le pays vingt ans plus tôt. Etranger aux mœurs locales, le jeune homme bouleverse par sa présence les rapports établis. Nouant une liaison amoureuse avec la jeune Aislin, il réalise que la haine de son oncle pour le père de son amie constitue le nœud d'une intrigue que le spectateur avait saisie avant lui. Cette prémonition est à la mesure du premier long métrage produit par l'acteur Pierce Brosnan (James Bond), et qui n'étonnera personne dans sa manière de filmer les paysages irlandais (somptueux), les hommes qui y vivent (rudes et laconiques), et le psychodrame qui s'y déroule. *J. M.*
Film Film irlandais d'Eugene Brady. Avec Donal McCann, Pierce Brosnan, Sinead Cusak, Hill Harper. (1 h 40.)

DORMEZ, JE LE VEUX

■ Adapté d'un roman de Marie Nimier (*L'Hypnotisme à la portée de tous*, Gallimard), ce film évoque, par son motif central, *Le Septième Ciel* de Benoît Jacquot ; par sa longue plongée dans le kitch cafardeux des boîtes de nuit du Nord, il rappelle *Nettoyage à sec* d'Anne Fontaine. Mais *Dormez, je le veux* ne possède ni le mystère du premier ni le trouble du second. Il met en scène l'ennui et la révolte d'une adolescente, Cora, confinée dans l'étouffement de son milieu d'origine – petite bourgeoisie convenable et hypocrite –, puis propulsée dans une fugue au cours de laquelle elle lie son destin à un mystérieux hypnotiseur – sorte de VRP de la nuit passablement déprimé. Un couple parental et un secret de famille bien légèrement expédiés, une propension à couper les plans avant qu'ils n'expriment leur vérité, un épilogue trop démonstratif empêchent cet ambitieux portrait de jeune fille de livrer sa mesure. *J. M.*
Film Film français d'Irène Jouannet. Avec Céline Milliat-Baumgartner, Féodor Atkine, Jean-Louis Loca, François Berléand. (1 h 38.)

LE COMPTOIR

■ Sophie Tatischeff était stagiaire monteuse sur *Playtime*, le film de son père Jacques Tati. Depuis, elle a « travaillé dans le cinéma », jusqu'à parvenir à réaliser ce premier film. Qu'espérer de cette gentillette histoire mélangeant celles d'un village et d'un couple – avec passage du temps dans les cheveux artificiellement grisonnants de Mireille Perrier, que c'est pitié – et parabole écolo-nostalgique. Un comptoir de bistrot fait le lien entre les époques et les protagonistes, l'artifice paraît vite aussi lourd que l'objet, tandis que l'ambition (une chronique poétique à la manière des chansons que Gilles Vigneault consacre à son village natal) se révèle un total malentendu cinématographique. *J.-M. F.*
Film Film français de Sophie Tatischeff. Avec Mireille Perrier, Maurane, Christophe Odent, Jacques Penot, Isabelle Habiague, Francis Lax. (1 h 33.)

LES TAUDIS DE BEVERLEY HILLS

■ Ce film a l'ambition de jeter un regard décapant sur le schéma classique de l'adolescente à la découverte de la sexualité. La jeune Vivian vit à Los Angeles dans une famille désargentée. Elle semble toutefois moins concernée par sa situation sociale que par la perspective de la perte de son pucelage et l'évolution de sa poitrine. Ce film regorge de détails triviaux destinés à distinguer le film des feuilletons aseptisés. Il ne s'agit pourtant que d'une sitcom un peu épicée et superficiellement méchante. *J.-F. R.*
Film américain de Tamara Jenkins. Avec Natasha Lyonne, Alan Arkin, Devin Corrigan. (1 h 31.)

SUPER-HUIT ET DEMI

■ *Super-huit et demi* forme un diptyque avec *No Skin Off my Ass*, sorti il y a deux semaines. Il ne s'agit pas d'une suite, mais d'une tentative d'introspection du réalisateur (Bruce Labruce dans son propre rôle), qui parodie le *Huit et demi* de Fellini et s'interroge sur sa carrière de cinéaste et d'acteur devenu une figure du cinéma porno homosexuel new-yorkais. De fausses interviews entrecoupées de scènes oniriques constituent la matière d'un film qui a beaucoup trop vu le cinéma de Woody Allen. Certains moments, comme celui où deux hommes après une étreinte filmée en viennent aux mains, sont d'une drôlerie incongrue et réussie. Les actes sexuels filmés par Bruce Labruce ne sont pas simulés. Cette authenticité, qui a fait risquer au film le classement dit X, donne à *Super-huit et demi* l'épaisseur qui s'impose quand on filme son propre travail dans tous les détails. *J.-F. R.*
Film américain de Bruce Labruce. Avec Bruce Labruce, Liza La Monica, Chris Teen. (1 h 39).

BOB MARLEY

■ Le réalisateur allemand Stefan Paul avait déjà réalisé *Reggae Sunplash*, l'un des documentaires les plus célèbres sur le reggae. *Bob Marley* est un film sur les deux derniers concerts du musicien – en Jamaïque, lors du Reggae Sunplash 1979, et en Allemagne en 1980. Le réalisateur échappe aux lieux communs des captations de concerts pour fans. Stefan Paul a su choisir son moment et organiser ces deux concerts comme une longue veillée funèbre. Plusieurs chansons de Marley, *No Woman No Cry*, *Get up Stand up*, sont manifestement interprétées avec l'intensité de qui se sait déjà malade. *S. Bd*
Documentaire allemand de Stefan Paul. (1 h05).

TOKYO EYES
Lire page 27
LAUTREC
Lire page 28
LE SILENCE
Lire ci-dessus
VOLEUR DE VIE
Lire ci-dessus

SORTIR

PARIS

Rétrospective
Manoel de Oliveira
On ne présente plus Manoel de Oliveira, vétéran (il fête ses quatre-vingt-dix ans cette année) et figure de proue du cinéma portugais. On peut en revanche, sans se lasser, voir ou revoir ses films, dont le Studio des Ursulines propose une rétrospective. Au programme, *Aniki-Bobó* (1943), son premier long métrage de fiction, ainsi que des œuvres de la dernière période, où la puissance et la subtilité de son cinéma s'épanouissent à travers le renouvellement des genres et des formes. On aura cité *Francisca* (1981), *Les Cannibales* (1988), *Non ou la Vaine gloire de commander* (1990), *Le Jour du désespoir* (1992), *Le Val Abraham* (1993) et *Le Couvent* (1995), pour ne rien dire du court métrage *La Chasse* (1963), petite merveille de cruauté et de simplicité sur l'humaine solidarité. *Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Du 9 au 29 septembre.*

Les Sept Samouraïs
Cela se passe au seizième siècle, au Japon, et le pays est régulièrement pillé par des hordes de bandits sans foi ni loi. Les paysans font alors appel à des samouraïs pour défendre leurs biens, lesquels, au nombre de sept, défendront vaillamment le village. L'intrigue ne vous est pas inconnue ? Normal, puisqu'il s'agit des *Sept Samouraïs* d'Akira Kurosawa, soit l'un des films japonais les plus célèbres au monde, réalisé en 1954 pour le compte de la Toho, et présenté dans sa version complète (plus de trois heures) en France en 1980. Œuvre immense, fresque épique et humaniste au montage virtuose, ce film total rassemble d'une certaine manière l'essentiel de ce qu'on attend du cinéma, et rappelle opportunément de quel poids pèse la disparition récente de son auteur.
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; MK2 Quai-de-Seine, 19e (01-40-30-30-31).

Les Femmes savantes
La Comédie-Française ouvre sa saison avec une création, salle Richelieu à Paris, des *Femmes savantes* dans une mise en scène du sociétaire Simon Eine. La pièce a fait ses premiers pas à l'été, notamment lors du nouveau Festival de Versailles. Treize sociétaires de la Maison de Molière alternent dans les principaux rôles de ce classique du répertoire dont la dernière mise en scène au Français date de 1987. Au programme également dès cette semaine, la reprise des *Fourberies de Scapin* (le grand succès de l'année passée), mises en scène par Jean-Louis Benoit. Philippe Torreton joue en alternance le rôle-titre avec Gérard Giroudon, qui est remplacé par Malik Faraoun dans le rôle de Géronte. Autre reprise de la saison passée à partir du mercredi 16 septembre, celle de la mise en scène de *La Cerisaie* de Tchekhov par Alain Françon dans le cadre de l'alternance.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les Femmes savantes : les 11, 13, 17 et 20 septembre, à 20 h 30 ; le 12, à 14 heures. Les Fourberies de Scapin : les 9, 10, 12, 14, 15, 18, 22, à 20 h 30 ; les 13 et 20, à 14 heures. La Cerisaie : les 16, 19 et 20, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bob Marley
de *Stefan Paul (Allemagne, 1 h 20).*
Le Comptoir
de Sophie Tatischeff (France, 1 h 33).
Le Cycliste
de Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1 h 15).
Dormez, je le veux !
d'Irène Jouannet (France, 1 h 38).
Lautrec
de Roger Planchon (France, 2 h 05).
Le Neveu
d'Eugène Brady (Irlande, 1 h 40).
Le Silence
de Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1 h 20).
Super 8 1/2,
une biographie édifiante (**)
de Bruce Labruce (Allemagne, 1 h 39).
Les Taudis de Beverly Hills
de Tamara Jenkins (Etats-Unis, 1 h 31).
Tokyo Eyes
de Jean-Pierre Limosin (France-Japon, 1 h 30).
Voleur de vie
d'Yves Angelo (*France,* 1 h 45).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

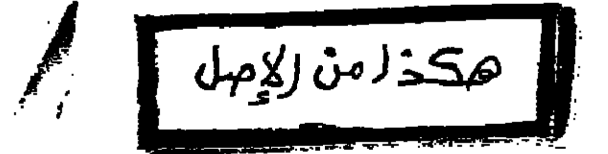
Sophie Calle, Zoe Leonard
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 9 septembre au 2 novembre. 30 F. 15 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Jacques et son maître
de Milan Kundera, mise en scène de Nicolas Briançon, avec Yves Pignot, Nicolas Briançon, Marie Piton, François Siener ou Guy Louret, Chrystelle Labaude, Pierre-Alain Leleu, Selma Kouchy et Benoît de Gaulejac.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mo Porte-de-Vanves. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-45-45-49-77. De 60 F à 120 F.
Une bête sur la lune
de Richard Kalinoski, mise en scène d'Irina Brook, avec Simon Abkarian, Corinne Jaber, Guy Touraille, en alternance Jonathan Haddad et Kristen Josse.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.
Une porte sur la mer
d'Aimé Césaire, Edouard Glissant et Amadou Lamine Sall, avec la compagnie Benjamin Jules-Rosette.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau, Etienne-Marcel. Le 9, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.
Mehdi Bennani Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 9 et 10, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Eric Alexander Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 9, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Christian Brun, Michel Zenino
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 9 et 10, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Erik M & Shams
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.
Philippe Lohé
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Les 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

DERNIERS JOURS

14 septembre :
Richard Texier
Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro, bus : 22, 30, 32, 72, 82. Tél. : 01-53-65-69-45. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. 38 F. 25 F.
16 septembre :
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard, avec Catherine Sellers, Pierre Tabard et François Cognard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.



KIOSQUE
LE MONDE / JEUDI 10 SEPTEMBRE 1998

EN VUE

■ A la demande de la famille, **Akira Kurosawa**, *« l'empereur du cinéma japonais »*, portait dans son cercueil sur le chemin de la crémation sa casquette et ses lunettes de metteur en scène.

■ Grand fut l'embarras de **Gary Barlow**, chauffeur routier dénoncé par un concurrent, lorsque les policiers découvrirent trois tonnes de déchets médicaux dans sa maison de Tampa en Floride.

■ La justice du Nevada, ignorant le délit de *« non-assistance à personne en danger »*, autorise **David Cash**, étudiant à Berkeley, qui, dans un casino de Las Vegas, avait vu sans broncher **Jeremy Strohmeyer**, son ami, se battre avec une fillette avant de la tuer, à confier au *Los Angeles Times* : *« Je n'avais pas l'intention de perdre le sommeil pour les problèmes de quelqu'un d'autre. »*

■ Les enfants raffolaient des frites vendues avec des sachets de sel aux portes d'une école de San Luis Potosi, au Mexique. S'agissant en réalité de cocaïne pure, ils en redemandaient.

■ Mardi 8 septembre, la Vierge de la Charité du Cuivre, sainte patronne de Cuba, à qui la mère de **Fidel Castro** avait offert une figurine en or pour protéger son fils, a retrouvé lors d'une procession dans les rues de La Havane – la première depuis 1961 –, la ferveur populaire avec la bénédiction du Lider Maximo.

■ La malade était clouée sur son lit à l'hôpital de Purulia, une bourgade perdue de l'Inde, quand, dit-elle, une voix lui ordonna en trois temps : *« Tourne-toi à droite, tourne-toi à gauche, lève-toi. »* Ce que fit aussitôt sœur **Rita**, missionnaire, première miraculée de **Mère Teresa**.

■ **Valeria Mazza**, mannequin argentin, en vogue en Italie, reçue par le pape, a ensuite participé, samedi 5 septembre, au Vatican, à l'enregistrement d'une émission en hommage à **Mère Teresa**.

■ Le mannequin **Claudia Schiffer** inaugure, mardi 15 septembre à Jéricho, le premier casino palestinien, ouvert aux Israéliens chez qui les jeux d'argent sont interdits, mais fermé aux Palestiniens.

■ De Bâle à Mayence, les hélicoptères font la guerre aux moustiques, larguant sur des eaux dormantes du Rhin des glaçons bourrés de bactéries, armes fatales aux larves, qui, en fondant, leur font éclater l'intestin.

■ Les murs de pisé ne résistent plus au déluge qui actuellement s'abat sur le Niger. *« J'ai tout perdu »*, pleure **Ali**, maçon à la retraite, du quartier Lazaret à Niamey : il avait mis dix ans à construire sa maison qui, à présent, fond et s'effondre sous ses yeux.

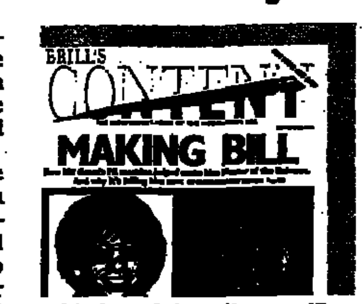
Christian Colombani

L'arroseur arrosé

La revue « Brill's Content » cherche à devenir le gardien de l'excellence journalistique aux Etats-Unis. Le spécialiste des médias de l'hebdomadaire « New York Magazine », lui-même visé, a enquêté sur l'enquêteur

CRITIQUÉS, soupçonnés, accusés, les journalistes américains ont les nerfs à fleur de peau. Plusieurs affaires retentissantes, intervenues dans des médias aussi prestigieux que CNN ou le *Boston Globe* et à la suite desquelles des journalistes ont été impitoyablement poussés à la démission, ont secoué la presse depuis le printemps. En plus d'être critiqués, depuis le mois de juin, ils se sentent surveillés : la revue *Brill's Content*, dont le deuxième numéro vient de paraître, a pour objectif avoué de débusquer et dénoncer les abus des médias. La longue enquête du premier numéro, dénonçant les liens coupables entre le procureur indépendant Kenneth Starr et la presse dans l'affaire Monica Lewinsky, a fait grand bruit.

Lorsque l'on est le journaliste chargé de la rubrique médias à l'hebdomadaire *New York Magazine*, ce qui est le cas de Michael Wolff, et que l'on reçoit un coup de téléphone d'un jeune reporter de *Brill's Content* annonçant qu'il enquête sur vous, on tend naturellement l'oreille. Mais Michael Wolff ne cache pas sa surprise lorsque le jeune homme, Noah



Robischon, lui explique qu'il ne s'intéresse pas à ses articles mais à un livre qu'il a publié quelques mois plus tôt, *Burn Rate*, un ouvrage semi-autobiographique, semi-satirique sur l'univers et les pratiques commerciales d'Internet. Précisant que *« de sérieuses questions ont été soulevées »* à propos de cet ouvrage, le journaliste de *Brill's Content* demande à l'auteur de lui remettre ses notes personnelles et le matériel sur la base desquels le livre a été écrit. Etonné de son refus, il l'avertit : *« Je crois que vous devriez réfléchir sérieusement »*, avant de raccrocher.

C'est Michael Wolff qui rapporte cette conversation dans le dernier numéro de *New York Magazine*. Car, intrigué par la démarche de son collègue, il a décidé d'enquêter à son tour... sur l'enquête de *Brill's Content* : *« La mission de Brill* [Steven Brill est le fondateur de la revue], écrit-il, *est de couvrir les médias. La mienne aussi. »* Il envoie donc un courrier électronique à Noah Robischon pour lui dire qu'il aimerait, à son tour, l'interroger sur son enquête.

ESTAMPILLE

« En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, rapporte Michael Wolff, *Caroline Miller, directrice de la rédaction de* New York Magazine, *recevait un coup de fil de Steven Brill se plaignant de ce que j'essayais d'intimider son jeune reporter. »*

Il faudra sans doute attendre le prochain numéro de *Brill's Content* pour savoir ce qu'il est advenu de l'enquête initiale, dans le cadre de laquelle l'auteur de *Burn Rate* s'est vu par exemple demander : *« Ce dîner à San Francisco... Il était minuit, vous êtes resté debout presque toute la nuit. Comment avez-vous pu recueillir les citations exactes des gens autour de la table ? »* Mais Michael Wolff a ses propres soupçons : *« Brill essaie de créer une norme officielle de qualité, afin de devenir le procureur indépendant de l'information. »* *« Une idée terrifiante »* qui, *« sous sa forme la plus bénigne,* imagine-t-il, *pourrait être une sorte d'estampille : nous, aux Laboratoires Brill, avons testé cette œuvre et constaté que l'utilisation des sources et le niveau d'honnêteté sont conformes à nos critères. »*

Sylvie Kauffmann

DANS LA PRESSE

RFI
Dominique Burg
■ Un projet de budget, et un débat sur le projet de budget, c'est une affaire d'identification politique. Une magnifique occasion de dire qui l'on est. Et d'abord pour le gouvernement. Son budget est-il de gauche, de droite, libéral, socialiste ? Rien de tout cela. Dominique Strauss-Kahn a déjà fourni la réponse : le budget 1999 est réformiste. Le réformisme n'était pas, jusque là, une étiquette politique suffisamment claire pour les indécrottables cartésiens que sont les Français. Il avait même quelques odeurs de renoncement, en tout cas aux narines de la gauche. Mais le mot est bien choisi. Il ressemble à Strauss-Kahn, et il ressemble à Jospin. Les deux hypothèques de l'année dernière sont levées, le manque de temps pour un nouveau premier ministre, et surtout le respect des critères pour participer à l'euro. La conjoncture économique est bonne. Le gouvernement a donc élaboré son budget selon ses propres désirs. Un vrai budget Strauss-Kahn/Jospin. Tout en nuances et en grisé, sans annonces spectaculaires, sans grande prise de risque, mais têtu, décidé, et plutôt à gauche.

THE NEW YORK TIMES
■ La Russie a eu, au fil du temps, plus que son lot de dirigeants malveillants ou ineptes, mais en matière d'incompétence, les acteurs apparus dernièrement sur la scène du Kremlin ont atteint des sommets inégalés. Alors que l'économie du pays connaît l'équivalent d'une fusion nucléaire, la Douma a rejeté une nouvelle fois lundi 7 septembre l'homme choisi par Boris Eltsine pour être premier ministre, laissant le pays sans gouvernement effectif. Tandis que le pouvoir d'achat du rouble s'effondre et que se multiplient les pénuries de produits alimentaires et autres commmodités vitales, la Russie glisse rapidement vers une situation qui suscite à la fois l'agitation et la démagogie. Viktor Tchernomyrdine a beau ne pas être un choix idéal comme premier ministre, en cette période de danger politique et économique, il est préférable au vide du pouvoir qui existe actuellement. Le rejet, pour la troisième et dernière fois, de sa candidature par la Douma, conduirait très probablement M. Eltsine à dissoudre le Parlement et à appeler à de nouvelles élections cette année. Etant donné le caractère vacillant du leadership de M. Eltsine, la Russie ne peut se permettre plusieurs mois supplémentaires de paralysie politique.

POLITIS
Bernard Langlois
■ C'est à une république de la schlague qu'appellent les pères Fouettard de la République *[les signataires de l'appel à* « refonder la République » *paru le 4 septembre dans* Le Monde]. Prenons par exemple la dénonciation de *« l'action corporative »* : certes, on évoque les paysans, les transporteurs routiers, les motards et les chasseurs ; mais la vraie cible, ce sont ces gauchistes irresponsables qui se mettent au service des sans-logis ou des sans-papiers, les partisans de l'*« Etat-SAMU »*, comme si c'était la même chose de revendiquer le droit de tirer sur tout ce qui bouge et d'exiger un minimum de droits sociaux et civiques, du reste inscrits dans la Constitution.

www.salonmagazine.com

Un magazine en ligne haut de gamme, gratuit et mis à jour quotidiennement

« **SALON** » est un webmagazine américain où il fait bon se promener, car il couvre les arts, l'actualité, les idées et la politique avec une qualité d'écriture et une intelligence critique encore rares sur le Web. *« J'étais déprimé par l'état du journalisme américain, devenu banal, interchangeable, soumis aux pressions commerciales,* explique son fondateur, David Talbot ; *les grands magazines prestigieux avaient disparu. »* Ancien journaliste du *San Francisco Examiner*, M. Talbot a compris dès 1995 qu'Internet lui permettrait de lancer un magazine de haute tenue, pour un coût très inférieur à celui d'une revue imprimée : 2 millions de dollars, fournis par Apple et le fabricant de logiciels Adobe.



Dans un graphisme sobre et élégant, « Salon » propose des éditoriaux, des critiques de films et de livres, des récits de voyage, des bandes dessinées, mais aussi des analyses politiques : il se montre par exemple très critique à l'égard de Kenneth Starr, le procureur indépendant qui enquête sur le président Clinton. Autre rendez-vous de qualité, « The Salon Interview » propose une belle collection d'entretiens avec des écrivains. Cette semaine, Syd Field, auteur des fameux manuels à l'usage des scénaristes, décortique avec humour les qualités dramatiques de l'affaire Monica Lewinsky et propose un synopsis.

Le site, mis à jour quotidiennement, est gratuit. Ses recettes publicitaires devraient atteindre 5 millions de dollars en 1998, et l'entreprise serait proche du seuil de rentabilité. Un service par abonnement (20 dollars par an) sera inauguré dans quelques semaines : il offrira des livres et des CD à prix réduits et donnera accès à un forum de discussion.

EXPORTER LE CONCEPT

Déjà, David Talbot cherche à exporter son concept en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Il se dit surpris par la relative faiblesse de la concurrence sur le créneau des magazines haut de gamme conçus spécifiquement pour le Web – à part peut-être *Slate*, lancé par Microsoft, qui, selon lui, *« reflète trop la pensée de la Côte est »*. Pour le reste, les grands groupes de presse se contentent de recycler sur le Net leurs titres traditionnels. Cela dit, il est persuadé qu'Internet ne va pas tuer la culture de l'écrit, au contraire. Quand il se réfère aux 600 000 internautes fréquentant son site, il parle de ses « lecteurs », et non pas comme il est d'usage sur le Net, d'« utilisateurs ». C'est toute la différence.

Claudine Mulard

SUR LA TOILE

LIBERTÉ DE PAROLE
■ L'ACLU (Union américaine de défense des droits civiques) a porté plainte devant un tribunal fédéral contre le conseil scolaire de Marble Hill (Missouri), après qu'une école de la ville eut puni un élève de seize ans qui avait affiché sur son site Web des plaisanteries et des critiques sur ses professeurs. L'ACLU estime que la liberté d'expression du jeune homme, garantie par la Constitution, a été bafouée. Au début de l'année, dans un cas similaire jugé dans l'Ohio, l'ACLU avait obtenu 30 000 dollars pour un élève.

SURVEILLANCE A L'ANGLAISE
■ Selon l'association Internet Freedom et le webmagazine *The Independent Network*, les fournisseurs d'accès et la police britanniques seraient sur le point de parvenir à un accord pour permettre aux policiers de surveiller le courrier électronique de certains usagers et la fréquentation de certains sites Web. De leur côté, les représentants des fournisseurs d'accès ont seulement reconnu qu'ils avaient des contacts avec la police *« pour trouver une façon de travailler avec elle dans le cadre des lois existantes »*.

Tour de passe-passe

par Alain Rollat

LA QUERELLE faisait rage, mardi après-midi, sur LCI. Porte-parole de l'Association française des prestidigitateurs, l'inescamotable Gérard Majax, en direct, accusait France 3 de préparer un mauvais coup contre l'honorable corporation des illusionnistes. Au nom du droit au rêve, il en appelait au Conseil supérieur de l'audiovisuel, à l'Elysée, et même au peuple.

Regrettant que sa confrérie ne dispose pas d'une baguette aussi puissante que celle des routiers, il menaçait, à défaut de pouvoir paralyser la télévision publique, de *« faire disparaître »*, sans doute dans quelque malle des Indes, le directeur artistique de France 3, Alain Vautier. Celui-ci se défendait de vouloir nuire aux professionnels de la magie artistique. Traité de menteur, il se refusait à toute autocensure au nom du droit à une information adulte. Il s'en remettait au public pour *« faire la part des choses »*. Majax a failli quitter le plateau. S'il avait pu couper son interlocuteur en deux, il l'aurait sûrement fait...

De quoi s'agit-il ? Il se trouve que France 3 a acheté à la Fox le droit de diffuser une émission qui fait un tabac aux Etats-Unis, depuis dix ans, parce qu'elle répond à une curiosité élémentaire en divulguant les secrets de fabrication des tours de prestidigitation les plus spectaculaires. On y voit un magicien masqué démonter les trucs de ses collègues. Furieux d'avoir été trahi par un des leurs, qui s'est parjuré pour une poignée de dollars, les illusionnistes craignent donc, en France comme ailleurs, de perdre leur emploi en même temps que le secret des tours de main qui font leur charme. Il y a bel et bien péril social en la demeure de Mandrake. Mais comment reprocher à la télévision un travail de démystification ?

L'affaire mérite réflexion. Le cœur commande de prendre le parti des prestidigitateurs. Où va-t-on si l'illusionnisme cesse d'être un art pour devenir une simple manipulation ? Irons-nous jusqu'à déshabiller le Père Noël ? Les bris de rêve ne se réparent pas aussi facilement que les bris de glace. La raison invite à soutenir la télévision chaque fois qu'elle entreprend de dissiper des illusions. La recherche de la vérité et la lutte contre l'ignorance ne sont-elles pas deux des mamelles du service public ? L'obscurantisme fait trop de progrès pour qu'on n'approuve pas tout ce qui va dans le sens de la connaissance.

Mais comment trancher ? L'Elysée ne saurait être juge et partie. L'Hôtel Matignon non plus. Le mieux est de solliciter la médiation du seul homme qui sache aujourd'hui sortir onze lapins de son chapeau sans trucage. Nous voulons parler d'Aimé Jacquet.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Ludwig van B ■ ■ B. Rose (EU, 94, 120 min). CinéCinémas
21.25 Répulsion ■ ■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1965, N., 100 min). Cinétoile
22.30 L'Œil public ■ ■ H. Franklin (EU, 1992, 100 min). RTL 9
23.00 Les Virtuoses ■ ■ Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, v.o., 104 min). Canal +
23.05 La Cité des femmes ■ ■ ■ Federico Fellini (Italie, 1979, v.o., 135 min). Cinétoile
23.20 Les Sorcières ■ ■ Franco Rossi, Luchino Visconti, Pier Paolo Pasolini, Mauro Bolognini et Vittorio De Sica (Italie, 1966, 110 min). TMC
23.55 Août ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min). Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Pierre Coffe, Baby Bird, Nicole Notat, Georges Jolles. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Invités : Christine Ockrent, *Marie-Françoise Allain*, Murat Bejta. Histoire
19.00 Les Lumières du music-hall. Dario Moreno. Francis Lemarque. Paris Première
20.00 Savoir *plus santé.* Les as de la chirurgie. TV 5
20.00 Une année de défilés. Chanel. Paris Première
20.10 Faits divers. Le réseau pédophile de Zandvoort. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegarde de Bingen, une femme du XII[e] siècle. Arte
20.55 La Marche du siècle. Algérie : la décennie sanglante (1988-1998). Avec Benjamin Stora. France 3
21.00 Emission spéciale Sidérurgie. TV 5
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. Boeing-Airbus, l'éternel combat. Histoire
22.55 Le Canal du savoir. Spécial littérature. Avec Michel Tournier. Paris Première
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spéciale rentrée des classes. *Invités : Nicole Bacharan,* Michèle Le Doeuff, Jean-Noël Luc, Xavier Raufer. Histoire
0.05 Un siècle d'écrivains. Raymond Chandler. France 3

DOCUMENTAIRES

19.05 La Bataille du Chili. [1/3]. Planète
19.30 La Citadelle des singes. Arte
19.30 Einstein, un mythe, un homme. Odyssée
19.45 Face à face avec les babouins. Planète
20.00 Les Autruches véloces du Kalahari. Arte
20.00 Un travail, des travaux. Cent ans d'images. Histoire
20.35 L'Honneur perdu des Dominici. Planète
20.55 Mohamed, Eminé, Kenny vont à l'école. Téva
21.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. [10/12]. Trente. Odyssée
21.25 Amérique latine, un continent déraciné. [4/6]. Le pouvoir entre de nouvelles mains. Odyssée
21.30 Les Jardins du paroxysme. [4/7]. Qui n'a pas vu Lahore n'est pas né. Planète
21.45 Accident de carrière. Le chômage des «cadres sup». Téva
21.50 ▶ Musica. [1/2] *Richter, l'insoumis.* Arte
21.55 Donne-moi des pieds pour danser. Planète
22.00 Chine jaune, Chine bleue. *[1/2].* Histoire
22.10 Chasseurs de virus. Odyssée
22.40 Les Coulisses de X-Files. M 6
23.10 Profil. Brecht et Moscou. Arte
23.30 New York, déclaration d'amour à une ville. Odyssée
23.50 Le Siècle des catastrophes. TSR
0.10 La Lucarne. Polders. Les noces *de la terre, de l'eau et du ciel.* Arte
0.15 Gestes d'artisans. [1/2]. Le bois. Histoire

SPORTS EN DIRECT

0.45 Tennis. US Open. Quarts de finale. Canal +

MUSIQUE

21.55 Pulp et Echobelly. A l'Astoria de Londres, en 1994 et 1995. Paris Première
22.35 Erik Satie, compositeur de musique. Muzzik
23.20 Récital Mikhaïl Rudy. Œuvres de Chopin, Scriabine. Muzzik
0.00 Hommage à Charlie Parker 2. A la Grande Halle de la Villette 89. Muzzik
1.00 Western Beat. Montreux 92. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Forcément coupable. Marco Pico. Festival
20.40 Cœur à louer. Jeremy Kagan. RTL 9
20.50 Les Misérables. Robert Hossein [2/2]. TMC
20.55 Le Choix d'une mère. Jacques Malaterre. France 2
20.55 Les oiseaux se cachent pour mourir 2. [1 et 2/2] Les Années oubliées. Kevin J. Dobson. TF 1
21.20 Papa est monté au ciel. Jacques Renard. RTBF 1
22.05 Chronique d'un condamné à mort. Richard Pearce. Festival
22.30 Aime-toi toujours. Michaël Perrotta. TV 5
22.35 Lucas. Nadine Trintignant. Téva

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'éternelle jeunesse. M 6
19.20 Equalizer. Un week-end à la campagne. 13[ème] Rue
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. La parfaite compagne. Canal Jimmy
20.45 Rosa Roth. Agent double et double meurtre. 13[ème] Rue
20.50 *Aux frontières du réel.* La queue du diable. Le baiser de Judas. M 6
22.05 Les Incorruptibles. Trois milliers de suspects. Série Club
22.20 Friends. Celui qui déménage. Celui qui est perdu (v.o.). Canal Jimmy
22.20 New York Undercover. L'homme de l'année. Faux témoignage. 13[ème] Rue
23.05 Game On. Ligote-moi (v.o.). Canal Jimmy
0.10 Profit. Cupid (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 0.05 France 3
Un siècle d'écrivains

D'une absolue sobriété, ce documentaire est à l'image de l'œuvre et de la vie de Raymond Chandler. De lui, il n'existe qu'un bref document filmé muet, qu'un seul enregistrement de sa voix. *Michel Pamart*, auteur de ce film, a donc pris le parti d'une évocation au travers des multiples lieux qu'il a occupés à Los Angeles et des témoignages de ses rares amis. Le seul amour de ce solitaire fut sa femme Cissie, dont la mort l'a laissé totalement démuni (alcool, tentatives de suicide). Chandler fut cet écrivain tardif – il a quarante-cinq ans lorsque sa première nouvelle est publiée –, dont la réputation décida les majors d'Hollywood à le faire travailler en tant que scénariste. Au-delà d'une production littéraire restreinte – dont sept romans mettant en scène le mythique détective Philip Marlow –, une part essentielle de l'œuvre de ce grand styliste réside dans une abondante correspondance, à laquelle ce document fait largement écho. – *H. H.*

● 23.10 Arte
Profil

Ce *Brecht et Moscou* réalisé par Andreas Christoph est un beau morceau d'anthologie. Centré – sur un rythme endiablé d'images d'archives passionnantes –, autour des quatre voyages accomplis par le poète et dramaturge à Moscou, entre 1932 et 1956, ce riche documentaire croise les destins des intellectuels, proches collaborateurs ou amis, que Bertolt Brecht a connus, et souvent perdus dans les purges staliniennes. *Quelque chose d'un aveuglement à* l'égard d'un régime magnifié contre l'horreur du nazisme. Silence, doute, effroi. Brecht mourra peu de temps *après le rapport Khrouchtchev dé*nonçant les crimes staliniens.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les oiseaux se cachent pour mourir 2 : Les Années oubliées. Téléfilm. Kevin James Dobson. [1 et 2/2].
0.10 Minuit sport.
0.35 TF 1 nuit, Météo.
0.50 Histoires naturelles. La Yougoslavie : les dernières oasis.
1.45 Reportages. La Longue Marche du docteur Laroche.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Choix d'une mère. Téléfilm. Jacques Malaterre.
22.40 Ça se discute. L'amour fou : pour le meilleur ou pour le pire ?
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 La Marche du siècle. Algérie : la décennie sanglante (1988-1998).
22.45 Portes en délire. Coup de chapeau à Coluche.
23.35 Météo, Soir 3.
0.05 Un siècle d'écrivains. Raymond Chandler.
0.55 La Vie jusqu'au bout.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Leçons de séduction. Film. Barbra Streisand.
23.00 Les Virtuoses ■ ■ *Film. Mark Herman (v.o.).*
0.45 Tennis. US Open.

ARTE

19.00 Un garage fou-fou-fou. [5/6].
19.30 La Citadelle des singes.
20.00 Les Autruches véloces du Kalahari.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegarde de Bingen, une femme du XII[e] siècle [1/2].
21.40 Les Cent Photos du siècle.
21.50 ▶ Musica. Richter, l'insoumis. [1/2].
23.10 Profil. Brecht et Moscou.
0.10 La Lucarne. Polders. Les noces de la terre, de l'eau et du ciel. 0.50 Rencontre avec Gaston Compère.
1.10 La Tête contre les murs ■ ■ Film. Georges Franju.

M 6

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'éternelle jeunesse.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info. Les Voyages d'Olivia.
20.50 Soirée spéciale X-Files. La queue du diable. Le baiser de Judas. 22.40 Les Coulisses de X-Files.
23.35 Le Scandale de l'affaire Caldwell. Téléfilm. Jan Egleson.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. *La forme chanson. [3/5]. La Révolution.*
20.30 Agora. Guillaume Villeneuve (*Peut-on lui pardonner ?*)
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Un aller simple pour Phénix*, de Grand-Jouan.
23.00 Nuits magnétiques. Le Maroc entre les lignes. [3/5]. Sur le chemin de Jajouka.

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Prélude.
20.30 Concert. Par l'Orchestre symphonique de Bournemouth, dir. Yakov Kreizberg : œuvres de Glinka, Rachmaninov, Schmidt.
22.30 Musique pluriel.
23.05 Les Greniers de la mémoire. David Oïstrakh, violon.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Les Fêtes de Paphos*, ballet de Mondonville, par le Chœur de chambre Accentus et Les Talents lyriques. dir. Rousset, Piau, Véronique Gens, Agnès Mellon.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Boismortier, de Mondonville.

JEUDI 10 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

14.30 *Rue de l'Estrapade* ■ ■ Jacques Becker (France, 1952, N., 100 min). Cinétoile
15.30 Les Derniers Jours de Pompéi ■ ■ Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
16.10 La Pluie sur la montagne ■ ■ King Hu (Hong-Kong, 1978, v.o., 120 min). Cinétoile
18.10 Rafles sur la ville ■ ■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min). Cinétoile
18.20 Madame Butterfly ■ ■ ■ Frédéric Mitterrand (France, 1995, v.o., 130 min). Cinéstar 1
19.30 Mon homme Godfrey ■ ■ *Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936,* N., v.o., 90 min). Cinétoile
20.30 L'Homme aux colts d'or ■ ■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1959, 120 min). Ciné Cinémas
20.30 *Pas si méchant que ça* ■ ■ Claude Goretta (France - Suisse, 1974, 115 min). Canal Jimmy
20.50 Juliette des Esprits ■ ■ Federico Fellini (Italie, 1965, 130 min). TMC
20.55 Angèle ■ ■ ■ Marcel Pagnol (France, 1934, N., 140 min). France 3
21.00 L'Aveu ■ ■ Constantin Costa-Gavras (France, 1969, 150 min). Histoire
21.00 La Grande Illusion ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1937, N., 120 min). Paris Première
21.00 Ninotchka ■ ■ ■ *Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939,* N., 110 min). Cinétoile
21.00 Une époque formidable ■ ■ Gérard Jugnot (France, 1991, 105 min). Cinéstar 2
22.30 *Le Jour du désespoir* ■ ■ Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1992, 75 min). Ciné Cinémas
22.45 Vivre ■ ■ Zhang Yimou (Chine, 1994, 130 min). Cinéstar 2
23.45 Partir revenir ■ ■ Claude Lelouch (France, 1985, 120 min). Ciné Cinémas
23.50 L'Homme à la caméra ■ ■ Muet de Dziga Vertov (Urss, 1929, 70 min). Arte
0.20 Maria's Lovers ■ ■ Andreï Konchalowski (Etats-Unis, 1984, v.o., 100 min). Cinétoile
1.00 ▶ Le Coup de grâce ■ ■ ■ *Volker Schlöndorff (Allemagne, 1976,* N., v.o., 95 min). Arte
2.30 Le Porteur de serviette ■ ■ Daniele Luchetti (France - Italie, 1991, 90 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.35 et 22.15, 22.50, 23.30 Soirée thématique. Les nouveaux esclaves. Invités : *Michel Quillé,* Jean Ziegler. Arte

MAGAZINES

13.00 Envoyé spécial. Diana, la légende. A la conquête du Mont-Blanc. Les hommes aux clés d'or. TV 5
13.00 et 23.30 De l'actualité à l'Histoire. Les nouveaux Russes. Invités : Vladimir Fedorovski, Svetlana Vivolovskaia, Georges Nivat. Histoire
14.00 et 0.30 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Invité : Olivier Galland. Histoire
15.00 Savoir plus santé. Les as de la chirurgie. TV 5
17.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. *Invités :* Christine Ockrent, Marie-Françoise Allain, Murat Bejta. Histoire
18.00 Stars en stock. Steve McQueen. Sean Connery. Paris Première
18.30 et *19.10* Nulle part *ailleurs.* Invités : Eagle Eye Cherry, Vahina Giocante, Natacha Régnier, Elodie Bouchez, Erick Zonca. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. La rentrée des classes. Invités : Nicole Bacharan, Michèle Le Doeuff, Jean-Noël Luc, Xavier Raufer. Histoire
19.00 Les Lumières du music-hall. Patachou. Boris Vian. Paris Première
20.55 Envoyé spécial. Viagra : l'or bleu. Afrique du Sud : La vérité et le pardon. Europ Assistance. France 2
0.55 La 25[e] Heure. *Les Fils du vent.* France 2

DOCUMENTAIRES

18.55 L'Homme et sa musique. *Erik Satie.* Muzzik
19.00 Le Flambe. Odyssée
19.30 L'Oiseau de la liberté. Arte
19.40 Méditerranée, rive sud. [6/13]. Algérie, les terres du nord. Planète
20.00 L'Assise du XX[e] siècle. Le monde de Ray et Charles Eames. Arte
20.00 Paquebots de légendes. [2/4]. Navires en guerre. Odyssée
20.05 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. Planète
20.13 Hollywood, royaume de l'illusion. Les méchants, les truands et les monstres. 13[ème] Rue
20.15 Gestes d'artisans. [1/2]. Le bois. Histoire
20.45 Soirée thématique. *Les Nouveaux esclaves.* Arte
21.00 Civilisations englouties. [3/3]. Tempêtes et millénaires. Odyssée
21.30 Einstein, un mythe, un homme. Odyssée
21.40 L'Honneur perdu des Dominici. Planète
22.55 Donne-moi des pieds pour danser. Planète
22.55 Les Cités prestigieuses d'Italie. [10/12]. Trente. Odyssée
23.25 Amérique latine, un continent déraciné. [4/6]. Le pouvoir entre de nouvelles mains. Odyssée
0.10 Chasseurs de virus. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. Murcie - Alicante (169 km). Eurosport-TSR
20.30 Football. D1 : Monaco - Lens. Canal +
2.00 Tennis. US Open. Quarts de finale messieurs. Canal +

MUSIQUE

18.00 Birdmen & Birdsongs. Avec Red Rodney, trompette ; Rufus Reid, basse ; Roy Haynes, percussions ; Frank Morgan, saxophone alto ; Monte Alexander, piano. *Confirmation, Round Midnight, My Little Suede Shoes, Love Letters, 52nd Street, Snap Crackle, Parker's Mood, Buzzin.* Muzzik
21.00 Ira Gershwin. *Who Could Ask for Anything More ?.* Par le London Gershwin Orchestra et les Gershwin All-Stars. Muzzik
21.25 Cecilia Bartoli : récital. *Avec Cecilia Bartoli, mezzo-soprano ;* Georg Fischer, piano. Œuvres de Pergolèse, Caldara, Vivaldi, Paisiello, Mozart, Rossini. Mezzo
22.35 McLaughlin, Jones, De Francesco. Juan-les-Pins 1996. Muzzik
23.00 Bernard Haitink dirige Tchaïkovski et Stravinsky. *Symphonie n° 6 - La Pathétique ; Le Baiser de la fée.* Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam. Paris Première
0.55 Le Couronnement de Poppée. Opéra de Monteverdi. Mise en scène. Peter Hall. Enregistré en 1962, lors du Festival de Glyndebourne. Direction *musicale : Raymond Leppard.* Muzzik

TÉLÉFILMS

19.05 Le Dernier Eté. Claude Goretta. Festival
20.30 Le Paradis absolument. Patrick Volson. Festival
20.45 Un week-end meurtrier. Richard Friedmann. 13[ème] Rue
22.10 Des mots qui déchirent. Marco Pauly. Festival
22.45 Made in America. Dangereuse rencontre. Robert Lewis. TF 1
22.50 Disparu. George Kaczender. Téva
23.45 Seul dans la nuit. Duncan Gibbins. France 3

SÉRIES

17.15 Le Caméléon. Coup double. TSR
17.45 L'Incroyable Hulk. Copie conforme. 13[ème] Rue
17.55 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Highlander. Meurtre à l'opéra. M 6
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'exode. M 6
19.20 Mission impossible. Elections à Valeria. Série Club
19.20 Equalizer. Carla. 13[ème] Rue
20.40 Le Retour de Sherlock Holmes. Le retour. Disney Channel
20.50 Aux frontières du réel. Le complot. La voie de la vérité. M 6
20.55 *Les Cordier, juge et flic.* L'Etoile filante. TF 1
21.40 Urgences. Exode. TSR
22.25 American Gothic. Amours incendiaires. 13[ème] Rue
0.35 Booker. *Cas de conscience.* *M 6*
2.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Mission à Montréal (v.o.). 13[ème] Rue
2.55 Game On. Ligote-moi (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son *supplément daté dimanche-lundi*, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
✦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.50 *M 6*
X-Files

Dana et Fox, cinquième !

SI POUR l'agent spécial Fox Mulder, du FBI, la vérité est ailleurs, pour M 6 elle est bien là, avec cette série-culte, fleuron de la chaîne. Pour introduire la cinquième saison, inédite et programmée à partir du 10 septembre tous les jeudis, à raison de deux épisodes par soirée, M 6 a proposé une soirée spéciale « X-Files », *le mercredi 9.*

Prélude avec la rediffusion de deux épisodes de la quatrième saison, *La Queue du diable* – délicieusement humoristique –, *suivi du Baiser de Judas*, dernier épisode de la saison au « cliffhanger » bien improbable (Mulder est-il mort et Scully *l'a-t-elle trahi ?), et qui trouvera son* dénouement avec *Le Complot* et *La Voie de la vérité*, les deux premiers épisodes de cette nouvelle saison. Un triptyque bien en adéquation avec la mythologie « X-Files », voulue par son créateur, Chris Carter, et dont il nous fait part dans le docu*mentaire qui suit, Les Coulisses de "X-Files"*. Faire vivre une série à la paranoïa revendiquée, constituée d'histoires très variées que l'on peut classer selon deux genres principaux : les histoires dites indépendantes (horreur, science-fiction) et celles ayant trait au « complot », dans lesquelles les agents du bureau des affaires non classées cherchent à dévoiler une conspiration visant à dissimuler les agissements criminels d'une bureaucratie incontrôlée.

Confrontée à d'incroyables situations, l'équipe formée par les deux enquêteurs, Mulder le mystique et Scully l'agnostique, est magnifiée par l'amitié qui les unit. Une amitié qui va bien au-delà de l'amour. Relation idéale, pleine de tendresse et de compréhension, dans laquelle Scully est la référence humaine de Mulder, sa seule amie, celle qui l'empêche de sombrer dans la folie à bien des égards. Héros modernes, archétypes d'une série qui doit son succès, d'après Chris Carter, à ce qu'elle est constituée d'*« histoires intéressantes avec des personnages intéressants joués par des acteurs intéressants ».*

Le film, qui prolonge la cinquième saison, sort le 21 octobre en France. Il est amusant de constater que, lors de sa sortie aux Etats-Unis, pour préserver l'originalité du scénario, les auteurs n'ont pas hésité à utiliser la désinformation, celle-là même contre laquelle Mulder et Scully luttent chaque semaine.

Thierry Nirpot

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. L'Etoile filante.
22.45 Made in America. Dangereuse rencontre. Téléfilm. Robert Lewis.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 TF 1 nuit, Météo.
1.05 Très pêche.
1.55 Reportages. Dons d'organes, actes d'amour.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Un livre, des livres.
17.30 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Viagra : l'or bleu. Afrique du Sud : La vérité et le pardon. Europ Assistance.
23.00 Expression directe.
23.05 Le Gaffeur. Film. Serge Pénard.
0.35 Au nom du sport.
0.40 Journal, Météo.
0.55 La 25[e] Heure. Les Fils du vent.

FRANCE 3

13.25 Nautilus.
13.40 Une saison au purgatoire. Téléfilm. David Greene [1 et 2/2].
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 Angèle ■ ■ ■ Film. Marcel Pagnol.
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 Seul dans la nuit. Téléfilm. Duncan Gibbins.
1.15 *La Marche du siècle.* Algérie : la décennie sanglante (1988-1998).

CANAL +

13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 Quatre garçons pleins d'avenir. Film. Jean-Paul Lilienfeld.
15.30 Le Vrai Journal.
16.15 Souvenirs d'un été ■ Film. Lesli Linka Glatter.
17.55 Tennis. US Open.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Monaco - Lens. 20.30 Coup d'envoi.
22.30 Killer, journal d'un assassin ■ Film. Tim Metcalfe.
0.00 Football. Lorient - Auxerre.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Afrique. 14.30 Chroniques d'un mariage masaï. 15.25 Entretien avec Véronique Tadjo et Nathalie Bonini.
15.55 Chercheurs d'aventure.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters. [19/20].
17.10 Alf. Drôle d'impression.
18.00 Va savoir.
18.35 Le Monde des animaux. Shingalana. [4/5].
19.00 Un garage fou-fou-fou. [6/6].
19.30 L'Oiseau de la liberté.
20.00 L'Assise du XX[e] siècle. Le monde de Ray et Charles Eames.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique. Les nouveaux esclaves. 20.50 Enfants à vendre. 21.35 et 22.15, 22.50, 23.30 Débat. 21.45 Import export. 22.25 Prostitution, les filières de l'Est. 23.00 Exploités clandestins.
23.50 L'Homme à la caméra ■ ■ Film. Dziga Vertov (muet).
1.00 ▶ Le Coup de grâce ■ ■ ■ Film. Volker Schlöndorff (v.o.).

M 6

13.35 Les Liens de l'amour. Téléfilm. John Kent Harrison.
15.20 Les Routes du paradis.
16.15 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. Le complot. La voie de la vérité.
22.40 Souvenirs de l'au-delà. Film. Brett Leonard.
0.35 Booker.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. La forme chanson. [4/5]. Le XIX[e] siècle.
20.30 Agora. Bernard Thomas (*Les Vies d'Alexandre Jacob 1879-1954*).
21.00 Lieux de mémoire. Saint-Tropez.
22.10 For intérieur. Avec Jean Blot.
23.00 Nuits magnétiques. Le Maroc entre les lignes. Midi, Tanger, au café Hafa.

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Restez à l'écoute.
19.45 Prélude.
20.00 Concert. Festival de Montreux-Vevey. Par l'Akademie für Alte Musik : œuvres de Bach.
22.30 Musique pluriel.
23.05 Papillons de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Maxim Vengerov, violon. *Sonate K 378*, de Mozart, Golan, piano ; *Concerto n° 1*, de Bruch, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur ; *Sonate n° 2 op. 100*, de Brahms, Markovich, piano ; *Concerto n° 2 op. 129*, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Rostropovitch ; *Nigun*, de Bloch, Golan, piano.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chopin, Farrenc, Alkan.

Le Monde
JEUDI 10 SEPTEMBRE 1998

Culte de la performance

par Pierre Georges

FAUDRA-T-IL passer tous les utilisateurs de Viagra au contrôle anti dopage et les disqualifier immédiatement des choses et compétitions de l'amour ? La remarque n'est pas que paradoxale ou provocatrice. Elle veut montrer en quelle contradiction absolue évolue notre société qui célèbre ici ce qu'elle condamne là.

EPO, hormones de croissance, Viagra et bien d'autres sont issus d'une même grande éprouvette, de la même alchimie médicamenteuse, de la même préoccupation humaine qui est celle du dépassement de ses propres limites ou du refus du vieillissement. Le Viagra n'a-t-il pas été annoncé comme le remède-miracle permettant de restaurer ou d'améliorer, on cite ce qu'on a simplement lu, *« les performances sexuelles »* défaillantes ? Le Viagra, médicament emblématique du temps, serait-il à placer au rang des phénomènes de société, quand le dopage relèverait, lui, des fléaux de société ? Le culte de la performance serait-il admirable au lit, coupable au stade ?

Bien sûr, on a conscience de pousser là le paradoxe très loin. Mais on le fait de façon délibérée, pour tenter d'avancer un peu sur ce problème du dopage sportif. Il n'est de jour, désormais, où récits, révélations, ne viennent alourdir le dossier. Le monde du cyclisme, devenu lui-même emblématique de ce phénomène, ne connaît plus ni répit ni calme. Il avait cru pouvoir échapper à ses tourments en mettant une frontière et des montagnes entre les enquêtes et lui. La tempête l'a rattrapé en Espagne dès lors que quelques révélations supplémentaires ont suffi à abolir ces Pyrénées artificielles.

La publication par *France-Soir* des procès-verbaux d'audition de quelques coureurs de l'équipe Festina a provoqué, légitimement, un choc. Ce qu'ont raconté ces athlètes est simplement effrayant. Comme le récit d'une descente aux enfers de la performance. Comme une plongée permanente, presque quotidienne, et généralisée selon eux, dans la pharmacopée dopante. Si, comme ils l'affirment, le choix n'est autre qu'entre se soumettre à ces « traitements » ou se démettre du métier de coureur cycliste, alors oui, il est plus que temps de se saisir vraiment, du point de vue médical encore plus que judiciaire, du problème.

Chaque aveu confortera chacun dans l'opinion bien commode du *« tous dopés »* et du *« tous coupables »*. A lire les récits de ces coureurs, et sans généralisation abusive, on aurait plutôt le sentiment du *« tous victimes »*. Le dopé-drogué est-il un malade davantage qu'un délinquant ? La réponse va de soi désormais qui implique un peu plus de vrais médecins et un peu moins de faux contrôleurs dans l'entourage de ces sportifs.

La lutte anti dopage s'est engagée depuis des années sur l'unique voie de la répression. Et d'une répression lâche, au sens d'un filet mité, sans cesse contourné par les progrès du dopage ou les intérêts supérieurs du sport-business, comme le montrent ces vrais-faux contrôles découverts dans le football italien. On veut savoir et ne pas le savoir. On veut punir et ne pas punir. On veut dénoncer et ne pas découvrir. Les limites de ce jeu de dupes et de punis pour l'exemple sont atteintes. Une vraie information des sportifs et une vraie médicalisation, réglementée et claire du sport, de haute compétition s'imposent désormais.

Jean-Pierre Chevènement était mercredi dans un coma « de plus en plus réactif »

Le Sirpa affirme qu'une consultation pré-anésthésique avait bien eu lieu

LE MINISTRE de l'intérieur se trouvait toujours dans le coma, mercredi matin 9 septembre, à l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, où il a été admis mardi 1er septembre. Aucun bulletin médical ne devait être diffusé dans la journée de mercredi. On indiquait toutefois, de bonne source, que Jean-Pierre Chevènement, toujours placé sous respiration artificielle, était dans un coma *« de plus en plus réactif »*. Aucun élément ne permet encore de formuler un pronostic quant à l'existence de séquelles neurologiques.

Contrairement aux informations laissant entendre que M. Chevènement n'avait pas bénéficié des deux consultations médicales prévues par les textes officiels avant toute anesthésie (*Le Monde* du 9 septembre), le Service d'information et de relations publiques des armées (Sirpa) a précisé au *Monde*, mardi, que le ministre de l'intérieur avait bien été l'objet d'une consultation pré-anesthésique dans la soirée du 1er septembre, veille de l'intervention chirurgicale prévue pour une cholécystectomie, lors de son arrivée à l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce. Le Sirpa ne précise pas si M. Chevènement a ou non été vu par un médecin spécialiste d'anesthésie pour une première consultation qui, aux termes du décret du 5 septembre 1994, doit avoir lieu *« plusieurs jours avant »* l'intervention chirurgicale.

On souligne que M. Chevènement était *« un patient connu de longue date de l'hôpital du Val-de-Grâce »*, en laissant entendre que les différentes consultations médicales qu'il avait pu y connaître, ainsi que l'établissement consécutif d'un dossier médical le concernant, auraient, le cas échéant, permis de faire l'économie de la consultation prévue par les textes. Ce suivi de longue date concernait, selon toute vraisemblance, la pathologie vésiculaire dont souffrait le ministre et qui avait conduit à décider l'intervention chirurgicale du 2 septembre, pratiquée sous coelioscopie.

Interrogé sur la composition de l'équipe médico-chirurgicale chargée de M. Chevènement, le Sirpa avait pris soin de nous préciser qu'outre le chirurgien (professeur Jean-Louis André) et deux anesthésistes-réanimateurs (professeur Yves Diraison, docteur Georges Millon) figurait le professeur Jean-Pierre Daly, chef de la clinique médicale de l'hôpital du Val-de-Grâce. Jusqu'alors, M. Chevènement avait été pris en charge par des médecins du centre hospitalier général de Belfort, en 1975, pour différentes lésions dues à un accident de circulation et, en décembre 1994, pour un état de grande fatigue et un *« début de septicémie »*.

« UN PEU DE DÉCENCE »

Les spécialistes d'anesthésie-réanimation interrogés par *Le Monde* estiment que le fait qu'un malade soit suivi par des médecins de telle ou telle discipline ne change en rien la conduite à tenir et l'impérieuse nécessité d'une consultation pré-anesthésique menée en bonne et due forme. Ils soulignent que cette consultation et le bilan biologique et allergologique qu'elle permet d'établir peuvent réduire de manière importante les risques d'accident, même s'ils ne réduisent pas à néant celui de choc anaphylactique. Pour autant, on se refuse pour l'heure, tant au Val-de-Grâce qu'au Sirpa, à fournir plus de précisions sur la chronologie détaillée des événements ayant précédé l'intervention.

L'entourage de M. Chevènement, ainsi que les milieux gouvernementaux, font en sorte qu'aucune polémique ne se développe tant sur les circonstances ayant précédé l'intervention chirurgicale que sur les conséquences politiques et ministérielles d'une éventuelle absence prolongée du ministre de l'intérieur. On assure que *l'intérim assuré place Beauvau par* Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, peut durer plusieurs mois. Le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a réclamé *« un peu de décence »*. *« Il faut respecter l'homme et sa famille »*, a-t-il dit. Interrogé, mardi, sur l'enquête et d'éventuelles imprudences, M. Vaillant avait répondu : *« Ce sont des commentaires que je lis ici ou là. Dans le cadre d'un hôpital militaire, j'imagine que s'il y avait dû y avoir ce type de problèmes, ils ne manqueront pas d'être élucidés au travers des enquêtes nécessaires. Mais on n'en est pas là. »*

Olivier Biffaud et Jean-Yves Nau

La gauche « mondiale », sans Lionel Jospin

APRÈS les agapes de l'été, en juillet chez le premier ministre britannique, dans sa circonscription de Sedgefield, en août chez le premier ministre français, dans son canton de Cintegabelle, Lionel Jospin et Tony Blair vont-ils renouer avec les charmes d'une compétition ouverte pour le leadership social-démocrate en Europe ? Le malentendu, si malentendu il y a, vient de l'organisation d'un colloque, le 21 septembre à New York, par la New York University (NYU Law School), sur le thème « Renforcer la démocratie dans le cadre de la globalisation de l'économie ». Bill Clinton, à la faveur d'un passage à New York, à l'occasion de l'assemblée générale des Nations unies, Tony Blair, Romano Prodi, le premier ministre italien, ainsi que des dirigeants d'Amérique centrale et les premiers ministres suédois et hollandais, dont les partis appartiennent à l'Internationale socialiste, doivent y participer, mais pas Lionel Jospin. Oubli ? Impair ? Traduction d'un désaccord de fond ?

Les invitations, indique notre correspondant, ont été lancées non par la Maison Blanche mais par le doyen de la NYU, l'idée étant que, face à la mondialisation, il faut réfléchir aux moyens de raffermir les sociétés civiles et le « contrat social » des démocraties. Le projet fait surtout écho à la volonté de M. Blair de trouver un nouvel espace entre « la vieille gauche » et la « nouvelle droite ». Le premier ministre britannique avait même caressé l'idée de créer une nouvelle Internationale de centre-gauche, avec, par exemple, M. Clinton, le président brésilien, M. Cardoso, et quelques leaders européens, se substituant à l'Internationale socialiste à laquelle le New Labour appartient toujours. Devant l'opposition de cette Internationale socialiste, manifestée lors d'un déjeuner à Londres le 7 avril, M. Blair avait fait marche arrière sans renoncer à l'instauration d'un dialogue entre les démocrates américains, les sociaux-démocrates européens et les partis de centre-gauche.

Le colloque de New York apparaissait ainsi comme une occasion de ce dialogue tant recherché. Dans sa première version, M. Jospin n'était effectivement pas invité. En août, à Cintegabelle, M. Blair a expliqué à son ami français que, s'il voulait s'y rendre, *« il n'y avait pas de problème »*. Si M. Jospin, qui se félicite de la relation personnelle qu'il a nouée avec M. Clinton, avait répondu par l'affirmative, il aurait donc été invité, la Maison Blanche insistant sur la fait qu'il ne s'agit ni d'un mini-sommet transatlantique, ni d'une réunion de leaders sociaux-démocrates.

Mais problème d'agenda... : M. Jospin entend, à la date du 21 septembre, préparer son prochain voyage en Chine et a renoncé à se rendre à l'assemblée générale des Nations unies. Le premier ministre a donc mis en avant à la fois son intérêt et... son indisponibilité. Il en a toutefois profité pour expliquer à son ami Tony qu'il serait bon qu'il précise ce qu'il entend par *« troisième voie »* : *« S'il s'agit d'une troisième voie entre l'ultra-libéralisme et le socialisme étatique, ça m'intéresse. Si ta troisième voie se situe entre le libéralisme et la social-démocratie, je n'en suis pas. »* A ce jour, M. Jospin attend toujours la réponse...

Michel Noblecourt (avec Laurent Zecchini à Washington)

« Le Canard enchaîné » dénombre 37 « emplois fictifs » au RPR de 1988 à 1995

« DES EMPLOIS FICTIFS à tous les étages du RPR » : sous ce titre, *Le Canard enchaîné* du mercredi 9 septembre publie une liste de trente-sept permanents du RPR dont les salaires auraient été versés, entre 1988 et 1995, soit par des entreprises privées, soit par la Mairie de Paris. Le nom des secrétaires a été masqué, explique l'hebdomadaire, *« pour préserver leur tranquilité »*. En revanche, *Le Canard* révèle le patronyme des collaborateurs les plus connus, l'origine de leur salaire et localise leur bureau au siège du mouvement, 123, rue de Lille dans le 7e arrondissement de Paris.

Cette enquête minutieuse fait apparaître que la plupart de ces salariés assistaient directement le secrétaire général de l'époque, Alain Juppé, lequel a été mis en examen le 21 août pour détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de confiance aggravé, prise illégale d'intérêt, complicité et recel d'abus de biens sociaux. C'était le cas notamment de Patrick Stefanini, qui dirigeait le cabinet de M. Juppé, rue de Lille, avant d'être nommé directeur-adjoint du cabinet du premier ministre, puis secrétaire général adjoint du RPR. De leur côté, Jean-Jacques de Peretti, ancien ministre de l'outre-mer, et Frédéric de Saint-Sernin, ancien député de Dordogne, s'occupaient alors des études électorales en compagnie d'Yves Lessard, ancien chef de cabinet de Corinne Lepage au ministère de l'environnement. Agathe Sanson dirigeait le service de presse du RPR, avant d'exercer ces mêmes fonctions à l'hôtel Matignon puis, aujourd'hui, à la présidence de la République.

Deux des personnalités citées, Daniel Le Conte et Michel Baloche, ont organisé, sur le plan matériel, l'ensemble des réunions publiques qu'a animées Jacques Chirac pendant la dernière campagne présidentielle. Tous deux continuent actuellement à l'Elysée de préparer les déplacements du président de la République, en liaison avec sa fille, Claude Chirac. Nourdine Cherkaoui, qui a reconnu avoir été recruté par la mairie du 18e arrondissement, dont M. Juppé était l'élu, a été l'un des principaux organisateurs de la mobilisation de la jeunesse en faveur de M. Chirac, tandis que son épouse, Farida, gérait les déplacements de M. Juppé pendant la campagne pour les élections législatives. Il a été mis fin à leurs fonctions en juillet 1997, après l'élection de Philippe Séguin à la présidence du RPR.

Du reste, aucune des personnalités citées par *Le Canard enchaîné* n'occupe actuellement de fonctions au siège du mouvement. Seul Antoine Joly continue de présider la société Etape Communication qui édite *La Lettre de la Nation*, l'organe officiel du RPR, dont la direction effective est assurée directement par un proche collaborateur de M. Séguin. Enfin, l'hebdomadaire insiste sur le cas de Jérôme Grand d'Esnon, *« spécialiste du financement politique »*, rémunéré au titre du cabinet du maire de la capitale *alors qu'il « ne s'affichait que rue de Lille »*. Il est aujourd'hui directeur des affaires juridiques à la Mairie de Paris.

DÉPÊCHES

■ **PRIX LITTÉRAIRES : première sélection pour le prix Goncourt.** L'académie Goncourt a rendu publique sa sélection de rentrée en vue du prix qui sera décerné le 9 novembre. Elle se compose de quinze romans : *La Cliente*, de Pierre Assouline (Gallimard) ; *Les Frères de la consolation*, de Patrick Besson (Grasset) ; *Le Manuscrit de Port-Ebène*, de Dominique Bona (Grasset) ; *Pérou*, de Michel Braudeau (Gallimard) ; *Confidence pour confidence*, de Paule Constant (Gallimard) ; *Les Vice-rois*, de Gérard de Cortanze (Actes Sud) ; *La Maison de l'empereur*, de Quentin Debray (Albin Michel) ; *Sans moi*, de Marie Desplechin (éd. de L'Olivier) ; *Le Baraquement américain*, d'Alain Genestar (Grasset) ; *Les Particules élémentaires*, de Michel Houellebecq (Flammarion) ; *Mille six cents ventres*, de Luc Lang (Fayard) ; *Méroé*, d'Olivier Rolin (Seuil) ; *Lambert Pacha*, de François Sureau (Grasset) ; *Hôtel Atmosphère*, de Bertrand Visage (Seuil) ; *Esther et le diplomate*, de Frédéric Vitoux (Seuil). Prochaine sélection le 6 octobre.

■ **ÉPISCOPAT : Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris et cardinal,** âgé de 71 ans, a subi, mardi 8 septembre à Paris, une intervention chirurgicale *« bénigne »*, qui a nécessité une anesthésie générale, et *« s'est bien déroulée »*, selon le communiqué de l'archevêché. Le lieu de son hospitalisation et la nature de l'intervention n'ont pas été révélés. Mgr Lustiger devrait sortir de l'hopital à la fin de semaine.

■ **PCF : Robert Hue revient à la charge sur les privatisations,** dans un entretien à *Charlie Hebdo*, le 9 septembre. Le secrétaire national du Parti communiste juge qu'*« incontestablement, les autres formations de la gauche « plurielle » ont cédé à la pression des marchés financiers et du patronat »*. Il ajoute : *« A Air-France, l'ouverture du capital ne débouchera pas forcément sur une privatisation. (...) En revanche, France Télécom, c'est insupportable. Il y a une marche forcée aux privatisations qui ne me va pas. »*

■ **INDÉPENDANTS : deux petits partis proches de l'extrême droite,** le Parti national républicain (PNR), de Jean-François Touzé, et le Parti pour la liberté (PPL), de Claude Reichman et Alain Dumait, devraient rejoindre le 3 octobre le Centre national des indépendants et paysans (CNI), que préside Jean Perrin. La fusion de ces trois formations aura lieu le 3 octobre à l'occasion d'une « Convention nationale des indépendants ».

■ **RPR : le comité départemental du RPR du Var a refusé,** par 36 voix contre 35, de ratifier la nomination de Georges Ginesta, maire de Saint-Raphaël, au poste de secrétaire départemental. Ce conflit interne survient à quelques jours de l'élection législative partielle de Toulon pour laquelle le RPR et l'UDF ont décidé de soutenir la candidature de Marc Bayle (divers droite).

Tirage du *Monde* daté mercredi 9 septembre 1998 : 505 280 exemplaires –3